

[redacted]

CORRESPONDANCE

SECRETE,

POLITIQUE & LITTÉRAIRE.

TOME DIX-SEPTIEME.



CORRESPONDANCE

SECRETE,

POLITIQUE & LITTÉRAIRE,

OU

MÉMOIRES

Pour servir à l'Histoire des Cours, des Sociétés & de la Littérature en France, depuis la mort de Louis XV.

TOME DIX-SEPTIEME.

* * *
* *
*

A LONDRES,

CHEZ *JOHN ADAMSON.*

1789.

CORRESPONDANCE

SECRETE,

POLITIQUE & LITTÉRAIRE,

OU

Mémoires pour servir à l'Histoire des Cours, des Sociétés & de la Littérature en France, depuis la mort de Louis XV.

De Paris, le 14 Septembre 1784.

LES *Liaisons dangereuses* ont ébauché le tableau des mœurs d'une partie des classes distinguées de la société; le *Libertin de qualité* vient de lever entièrement le rideau. Quel dégoûtant spectacle il offre à nos yeux! Les débauches les plus abominables, la scélératesse la plus consommée, l'avidité de l'or & des plus sales plaisirs. Comment un homme plein d'esprit & de goût a-t-il pu entreprendre une pareille tâche, & prendre pour la remplir les pinceaux de l'Aretin? Il faut démasquer le vice; il suffit de le peindre pour le faire détester, & cette nouvelle production y pouvoit être propre; on en tireroit cinquante pages

pour ſervir à un livre de morale, à la gloire de la vertu & de l'honnêteté, au profit du ſentiment; mais au milieu de tout cela, le libertinage puiſera les alimens les plus groſſiers, la crapule trouvera des modeles, la jeuneſſe un aiguillon pour le déréglement de l'imagination qui précede toujours le déſordre des ſens, & l'homme honnête un nouveau ſujet de gémir ſur ces productions qui déshonorent la littérature. L'auteur du *Libertin de qualité* pouvoit faire un bon ouvrage ou un roman très-agréable, & l'on doit prononcer anathême ſur ſon infame production. Je ne puis guere vous en faire connoître que le ſtyle, en copiant un paſſage qui vous la montrera de ſon meilleur côté.

Le Libertin de qualité s'attache au char d'une femme de cour qui fait commerce de ſon crédit. Par ſon canal on obtient des bénéfices, des emplois, des lettres de cachet. Ecoutons-le raconter le dénouement de cette intrigue.

» Madame D*** m'adoroit; elle couchoit
» avec l'univers, mais j'étois le favori, car
» j'avois la bourſe. Cependant je ſentois quel-
» quefois des ſoulevemens de conſcience; elle
» m'en guériſſoit bien vîte; cela auroit pu
» tirer à conſéquence pour ſa cuiſine, je
» m'appliquai ſeulement à la mettre toujours
» en avant, à ne jamais paroître, afin de me
» laver les mains ſur tous les événemens. Bien
» m'en prit.... Une femme jeune, riche, avoit
» un amant. — Beau début! Eh quelle eſt la
» ſotte qui n'en a qu'un? — Un mari jaloux...
» — Allons donc, quel conte? Foi d'homme

» d'honneur ; ces originaux-là sont rares ;
» mais il y en a encore quelques-uns pour
» la conservation de l'espece. Le susdit ani-
» mal trouvoit mauvais que sa femme cou-
» châtavec un représentant. Comme elle ne
» pouvoit le supposer que fou, elle prit le
» sage parti de le faire enfermer : elle vint
» me le proposer, & sur-tout, d'éviter quel-
» ques petites formalités embarrassantes, qui
» auroient pu retarder, même déranger un
» projet aussi bien vu. Madame D*** la loua
» infiniment, d'autant plus qu'elle faisoit bien
» les choses ; elle assuroit à son mari six cens
» francs de pension & l'habilloit fort propre-
» ment. Je lui demandai quelques petites at-
» testations faites par ces mains habiles, qui
» ne rougissent pas plus que le papier qu'elles
» emploient, & nous fixâmes tous les frais à
» dix mille écus : assurément c'étoit à grand
» marché. Enfin huit jours après, mon vilain
» fut enlevé sans bruit, coffré & écroué par
» ordre du Gouvernement. Sa femme pleura,
» réclama, fit le diable à quatre (mais de
» loin ; je lui rendis le service de lui faire
» imposer silence, & elle n'eut pas de peine
» à le garder. »

» Qui diable n'auroit pas cru cette affaire
» finie ? Ce vieux coquin devoit crever, au
» moins devenir fou ; il avoit le diable au
» corps, il n'en fit rien. Certain Magistrat
» (M. L. N., Lieutenant-général de police)
» fut visiter la prison : je ne l'avois pas mis
» du complot. Cet homme-là est du vieux
» temps ; il s'avise d'être vertueux, d'avoir

A 4

» dans le cœur cette humanité que les autres » n'ont qu'à la bouche. Il compâtit aux souf- » frances du coupable, mais il donneroit sa » vie pour sauver celle d'un innocent. Il ins- » truisit le Ministre : celui-ci, dans un mo- » ment d'indignation, peut-être de crainte, » nomme Madame De***, crie à la trompe- » rie. (Pourquoi ne l'auroit-il pas fait, je » criois bien, moi!) Elle fut sacrifiée, perdit » sa place, & courut ensevelir dans ses terres » sa honte & nos amours. »

» Vous croyez peut-être, continue le Li- » bertin, que je vais me pendre!... Nenni, » je vais compter mon argent.... vingt mille » écus en especes sonnantes, des diamans, » des bijoux,... Ma foi, je suis fâché du sort » de cette pauvre femme; elle m'auroit valu » beaucoup.... Payerai-je mes dettes?... Fi » donc, cela porte malheur; d'ailleurs ces co- » quins d'usuriers s'imaginent-ils que je leur » donnerai mon sang, ma plus pure subs- » tance à dévorer?.... qu'ils attendent mon » mariage ou mon testament.....Pard.... ces » idées tristes ont abattu mon courage.... Al- » lons, allons, volons au Potosi : cherchons » quelque mine nouvelle, & que l'or couronne » mes ardeurs. »

Le Libertin de qualité porte de toutes parts le crime & la séduction; on le voit flétrir par la contagion du vice, la rose qui avoit la veille récompensé la vertu à Salenci; un cloître devient le théâtre de ses plus crapuleuses débauches; il devient amoureux d'une femme honnête, la séduit, cause la mort de

son époux & de son frere, est prêt de l'ensevelir elle-même après le fruit de leurs amours; on le croit désespéré, revenu dans le chemin de l'honneur & de la vertu; il veut se renfermer à la Trape; une fille d'auberge lui fait changer de résolution en route: il se plonge dans de nouvelles horreurs. Enfin il se marie : dès la premiere nuit il abandonne une épouse jeune, laide & riche, qu'il ne reconnoît que trop digne de lui, & fuit dans le pays étranger, avec la résolution d'y porter à l'infini le nombre de ses victimes.

Vous devineriez difficilement, Monsieur, quel est l'objet d'une collection de pieces fugitives intitulée : *Les loisirs des bords du Loing*, que l'on vient de publier avec quelque prétention au luxe typographique si fort à la mode. M. Leorier de Lisle, qui en est l'éditeur, nous dit nettement qu'il a voulu répandre dans le public des échantillons de sa fabrique de papier d'impression. En effet, ce volume présente cinq à six especes de papiers différens, ce qui ne laisse pas de former une bigarrure fort agréable, & il en offre une autre de pieces en vers & en prose, dont quelques-unes sont assez bonnes pour de la littérature de province.

On vient de publier le Rapport de la Société royale de médecine sur le Magnétisme animal; il renferme les mêmes résultats que celui des Commissaires réunis de l'Académie des Sciences & de la Faculté. Cette chimere s'évanouit donc dans le moment même où elle avoit porté au plus haut degré l'enthousiasme

des personnes crédules & séduites. J'ai eu tort de vous dire que les Commissaires n'attribuoient qu'à l'imagination des magnétisés les effets produits par les magnétiseurs. Elle y a sans doute une grande part, & des expériences faites sur les personnes les plus sensibles à ce traitement le prouvent bien, car les yeux bandés elles éprouvoient les prétendus effets du Magnétisme, lorsqu'on leur persuadoit qu'elles étoient magnétisées, & ne ressentoient rien lorsque sans les en prévenir on les magnétisoit réellement, mais il n'est pas douteux que les attouchemens n'aient joué un grand rôle dans les traitemens. « Les régions du bas-ventre, disent les Commissaires, soumises aux différens attouchemens, répondent à différens plexus qui y constituent un véritable centre nerveux au moyen duquel il existe une sympathie, une communication, une correspondance entre toutes les parties du corps.... » Les ébranlemens donnés à ce centre nerveux contribuent à exciter l'imagination, & celle-ci, comme toutes les affections de l'ame, porte son impression sur ce même centre; ce qui fait dire communément qu'on a un poids sur l'estomac & qu'on se sent suffoqué... On sait que le saisissement occasionne la colique, que la frayeur cause la diarrhée, que le chagrin donne la jaunisse, &c.

M. Mesmer a présenté requête au Parlement pour que sa doctrine fût de nouveau examinée par des Commissaires. Cette Cour a nommé, sur les conclusions du Procureur

général, quatre docteurs de nôtre salubre Faculté, deux chirurgiens & deux apothicaires pour procéder à un examen. Il ne tardera pas sans doute à porter le dernier coup à ce charlatanisme, qui, en attendant, voit diminuer tous les jours le nombre de ses partisans.

Les freres Robert se disposent à faire élever, dans le jardin des Tuileries, le ballon qui est parti de S. Cloud, il y a quelque temps. Ces courageux Artistes esperent toujours de parvenir à la direction de ces machines. Elles ne seront qu'ingénieuses & magnifiques, tant que l'on ne saura pas les conduire à son gré.

Le Prince Henri continue à voir en homme instruit & éclairé ce que cette Capitale offre de curieux. On admire par-tout ses connoissances profondes & son affabilité. Il a soupé hier chez le Prince de Condé, au palais Bourbon.

Il y a deux jours, à onze heures & demie du soir, dans le moment le plus actif de la promenade du palais royal, on a entendu un grand coup de feu. On est accouru; c'étoit un homme d'environ trente ans, qui avoit essayé de se casser la tête & qui n'avoit réussi qu'à s'effleurer le crâne. On l'a pansé & ensuite il a été conduit à l'hôtel de la Force. Les motifs qui l'ont porté à cet acte de désespoir ou de démence ne sont pas encore connus. On a su seulement que ce malheureux avoit été valet-de-chambre de M. le Comte d'Estaing.

S'il est utile de rapporter des faits aussi tristes pour apprendre à éviter les routes qui con-

duiſent à de telles extrêmités, on doit être plus attentif encore à publier les beaux exemples qu'on ne ſauroit trop imiter. Tel eſt le trait ſuivant d'un homme de bien qui depuis l'enfance a l'infortune & le malheur pour unique partage. Quoiqu'aigri par ſes peines, quoiqu'indigné, révolté de l'injuſtice humaine, ſa belle ame ſe livre toujours avec tranſport au plaiſir ſi doux de faire le bien uniquement pour lui-même. Renonçant ſans dédain, mais avec une noble fierté, à l'opinion des hommes, il les craint, les fuit, & gémit des ſentimens qu'ils lui inſpirent. S'il en diſtingue quelques-uns, ce ſont des malheureux comme lui, mais non des malheureux qui affectent la ſotte & honteuſe vanité de triompher de tous les événemens, en leur oppoſant une lâche inſenſibilité. L'un d'eux s'offrit dernièrement à ſa rencontre, & lui parut plus rêveur que de coutume. — Qu'avez-vous donc, lui dit-il, en l'abordant? — Rien de pire : mais n'eſt-il pas aſſez cruel de pâtir depuis auſſi long-temps que je le fais! — J'ignorois la réalité de vos peines; j'y aurois pris aſſez de part pour ne vous point parler des miennes. Et là-deſſus, il voit ſon homme ſe livrer au plus intime épanchement & lui faire le tableau le plus touchant de ſa poſition.... Cette ſcene fut attendriſſante; ce ne fut que chez lui qu'il put ſoulager ſon cœur. Il poſſédoit un titre aſſez conſéquent contre ce même homme; il le prend & le lui renvoie dans la lettre ſuivante où l'on voit avec enchantement je ne dis pas le déſintéreſſement, mais la candeur & la ſimplicité d'une belle ame.

Les bonnes gens de notre province (*) *ne faisoient jadis que se donner la main dans les circonstances dans les plus simples comme les plus importantes ; & ce garant de leurs promesses n'étoit pas moins sacré pour eux que le serment du Styx pour les Dieux. Combien nous sommes déchus de cette antique & respectable loyauté ! nous paraphons aujourd'hui la plus misérable petite affaire : quel avilissement ! pour moi je n'y songe jamais sans m'indigner contre un usage aussi révoltant qu'indigne de tout homme d'honneur.*

Le renvoi que je vous fais de votre billet, Monsieur, n'a donc rien que de naturel : il est dicté par mes principes, il l'est sur-tout par la profonde estime que vous m'avez inspirée.

Si les circonstances vous permettent quelque jour de vous rappeller cette bagatelle, à la bonne heure, vous m'en avertirez : jusques-là, soyez très-assuré que je n'y songerai pas plus que je ne vous en parlerai.

On vient de publier un Mémoire rempli d'énergie & d'idées fulminantes que M. Michel Torcia, l'historien des désastres de la Calabre, a fait contre les restes barbares de la féodalité & présenté à l'Académie sous ce titre : *Etat de la Navigation nationale sur toute la côte orientale du Royaume de Naples.* « L'oppression féodale, » y dit-il, les extorsions du clergé, la fureur » de boucher les ports pour prévenir la contre- » bande, celle d'envelopper dans la poursuite » des contrebandiers la destruction de leurs fa- » milles & même de leurs villages, ont été » pendant trois siecles des fléaux permanens

(*) La Normandie.

» encore plus ſenſibles que les deſcentes des
» Barbareſques ſur nos côtes. Les impreſſions
» de tant d'horreurs multipliées, ſur les eſ-
» prits des habitans, ont ſervi à dégrader leurs
» générations à un tel point que, des hommes
» autrefois les plus ingénieux de l'Italie, il en
» eſt iſſu maintenant deux races, une de ſcé-
» lérats, l'autre d'hébétés, qui déſolent plutôt
» qu'elles ne peuplent cette belle région.... »
M. Torcia entre dans le détail des droits ab-
ſurdes & deſtructifs de toute induſtrie (*) qui
exiſtent encore dans ſa patrie; il recherche les
cauſes qui concourent avec ces reſtes funeſtes
de la Barbarie, pour en éloigner le commerce

(*) M. Torcia évalue à dix-huit pour cent le droit que les Barons perçoivent ſur le bled & la farine de leurs vaſſaux, tandis qu'ils exigent peu de choſe de ceux qui ne le font pas. « Cet article ſeul, ajoute-t-il, ſuffit pour » juſtifier l'apophtegme du Juriſconſulte : *Barones vene-* » *runt in mundum propter peccata hominum : hic enim ex-* » *coriant carnes vaſſalorum tanquam canes.* » En ſuivant ſes calculs on voit que le bled réduit en pain a payé trente pour cent au Seigneur; le cultivateur ne peut vendre ſon bled ſuperflu avant que le Seigneur ait vendu tous les ſiens, il ne peut même le voiturer chez lui, avant que le Seigneur ait achevé de ſe ſervir de ſes voitures, quelque part même ſans rien payer du louage. Ces droits s'étendent ſur toutes les productions & ſur toutes les branches d'induſtrie. Un fond, ſelon M. Torcia, au bout de dix ventes rapporte toute ſa valeur dans les coffres du Seigneur.... à Melito, aux portes de Naples, le Baron poſſede le droit excluſif de l'eau de puits ; il n'eſt pas permis d'en boire ſans le bon plaiſir de ſon Archer.... à Pietra Galla, le Seigneur a droit de ſe ſervir des nouveaux époux pour couriers & pour Baillis : apparemment, obſerve l'auteur, qu'il ſe charge des ſoins dus aux nouvelles épouſes,.... &c. &c. &c.

& la navigation dont la ſituation la plus fa- vorable ſemble promettre tous les avantages; enfin il annonce les heureux changemens que l'adminiſtration actuelle a déjà faits à cet égard & ceux que les vœux des gens éclairés demandent encore. Il n'eſt pas de mon plan de ſuivre ce citoyen eſtimable dans tous ces détails, mais il faut convenir que l'utilité de ſes réflexions ne ſe borne pas au pays auquel il les a deſtinées.

Félicitons la ſociété, la littérature & le Gouvernement même, de ce que ſa main a ceſſé de s'appeſantir ſur M. Briſſot de Varville! l'innocence de cet eſtimable citoyen a été entiérement reconnue & il a été mis en liberté le 11 de ce mois.

L'Opéra de *Diane* & *Endymion* a eu trois repréſentations, & le public a fort peu accueilli ce nouvel ouvrage de M. Piccini. On répete déjà à ce théâtre deux ouvrages nouveaux, dont on eſpere beaucoup de ſuccès. L'un eſt *Dardanus*, paroles de la Bruyere, réduites en trois actes par M. Guillard, & muſique de M. Sacchini; l'autre eſt le *premier Navigateur*, paroles de M. de Quingey, & muſique de M. Philidor. Le premier de ces opéras doit être repréſenté, le 20 de ce mois, devant la Reine, au château de Trianon. On y a joué hier, en préſence de S. M. *le Barbier de Séville*, mis en muſique par le célebre Paëſielo, & dont les paroles ont été traduites de l'italien par M. Framery.

Parmi les concurrens au prix de l'Académie, M. le Roi a mérité une mention hono-

rable. Toute flatteuse qu'elle a été pour lui, il lui a paru singulier de n'obtenir que cette stérile faveur. La maniere dont il s'en plaint, dans une lettre en vers qu'il vient d'adresser à M. de Rochefort, lui fait certainement honneur.

S'il faut qu'entre nous je m'explique
Avec un peu de liberté,
Je ne me sens pas trop flatté
Du jugement académique.
De Garat, j'aime le talent,
Moi-même, sur son front brillant
J'irois attacher la couronne;
Mais je dois être peu content,
(Soit dit sans offenser personne)
Quand on m'exclut du second rang,
Et qu'à nul autre on ne le donne.
Plaignons-nous cependant tout bas:
Le public rit pour l'ordinaire,
Du dépit & des vains éclats
Que la vanité nous suggere,
Et des ridicules débats
Qu'enfante un bonheur éphémere.
Qu'ainsi l'amour-propre vaincu
S'immole à la philosophie:
Ayons un peu de modestie
Par politique ou par vertu.
Du sage & prudent Fontenelle
Imitons l'esprit modéré;
Pourquoi l'aurois-je célébré
S'il ne me sert pas de modele?



J'ai fait estimer sa raison,
Qu'elle me fournisse des armes;
Des lettres j'ai vanté les charmes,
Gardons d'y mêler du poison.
Cependant vous croirez sans peine
Que plus de succès m'eût flatté.
Qui n'a, dit le bon la Fontaine,
Un petit grain de vanité?
Trop tard entré dans la carriere,
Jeune auteur, déjà vieux garçon,
Je n'ai pas su prendre le ton
Qui, seul à mes juges, peut plaire.
Renonçons donc & pour toujours,
Mais sans humeur & sans colere,
Aux Académiques concours.
Je suivrai votre conseil sage,
Ami, dont le goût indulgent
M'a soutenu, par son suffrage,
Contre l'arrêt décourageant
Du littéraire aréopage.
Tranquille, pour d'autres rivaux
Je verrai s'ouvrir la barriere.
Une liberté plus entiere
Animera mon doux repos,
Et je mettrai dans mes travaux
Une indépendance plus fiere;
Mais de mes juges peu content,
Je les honore & les révere.
Si mes écrits n'ont pu leur plaire,
Des leurs, je n'en dis pas autant,
Et c'est l'aveu qu'en les quittant

Ma mufe aime encore à leur faire;
Ainfi, quand Greffet autrefois
Laffé des monacales loix
Et du jéfuitique régime,
Au monde en rians, s'envola,
Il garda toujours fon eftime
Pour les enfans de Loyola.

Pendant que l'on fe difputoit avec la Cour de Lisbonne au fujet de la côte d'Angole, le Chevalier de Marigny négocioit fur le lieu même d'une maniere plus énergique & plus décifive. On vient de recevoir de fes nouvelles. Dès qu'il s'eft montré avec fon petit armement, le Commandant Portugais a fait démolir le Fort qu'il avoit élevé pour gêner notre commerce & celui des autres nations fur cette côte, & a remis les chofes dans l'état où elles étoient avant l'étrange démarche de cette Cour. On arme à Breft une nouvelle efcadrille pour aller relever le Chevalier de Marigny fur la côte d'Afrique, & y protéger la traite.

Le Confeil des dépêches a jugé, ces jours derniers, un procès confidérable en faveur du Préfident d'Entrecafteaux, du Parlement de Provence. Il s'agiffoit de la fucceffion d'un nommé Boule, qui au fortir des prifons d'Aix, fit une donation de tous fes biens, après fa mort, au Préfident. Cet homme s'étant marié enfuite, fes enfans ont foutenu dans fept Parlemens & au Confeil, que la partie des biens acquis par leur pere, depuis l'époque de la

donation, leur appartenoit : ils ont triomphé par-tout, excepté aujourd'hui, que tous les biens ont été adjugés au donataire.

De Paris, le 21 Septembre 1784.

Si abstraction faite des opinions reçues, nous en croyons simplement nos sensations pour juger des effets du théâtre, elles nous diront presque toujours, qu'ils sont bien plutôt pernicieux que profitables, au moins pour la jeunesse, & qu'au lieu d'une école des mœurs, le théâtre n'est le plus souvent, qu'une école séductrice des passions.

Madame de Beaunoir vient de nous montrer combien on le rapprocheroit de sa vraie destination, par des pieces purgées de tout ce phœbus d'amour qui en fait communément la base : sa piece, intitulée *Fanfan* & *Colas* ou les *Freres de lait*, offre le tableau intéressant de ce que peut une bonne éducation. Le jeune Fanfan est un caractere intraitable; il casse, brise, culbute tout, il frappe, injurie, maltraite & révolte chacun à tel point que les valets, la gouvernante & le précepteur veulent déserter la maison. Tout le monde s'en plaint à sa mere, qui, comme presque toutes les femmes, gâtent & tolerent tous ceux qui les flattent. Impatientée pourtant des rapports qu'on lui fait de son fils. — " C'est donc un „ démon, dit-elle à l'abbé précepteur ;... vous „ ne le corrigez donc jamais? » Mais elle en reçoit cette réponse qui devroit servir de maxime à tous les pédans mercénaires qui

s'ingerent dans les nobles & pénibles fonctions d'instituteurs de la jeunesse : — « Ce » n'est pas en le maltraitant qu'on éleve un » enfant. *Je suis un précepteur & non pas un* » *bourreau.* »

La mere se dispose à bien morigener son fils. Il paroît ; il flatte, il caresse sa belle & bonne Maman, & parvient si bien à justifier ses torts, qu'elle s'écrie : — *Le charmant enfant!*.. Une circonstance délicate lui fait enfin mieux juger cet enfant tel qu'il est ; & sa condescendance au conseil du sage précepteur, le ramene heureusement des premiers écarts sur lesquels elle s'étoit trop aveuglée. Sa nourrice & son frere de lait arrivent ; tous deux lui font grande-chere ; le jeune Colas sur-tout lui témoigne avec autant d'empressement que de naïveté, tout le plaisir qu'il a de le revoir. Fanfan le méconnoît, le repousse, en vient même à le frapper, parce qu'il veut l'embrasser, & il le traite de paysan & de manant. Colas fond en larmes ; la bonne nourrice veut repartir aussi-tôt : le précepteur l'arrête, & propose à la mere un moyen de punir & de corriger son fils... " Feignez, lui „ dit-il, que Fanfan soit le fils de Perrette, „ qu'elle l'a supposé à la place de Colas, qui „ étoit véritablement votre fils ; poussez même „ l'épreuve jusqu'à l'envoyer quelque temps „ chez elle, pour rompre son caractere ; *c'est* „ *sous le chaume qu'il connoîtra la dignité de* „ *l'homme. C'est sous le chaume qu'il apprendra à* „ *respecter l'humanité.* „ La scrupuleuse nourrice s'y refuse par honneur. L'abbé la rassure,

& la détermine à se prêter à cette innocente supercherie. On fait venir les deux enfans, & la mere déclare à Fanfan la prétendue supposition. Il est consterné : mais il se résout à sa nouvelle position. On le dépouille de ses beaux habits, on les donne à Colas : Fanfan ne les regrette point ; toute sa peine est de quitter sa mere, & d'avoir mérité la haine de tout le monde. Il en demande pardon ; il revoit sans envie Colas à sa place, & cette scene est très-morale : aussi montre-t-elle que le cœur étoit bon, mais que de mauvais commencemens l'avoient corrompu. — « Bon jour, „ mon frere, lui dit Colas. — Bon jour, „ Monsieur, répond Fanfan. — *Colas* : Tu „ nous en veux, mais tu as tort : si je te „ faisons de la peine c'est ben maugré nous, „ & je venons t'en demander pardon — *Fan-* „ *fan*. Ce n'est pas votre faute. — *Ch.* Est- „ ce que tu ne veux pas m'aimer du tout ? — „ *F.* Pourquoi, Monsieur ? — *Ch.* Quand je „ te disons, tu, mon frere, tu me réponds, „ vous, Monsieur. — *F.* Eh bien ! puisque vous „ le voulez, je te tutoierai. — *Ch.* Tu m'ai- „ meras ? — *F.* Oui. — *Ch.* Ni pus ni moins „ que ton frere. — *F.* Oui. — *Ch.* J'allons ben „ voir : tiens, vois-tu tous ces brimborions „ que j'ons trouvé dans tes poches, j'avons „ demandé à Mamzelle Dumont c'que c'étoit : „ elle m'a répondu que c'étoit des bijoux d'or : „ j'y avons d'mandais si ça valoit ben de „ l'argent ; alle m'a dit que ça valoit pus d'écus „ que je ne pesions d'livres : j'avons été tout „ de suite demandais à Madame de Fierval, si

„ alle vouloit me les donner tous ; si j'en „ pouvions faire ce que je voudrions : elle „ m'a dit que j'étions le maître d'en disposer... „ Voir même de les donner ? — oui, mon „ fils ; — & je venons ben vîte te les appor- „ ter. Les v'là, prens-les. — *F.* Bien obligé, „ gardez-les. — *Ch.* Tu refuses ton frere. — „ *F.* Que voulez-vous que j'en fasse ; ils vous „ conviennent mieux qu'à moi. — *Ch.* Ce „ n'est pas pour toi non pus que je te les „ donne. — *F.* Pour qui donc ! *Ch.* Pour ta „ pauvre mere Perette, pour ton pere Gros- „ Pierre : il a ben de la peine, ben du mal „ toute la journée... *F.* Donnes. — *Ch.* Faut „ que tu me promettes encore une chose. — „ *F.* Qu'est-ce que c'est ? — *Ch.* C'est de ben „ aimer ton pere & ta mere. — *F.* Oui je „ les aimerai. — *Ch.* De leur ben dire que ja- „ mais je ne les oublirai ; & pit quand tu se- „ ras grand & moi aussi, tu viendras avec „ moi, nous vivrons ensemble, & tout ce que „ j'aurons j'le partagerons comme deux fre- „ res : le veux-tu ? — *Fanfan l'embrassant.* — „ Oui, mon frere. — *Ch.* Ah ! comme tu me „ fais content. J'voyons ben que tu n'as pas „ de rancune contre nous. » La mere & l'abbé les surprennent & sont vivement émus. Fanfan se jette aux genoux de sa mere & lui demande comme une grace de le garder. — « Je „ ne puis vous quitter, lui dit-il, gardez-moi „ donc ici par pitié, par charité ; je servirai „ votre fils ; je lui serai soumis, j'obéirai à „ toute la maison. » Le petit Colas se joint à lui. — « Puisque vous êtes ma mere, lui

„ dit-il, ſoyez-la donc encore de mon frere : „ ne nous ſéparais pas, j'vous le demandons „ à genoux : vous aurais deux fils pour un. „ La mere y conſent. Tout ſe découvre, & chacun rentre, à ſon grand contentement dans ſes droits, ce qui termine délicieuſement cette charmante production de Madame de Beaunoir, que le public a reçue & applaudie avec un juſte enthouſiaſme.

Le pinceau léger & facile de l'Auteur des *Lettres iroquoiſes*, trace de nouveaux tableaux. Ce Sauvage civiliſé, ſi bien au fait de nos mœurs, des uſages, des ſecrets des ſociétés européennes, eſt dans les Pays-Bas Autrichiens. On ſe plaint de ce que la cinquante-troiſieme lettre, qui vient de paroître, n'eſt remplie que de deſcriptions; il faut ſe rappeller qu'il en a été de même lorſque l'Iroquois eſt arrivé en France. Il peint ce qui l'entoure, au fur, & à meſure qu'il en eſt frappé, & les objets extérieurs ſont ceux que l'on apperçoit d'abord. L'Auteur répandra ſans doute dans les Lettres ſuivantes la variété, qui eſt l'un des charmes les plus ſéduiſans de cet ouvrage.

On ſait que l'art de faire des portraits, eſt l'un de ceux où excelle cet Ecrivain. Cette lettre en offre pluſieurs de très-piquans. Je vous citerai celui où nous autres obſervateurs des ſociétés, qui n'aurions beſoin que du talent de l'Auteur des *Lettres iroquoiſes* pour continuer la *Galerie* de la Bruyere, avons cru reconnoître un des premiers ſuppôts de l'abbé Terrai. L'Iroquois voyage avec lui. « La bonne

» mine des payſans flamands, dit-il, l'air de » ſanté & de gaîté qui régnoit ſur leur phy» ſionomie, me faiſoient plaiſir. — Voilà des » gens, me dit ce François, qui ont trop » d'aiſance. La finance de ce pays doit être » mal adminiſtrée; je ſuis aſſuré que s'il nous » appartenoit, il rendroit le double de re» venu; ces payſans ſont trop gras & trop » bien vêtus ; c'eſt un vice dans le Gou» vernement..... Comment, lui dis-je, vous » enviez à ces malheureux le bonheur dont » ils paroiſſent jouir? — Oh, Monſieur, re» prit-il, vous ne connoiſſez pas cette claſſe » d'hommes; on ne peut la dompter qu'en la » forçant au travail, afin de lui ôter toutes » autres idées; c'étoit le ſyſtême d'un des » plus grands Miniſtres qu'ait eu la France. » — Comment nommiez-vous ce Miniſtre, » lui dis-je? — L'abbé Terrai... » Il n'eſt que trop vrai que beaucoup de nos financiers ont ces atroces principes, & ſe perſuadent, ou veulent perſuader que trop d'aiſance, parmi les gens de la campagne, engendreroit l'oiſiveté, l'eſprit de révolte & tous les vices. Voyez, hommes avides, & étouffez de rage, voyez ces flamands laborieux, dont les richeſſes excitent encore l'induſtrie; voyez-les employer leurs richeſſes à l'amélioration continuelle de tous les objets de culture, à l'éducation d'une nombreuſe famille, à la formation de ſujets utiles; & ne plaignez que les Gouvernemens, les Provinces, où les habitans, ſuivant l'Iroquois, *n'ont d'hommes que la figure, ne ſont ni nourris ni*

vêtus,

vêtus, & présentent le tableau de la plus affreuse misere.

Cette continuation des *Lettres iroquoises* est précédée d'un avant-propos, où l'on annonce une réimpression des trois premiers volumes. L'Auteur y intéresse vivement la curiosité, en promettant de faire voyager son Sauvage dans tout notre Continent. On peut prévoir combien ses observations seront piquantes, d'après le trait de pinceau large & hardi qui lui échappe sur les nations qui l'habitent. « Les » cent millions d'hommes qui peuplent au- » jourd'hui l'Europe, peuvent être comparés » à des aveugles conduits par une quaran- » taine de leurs semblables, qui seuls ont, » ou prétendent avoir le droit de voir clair. » Dans certains Empires ou Royaumes, les » hommes viennent aveugles & esclaves en » naissant; dans d'autres ils perdent la vue à » tout âge : il n'y a qu'une seule Isle, où » tous ceux qui l'habitent voient clair, mais » on leur fait payer bien cher l'usage du sens » qu'on leur a laissé.... Ils ont fait mourir, » il y a cent cinquante ans, un homme qui » avoit voulu crever les yeux de toute la » nation; elle est gouvernée depuis ce temps » par des oculistes qui ont réussi à la rendre » borgne, & qui finiront par la rendre aveu- » gle.... »

On ne peut qu'inviter l'auteur de cette agréable production à continuer ses travaux pour l'instruction & l'amusement de toutes les classes de lecteurs. Des tableaux comme ceux qu'il offre, sont les meilleures leçons de morale,

& présentées avec les couleurs de la gaîté, elles doivent réussir. Il a toujours le soin d'entremêler d'anecdotes plaisantes les passages qui pourroient paroître trop sérieux. Il se plaint hautement des désagrémens que les barrieres, les visites des suppôts de la finance à l'entrée des Pays-Bas, & ensuite les questions des gardes militaires aux portes des villes font éprouver aux voyageurs. Il raconte en note à ce sujet des aventures fort plaisantes. Celle-ci est du nombre. « Je passai à Mons, dit-il, en » 1776. Un jeune Officier qui étoit de garde » vint pour demander mon nom, ainsi que » celui de trois autres personnes qui étoient » dans la voiture. M. de Chaulnes, ancien » Mousquetaire gris, étoit de la compagnie. » Lorsque je dis le nom & les qualités de ce » dernier, l'Officier se fâcha & voulut nous » conduire chez le Commandant. Il imagina » que je lui disois que le Mousquetaire avoit » trop bu. On dit en françois qu'un homme » est gris, quand il a une pointe de vin.... » On trouve une note fort gaie *de Sœur Agnès, du béguinage de Bruxelles*, à l'occasion de la suppression des cloîtres. Elle attribue à la crainte qu'on a eue de la fin du monde, l'idée lugubre de garder le célibat : *La virginité de jolies filles renfermées dans des cloîtres*, lui fait-on dire, *n'empêchera pas que les loix de la nature ne suivent leur cours ordinaire.* La sœur Agnès prétend que les bonnes œuvres sont les seules actions qui peuvent être agréables à la Divinité, & ne regarde pas ainsi les privations que l'on a exigées d'elle. « O grand Joseph, s'é-

» crie-t-elle, vous ſeul connoiſſez les beſoins » de la nature ; que d'obligations ne vous au- » ront pas les filles de vos Etats ! Puiſſent » tous vos freres Empereurs & Rois vous » imiter !... »

Comme il n'y aura pas de voyage de Fontainebleau cette année, les ſpectacles de la Cour commenceront le 4 octobre, & il a été donné ordre aux comédiens françois de préparer pour le 25 au plus tard une repréſentation de la tragédie de *Cléopâtre*, par M. Marmontel. La haine toujours exiſtante entre les Dlles. Veſtris & Sainval, a retardé juſqu'ici la remiſe de cette piece, où il y a deux rôles de femme, & aucune de ces actrices ne veut céder à l'autre le premier de ces rôles. On regarde ici comme un trait de folie de la part de Marmontel, de vouloir reparoître dans la carriere tragique au bout de trente-cinq ans, & on ſe rappelle malignement que ſes premiers eſſais ne furent pas aſſez heureux pour l'engager à en rappeller le ſouvenir. Un plaiſant a parodié pour lui à cette occaſion des vers de Voltaire tirés du *Temple du goût*, au ſujet des dernieres productions de Corneille. Voici le quatrain parodié qui court :

Il aſſocioit ſans adreſſe
Quelques enfans infortunés,
Fruits languiſſans de ſa vieilléſſe,
A la honte de leurs aînés.

Cléopâtre n'eſt à la vérité qu'une piece ancienne, mais elle doit être ſuivie de *Numitor*,

tragédie nouvelle du même auteur, & il auroit été peut-être plus prudent à Marmontel, & sur-tout plus adroit de jouir en paix de l'espece de suprématie dont il est revêtu à l'académie & dans la littérature, sans aller courir inutilement le danger de la perdre par une tentative qui peut lui être funeste. M. de Champfort se montre plus sage que lui. Après avoir fait sa réputation littéraire par quelques ouvrages agréables, il en jouit paisiblement aujourd'hui, & ne s'expose plus à la perdre. Cet échelon de sa fortune l'a mené à l'intimité du Comte de Vaudreuil, & c'est par cette voie qu'il vient d'obtenir récemment la place de secrétaire du cabinet de Mad. Elisabeth sœur du Roi, avec deux mille livres d'appointemens.

Nous avons perdu, il y a peu de temps, le Chevalier de Mouhy, auteur que la multiplicité & la singularité de ses productions, beaucoup plus que leur mérite, ont rendu célebre. On ne cite guere de lui que la *Paysanne parvenue* & les *Mille & une faveurs* : ce dernier ouvrage est un chef-d'œuvre de déraison, rangé dans la classe des livres obscenes, quoique son obscénité ne consiste guere que dans l'anagramme des noms des principaux personnages, & dans le fait offense encore davantage le bon goût que les bonnes mœurs. Le Chevalier de Mouhy écrivoit mal, mais prodigieusement; son imagination étoit toujours bizarre mais inépuisable, sans frein, sans regle & souvent sans objet. L'auteur de *Lamekis*, de *Bigand*, &c. &c. &c. &c. &c. &c. &c. &c.,

n'en pouvoit avoir d'autre que de noircir du papier, & de se faire lire par des gens désœuvrés que des événemens extraordinaires & des aventures invraisemblables intéressent plus dans un roman que des tableaux vrais & un but moral.

Depuis que la Philosophie moderne nous a donné le triste spectacle des progrès de l'incrédulité, on désiroit que des livres à la portée de tout le monde répandissent généralement cette vérité, que l'homme qui a eu le malheur de secouer le joug de la religion n'est pas dispensé pour cela d'être vertueux; que l'amour de soi, l'intérêt personnel nous dictent également les principes de la plus saine morale.... Tel est l'objet d'un ouvrage nouveau dont on ne peut trop vanter l'utilité, & qui a pour titre : *Catéchisme de morale, spécialement à l'usage de la jeunesse, contenant les devoirs de l'homme & du citoyen, de quelque religion & de quelque nation qu'il soit.*

Les grandes entreprises typographiques vont leur train. C'est une bibliotheque générale de théâtre, recueil intéressant des meilleurs ouvrages dramatiques que la littérature françoise ait produits; *un Théâtre Anglois*, ou *Traduction des meilleures pieces angloises, Tragédies, Comédies, &c. &c.* dont il paroîtra douze volumes par an; les Œuvres choisies de le Sage & de l'abbé Prévôt, en cinquante-trois volumes *in-8°.* avec une quantité de belles gravures..., &c. &c. La collection de ce qu'ont produit depuis dix ans, les presses si prodigieusement multipliées sur la surface de l'Europe, seroit une bibliotheque énorme.

On prétend que le Roi achetera les nouveaux bâtimens des Quinze-vingts qui ont causé tant de désordre dans la fortune des entrepreneurs. S. M. donneroit ces bâtimens à la ville, en dédommagement des maisons qui bordent les ponts, & qui seroient enfin abattues.

BOOS ET RUTH.

Le plus saint des devoirs, celui qu'en traits de flamme
La nature a gravé dans le fond de notre ame,
C'est de chérir l'objet qui nous donna le jour.
Qu'il est doux à remplir ce précepte d'amour!
Voyez ce foible enfant que le trépas menace;
Il ne sent plus ses maux quand sa mere l'embrasse :
Dans l'âge des erreurs, ce jeune homme fougueux
N'a qu'elle pour ami, dès qu'il est malheureux :
Ce vieillard, qui va perdre un reste de lumiere,
Retrouve encor des pleurs en parlant de sa mere :
Bienfait du créateur, qui daigna nous choisir
Pour premiere vertu notre plus doux plaisir.
Il fit plus : il voulut qu'une amitié si pure
Fut un bien de l'amour, comme de la nature,
Et que les nœuds d'hymen, en doublant nos parens,
Vinssent multiplier nos plus chers sentimens.
C'est ainsi que de Ruth récompensant le zele,
De ce pieux respect Dieu nous donne un modele.

Lorsqu'autrefois un juge au nom de l'éternel,
Gouvernoit dans Mospha les tributs d'Israël,
Du coupable Juda Dieu permit la ruine.
Des murs de Bethléem chassés par la famine,
Noëmi, son époux, deux fils de leur amour,

Dans les champs de Moab vont fixer leur séjour.
Bientôt de Noëmi les fils n'ont plus de pere :
Chacun d'eux prit pour femme une jeune étrangere ;
Et la mort les frappa. La triste Noëmi,
Sans époux, sans enfans, chez un peuple ennemi,
Tourne ses yeux en pleurs vers sa chere patrie,
Et prononce en partant, d'une voix attendrie,
Ces mots qu'elle adressoit aux veuves de ses fils :
Ruth, Orpha ; c'en est fait, mes beaux jours sont finis,
Je retourne en Juda mourir où je suis née.
Mon Dieu n'a pas voulu bénir votre hyménée :
Que mon Dieu soit béni ! je vous rends votre foi.
Puissiez-vous être un jour plus heureuses que moi ?
Votre bonheur rendroit ma peine moins amere ;
Adieu, n'oubliez pas que je fus votre mere.

Elle les presse alors sur son cœur palpitant.
Orpha baisse les yeux & pleure en la quittant :
Ruth demeure avec elle : ah ! laissez-moi vous suivre :
Par-tout où vous vivrez, Ruth près de vous doit vivre.
N'êtes-vous pas ma mere en tout temps, en tout lieu ?
Votre peuple est mon peuple, & votre Dieu mon Dieu.
La terre où vous mourrez verra finir ma vie ;
Ruth dans votre tombeau veut être ensevelie.
Jusques-là vous servir fera mes plus doux soins ;
Nous souffrirons ensemble & nous souffrirons moins.

Elle dit. C'est en vain que Noëmi la presse
De ne point se charger de sa triste vieillesse ;
Ruth, toujours si docile à son moindre desir,
Pour la premiere fois refuse d'obéir.
Sa main de Noëmi saisit la main tremblante ;
Elle guide & soutient sa marche défaillante.

Lui ſourit, l'encourage, & quittant ces climats,
De l'antique Jacob va chercher les états.

De ſon peuple chéri Dieu réparoit les pertes.
Noëmi de moiſſons voit les plaines couvertes.
Enfin, s'écria-t-elle, en tombant à genoux,
Le bras de l'éternel ne peſe plus ſur nous.
Que ma reconnoiſſance à ſes yeux ſe déploie!
Voici les premiers pleurs que je donne à la joie.
Vous voyez Bethléem, ma fille; cet ormeau
De la tendre Rachel vous marque le tombeau.
Le front dans la pouſſiere, adorons en ſilence
Du Dieu de mes aïeux la bonté, la puiſſance:
C'eſt ici qu'Abraham parloit à l'éternel.
Ruth baiſe avec reſpect la terre d'Iſraël.
Bientôt de leur retour la nouvelle eſt ſemée,
A peine de ce bruit la ville eſt informée,
Que tous vers Noëmi précipitent leurs pas:
Quoi! c'eſt là Noëmi? non, leur répondit-elle;
Ce n'eſt plus Noëmi: ce nom veut dire belle;
J'ai perdu ma beauté, mes fils & mon ami!
Nommez-moi malheureuſe, & non pas Noëmi.

Dans ce temps, de Juda les nombreuſes familles
Recueilloient les épis tombant ſous les faucilles:
Ruth veut aller glaner. Le jour à peine luit
Qu'aux champs du vieux Boos le haſard la conduit;
De Boos dont Juda reſpecte la ſageſſe,
Vertueux ſans orgueil, indulgent ſans foibleſſe,
Et qui, des malheureux l'amour & le ſoutien,
Depuis quatre-vingts ans fait tous les jours du bien.

Ruth ſuivoit dans ſon champ la derniere glaneuſe.
Étrangere & timide elle ſe trouve heureuſe
De ramaſſer l'épi qu'un autre a dédaigné:

Boos, qui l'apperçoit, vers elle eſt entraîné;
Ma fille, lui dit-il, glanez près des javelles,
Les pauvres ont des droits ſur des moiſſons ſi belles.
Mais vers ces deux palmiers ſuivez plutôt mes pas,
Venez des moiſſonneurs partager le repas.
Le maître de ce champ par ma voix vous l'ordonne:
Ce n'eſt que pour donner que le ſeigneur nous donne.
Il dit. Ruth à genoux de pleurs baigne ſa main
Le vieillard la conduit au champêtre feſtin.
Les moiſſonneurs charmés de ſes traits, de ſa grace,
Veulent qu'au milieu d'eux elle prenne ſa place;
De leur pain, de leurs mets lui donnent la moitié,
Et Ruth, riche des dons de l'amitié,
Songeant que Noëmi languit dans la miſere,
Pleure & garde ſon pain pour en nourrir ſa mere.

Bientôt elle ſe leve & retourne aux ſillons:
Boos parle à celui qui veilloit aux moiſſons:
Fais tomber, lui dit-il, les épis autour d'elle,
Et prends garde ſur-tout que rien ne te décele:
Il faut que ſans te voir elle penſe glaner,
Tandis que par nos ſoins elle va moiſſonner,
Épargne à ſa pudeur trop de reconnoiſſance,
Et gardons le ſecret de notre bienfaiſance.

Le zélé ſerviteur ſe preſſe d'obéir;
Par-tout aux yeux de Ruth un épi vient s'offrir.
Elle porte ces biens vers le toît ſolitaire
Où Noëmi cachoit ſes pleurs & ſa miſere.
Elle arrive en chantant: béniſſons le ſeigneur,
Dit-elle; de Boos il a touché le cœur.
A glaner dans ſon champ ce vieillard m'encourage;
Il dit que ſa moiſſon du pauvre eſt l'héritage.
De ſon travail alors elle montre le fruit.
Oui, lui dit Noëmi, l'éternel vous conduit:

Il veut votre bonheur, n'en doutez point, ma fille.
Le vertueux Boos est de notre famille;
Et nos loix... je ne puis vous expliquer ces mots:
Mais retournez demain dans le champ de Boos;
Il vous demandera quel sang vous a fait naître;
Répondez: Noëmi vous le fera connoître;
La veuve de son fils embrasse vos genoux.
Tous mes desseins alors seront connus de vous;
Je n'en puis dire plus : soyez sûre d'avance
Que le sage Boos respecte l'innocence,
Et que vous voir heureuse est mon plus cher desir.
Ruth embrasse sa mere, & promet d'obéir,
Bientôt un doux sommeil vient fermer sa paupiere.

Le soleil n'avoit pas commencé sa carriere,
Que Ruth est dans le champ. Les moissonneurs lassés
Dormoient près des épis autour d'eux dispersés:
Le jour commence à naître, aucun ne se réveille;
Mais aux premiers rayons de l'aurore vermeille,
Parmi ses serviteurs Ruth reconnoît Boos.
D'un tranquille sommeil il goûtoit le repos;
Des gerbes soutenoient sa tête vénérable.
Ruth s'arrête : ô vieillard soutien du misérable,
Que l'ange du seigneur garde tes cheveux blancs!
Dieu pour se faire aimer doit prolonger tes ans.
Quelle sérénité se peint sur ton visage!
Comme ton cœur est pur, ton front est sans nuage;
Tu dors, & tu parois méditer tes bienfaits:
Un songe t'offre-t-il les heureux que tu fais?
Ah! s'il parle de moi, de ma tendresse extrême;
Crois-le; ce songe, hélas! est la vérité même.

Le vieillard se réveille à ces accens si doux.
Pardonnez, lui dit Ruth, j'osois prier pour vous;

Mes vœux étoient dictés par la reconnoissance:
Chérir son bienfaiteur ne peut être une offense;
Un sentiment si pur doit-il se réprimer?
Non, ma mere me dit que je peux vous aimer.
De Noëmi dans moi reconnoissez la fille:
Est-il vrai que Boos soit de notre famille?
Mon cœur & Noëmi me l'assurent tous deux.

O ciel! répond Boos, ô jour trois fois heureux!
Vous êtes cette Ruth, cette aimable étrangere
Qui laissa son pays & ses Dieux pour sa mere!
Je suis de votre sang; & selon notre loi,
Votre époux doit trouver un successeur en moi.
Mais puis-je réclamer ce noble & saint usage?
Je crains que mes vieux ans n'effarouchent votre âge:
Au mien l'on aime encor, près de vous je le sens;
Mais peut-on jamais plaire avec des cheveux blancs?
Dissipez la frayeur dont mon ame est saisie:
Moïse ordonne en vain le bonheur de ma vie:
Si je suis heureux seul, ce n'est plus un bonheur.

Ah! que ne lisez-vous dans le fond de mon cœur,
Lui dit Ruth, vous verriez que la loi de ma mere
Me devient dans ce jour & plus douce & plus chere!
La rougeur, à ces mots, augmente ses attraits,
Boos tombe à ses pieds: je vous donne à jamais
Et ma main & ma foi: le plus saint hyménée
Aujourd'hui va m'unir à votre destinée.
A cette fête, hélas! nous n'aurons pas l'amour;
Mais l'amitié suffit pour en faire un beau jour.
Et vous Dieu de Jacob, seul maître de ma vie,
Je ne me plaindrai point qu'elle me soit ravie;
Je ne veux que le temps & l'espoir, ô mon Dieu!
De laisser Ruth heureuse, en lui disant adieu.

Ruth le conduit alors dans les bras de sa mere;
Tous trois à l'éternel adressent leur priere;
Et le plus saint des nœuds en ce jour les unit;
Juda s'en glorifie; & Dieu qui les bénit,
Aux desirs de Boos permet que tout réponde.
Belle comme Rachel, comme Lia féconde,
Son épouse eut un fils; & cet enfant si beau
Des bienfaits du Seigneur est un gage nouveau;
C'est l'aïeul de David. Noëmi le caresse:
Elle ne peut quitter ce fils de sa tendresse,
Et dit en le montrant sur son sein endormi:
Vous pouvez maintenant m'appeller Noëmi.

De ma sensible Ruth, Prince acceptez l'hommage (*)
Il a fallu monter jusques au premier âge,
Pour trouver un mortel qu'on pût vous comparer;
En honorant Boos, j'ai cru vous honorer.
Vous avez sa vertu, sa douce bienfaisance;
Vous moissonnez aussi pour nourrir l'indigence:
Pieux comme Boos, austere avec douceur,
Vous aimez les humains, & craignez le Seigneur.
Hélas! un seul soutien manque à votre famille:
Vous n'épousez pas Ruth; mais vous l'avez pour fille.

De Paris, le 22 Septembre 1784.

M. de Calonne annonce hautement que ses plans opéreront en 25 années, la liquidation des dettes de l'état. En annulant les réformes faites par ses prédéceſſeurs, en rétablissant les charges qu'ils avoient supprimées, &c. il prouve que son systême n'exige point la di-

(*) Au Duc de Penthieyre.

minution d'un faste qu'il croit nécessaire à la majesté du trône. Il destine annuellement cinquante millions aux amortissemens.

De toutes les rêveries politiques dont on s'amuse en ces temps malheureux pour les nouvellistes, où ils sont réduits à se répaître de conjectures, il n'en est peut-être pas de plus flatteuse pour l'imagination que la restauration de l'empire grec. On avoit jetté dans le monde, le projet du rétablissement des fameuses républiques du Levant, cela n'a pas pris : l'accueil que le Roi a fait au rejetton des Comnene qui sert dans ses troupes, fait dire maintenant qu'il remontera sur le trône de ses ancêtres pour former un contrepoids à la puissance de la Russie. Il n'est pas facile de montrer comment on achetera l'agrément de la Porte Ottomane, mais nos nouvellistes n'y regardent pas de si près ; ils se tirent d'affaire au moyen d'un tribut annuel qu'ils font payer au Grand-Seigneur par le nouvel Empereur d'Orient. Mettons cette belle spéculation avec celle de l'érection d'un royaume dans l'isle de Candie.

Les Plénipotentiaires Hollandois ont déclaré positivement à M. le Comte de Vergennes, que L. H. P. étoient déterminées à tout plutôt qu'à souffrir aucun démembrement à l'ouverture de l'Escaut. La république travaille à élever sa force maritime au nombre de soixante vaisseaux de ligne, & se flatte en cas de guerre, d'anéantir la marine Impériale & de détruire totalement le commerce des Pays-Bas. Elle fait monter ses troupes de

terre à soixante-cinq mille hommes, en joignant à son état militaire actuel, dix mille Suisses, trois mille hommes du Prince de Valdeck, & six mille dont les Etats-Généraux fournissent la demi paie à l'Electeur de Cologne, afin d'en jouir lorsque la République est attaquée.

Maintenant qu'il est décidé que nous abandonnerons à elle-même cette malheureuse puissance, qui n'a pas déployé le quart de ses forces, lorsqu'elle a fait cause commune avec nous contre l'Angleterre, on cherche bien loin un motif à notre conduite. Peut-être faudroit-il s'en tenir à notre amour & à notre besoin de la paix, ainsi qu'à l'enchaînement actuel des affaires de l'Europe, mais on veut remonter plus haut. On prétend qu'effrayés des démarches de l'Angleterre pour contracter une alliance avec l'Empereur pendant la derniere guerre, nous avons alors acheté la neutralité de la cour de Vienne, par notre promesse de ne nous opposer à aucune de ses vues en faveur des Pays-Bas & de ses prétentions à la charge de nos bons amis les Bataves. On ajoute, que dès ce temps-là, nous avons pris aussi des engagemens avec l'Empereur relativement à ses autres projets, & que nous lui avons promis de porter, soit par notre conduite politique, soit par nos négociations, le cabinet de Potzdam à ne point les contrarier. Le Roi de Prusse est, dit-on, le premier qui ait pénétré ce mystere que nos temporisations continuelles, tandis que l'équilibre de l'Europe étoit exposé à un danger imminent,

avoient d'abord fait soupçonner. De là l'envoi des négociateurs les plus distingués tant pour observer nos démarches que pour combiner ses intérêts avec ceux du plus fort. L'Angleterre se trouve vis-à-vis de l'Empereur dans des circonstances à-peu-près semblables à celles du Roi de Prusse à notre égard ; les moyens qu'elle emploie sont également les mêmes.

Un neveu qui reclame un oncle qu'il a eu le malheur de perdre, est trop intéressant à bien des égards, pour que je ne m'empresse pas de rapporter la lettre qu'il a publiée dans le journal de Paris : Puissé-je contribuer à lui faire retrouver l'objet de ses recherches ! — " Permettez
„ que je me serve de la voie de votre journal,
„ pour demander à l'univers (*) des nouvelles
„ de mon pauvre oncle le Physicien, que nous
„ avons eu le malheur de perdre avant-hier sur
„ les neuf heures du matin. Occupé comme
„ tous les gens de ce métier-là, de cette mau-
„ dite invention des ballons aërostatiques, dont
„ Dieu veuille confondre les auteurs ; sa gou-
„ vernante & moi étions sans cesse à lui dire : —
„ A quoi cela sert-il ? laissez-là toutes ces in-
„ ventions nouvelles ; il y a long-temps que
„ tout est dit. Les novateurs & les nouveautés
„ sont toujours dangereux. Tous ces gens qui
„ vont fouiller où ils n'ont que faire, sont tou-
„ jours une mauvaise fin ; enfin tout ce que

(*) Ceci rappelle la chanson :

Il faut écrire en tout pays
Par la petite poste de Paris.

„ les perſonnes ſenſées diſent comme nous :
„ tout cela n'a ſervi de rien. Après nous avoir
„ répété cent fois, — que nous ne voyions
„ pas plus loin que le bout de notre nez, que
„ tout ce que nous admirions avoit eu un com-
„ mencement, que les portraits à la ſilhouette
„ avoient mené aux tableaux de Raphaël, les
„ pierres d'aimant en Amérique, un arbre
„ creuſé à un vaiſſeau de cent dix canons. Il
„ finiſſoit toujours par nous fermer la bouche
„ à Janneton & moi, car dans le fond mon
„ oncle avoit des travers, mais n'étoit pas
„ tout-à-fait un ſot. Enfin ce que nous lui avions
„ prédit eſt arrivé à l'heure que nous y pen-
„ ſions le moins. Vendredi matin, jour que j'ai
„ toujours remarqué de pere en fils, être mal-
„ heureux, mon oncle ſe leva plutôt que de
„ coutume, afin, diſoit-il, de faire de l'air in-
„ flammable pour un ballon de ſa compoſition;
„ nous avons conjecturé enſuite que pour rem-
„ plir avec plus d'aiſance, il avoit imaginé
„ d'injecter ſon air avec les deux ſeringues que
„ nous avons toujours eues à la maiſon; mal-
„ heureuſement après les avoir remplies, un
„ de ſes amis, Phyſicien comme lui, arrive
„ pour dejeûner. Ils prirent enſemble du café
„ au lait, parce que mon oncle l'aimoit beau-
„ coup; voilà-t-il pas que ce maudit homme
„ ſe prend tout d'un coup de querelle avec mon
„ oncle. Les gros mots vont leur train, ſi bien
„ que ſi nous ne l'euſſions mis à la Porte, Jean-
„ neton & moi, je ne ſais ce qui ſeroit arri-
„ vé, mais le mal étoit fait; la colere avoit
„ fait fermenter le café dans l'eſtomac de mon

„ pauvre oncle ; le lait s'aigrit & se tourne;
„ mon oncle se plaint du ventre, & éprouve
„ une colique violente, suivie d'une sincope
„ qui le fait tomber sans connoissance; Janne-
„ ton & moi, tout hors de nous-mêmes, le por-
„ tons sur son lit, lui chauffons des serviettes,
„ lui frottons les tempes d'eau de Cologne; &
„ trouvant sous notre main les malheureuses
„ seringues remplies, nous nous hâtons de le
„ mettre en posture de recevoir les reme-
„ des usités pour les coliques, & lui adminis-
„ trons les deux seringues l'une après l'autre.
„ Déjà la premiere avoit assez bien réussi, &
„ nous espérions un plein succès de la secon-
„ de, lorsqu'à notre épouvantable surprise, à
„ peine étoit-elle à moitié vuide, que mon
„ oncle dont le ventre enfloit à vue d'œil, nous
„ échappe tout-à-coup des mains, s'éleve au
„ plancher, fait deux ou trois tours en l'air,
„ & enfilant la fenêtre que nous avions impru-
„ demment laissée ouverte, s'envole comme un
„ oiseau, jusqu'à ce que nous le perdîmes de
„ vue, & laisse Janneton évanouie & moi
„ tombé à la renverse, un de ses souliers à la
„ main qui m'étoit resté en voulant le rattra-
„ per par le pied; je fis sur le champ reve-
„ nir Jeanneton, & de concert, nous courû-
„ mes à toutes jambes sur le chemin qu'il avoit
„ pris. Hélas ! après avoir galoppé toute la
„ journée, nous avons eu la douleur de ne
„ rapporter que son bonnet de nuit que nous
„ ramassâmes sur la route de Normandie. Un
„ chasse-marée de notre connoissance, dit qu'on
„ a trouvé sa perruque à Rouen. Jugez, Mes-

„ ſieurs, de l'inquiétude & de la ſituation d'un
„ neveu qui a des entrailles, dont l'oncle eſt
„ peut-être occupé actuellement à caracoller
„ dans le firmament la culotte ſur les talons.
„ Daignez entrer dans mes peines & rendre
„ ma lettre publique, pour que, ſi mon oncle
„ tomboit ſous la main de quelqu'un, on veuille
„ bien nous le renvoyer tel qu'il ſera par la
„ premiere occaſion. Voici ſon ſignalement:
„ Il eſt petit, ſon corps maigre, la tête groſſe,
„ le front large, la bouche grande, le nez
„ épaté, les épaules rondes & empoitures for-
„ tes. Il avoit, le jour de ſon malheureux ac-
„ cident, une robe de chambre d'ancien damas
„ couleur de roſe ſeche, une culotte de ve-
„ lours canelle & des bas gris; il n'a qu'un
„ ſoulier, attaché d'une petite boucle de jarre-
„ tieres d'argent; l'autre m'étant reſté dans la
„ main comme je vous l'ai dit. Mon adreſſe eſt
„ à M. Borné, rue *Neuve-Saint-Marceau*, à
„ Paris. „

De Paris, le 26 Septembre 1784.

Un Miniſtre étranger traçoit ainſi derniérement dans ſes dépêches le tableau des variétés piquantes qu'offre notre cour. Le R.... a le ſens droit & le cœur excellent; il ſaiſit avec empreſſement tout ce qui lui paroît utile à ſon peuple : la paix au dehors lui eſt auſſi précieuſe que la paix intérieure à laquelle il ſacrifie beaucoup. Des divertiſſemens, des ſpectacles ſans ceſſe variés rempliſſent tous les inſtans de la cour de Trianon : cette cour eſt

très-nombreuse, il s'y décide beaucoup de choses & les personnes qui jouissent de la plus grande faveur sont toujours les mêmes..... M.... appliqué & studieux, s'occupe tour-à-tour de littérature & des affaires publiques : entouré d'hommes instruits & de gens de lettres, les uns & les autres servent ses goûts, & il a acquis la réputation d'un prince très-éclairé & de mœurs séveres. Par une suite des principes qu'il a adoptés, il hait la licence & n'aime pas la philosophie dont les écarts précédens lui paroissent dangereux. M. C. d'A.... se mêlant à tous les amusemens, les goûte ou les partage avec légéreté, sans marquer un goût de préférence pour aucun d'eux.... Les Ministres suivent, chacun en hésitant, les projets de changemens qu'ils ont conçus dans leurs départemens : nul point de réunion, nul ensemble, ils vivent tous au jour la journée, sans prévoir quelles conséquences peuvent résulter de ces *à parte* pour les affaires du dehors & pour celles du dedans.... celui qui a la plus grande confiance du maître, le C... de V... craignant toujours les intrigues prêtes à éclater & surtout de perdre les fruits de la derniere paix, est obligé de sacrifier souvent ses propres idées aux desirs de chacun de ses maîtres, en employant toutes les ressources de son habileté pour conserver la paix que l'un desire & l'harmonie que l'autre veut maintenir entre notre cour & celle de Vienne. Le plan conçu dans cette vue semble consolidé, mais il n'est pas à l'abri des révolutions. Comme il ne peut que reculer encore l'explosion, on arme, on

emprunte même : M. de Calonne projette pour cet hiver un emprunt de cent millions en rentes viageres à douze pour cent, payables pendant trente ans aux acquéreurs.

Pendant ſon dernier voyage en Italie, le roi de Suede a vu à Florence le comte d'Albany (le prétendant) dont les affaires ſont extrêmement dérangées. Ce ſouverain a vu auſſi la comteſſe d'Albany ſon épouſe qui jouit d'environ cent vingt mille livres de rente. Le cardinal d'Yorck, frere du prétendant, avoit en ſa poſſeſſion les diamans du prince ſon frere. Son Eminence a enfin conſenti, ſur les ſollicitations du Monarque Suédois, à céder ces diamans qui ont ſervi à ſoulager la détreſſe du comte d'Albany. La fille naturelle de ce malheureux prince, qu'il vient de reconnoître publiquement ſous le nom de ducheſſe d'Albany, & qu'il a inſtituée ſon héritiere, le Roi ayant renoncé au droit d'Aubaine pour les biens que le prétendant poſſede en France, ſe diſpoſe à partir pour l'Italie.

Le duc de Chartres enfin autoriſé à vendre ſes nouvelles maiſons pour en employer le produit à achever celles dont le manque d'argent a ſuſpendu la conſtruction, dans ſon jardin du Palais royal, n'a trouvé encore chaland que pour une ſeule. Ces bâtimens ne ſont gueres occupés que par des clubs, des billards, des reſtaurateurs, des caffés, des chambres garnies, & un théâtre de marionettes. Dans la confuſion inſéparable de la fermentation d'une nouvelle république de cette eſpece, on n'avoit pu veiller convenablement aux diverſes entrées du

jardin, de ſorte qu'il étoit devenu ſur-tout le ſoir le rendez-vous de la plus mauvaiſe compagnie, dans tous les genres. Enfin le prince s'eſt déterminé à remettre la police de cette enceinte entre les mains du lieutenant général de police : on a nommé commiſſaire, inſpecteurs & mouchards pour y veiller ; ainſi la ſûreté & la tranquillité vont y être rétablies.

SUR L'ESCAMOTEUR JONAS.

Quand l'ancien Jonas on jetta
Au fond de la mer irritée,
La baleine l'eſcamota
Celui-ci l'eût eſcamotée.

De Paris, le 28 *Septembre* 1784.

M. Briſſot de Warville a repris le cours de ſes travaux littéraires. On annonce la continuation de ſon *Tableau des Sciences en Angleterre*, & de ſon *Tableau de l'Inde*, dont le quatrieme cahier a déjà paru. Le bruit court cependant que cédant au deſir du gouvernement, M. de W.... ſe fixera en France, bornant à quelques ſemaines annuellement le ſéjour que l'objet de ſes occupations l'obligera de faire de temps en temps à Londres. Cet écrivain également eſtimable comme homme & comme littérateur, n'a point crié à la tyrannie comme beaucoup d'autres, en ſortant de la Baſtille ; il n'a point eſſayé de faire partager à ſes concitoyens ces ſentimens âcres & d'une vengeance puérile, qui ont dicté tant de libelles ;

& qui ne peuvent avoir accès dans ſon ame. Il n'a pris pour garans de ſon innocence vis-à-vis du public, que la protection du gouvernement, ſes propres écrits & ſa conduite; mais il épanche ſans doute quelquefois dans le ſein de l'amitié, les ſentimens qu'une ſituation auſſi douloureuſe a fait naître en lui; & l'on m'a communiqué une lettre, où il a renfermé en peu de mots plus d'idées, des réflexions plus eſſentielles qu'il ne s'en trouve dans les mille & une brochures écrites ſur la Baſtille. M. de W... ne regardera point comme une indiſcrétion repréhenſible la publication de cette lettre. Ses amis, ceux qui chériſſent les lettres, qui vénerent les grands talens & qui gémiſſent de ce que l'on en peut abuſer, ſont intéreſſés à voir ſa juſtification au grand jour.

» Je dois principalement, dit M. de W...; » la juſtice que l'on m'a rendue, à la protec» tion ſignalée de Mgr. le Duc de Chartres..... » Je la dois aux ſollicitations preſſantes de mon » épouſe, dont le ſort malheureux a ému tou» tes les ames ſenſibles; je la dois au ſuffra» ge, au cri preſqu'univerſel des gens de let» tres, même de ceux que je ne connoiſſois » pas perſonnellement, mais qui connoiſſant » les principes auſteres dont je fais profeſſion, » n'ont pas balancé à réclamer publiquement » ma liberté; enfin je le dois ſur-tout, cet acte » de juſtice, au cri de mon innocence. Tel » fut l'effet de ce cri ſur moi que depuis l'inſ» tant où ma liberté me fut arrachée, juſqu'à » celui où elle m'a été rendue, je n'ai pas » connu l'effroi. Dans ma terrible ſolitude,

» j'ai plus d'une fois fondé, interrogé, palpé » pour ainfi dire mon ame. Je l'ai trouvée » dans tous les momens inacceffibles à la crain» te, parce qu'elle l'avoit été au crime, & je » pouvois fans trop de vanité m'attribuer le » trait d'*Heloidius prifcus : Recti pervicax.....* » *conftans adverfùs metum.* L'un eft une fuite » de l'autre. Le méchant doit trembler. L'in» nocent doit toujours être tranquille. Je l'é» tois. Je compofois dans ma cellule avec la » même chaleur qu'à Londres; j'obfervois avec » le même fang-froid. Cela fera toujours pour » l'homme de bien; en quelque endroit qu'il » foit, il fera bien : pourquoi? *Se habet*, dit » Séneque, il eft avec foi, il fe poffede. »

» Le prétexte de ma détention n'eft plus » un fyftême : quelques pamphlets orduriers » circulent dans les pays étrangers & dans la » France, malgré les prohibitions les plus fé» veres, ou plutôt à caufe de ces prohibitions. » Des noms refpectables y font confondus avec » les noms obfcurs d'êtres avilis, végétant dans » la fange, d'où les fatyriques les ont tirés » pour les expofer un inftant au jour dont ils » ne font pas dignes. Il falloit méprifer ces » libelles éphemeres; on a eu l'air de les crain» dre; ils ont pullulé. On a cru que le cen» tre en étoit à Londres; j'y vivois, j'y écri» vois : *Inde prima mali labes.* On a infpiré des » foupçons contre moi, & tandis que paifi» blement dans mon cabinet j'obfervois l'état » des fciences en Angleterre, ou que j'y étu» diois les droits de l'homme, on aiguifoit le » poignard qui devoit me percer. Vous rap-

» pellez-vous cette ſcene de *Gil-Blas*, où des
» eſcrocs déguiſés en familiers de l'inquiſition
» volent un Juif ? Le naïf & véridique le Sage
» y a peint un peu la maniere des délateurs.
» Un tel écrit, diſoit-on : — Mettez qu'il écrit
» des libelles. — Il parle des droits de l'hom-
» me. — Greffier, mettez qu'il compoſe des
» libelles contre le Monarque. — Il oblige des
» François malheureux expatriés. — Mettez
» qu'il eſt le complice de ſcélérats réfu-
» giés... &c. Voilà comment d'infames déla-
» teurs ſont parvenus à empoiſonner les actions
» les plus honnêtes, juſqu'à la bienfaiſance
» même. Heureuſement ſi on les écoute, on
» ne les croit pas toujours. La vérité perce
» enfin. Le Miniſtre integre qui préſide à ce
» terrible département, n'a pas tardé à décou-
» vrir l'impoſture, à rendre l'hommage à l'in-
» nocence, & je dois le compter ici le pre-
» mier au nombre de mes protecteurs & de
» mes défenſeurs. Certes il adoucit bien la ri-
» gueur des détentions par la douceur avec
» laquelle il traite ſes malheureuſes victimes,
» & on lui doit encore d'adoucir dans l'uſage
» la rigueur des loix contre les auteurs des
» livres qui contiennent des principes contrai-
» res à ceux du gouvernement. Et pourquoi
» ne ſubſtitue-t-on pas à cette tolérance né-
» ceſſitée une liberté entiere de penſer & d'é-
» crire ? Pourquoi n'abandonne-t-on pas les li-
» belliſtes au bras de la juſtice ? Nous ne ferons
» pas toujours ces queſtions, la lumiere ſe
» répand ; les cabinets, les cachots même s'é-
» clairent, ou plutôt ils ſe comblent déjà :
» Vincennes

» Vincennes n'entend plus les gémiſſemens des » malheureux, la Baſtille en entend peu, & » bientôt, j'oſe l'eſpérer, ſes portes ſeront en» tiérement ouvertes. Alors les Arétins, cou» pables d'avoir outragé les perſonnes que ré» vere la nation, ſeront traînés & écraſés aux » pieds des tribunaux. Les écrivains philoſo» phes y ſeront abſous. La hardieſſe dans les » principes ne ſera plus un crime, ou plutôt » rien ne paroîtra hardi, parce que tout ſera » également éclairé, & les ténebres ſeules re» doutent *la lumiere*. Cet heureux temps n'eſt » pas encore arrivé; je l'ai éprouvé; j'ai moi» même été victime d'un reſte de préjugé qui » tourmente encore les philoſophes. Il y a » vingt ans, il eſt vrai, coupable d'un pareil » crime, j'euſſe payé de dix ans de priſon la » liberté de mes principes.... »

Puiſſe la prédiction de M. B. de W.... ſe vérifier à la gloire du miniſtere qui tirera ainſi une ligne de démarcation entre les hommes de lettres à qui l'honneur eſt cher, & ces écrivains qui ſont à la fois la honte de la littérature & celle de la ſociété, dont on peut les retrancher ſans réclamation! les cachots deſtinés au vol & au meurtre doivent être ouverts à la calomnie plus odieuſe & plus nuiſible que l'un & l'autre. Quel eſt l'homme honnête qui ne cherchera pas à ſe mettre à l'abri du ſoupçon même, lorſqu'il ſaura que l'opprobre & l'ignominie ſont attachés, non pas ſeulement au crime réel, mais même à celui de convention, à l'infraction de la loi. La crainte d'une injuſtice, celle d'une rigueur exceſſive,

mais qui ne répand pas l'opprobre, n'arrêteront jamais les effets de la passion, l'effervescence d'une imagination exaltée, les cris audacieux du philosophe à qui le rang n'en impose point : elles n'opposent qu'une foible digue à l'avidité des écrivains mercenaires ; souvent au contraire elles l'excitent & lui servent de prétexte : les uns & les autres seront réduits au silence, si leur sort est confié à la balance de Thémis ; ceux-ci redouteront un juste supplice auquel rien ne pourra les soustraire, tel que soit le pays où ils doivent éprouver la sévérité des loix : les autres ne s'écarteront jamais des limites de la prudence, au-delà desquelles tout écart pourroit prendre les couleurs du crime.

Le retour de l'Abbé Raynal dans sa patrie a un peu effarouché les intolérans. C'est M. le Bailly de Suffren qui, à la sollicitation d'un neveu de l'écrivain philosophe, qui servoit sur son escadre, a obtenu pour lui cette grace. Il va se rendre en Rouergue où il est né : il ne peut pas s'en écarter de plus de vingt lieues. On sait qu'il est actuellement à Montpellier pour y rétablir sa santé.

On imaginoit que le *Portier des Chartreux*, *Thérese philosophe*, la *Fille de joie*, le *Meursius* & les autres obscénités du temps passé n'avoient plus rien laissé à dire sur ces sales matieres. Voilà pourtant depuis quelques mois une quantité de productions de cette espece, qui sont venues faire rougir ceux même qui se croyoient le plus aguerris dans la carriere du vice. Les excès de la débauche la plus

effrénée y font peints fans aucun gaze : ces fruits des égaremens d'une imagination vive & très-luxurieufe, l'emportent encore fur le cynifme des ouvrages du même genre qui les ont précédés. On attribue ces brochures clandeftines, au jeune Comte de M***, qui vient de perdre au Confeil fon procès avec fa femme (Mlle. de Marignane), qu'il vouloit forcer de venir habiter avec lui. Le parlement d'Aix, fa patrie, avoit d'abord rejetté fa demande. Cet écrivain hardi, que fon mémoire dans cette affaire, & plus particuliérement fon ouvrage des *Lettres de Cachet*, ont rendu célebre, eft paffé en Angleterre.

Nos fociétés font fort ftériles en nouvelles littéraires. La faifon difperfe tout le monde dans les campagnes; le *Mariage de Figaro*, fur le théâtre françois, *Fanfan & Colas* aux italiens, & le début de Mlle. Dozon à l'opéra, continuent feulement à faire l'entretien général. M. de Beaumarchais a obtenu fans peine des comédiens que le produit total de la cinquantieme repréfentation de fa piece fût diftribué aux pauvres : cette générofité de part & d'autre eft bien louable fans être fort dangereufe pour les conféquences.

En 1773, deux auteurs célébrerent au théâtre françois la centenaire de Moliere. Le premier du mois prochain étant l'époque féculaire de la mort de Corneille, quatre concurrens ont préfenté aux comédiens quatre pieces pour célébrer cet événement. Ceux-ci flattés d'être les juges fuprêmes du mérite de ces productions, & n'oubliant point fur-tout qu'ils doi-

vent ſe ménager ſur l'étude des nouveautés, en ont choiſi une ſeule pour la repréſentation & ont rejetté les trois autres. La piece élue eſt, dit-on, d'un jeune homme qui ſort du college. Quelques perſonnes ſuppoſent qu'elle ſe trouvera être d'un auteur fameux qui eſt brouillé avec les comédiens & s'eſt déjà fait un plaiſir de les tromper eux & les critiques ſes confreres, par un nom ſuppoſé. C'eſt M. de la Harpe. L'occaſion de ſa querelle avec les comédiens eſt peu connue; la voici : Il eſt d'uſage que pendant la derniere ſemaine du carême & pendant celle de la rentrée, les auteurs des pieces nouvelles ne jouiſſent pas de leur part d'auteur. M. de la Harpe informé de cet uſage exigea que l'on jouât ſon *Coriolan* dans ces deux ſemaines très-lucratives, déclarant qu'il ſe conformeroit, quant à ſes intérêts, aux loix & réglemens. Enſuite l'uſage en queſtion ne ſe trouvant appuyé ſur aucune loi bien préciſe, il demanda ſa rétribution aux comédiens, & les menaça de les faire aſſigner. Plutôt que de plaider, ils payerent, mais ils arrêterent entre eux de ne plus jouer les pieces de M. de la Harpe. On voit par cette anecdote combien il étoit eſſentiel pour l'académicien de bien cacher ſon nom dans la circonſtance actuelle. Le cachet du grand homme peut bien ne pas frapper des yeux prévenus. Ce qui ſemble ſur-tout le déceler dans la nouvelle centenaire, c'eſt qu'il s'y trouve une ſcene entre Corneille & Voltaire au ſujet du commentaire, ſcene délicate qu'un écolier peut à peine avoir imaginée & que le fauteuil aca-

démique a pu seul mettre l'auteur en état de bien rendre. Quoi qu'il en soit, le public auroit desiré qu'on eût joué les quatre ouvrages admis au concours au sujet de la centenaire de Corneille. On en usa ainsi en 1773 pour Moliere, & le public jugea. Il parut même savoir gré aux comédiens de lui avoir laissé ce plaisir & du zele qu'ils montrerent en jouant deux pieces sur le même sujet.

Les heureux Genevois ne sentent pas encore leur bonheur. Les auteurs de la derniere révolution & ceux qui l'ont aidée sont toujours détestés. Le nommé *Isaac Cornuaud*, distingué entre ces derniers, vient de subir un châtiment qui, pour attester l'impuissance du parti qui l'a infligé, n'a pas dû lui être moins sensible que s'il eût été prononcé par les organes des loix. Il est bon de le publier pour l'instruction des Cornuauds présens & avenir.

La peine de mort venoit d'être prononcée contre des voleurs, & en conséquence on avoit dressé une potence, la veille du jour de l'exécution, dans une place où se font ces judicieuses corrections. Le lendemain on y trouva bien & duement attaché le portrait d'Isaac Cornuaud, ayant entre ses mains les présens corrupteurs, prix de sa conduite, avec ces mots : *Isaac Cornuaud traître à sa patrie;* le tout peint, comme on voit, de main de maître.

Le Sanhedrin Genevois, averti de l'usage économique qu'on avoit fait de sa potence, ordonna aussi-tôt à ses huissiers, d'aller dépendre le portrait d'Isaac Cornuaud. Les huissiers de Geneve sont gens d'honneur; ils assistent

bien à l'exécution d'un pendu, mais ils n'ont garde de toucher la potence, fallût-il en ôter un innocent. Ils ont refusé avec fermeté d'obéir, il ne s'eſt trouvé que le bourreau pour dépendre l'effigie Cornuaud, & la porter à l'hôtel-de-ville aux pieds de ſes maîtres actuels. Une foule de gens de tout état, étoit accourue pour juger des talens du peintre, & comme le chemin depuis le lieu où ſe font les exécutions juſqu'à l'hôtel-de-ville, eſt fort long, les mouches du gouvernement (qui en eſt richement fourni) ont eu le loiſir d'examiner l'effet de cette vengeance ſur l'eſprit de ſes nombreux témoins. On croît que dorénavant les potences ne ſeront pas ainſi laiſſées à la diſcrétion des mécontens.

Le Comte de Milly, de l'académie des ſciences, chymiſte célebre, eſt mort à Chaillot, dimanche dernier. C'étoit un homme de beaucoup d'eſprit, très-aimable, très-ſavant, mais d'un caractere indéfiniſſable. Pyrrhonien dans toute la force du terme, il croyoit cependant à la médecine univerſelle, & s'occupoit depuis long-temps de cette recherche. Il avoit ſervi en Allemagne & s'étoit battu pluſieurs fois avec des officiers hongrois au ſujet de l'abſurde croyance des vampires; mais il ne révoquoit en doute aucune des prétendues merveilles attribuées à pluſieurs fameux adeptes comme le Comte de Caglioſtro & le Comte de S. Germain, avec leſquels il étoit en relation. A la mort de ce dernier, il ne déſeſpéroit pas de le voir reſſuſciter; il aſſuroit d'un grand ſérieux qu'il avoit aſſiſté à ſon en-

terrement, il y avoit une trentaine d'années. Lui-même n'étoit pas trop convaincu qu'il devoit mourir, ou du moins il croyoit pouvoir vivre encore un ſiecle ou deux.

Madame Adélaïde vient de donner une nouvelle preuve de ce caractere de bonté qui eſt propre à l'auguſte famille à laquelle la France doit ſon bonheur. Cette Princeſſe ſe trouvant, il y a quelques jours, avec Madame Victoire, à la terre de la Ducheſſe de Narbonne ſa Dame d'honneur, elle parut deſirer de voir danſer les payſannes du canton. Les ordres ayant été donnés, l'allégreſſe brilla bientôt de toutes parts; les villageoiſes poudrées & enrubannées ſe raſſemblerent avec les jeunes gens au lieu déſigné pour le bal champêtre. Mais on avoit oublié l'eſſentiel. Au moment d'ouvrir la danſe, il ne ſe trouve pas un ſeul ménêtrier. Ce contre-temps déſole la Ducheſſe de Narbonne, lorſque Madame Adélaïde dit en riant : *Qu'on me donne un violon; j'en ai joué autrefois & je m'en ſouviendrai peut-être aſſez pour faire danſer ces bonnes filles.* On apporte l'inſtrument; la Princeſſe ſe met à jouer des contredanſes & même aſſez long-temps. On peut juger de la ſurpriſe, de l'admiration & de l'attendriſſement des ſpectateurs. Il eſt rare de voir une grande Princeſſe, la fille & la tante d'un Roi, daigner faire danſer des payſans.

Le public attend avec impatience les détails du dernier voyage aërien des freres Robert. On ſait qu'ils ont fait cinquante lieues en ſix heures, mais toujours en s'abandonnant à la direction du vent. L'opinion du bon Etienne

Montgolfier se justifie tous les jours. Il a dit, dès les premiers momens de la découverte, qu'il regardoit comme infiniment difficile tout projet de direction contraire à celle du vent, avec une machine dont le volume excéderoit toujours de beaucoup les forces résistantes que l'on pourroit y adapter, tandis que l'envergeure des aîles de l'oiseau qui vole le plus mal, est constamment d'une étendue au moins quadruple de celle du corps qu'il meut en l'air. On s'attend bien que nos aëronautes nous diront qu'ils ont lutté contre le vent & quelquefois avec succès ; mais nos critiques & nos plaisans ont déjà fait à leur sujet une variation sur le proverbe qui dit ; *A beau mentir qui vient de loin*, & ils disent, *a beau mentir qui vient de haut.* On n'a aucune nouvelle de M. Blanchard ni de son voyage projetté pardessus la mer & au-delà du pas de Calais.

De Paris, le premier Octobre 1784.

M. Mesmer a succédé à MM. Miolan & Janinet dans le désagréable emploi de faire rire le public à ses dépens. Il paroit une estampe où le docteur est représenté voulant magnétiser le diable, mais celui-ci s'empare de Mesmer & l'emporte. A droite, le docteur Deslon reçoit des croquignoles de plusieurs démons ; du côté opposé, d'autres diables s'amusent à donner des camouflets au pere Hervier, Augustin, qui a écrit pour soutenir la doctrine du Magnétisme. Les spectateurs furieux d'avoir été la dupe de ces charlatans, bouleversent

le baquet, brifent les inftrumens de Mefmer & tâchent de reprendre l'argent qui tombe de fes poches.

La Dlle. Beauvoifin, l'une de nos élégantes, étant morte depuis peu, a laiffé entr'autres biens, une très-jolie maifon de campagne auprès de Bellevue. Le jardin anglois de cette maifon qui eft à vendre, attire beaucoup de curieux. La femaine paffée, Mad. Th. y eft allée avec fa compagnie. M. de S. J. l'un des entreteneurs de la défunte, y étoit auffi. Mad. Th. après s'être récriée fur le luxe de la maifon & des jardins, n'a pas manqué de differter avec toute l'amertume convenable à une femme honnête, en cette occafion, fur la fottife & l'extravagance de ceux qui avoient contribué à de telles dépenfes. Chacun rioit tout bas excepté le coupable, & ce n'eft qu'après une affez longue & fâcheufe converfation fur ce fujet, que l'on avertit charitablement Mad. Th. de la peine qu'elle faifoit à M. de S. J.

Le prince Henri a pris congé de la cour dimanche dernier, foit qu'il doive bientôt quitter Paris, foit qu'il ne veuille plus fe montrer à Verfailles. On a cru remarquer que cet illuftre perfonnage n'a pas été fêté par nos princes, autant qu'il pouvoit s'y attendre. Le genre de fes connoiffances n'eft point analogue aux amufemens de la cour. Nos principaux guerriers l'ont d'abord extrêmement fuivi, mais ils fe font refroidis lorfqu'ils fe font apperçus qu'il ne fe foucioit point de differter fur les opérations de la guerre.

Une groffe méprife de la faveur fait en ce

moment l'entretien des sociétés. Le Sr. Fournier de la Chapelle, maître des requêtes, abîmé de dettes & d'une conduite peu édifiante, s'est lié avec *M.* le comte de Vaudreuil, & a échauffé son amitié en lui persuadant qu'il étoit son frere. Il fonda cette fraternité sur l'amour adultere de la dame Fournier avec le pere du comte, mais enfin le maître des requêtes espéroit en tirer un assez grand avantage pour le préférer à l'honnêteté de sa mere. Il eut raison aux yeux des gens aussi peu délicats que lui, puisque le crédit du comte applanit les difficultés qui devoient l'éloigner d'une intendance & le fit nommer à celle d'Ausch. A peine y est-il arrivé qu'il s'est aliéné tous les esprits par la hauteur insultante de son caractere & par les avides démarches de ses agens. La noblesse, le militaire, les corps municipaux ont porté des plaintes contre lui, & il a été mandé ici pour rendre compte de sa conduite.

De Paris, le 5 Octobre 1784.

L'EXPOSÉ des expériences faites par les Commissaires chargés de l'examen du Magnétisme animal, a été lu par M. Bailly à l'académie des Sciences, en présence du prince Henri de Prusse. Ce Prince avoit voulu se convaincre par lui-même de l'efficacité ou de l'inefficacité de ce prétendu remede universel, & il s'étoit prêté sans aucune espece de succès à tout l'appareil du Magnétisme. Le discours de M. Bailly est le complément du travail des Commissaires. Voici comment il trace le tableau des agitations

que causoit cette doctrine. « C'étoit, dit-il, un
» scandale pour l'Europe de voir un peuple
» éclairé par toutes les sciences & par tous
» les arts, un peuple chez qui la philosophie
» a fait les plus grands progrès, oublier la le-
» çon de Descartes qui en est le restaurateur,
» & renfermer dans son sein deux partis op-
» posés qui unissoient leurs vues & leurs pen-
» sées sur le même objet, mais qui se divisoient
» & se combattoient; l'un en annonçant le
» Magnétisme comme une découverte utile &
» sublime, l'autre en le regardant comme une
» illusion à la fois dangereuse & ridicule. La
» décision étoit importante & indispensable; il
» falloit éclairer ceux qui doutoient, il falloit
» établir une base sur laquelle pussent venir se
» reposer ou l'incrédulité ou la confiance. On
» ne doit pas être indifférent sur le regne mal-
» fondé des fausses opinions : les Sciences qui
» s'accroissent par les vérités gagnent encore
» à la suppression d'une erreur : Une erreur est
» toujours un mauvais levain qui fermente &
» qui corrompt à la longue la masse où elle est
» introduite. Mais lorsque cette erreur sort de
» l'empire des Sciences pour se répandre dans
» la multitude, pour partager & agiter les es-
» prits; lorsqu'elle présente un moyen trom-
» peur de guérir, à des malades qu'elle em-
» pêche de chercher d'autres secours, lorsque
» sur-tout elle influe à la fois sur le moral &
» le physique, un bon gouvernement est inté-
» ressé à la détruire. C'est un bel emploi de
» l'autorité que celui de distribuer la lumiere.... »
Le Gouvernement a suivi ces principes en n'as-

ſociant à la lumiere qu'il vient de répandre ſur le magnétiſme, aucune prohibition, aucun de ces moyens de force qui jettent un air d'autorité ſur la demande la plus ſage, & qui mêlent, pour ainſi dire, un ſoupçon de violence à la douce perſuaſion. Remarquons qu'une telle ſageſſe eſt l'ouvrage de la ſeule philoſophie, de cette philoſophie humaine & expérimentale qui cherche le bien des hommes & le leur montre, ſans les contraindre à le ſuivre autrement que par le charme doux & irréſiſtible de la raiſon & de la vérité. Cette philoſophie a enfin enſeigné aux puiſſans de la terre que la perſécution eſt la ſource éternelle & l'aliment cruel de tous les genres de fanatiſme. On s'eſt donc contenté ici de dire à la nation : Le Magnétiſme eſt une erreur; « plus elle vous étoit chere, » plus j'ai pris ſoin de vous prouver combien » elle étoit funeſte : évitez ou ſuivez les apôtres intéreſſés de cette dangereuſe doctrine ; » je ne perſécuterai ni eux pour leur cupidité ; » ni vous pour votre crédulité ; voilà ce qu'ils » font, voilà ce que vous avez à craindre. » Décidez-vous... » Cependant qui le croiroit ! il s'eſt trouvé des gens qui prêchoient la perſécution contre les magnétiſtes, ſans en prévoir la conſéquence; mais le Miniſtre a tenu ferme, & la deſtruction d'une erreur accréditée n'a pas cauſé le moindre trouble. Ce triomphe de la raiſon & de la philoſophie eſt aſſez beau pour mériter d'être conſervé dans les Annales de notre ſiecle.

Il paroît une *Epître à la raiſon* ou l'*Eloge de la vraie philoſophie par un vieillard déſabuſé.* Cette

piece de vers est de M. le comte de la Touraille attaché à M. le prince de Condé. Un guerrier qui consacre aux Muses les momens qu'il ne donne plus aux travaux de Mars, est déja intéressant, mais la maniere dont M. de la T. a rempli son objet ne l'est pas moins. Une saine philosophie & un caractere noble de poésie distinguent ce petit poëme dont je vais vous donner quelques fragmens.

L'auteur après avoir cité Fontenelle & Voltaire qui ont parlé de la philosophie de la vieillesse avec tant de sagesse & de grace, dit lui-même :

Mais la prudence m'avertit
De ne reconnoître pour sage
Qu'un philosophe sans dépit
Retiré dans son hermitage
Où le calme commence & l'orage finit.
Là sous le simple toit d'une cabane heureuse
Ses yeux si doucement verront naître le jour
Qui peut faire oublier la mine dédaigneuse
Des oisons de la ville & des paons de la cour.
Là le tranquille oubli des peines de la vie
Est son profit de tous les jours :
La petite maison de la philosophie
Vaut mieux pour le bonheur que celle des amours.
Il n'écoutera plus le discordant ramage
D'un auteur en colere & d'un pédant hupé
Qui grondent en mangeant & font par leur tapage
Déserter l'agrément d'un paisible souper.
La divinité qu'il implore
Est la paresse assise au chevet de son lit :
C'est dans ses bras qu'il se ranime encore
Lorsque son âge l'affoiblit :
Tout ce qui lui fut cher revient dans sa pensée. . . .

Ce tableau précede celui des tourmens d'un mourant qui n'a pas su se faire, de la raison, un rempart contre les maux de la vieillesse & contre les approches du moment inévitable de sa destruction. La philosophie & la vérité des vers qui terminent ce morceau sont remarquables.

Pour terminer enfin son pénible voyage,
La Parque arrivera dans son humble manoir.
Dis-lui, saine raison, de s'armer de courage,
En lui faisant sentir que, si c'est un outrage,
C'est le dernier à recevoir.
Au son d'une cloche effrayante,
Dans le sein du néant il tombe enseveli,
Et le mauvais latin que son curé lui chante
Est le cantique de l'oubli.
Voilà donc où conduit le temps qui nous entraîne
Et de nos vains projets le superbe fardeau :
C'est pour en déposer la chaîne
Dans les ténebres du tombeau.

L'auteur peint ensuite avec beaucoup d'énergie les illusions du vieillard, & il appelle auprès de lui les secours pacifiques de la raison. Il fait voir combien elle a étendu son regne de nos jours.

Déjà nos âpres politiques
Devant toi (*) semblent s'arrêter;
Et nos absurdes fanatiques
Perdent le droit de t'insulter.
Dans les combats nos Tueurs héroïques

(*) La Raison.

Se font honneur de t'écouter,
Et dans nos meurtres juridiques
On commence à te consulter.

. . . .

Si par un de ces vieux génies
Pere de nos illusions,
Je me trouve égaré dans de vastes prairies
Ou sur de fertiles sillons,
J'aime mieux y nourrir de douces rêveries
Que d'y camper des légions.
Toujours en suivant ces prestiges
De la nature au *moins sensible* observateur,
Je me sens accablé sous le poids des prodiges
De son inconcevable auteur.
Mais je ne prétends point me donner l'importance
D'expliquer le secret des Dieux.
Qu'ils me laissent mourir dans mon humble ignorance
Tranquille & retiré, c'est tout ce que je veux.

Un Chevalier François plein d'amour pour sa patrie, devoit ici décrire les troubles qui l'ont agitée avant que la raison eût mûri dans la tête des principaux membres de l'Etat. Aussi M. le comte de la Touraille trace-t-il rapidement les malheurs des temps de la ligue & de la fronde. Les quatre vers sur le Cardinal de Retz sont d'une élégance & d'une précision étonnantes :

L'évangile à la main, un poignard dans sa poche;
Dis-nous, de Retz, moins prêtre que soldat,
Pouvois-tu respirer, sans te faire un reproche
D'avoir tout entrepris hors le bien de l'Etat ?

. . . .

Conſtante philoſophie,
Tu gémis de tous ces forfaits;
En montrant aux mortels le bonheur de la vie
Dans les délices de la paix.
Ambitieux, gardez-vous de l'en croire,
Intriguans qui ſuivez & fatiguez la cour,
Ses avis détruiroient la fievre de la gloire,
Qu'aux dépens de vos biens vous aurez quelque jour.
. . . .
Mais pour me conſoler des peines que j'endure,
Je me crois encor trop heureux
Puiſque le deſtin m'a fait naître
Dans un ſiecle moins orageux
Et ſous l'empire d'un bon maître
Qui nous donnant à tous l'exemple des vertus,
Promet à l'univers le regne de Titus....
O ſublime philoſophie!
J'oſe ici répéter ton nom;
Tu fais parmi les ſots frémir la déraiſon,
Qui te traite tout haut de barbare & d'impie,
Mais tu calmes tout bas la vapeur du poiſon
Que nous reſpirons tous en recevant la vie.
Déſerte les palais & les grandes cités,
Moins tu feras de bruit, plus tu ſeras parfaite,
Mais n'abandonne pas ma paiſible retraite,
Je veux en expirant t'avoir à mes côtés.
. . . .

On voit par cet extrait combien M. de la Touraille a juſtifié dans ſon ouvrage la note préliminaire qu'il a miſe en tête. Il s'y plaint que le langage de la poéſie n'eſt plus que celui de la fadeur, de la ſatire ou de l'inutilité; & il rappelle avec raiſon que les Muſes ne ſe conſacrent plus comme autrefois à inſtruire & à

consoler l'homme. Son épître prouve qu'on peut les rappeller à ce noble emploi. Elle respire d'un bout à l'autre l'amour de la patrie, de l'humanité & de la philosophie. Cette piece de vers à été lue à l'assemblée publique de l'Académie de Dijon, Académie dont les travaux sont toujours distingués par les vertus que M. le comte de la Touraille a célébrées dans son sein.

On regarde ici comme un phénomene très-curieux le parti que M. de Carmer, Chancelier de Prusse, a pris de soumettre son projet de code de loix à l'examen de tous les jurisconsultes philosophes de l'univers. Les philosophes voudroient bien qu'il leur fût permis d'exalter le courage de ce Chancelier, mais on a pensé que cette satisfaction leur sera refusée, & cela paroît juste dans le moment où l'on défend à tous les journaux de parler de législation, attendu la fermentation que peut causer dans les esprits toute discussion à cet égard. On sait d'ailleurs que M. Dupaty, président au Parlement de Bordeaux, ayant témoigné à M. le Garde des sceaux quelques doutes sur l'excellence de la jurisprudence françoise, M. de M. lui répondit qu'il n'y avoit rien à dire ni à écrire là-dessus, puisqu'il s'occupoit lui-même d'une refonte générale de nos loix & que son ouvrage étoit fort avancé. Les étrangers qui ignorent cette anecdote apprendront sans doute avec admiration que la réforme des loix françoises est prête à éclore & que c'est pour ne point ombrager l'effet de cette réforme nécessaire, qu'il est enjoint à tous les écrivains de ne point s'en occuper, sous peine d'être traités comme

M. Br. de W. Ce régime n'est pas aussi philosophique que celui de M. de Carmer, mais enfin chaque pays a ses usages.

Hier, on a rompu à la Greve les trois jeunes gens qui, après avoir essayé plusieurs fois de recouvrer leur liberté par la force, ont tué à coups de pistolet un Guichetier de la conciergerie du palais. Ils ont inspiré quelque pitié, d'autant plus que si on les avoit séparés après leur premiere tentative à l'abbaye S. Germain, ils n'auroient pas commis le crime qui les a conduits sur l'échaffaut.

Les derniers bruits qui courent sur le président d'Aix qui, après avoir tué, dit-on, sa femme, s'étoit enfui à Lisbonne sous le nom de Barral, sont qu'il a été ramené secrétement en France, & renfermé dans un château où il restera ignoré. On compte par ce moyen éviter à sa famille le déshonneur d'avoir un supplicié. Elle fait répandre dans le public que tous les détails tendant à l'inculper & dont les gazettes ont retenti, sont totalement controuvés.

De Paris, le 7 Octobre 1784.

LES Spectacles ont déjà recommencé à la cour. On y représentera cet hiver beaucoup de nouveautés. Les auteurs s'empressent d'y faire paroître leurs ouvrages. Ceux qui ont des comédies sont peu jaloux de les faire jouer à Paris, où le succès désespérant de *Figaro* les épouvante; & en effet cette piece est d'un genre si extraordinaire que tout ce qui se jouera

après elle, court le risque de paroître bien froid. On dit qu'un M. Werner, auteur Suisse, a montré bien plus de courage. Il a eu l'audace de faire aussi un *Mariage de Figaro*, qu'il vient de faire imprimer à Bruxelles.

La piece choisie pour la centenaire de Corneille n'est certainement point de la Harpe, comme on l'avoit présumé. Le choix des comédiens entre les quatre ouvrages qui leur avoient été envoyés, est tombé sur le drame le plus mal ourdi & le plus mal écrit. En conséquence ils ont été hués complétement lundi dernier. Vous donner l'analise de cette platitude, seroit vous faire partager l'ennui qu'elle a causé, mais il convient de vous faire connoître le motif de l'étrange jugement des comédiens dans cette affaire.

Un pitoyable histrion nommé *Saint-Prix* avoit pris sous sa protection un jeune homme nouvellement sorti du college. Intriguant comme tous les mauvais acteurs, celui ci avoit flatté la Dlle Vestris d'un beau rôle de *Melpomene*, la Dlle Comtat de celui de *Thalie*, le S. Dugazon d'un rôle d'auteur gascon, baffoué, avec deux autres rôles de charge, dans la nouvelle piece. Ces petits intérêts de vanité réunis avec celui du petit protecteur qui avoit à remplir dans la piece le rôle du grand Sophocle, ont déterminé une cabale monstrueuse en faveur de l'écolier, dont la piece a été reçue sans concurrence avec les autres présentées ; & comme si la Comédie avoit voulu faire un acte de notoriété de son injustice & de son ineptie, elle a écrit à l'auteur choisi, une lettre dans laquelle

elle s'extaſie ſur la ſupériorité étonnante de ſon talent ſur tous ceux qui ont traité le même ſujet. Le petit bon-homme énivré de cette flagornerie, a montré la lettre à tout le monde avant la repréſentation. Il a été joué, hué, & ſa lettre n'a point été enrigiſtrée au parterre. Un mauvais plaiſant a dit à ce ſujet qu'il avoit été pendu avec ſes lettres de grace dans ſa poche. Diſons cependant, car il faut être juſte, que pluſieurs acteurs & des plus renommés de la comédie, ont avoué publiquement & avant la repréſentation, qu'on avoit choiſi la plus mauvaiſe des quatre pieces miſes au concours; mais à la comédie comme ailleurs, les voix ſe comptent & ne ſe peſent pas. Deux jolis yeux, deux jolies mains en activité, l'emporteront toujours ſur le bon ſens de l'expérience. Les trois concurrens rejettés en cette occaſion ſont : Le chevalier de Cubieres, MM. de Luchet & Artaut.

Les comédiens françois alarmés du ſuccès de quelques nouveautés jouées ſur les théâtres des boulevards, viennent d'obtenir de nouveau qu'ils ſeront juges ſouverains des ouvrages préſentés à ces théâtres, & déjà ils ont retenu ſept pieces nouvelles, qui pouvoient ſans doute leur porter ombrage, de ſorte que les pauvres auteurs des ſpectacles forains ſont dans la ſituation la plus déplorable. Le ſort des entrepreneurs n'eſt pas plus agréable; car tandis que l'opéra vient de leur impoſer une plus forte redevance annuelle, les François & les Italiens de leur côté leur impoſent la loi de ne donner que des pieces du genre le plus bas. A voir une ſi

étrange contrariété dans la maniere dont ces entrepreneurs sont traités par leurs superbes rivaux, on n'imagineroit pas que c'est le même gouvernement qui d'un côté les fait rançonner par l'opéra, & qui de l'autre fait mutiler leurs pieces par les acteurs des deux théâtres royaux : triste effet du despotisme de ces deux théâtres qui ne se sentent pas assez bien montés pour laisser au public le moindre objet de comparaison avec leurs foibles talens. Ils ont fait siffler, il y a quelque temps, les vers de Racine, en les récitant comme des écoliers ignorans. On ne le croira pas, mais il est de fait que, le mois dernier, Andromaque a subi les humiliations du sifflet sur le théâtre françois.

On sait que M. le Mierre, de l'Académie françoise, n'est pas un Narcisse à beaucoup près, & que M. Palissot s'est égayé sur la grotesque figure de cet académicien, dans le sixieme chant de sa *Dunciade*. Le Miere se trouvoit l'un de ces jours, dans un cercle avec le Marquis de S..... un de ces agréables dont le mérite consiste à mystifier les gens & à ennuyer les femmes, du récit de leurs conquêtes vraies ou supposées. Le marquis voulant persiffler le poëte, lui demanda quel étoit le plus bel homme de l'Académie. *Je n'y ai jamais pris garde*, reprit malignement celui-ci, *& je croyois que l'on ne s'occupoit de la beauté des hommes que dans certaines sociétés que l'on ne nomme pas en bonne compagnie.* L'épigramme est d'autant plus mordante que le Marquis de S..... a la réputation de ne pas aimer les femmes exclusivement.

Le Contrôleur général s'occupe à Neuilly

des affaires de ſon département. Il habite dans ce village la ſuperbe maiſon de M. de Sainte-Foy, qu'il va, dit-on, acheter. Déjà il a concerté avec des architectes les embelliſſemens qu'il veut y ajouter. On croyoit que le luxe de l'ancien ſurintendant des finances de M. le comte d'Artois y avoit épuiſé les reſſources de l'art. M. de Calonne a été chanſonné, pour avoir donné des emplois à quelques baladins qui ont amuſé la Cour, ſur-tout Garat le chanteur, Morel le rapetaſſeur d'opéra, Aſvedo le muſicien : l'épigramme que voici, faite à ce ſujet, m'a paru aſſez plaiſante.

De Calonne à la loterie
Place Aſvedo, Morel, Garat,
A-t-on jamais vu dans la vie
Terne plus ſec que celui-là ?
Aſvedo va mettre en muſique
L'éloge de ſon bienfaiteur.
Morel en ſtyle proſaïque
Célébrera le Contrôleur.
Garat doit par reconnoiſſance
D'un ton de fauſſet le chanter,
Quelque jour un maître de danſe
Pourra bien le faire ſauter.

Le Prince Henri a peu vu nos miniſtres ; mais on remarque qu'il voit ſouvent le duc de Nivernois, & que ce Seigneur fait plus fréquemment que jamais des voyages à Verſailles, lui qui eſt peu courtiſan & qui ne le paroît peut-être tant aujourd'hui, que parce qu'il eſt excellent citoyen, & qu'il eſt pénétré des

avantages que l'Etat peut retirer des relations dont il est l'instrument entre l'illustre frere du grand Fréderic & notre ministere.

Le comte d'Aranda continue de donner à sa jeune épouse tous les agrémens qu'un vieux mari peut donner ; mais il assaisonne ses dons d'une assiduité, d'une gêne & d'une jalousie qui en diminuent beaucoup le prix. Nos conquérans de Cour prennent beaucoup de part à la calamité de la jeune Comtesse, & elle devient de jour en jour un objet plus intéressant. Toujours accompagnée d'un écuyer dans les visites qu'elle fait, son époux les a nouvellement abrégées, & cette espece de persécution ajoute encore à l'intérêt général pour la jeune Comtesse.

De Paris, le 11 *Octobre* 1784.

Les nouvellistes en tout genre n'ont jamais éprouvé une stérilité pareille à celle qui regne en ce moment. La politique, la littérature, les anecdotes particulieres, tout dort ; la Cour & la capitale, dans cette détresse, s'occupent avec avidité d'une nouvelle d'histoire naturelle qu'on a reçue de Madrid, & dont le détail est extrêmement curieux. Le voici. — Des chasseurs Espagnols au Chily ont découvert un animal amphibie qu'ils ont réussi à prendre avec des filets, & qu'ils conservent en vie. Ils lui ont donné le nom de *harpie*. La représentation de la figure de cet animal a été envoyée à la Cour de Madrid, d'où on l'a fait passer en France, & elle commence à circuler dans le

public. L'habitude de ce monftre reffemble en quelque forte à celle du fphinx, en ce que le train de derriere eft horizontal fur la terre, & le train de devant eft debout. Sa hauteur depuis le ventre jufqu'à l'extrêmité de la tête, eft de quinze pieds, & fa longueur depuis deux efpeces de pattes d'oie qui foutiennent le devant, jufqu'à l'extrêmité des queues, eft de vingt-deux pieds. La partie fupérieure eft couverte d'un poil rude, & la forme du corps reffemble à celle de l'homme. Du tronc s'éleve une tête fort extraordinaire, couverte d'une criniere qui pend des deux côtés. La tête, au premier afpect, offre la reffemblance d'un lion; mais comme la face eft entiérement applatie, on y reconnoît bientôt celle d'un finge. Une gueule extrêmement ouverte & avancée lui donne un air de voracité qui eft effrayant. Des deux côtés de la tête s'élevent, à une certaine hauteur, deux grandes oreilles pointues & velues comme celles d'un âne. Au-deffus de ces oreilles font deux cornes tortues, comme celles du taureau. Et au dos de cet animal, vers la hauteur ordinaire des épaules, font placées deux ailes très-fortes, qui ont au-lieu de plumes, des membranes pareilles à celles des ailes de chauve-fouris. Toute cette partie fupérieure de l'animal eft foutenue par les deux pattes d'oie, placées un peu en avant du milieu du corps. La partie inférieure reffemble à celle du phoque, excepté qu'elle eft couverte de groffes écailles. A deux pieds environ des pattes, eft placée une feule nageoire qui s'agite véritablement dans l'eau, &

qui,

qui, ſur terre, augmente la rapidité de la marche de l'animal, de concert avec les ailes, dont il fait uſage lorſqu'il pourſuit ſa proie. La partie inférieure ſe termine en deux queues, dont l'une ayant des articulations juſqu'à l'extrêmité, peut envelopper la proie de l'animal, & l'autre finit par un dard très-pointu, avec lequel, dit-on, il la perce.

On peut juger par cette deſcription combien un tel animal eſt vorace; la relation ajoute qu'il ſe nourriſſoit également de poiſſons ſur la mer & de buffles ſur la terre. Elle ajoute que les chaſſeurs ont eu beaucoup de peine à le prendre en vie avec de grands filets. Il a montré d'abord beaucoup de férocité, mais après qu'on lui a donné de la nourriture, il eſt devenu fort doux. Il lui faut beaucoup d'alimens, & on le nourrit alternativement avec du poiſſon & de la viande.

Quoique nous n'ayons aucune raiſon de douter de l'exactitude de la deſcription de ce monſtre, & de la grandeur de ſes dimenſions, telles qu'on les a envoyées de Madrid, il y a lieu de penſer que cette deſcription aura beſoin d'être rectifiée lorſque les naturaliſtes l'auront examiné. S. M. Catholique a donné des ordres pour que cet animal vivant ſoit amené avec précaution en Eſpagne. C'eſt là que les naturaliſtes de tous les pays iront le voir, & c'eſt d'après cet examen qu'on pourra fixer ſon opinion ſur ſon eſpece, ſon genre & ſes mœurs. En attendant on ne parle que du monſtre à Verſailles & à Paris.

Le public de l'opéra (car chaque ſpectacle

a le ſien) a déjà reconnu les bons effets de l'école dramatique établie pour former les acteurs au chant & à la déclamation. La Dlle. d'Oſon, jeune débutante, a eu un ſuccès prodigieux par ſon chant, ſa déclamation & par la netteté de ſa prononciation. Ce dernier mérite étoit fort rare à l'opéra, & l'on reprochoit avec juſtice à la célebre Madame S. Huberti, de ne jamais exprimer les paroles de ſon rôle. Le ſuccès exagéré de Mlle. d'Oſon a fait naître en elle une noble émulation, & en reprenant le rôle de Didon, cette actrice s'eſt ſurpaſſée elle-même en donnant à ſon talent ſublime pour l'expreſſion & la prononciation, toute la perfection dont il eſt ſuſceptible.

Les comédiens François, depuis la repréſentation de la *Centenaire* de Corneille qu'ils avoient choiſie, ſont un peu honteux de leur choix. Cette piece, ſans goût, a été huée trois fois, & ils ſe ſont vus forcés de la retirer. Le Chevalier de Cubieres, l'un des concurrens de l'auteur, a fait jouer la ſienne à Rouen, où elle a eu quelque ſuccès. De retour dans cette capitale, il ſollicite un ordre pour qu'elle paroiſſe ſur le théâtre françois; les comédiens ſollicitent, de leur côté, pour que cet ordre ne ſoit pas donné par Mrs. les Gentilshommes de la Chambre. Ils objectent les études que les acteurs ont à faire pour les nouveautés qui vont être données à Verſailles. Ainſi la fête ſéculaire du pere de la tragédie en France a été totalement manquée. Les auteurs tragiques ſe ſont refuſés à cueillir le laurier difficile que cette époque leur préſentoit. Le public ſem-

ble leur ſavoir mauvais gré de leur négligence à cet égard.

Parmi les nouveautés piquantes qu'on annonce pour cet hiver au théâtre françois, il faut compter la tragédie du Connétable de Bourbon, que M. de Guibert a retouchée avec ſoin & dont il a refait entiérement le cinquieme acte. Cet ouvrage, plein d'énergie & de feu, n'avoit eu qu'un ſuccès médiocre à la Cour; mais il ſemble qu'il étoit mal encadré lors du mariage fait entre un des freres du Roi & une Princeſſe de Savoie. On parle auſſi beaucoup d'une comédie de caractere, faite par le Marquis de Bievre, & qui a pour titre : *L'Intrigant.* Comme l'auteur demeure à la Cour, on lui attribue déjà des alluſions très-piquantes pour certaines perſonnes qui tiennent un rang parmi les courtiſans actuels.

On avoit cru que la cinquantieme repréſentation du *Mariage de Figaro*, donnée au profit des nourrices, feroit la derniere, mais les comédiens continuent à jouer cette piece qui leur attire toujours de nombreux ſpectateurs & d'excellentes recettes. Les ennemis de M. de Beaumarchais, & il en a de redoutables, ont ſaiſi cette occaſion de lui lâcher une épigramme ſanglante. La voici :

De Beaumarchais admirez la ſoupleſſe !
En bien, en mal ſon triomphe eſt complet :
A l'enfance il donne du lait,
Et du poiſon à la jeuneſſe.

Les partiſans de cet écrivain conviennent un

peu de l'immoralité de sa piece ; les autres fondent sur cette immoralité toutes leurs clameurs & leurs injures. Beaumarchais leur répond, en disant que le Gouvernement a autorisé solemnellement tout ce qu'il a écrit, & il faut convenir qu'il n'y a rien à repliquer à sa réponse. Cependant une anecdote récente arrivée à Bordeaux, prouve plus que jamais combien il est dangereux que le théâtre offre au peuple des exemples du succès des friponneries & des crimes.

Au mois de septembre dernier, il arriva dans cette ville un Américain avec beaucoup d'argent & fort peu de connoissances. Il débarqua dans un hôtel garni, appellé *l'hôtel de fumel*, & admit bientôt dans son intimité son hôte & le perruquier qui le coëffoit. Sa suite étoit composée d'un seul negre. Il étoit si désœuvré & si bavard, qu'en peu de jours il mit l'hôte & le perruquier au fait de toutes ses affaires en Amérique. Au bout de trois semaines, cet homme mourut subitement dans son lit. Ses deux confidens, qui avoient sans doute vu jouer le *Légataire universel*, se concerterent aussi-tôt pour faire une répétition du testament de Crispin. L'un d'eux se met au lit, après avoir caché le cadavre ; l'autre, avec le negre, va chercher un notaire qui reçoit le testament du malade supposé. Après cette cérémonie on envoie chercher un confesseur ; &, pendant ce temps, on replace le véritable mort dans son lit. A l'arrivée du confesseur, des larmes feintes lui apprennent que le malade vient de passer. M. Scrupule revient, lit le

testament de la veille, & l'on y trouve deux legs considérables pour l'hôte & pour le perruquier. Le negre interrogé confirme toutes les dépositions de ces deux coquins; enfin on enterre l'Américain. Cependant les deux intrigans, qui avoient fait les plus belles promesses au negre pour le mettre dans leurs intérêts, eurent la mal-adresse de le mécontenter au sujet de quelque demande qu'il leur faisoit. Celui-ci piqué, va dénoncer leur friponnerie au juge. Ils ont été aussi-tôt arrêtés, & l'on instruit leur procès, auquel on prévoit pour eux une issue fâcheuse : ce qui justifiera le mot de M. Mercier, que le cinquieme acte du *Légataire* devoit être joué à la Greve.

Les frondeurs de toute espece de nouveautés ont eu beau jeu contre les ballons aërostatiques, depuis que tant d'habiles gens semblent renoncer à l'espoir de les diriger. Cependant un physicien, bon calculateur, propose de les employer à un usage fort utile. Le Sr. Valet, qui a établi au moulin de Javelle auprès d'Yssy, à une lieue de Paris, une manufacture économique d'acide vitriolique, annonce qu'il établira des ballons qui auront des gondoles, au moyen desquelles toute personne qui aura besoin de changer d'air, pourra aller respirer celui des régions supérieures, en payant dix louis par cent toises d'élévation. Pour peu que quelques médecins ordonnent un pareil régime aux asthmatiques, aux Dames vaporeuses, & à ceux qui s'ennuient dans ce bas-monde, les avantages de cette entreprise pour son inventeur, seront incontestables. On paiera ces

voitures aëriennes par voyage & non par heure. Un M. Campmas établit auſſi aux environs de Paris une diligence aërienne, où pluſieurs perſonnes pourront ſe placer à la fois, pour aller enſemble s'élever au-deſſus des vapeurs terreſtres qui nous enveloppent.

Parmi les nouveautés littéraires, on ne trouve guere en ce moment que des diſſertations ennuyeuſes pour & contre le Magnétiſme. Il ſemble que l'erreur ſi bien détruite de cette eſpece de charlataniſme fait faute à ceux qui s'en étoient engoués; il y a encore des femmes à vapeurs & des hypocondriaques qui en uſent dans le ſecret. Ceux qui ſuivent les traitemens avec attention, obſervent que l'eſpece de myſtere qu'on y ajoute, donne plus de priſe à l'adreſſe du Magnétiſeur & exalte un peu plus l'imagination du malade.

Le Conteur en eſt au cinquieme cahier. L'éditeur a annoncé qu'il s'arrêteroit au ſixieme. Celui qui vient de nous arriver renferme un acte remarquable de juſtice & de ſévérité du grand Joſeph.... Ce monarque faiſoit diſtribuer du bled dans la Boheme, où il étoit monté à un haut prix. « Beaucoup de voitures „ qui en étoient chargées attendoient devant » la porte du Baillif; les payſans ſe plaignoient » d'attendre & l'Empereur qui vint à paſſer » entendit leurs plaintes. Il leur en demanda » la raiſon..... Il y a long-temps que nous » attendons, & nous avons huit lieues à faire » pour retourner : non-ſeulement ils diſent » vrai, ajouta le clerc du Baillif, mais les ha- » bitans ſouffrent du retard de la diſtribution.

» L'Empereur étoit en petit uniforme & le
» Baillif en grande compagnie ; il entre & se
» fait annoncer par le clerc. *Qui êtes-vous ?—*
» *Lieutenant au service de S. M. I.— Qu'y a-t-il*
» *pour votre service ?— Que vous expédiiez ces*
» *pauvres gens qui attendent depuis bien du temps.—*
» *Qu'ils attendent encore !— Mais ils ont tant de*
» *chemin à faire & ils ont déja tant attendu.— Quel*
» *intérêt avez-vous à les renvoyer ?— Celui de bien*
» *faire & d'être humain.— J'en ai un à vous dire,*
» *que le vôtre est de trop & que je fais mes affaires.—*
» *Et moi un très-grand à vous déclarer que ces bleds*
» *ne vous regardent plus. Mon ami*, ajouta le Mo-
» narque en s'adressant au clerc qui l'avoit an-
» noncé, *expédiez ces bonnes gens, vous êtes Bail-*
» *lif : & vous*, dit-il au Baillif qu'il cassoit, *re-*
» *connoissez votre maître.* Il se fit reconnoître &
» disparut. »

ÉPITRE AUX FEMMES.

Vous rassemblez en vous les dons les plus charmans ;
Les graces, la beauté sont votre heureux partage ;
Beau sexe, sous vos pas naissent les agrémens ;
Du printemps vous êtes l'image.
Un seul de vos regards fait charmer tous les yeux !
Un mot de votre bouche est un arrêt des cieux ;
Lorsque vous paroissez, tout s'émeut, tout respire :
Un essaim de flatteurs voltige autour de vous ;
Chacun de vous plaire est jaloux :
De la beauté voilà l'empire.

Mais il est un moyen de captiver les cœurs ;
De fixer des amans la cohorte légere ;

Ce moyen, c'eſt le caractere,
La raiſon, l'eſprit & les mœurs.
De la beauté les attraits ſéducteurs
Echappent bientôt à la vue :
C'eſt un agréable moment,
Un éclair qui perce la nue
Et nous éblouit en paſſant.

Mais quels appas, quel charme irréſiſtible,
Même au déclin de ſa jeune ſaiſon,
Offre à nos yeux une femme ſenſible
Qui de fleurs orne la raiſon ;
Qui, banniſſant l'art trompeur des coquettes,
Les airs, les intrigues ſecrettes,
Veut régner par la vérité,
Et dont la voix naïve & pure
Sert d'interprête à la nature,
Et nous peint ſa ſimplicité !

Ainſi l'on voit l'aimable Hortenſe,
Dans l'âge brillant du plaiſir,
Charmer ſans art, ſans qu'elle y penſe,
Et raiſonner ſans s'enlaidir.
Sur ſon viſage eſt le vernis des graces ;
Dans ſon ame eſt le ſentiment ;
Tous les cœurs volent ſur ſes traces,
Entraînés par un doux penchant ;
Et des amans le Dieu volage
Abjurant l'infidélité,
Sous ſes loix à jamais s'engage,
Et lui rend le ſincere hommage
Qu'il refuſoit à la ſeule beauté.

Imitez-la, vous à qui la nature
Prodigua ſes dons enchanteurs :

On plaît un jour par l'imposture;
La vérité fixe les cœurs.
Imitez-la, vous, qu'un destin contraire
Priva de ces dons précieux:
Il ne vous faut, pour attacher, pour plaire,
Que son aimable caractere,
Son esprit, son air gracieux.

Il est un moment dans la vie,
Qui fait votre bonheur ou vous donne des fers:
A vivre sous ses loix quand l'hymen vous convie,
Sur le choix d'un époux ayez les yeux ouverts.
Écartez loin de vous les vices de l'usage,
L'orgueil & l'intérêt, un caprice insensé:
Préférez, croyez-moi, l'amant modeste & sage,
Au galant de nos jours, flatteur, vif, empressé;
Mais qu'à ce choix, sur-tout, le sentiment préside:
C'est le cœur qui nous rend heureux;
Quand la raison & l'éclaire & le guide,
Sans balancer formez les plus doux nœuds.
Ne craignez point sous son aimable empire
Le sombre ennui, le chagrin dévorant,
Le repentir à l'œil triste & mourant,
Qui lentement nous mine & nous déchire.

Pour conserver l'amour de vos époux,
Fuyez les tons, les airs de suffisance;
Par la plus tendre complaisance
Prévenez leurs soupçons jaloux.
Les bons amis souvent font naître les querelles;
N'écoutez point leurs propos séducteurs:
Quand on a des maris fideles,
On n'a pas besoin de vengeurs.

De Paris, le 18 Octobre 1784.

LA nouvelle de l'acte de vigueur que les Hollandois ont fait en arrêtant un navire Impérial, a fait ici beaucoup de sensation & l'on croit qu'elle a été l'occasion d'une conférence de deux heures que le prince Henri a eue avec le Ministre de la Marine peu de temps après l'arrivée du courier qui l'a apportée. On ne voit cependant aucune apparence d'un changement dans le systême de neutralité que notre ministere a adopté sur les discussions de l'Empereur avec les Hollandois.

Le prince Henri ne se dispose point encore à partir. S. A. R. a été, il y a quelque temps, voir les tableaux du Roi avec M. d'Angevillé. Elle a paru s'arrêter avec plaisir pour considérer un portrait du Maréchal de Turenne, qui est extrêmement ressemblant. Peu de jours après le Directeur général des bâtimens lui a apporté une copie très-fidele de ce portrait, faite par Mad. Vigée & réduite en miniature sur une tabatiere.

Comme il manquoit beaucoup de commodités à l'appartement que l'on a arrangé au Palais des Thuileries pour la Reine & où S. M. a couché, l'été dernier, on y a joint les pieces qui étoient au dessus, on y pratique des bains, des cabinets de toilette, &c. cette dépense est prise sur les fonds faits pour le Musée de la grande galerie du Louvre, dont les travaux en conséquence ont été ralentis. Ce Musée ne sera point ouvert avant trois ans.

Il eſt queſtion de la formation d'un corps de Dragons de la Couronne. On dit aujourd'hui que les Compagnies ſeront de trois cents hommes chacune & leur uniforme verd avec des revers, paremens & veſtes rouges, le tout orné de galons d'argent en fer à cheval. L'uniforme des Officiers ſera brodé. Le public diſpoſe déjà de ces compagnies en faveur du duc de Polignac & du comte de Vaudreuil.

Les plaintes portées au Miniſtre des finances contre l'Intendant d'Auſch, par les communautés de cette généralité, ont été trouvées inſuffiſantes; un arrêt du Conſeil que le Sr. de la Chapelle a obtenu, ſupprime les requêtes de ces communautés, de ſorte que cet Intendant va être renvoyé à ſes fonctions, & les corvées iront leur train comme ci-devant.

L'eſtampe qui repréſente la fameuſe bête du Chilli, dont je vous parlois dernièrement, a été miſe en vente hier, à la grande ſatisfaction des amateurs. Elle eſt conforme à la deſcription que je vous ai donnée, mais il convient d'ajouter qu'au bas de l'eſtampe il eſt marqué que les chaſſeurs ſont occupés à ſaiſir la femelle de ce monſtre, afin d'en perpétuer la race. Il eſt aſſez curieux & aſſez philoſophique d'annoncer le ſoin de perpétuer une race auſſi dévorante; l'animal en queſtion mange, dit-on, un bœuf & trois ou quatre cochons par jour. Les mécréans (& l'on ſait que cette eſpece abonde) prétendent que cet animal n'exiſte pas, & que c'eſt une caricature allégorique de nos mœurs. On a même fait là-deſſus quelques quatrains aſſez plaiſans que je

[illegible] vivacité [illegible]

L'ORIGINE DU MAL.

CONTE.

Sur l'origine & des biens & des peines,
L'homme indécis raisonne chaque jour ;
Un mot suffit : le mal est dans les haines,
Et le bien est un don du tendre amour.
Pour ce dernier le sort nous a fait naître ;
L'homme né bon, du ciel eut avec l'être,
Tous les moyens d'être heureux ici-bas :
Je vais conter d'où vient qu'il ne l'est pas.

Dieu seul étoit au céleste Empirée,
Séjour de paix, que la voûte azurée
Sait dérober aux regards des humains.
Il dit, voyant l'ouvrage de ses mains,
Quoi ! rester seul, quand j'ai peuplé la terre !
Peuplons le ciel, commençons par nous faire
Des serviteurs, qui, dans le champ des airs
Puissent lancer la foudre & les éclairs ;
Par mille feux annoncer ma puissance,
Par mille dons montrer ma bienfaisance ;
Aux tourbillons des mondes habités
Rapidement porter mes volontés ;
A l'homme heureux dire, en montrant l'aurore :
» Le jour passé, par un plus doux encore
» Est remplacé ; mortels, jouissez tous
» Des riches dons que Dieu créa pour vous. »

Le ciel frémit, & ses voûtes s'émurent ;
Au cri de Dieu la terre s'ébranla :
D'un mot créés, les anges apparurent,
Mais dans leur choix leur maître se trompa.

Il crut former tous esprits de lumiere;
Avec regret il connut qu'un d'entre eux
Attaqueroit & le ciel & la terre.
Il prévit bien : cet ange ténébreux,
A peine fait, osa se méconnoître;
Crut, au ciel même, être plus que son maître;
Portant par-tout ses desseins criminels;
Il mit la mort dans le cœur des mortels.
Orgueil, envie, & péché de luxure,
Mauvaise foi, procès outre mesure,
Ses œuvres sont. Sans lui rien n'eût jamais
Troublé chez nous la concorde & la paix.
L'homme content, dans son champêtre asyle
Voyoit la terre à ses souhaits fertile;
Des fruits formoient ses rustiques festins,
Qu'ils étoient doux, cultivés par ses mains!
Tout étoit bien, si par maint maléfice,
Il n'en eût fait un séjour douloureux:
Dans l'univers chacun étoit heureux,
Si Dieu n'eût eu le diable à son service.

Combien, amis, par la même raison,
D'honnêtes-gens ont éprouvé de haines;
A leurs voisins ont apporté de peines,
Pour avoir eu le diable en leur maison.

De Paris, le 20 Octobre 1784.

LE *Mariage de Figaro* est à la cinquante-cinquieme représentation & attire toujours le même monde. La liberté qui regne dans cette piece est un attrait bien puissant, puisqu'elle appelle des spectateurs de toutes les parties du royaume. Ces jours derniers, il y avoit un dîner de

quarante eccléfiaftiques de campagne chez le Curé d'Orangis, village à cinq lieues de Paris. Au deffert & dans la vérité du vin, ils font tous convenus qu'ils étoient venus à Paris voir cette piece.

Voici une Anecdote affez curieufe à fon fujet. Avant qu'elle fût jouée au théâtre françois, elle étoit connue : l'auteur après avoir vaincu tous les obftacles qui s'étoient oppofés à la repréfentation, difoit devant quelqu'un, qu'il étoit poffible que fon ouvrage tombât. On rapporta ce propos à Monfieur frere du Roi, qui a autant de goût & d'efprit que de bon fens : *Ils la feront réuffir*, dit-il, *& ils croiront avoir gagné une bataille contre le Gouvernement.* Ce mot eft vrai à la lettre.

Il y a long-temps que les Fermiers-généraux fe plaignent de l'énorme contrebande qui fe fait aux entrées de Paris. L'enceinte de cette capitale, dans toute la partie du Sud, fur la rive gauche du fleuve, favorifoit fur-tout les fraudeurs ; parce qu'elle étoit mal fermée & difficile à garder. On a enfin imaginé un moyen de remédier à cet abus, & ce moyen déjà indiqué mais préfenté fous un faux jour dans les Gazettes, eft de clorre cette partie par un mur de douze pieds de haut, qui prendra à l'hôpital général, & qui enveloppant les nouveaux Boulevards, l'hôtel des Invalides, l'école Royale militaire & le Gros-Caillou, viendra fe terminer à la riviere au delà du Champ de Mars. Cette enceinte aura différentes portes, ou feront placées des gardes ; & comme elle contient les Invalides & l'école militaire qui jouif-

ſent de l'exemption de droits d'entrée pour les denrées à leur uſage, il ſera fait une évalation de l'indemnité à accorder à ces deux établiſſemens, à cauſe du même droit auquel ils ſeront déſormais aſſujettis. On compte que cette muraille fiſcale ne coûtera pas plus de ſix cens mille livres de conſtruction, & que le bénéfice des abus auxquels elle remédiera s'élevera à trois ou quatre millions par an.

La ville de Bordeaux vient d'acheter le Château-Trompette avec les glacis & l'eſplanade qui entourent ce château, moyennant la ſomme de treize millions. Ce terrain fournira un beau quartier, bien percé & qui joindra la ville avec le fauxbourg des Chartrons.

M. l'Abbé Papon continue ſon hiſtoire de Provence. Le troiſieme volume paroît. Cet ouvrage ſous la plume de ſon auteur auquel les ſources les plus ſûres & les plus abondantes ſont ouvertes, eſt d'un intérêt général. D'ailleurs on n'ignore pas que cette hiſtoire eſt liée à celle du royaume de Naples, & à celle des Papes qui ont eu tant d'autorité à Naples. Le volume qui vient d'être publié contient l'hiſtoire de la maiſon d'Anjou depuis le départ de Charles I. pour la conquête de Naples, juſqu'à la réunion de la Provence à la couronne de France, en 1481.

Jeanne II adoptant Louis III & René, fonda les droits que les Rois de France héritiers de ce Prince, ont eus ſur le royaume de Naples, & qui occaſionna toutes nos guerres d'Italie & d'Autriche. Ce fut Clément V qui toléra le premier, à Avignon, les filles de joie. On re-

garda comme un désordre affreux l'établissement de onze filles publiques dans cette ville, tandis qu'on n'en comptoit que deux à Rome. On murmura contre la Reine Jeanne, qui assigna un quartier à ces filles qu'Elle soumit à la discipline d'une Abbesse. Le libertinage est souvent accompagné de l'impiété; les Evêques crurent devoir se contenter d'exiger qu'au moins une personne de chaque famille seroit tenue d'assister à la Messe les dimanches & fêtes. On trouve dans un Mémoire de la dépense du Roi René, un trait qui peint l'irrévérence du temps : *Aux quatre Pages pour se confesser, quatre florins : au Maure pour faire ses Pâques, un florin.* Il falloit donc inciter par des récompenses à remplir les devoirs de chrétien.

Ce bon Roi René a laissé à la Provence le doux souvenir que Henri IV a gravé dans le cœur des François. Il n'avoit d'autre ambition que de rendre ses sujets heureux. Sa simplicité étoit extrême. Dans ses voyages, ce n'étoit pas toujours chez un Seigneur ou chez un Evêque qu'il alloit loger; il préféroit quelquefois l'humble toit d'un particulier. Quand il vouloit mettre le comble à la faveur, il crayonnoit son portrait comme un monument honorable sur la porte ou sur la muraille, avec ce vers au bas :

Sicelidum regis effigies est ista Renati.

Il fit des vers que les meilleurs poëtes de son siecle n'auroient point désavoués. On joue encore des airs de sa composition à la proces-

ſion de la Fête-Dieu à Aix. Il étoit gai, vif, fécond en ſaillies : *Vous verrez qu'il me demandera à la parfin mon Comté de Provence*, diſoit-il d'un gentilhomme qui multiplioit ſes demandes. On aſſure qu'il ne buvoit point de vin. Un jour quelques Seigneurs Napolitains lui en demandant la raiſon : c'eſt, répondit-il, pour faire mentir Tite-Live, qui a prétendu que les Gaulois n'avoient paſſé les alpes que pour boire du vin. Il diſoit en parlant de l'attention avec laquelle les Princes doivent rendre une prompte juſtice, que les longues expéditions font perdre la bienveillance & l'affection des peuples. On le voyoit ſe promener ſans cortege ſur le port, quand le ſoleil, preſque toujours pur dans ce climat, répandoit cette chaleur douce qui, dans la baſſe Provence, ranime la nature lorſqu'elle eſt engourdie par-tout ailleurs : de là vient qu'en Provence on appelle encore l'endroit où l'on ſe chauffe au ſoleil, *la cheminée du Roi René.*

S'il eſt un ouvrage qui puiſſe juſtifier un titre ſingulier, c'eſt celui que nos marchands cherchent à vendre ſous celui-ci : *L'automatie des animaux.* L'auteur a voulu prouver que les animaux ſont de ſimples automates ; il a prouvé du moins que parmi eux il en exiſte. Les animaux ne ſentent rien, ſuivant l'auteur ; un coup d'éperon donné à un cheval, un coup de fouet donné à un chien leur font bien produire les mouvemens qui ſont les effets de la douleur ; mais le cheval ne fuit & le chien ne crie que parce que le créateur a établi une correſpondance qui s'exécute par les impreſſions faites dans le cerveau & dans les nerfs de l'ani-

mal, puis par le mouvement des esprits animaux & des muscles qui correspondent à ces premieres impressions. “ La supposition d'une » ame dans les bêtes, dit-il, renferme l'exis» tence d'une chose inconcevable, & dont nous » ne saurions avoir d'idée qui nous la repré» sente & par conséquent elle est fausse.» Qu'on transporte à l'homme ce raisonnement de l'auteur, observe un journaliste; s'il étoit juste; où en serions-nous ?

Cette production curieuse est suivie de deux dissertations qui ne le sont pas moins, l'une sur le Mahométisme, dans laquelle on trouve ce trait singulier & assez plaisant : *Le démon qui est le singe de la divinité, voulant s'opposer au christianisme, considéra que l'idolâtrie étoit un stratagême usé, & il inventa le Mahométisme.*

La seconde dissertation est sur l'agriculture. L'auteur débute ainsi : » Voulons-nous rétablir » l'ordre, recouvrer le bonheur, relever la » splendeur de l'Etat ? Rien n'est plus facile. » Que Messieurs les beaux-esprits, enflés de » leur science (l'auteur est trop modeste pour » se mettre du nombre) *qui ont desappris jusqu'à* » *celle du catéchisme*; ces esprits-forts qui n'ont » pas la force de rendre à Dieu leurs homma» ges, prennent des biens à ferme; ils éleve» ront des bestiaux & ne tueront plus les ames; » que nos libertins s'adonnent à l'agriculture, » & leur front endurci commencera à rougir » de leur turpitude; que nos écrivailleurs à la » journée travaillent à la campagne au lieu de » barbouiller du papier; que nos auteurs dra» matiques étudient tout ce qui concerne l'a-

» griculture : La classe trop nombreuse de nos » poëtes feroit bien mieux de s'occuper à d'u» tiles défrichemens ; que nos marchandes de » modes exercent leurs talens dans les champs ; » que tous ces gens adonnés aux jeux de ha» sard, que ces filles qui sont l'opprobre de » l'humanité & qui sont aux gages du diable, » menent à la campagne une vie laborieuse : » vous tous, gens désœuvrés, mélancholiques, » hypocondriaques, évertuez-vous un peu au » labourage, & vous aurez une ame forte, au » dessus des revers, un cœur libre & dégagé » des passions, &c. » Eh vraiment oui, Monsieur l'auteur, voilà de belles conversions à faire, mais ce ne feront point des ouvrages comme le vôtre, qui les opéreront.

M. Clément, dans une âpre critique des tragédies de Voltaire qu'il vient de publier, témoigne le desir qu'il y ait un censeur préposé pour arrêter tout ce qui feroit contraire au bon goût. Il y a long-temps que j'ai exprimé mes vœux, pour que la prohibition des ouvrages dangereux s'étende à ceux qui renferment des absurdités, qui outragent le bon sens, ou qui gâtent les bonnes causes en voulant les défendre.

Tandis que M. Friedel enrichit notre langue des beautés du théâtre allemand, l'une des sociétés littéraires & typographiques qui ont transplanté au milieu de l'Allemagne quelques branches de la littérature françoise, cherche à nous faire jouir en même temps des richesses plus solides que nous offrent nos voisins. Elle débute par la traduction de la *Zoologie géographique* de

M. Zimmermann (*) : » On n'a, dit-on, dans
» la préface, montré à la nation françoise que
» le moindre côté de la littérature allemande,
» c'est-à-dire, celui des belles-lettres, des ou-
» vrages d'agrément, qui est précisément celui
» où nous brillons le moins.... Notre vrai-
» ment beau côté, ce sont les sciences. Enri-
» chis des connoissances de toutes les nations
» éclairées de l'Europe, & fortement doués
» d'une patience, d'une application & d'un ju-
» gement sain, naturels à des hommes bien
» constitués, sans être agités de passions trop
» violentes, il n'est pas étonnant que nos gens
» de lettres réussissent à découvrir & à rassem-
» bler plus de vérités dans toute l'étendue des
» connoissances humaines, que d'autres nations
» à qui la nature a accordé des avantages sur
» nous, du côté de l'imagination. Il faut ajou-
» ter à cela bien des ressources que nous ti-
» rons sur ce point, de notre constitution po-
» litique, civile & religieuse, qu'il est inutile
» de détailler ici. »

Le volume de la *Zoologie* qui vient d'être publié, traite de l'homme. M. Zimmermann applique à cette partie de l'histoire naturelle, le systême de M. de Montesquieu sur l'influence du climat. Cette idée n'est pas neuve ; mais le savant professeur de Brunswick l'appuie sur de nouvelles preuves & combat les objections qui sembloient la détruire. Il explique pourquoi sous la même latitude il se trouve tant de variétés d'hommes, &c. &c.

(*) Professeur d'histoire naturelle à Brunswick.

CHARADE.

Aux vœux de mille amans Lise est inexorable ;
Pas un baiser pour eux, mon premier les a tous ;
Et tantôt dans ses bras, tantôt sur ses genoux,
Il partage avec elle & son lit & sa table.
Mon second au premier sert à parer le coup
Que tenteroit sur Lise une main criminelle ;
A sa maitresse enfin mon premier est fidele,
Et Lise en certains cas a secours à mon tout.

De Versailles, le 22 Octobre 1784.

On a débité que des Corsaires anglois ont demandé au gouvernement de Bruxelles, des lettres pour courre sus aux navires Hollandois, sous pavillon impérial, mais cette nouvelle est incroyable. Cependant comme elle a fait quelque sensation, on a cherché à remonter à sa source, l'on croit l'avoir trouvée dans la défense renouvellée aux pêcheurs hollandois, de pêcher auprès des côtes de la Grande-Bretagne, défense qui s'exerce avec quelque rigueur.

Une anecdote assez curieuse, c'est que la premiere nouvelle des hostilités de l'Escaut étant arrivée à Versailles, pendant que le Roi étoit à Fontainebleau, il ne fut point expédié de courier à S. M. pour l'informer de cet événement, tandis qu'on lui en dépêcha un pour lui apprendre la conclusion du marché fait avec le duc d'Orléans pour l'acquisition du château de S. Cloud.

Le goût des acquisitions de châteaux & de terres est devenu si vif depuis quelque tems, que l'on en compte pour la valeur de plus de 80 millions, faites par le Roi depuis deux ans. Il est vrai que dans cette somme de dépenses extraordinaires, on comprend les dettes de Monsieur & de Mgr. Comte d'Artois, ainsi que le secours donné pour pareille cause, au Duc de Choiseul. Les acquisitions sont, Rambouilles, Lille-Adam, le Clermontois & S. Cloud. Une des clauses de l'arrangement fait avec le Duc d'Orléans pour ce dernier objet, est que Madame de Montesson sera décorée du titre de Duchesse. On s'occupe actuellement des moyens de transférer ailleurs la duché-pairie de S. Cloud, affectée à l'archevêché de Paris. Il paroît décidé que le Duc d'Orléans, donne au Duc de Chartes son fils deux millions du prix de la vente, & qu'il lui en prête deux autres pour finir ses bâtimens du palais royal.

La nomination au Cardinalat, de M. Archetti, Nonce en Russie, a causé du mécontentement à Versailles, d'autant plus que cette préférence du Pape rapprochée de la prétention de l'Impératrice pour la préséance de ses ambassadeurs, doit choquer les Puissances catholiques, dont les Nonces avoient droit au chapeau avant celui de la Russie. L'Empereur fit demander ce chapeau le premier septembre, par le cardinal Herzan : Le Pape fit part de la demande au cardinal de Bernis qui, au lieu de la communiquer à sa cour par un courier extraordinaire, se contenta d'en instruire le Ministre par la poste. Le Pape avoit mis entre la demande de

l'Empereur & la nomination un espace de temps assez considérable pour pouvoir être informé si cette nomination ne choqueroit pas les Cours catholiques. Ne voyant aucune opposition de leur part, il nomma enfin M. Archetti, & la négligence du cardinal de Bernis est aujourd'hui fort blâmée. Elle ne fournit pourtant au Pape qu'une vaine excuse. On prétend qu'il sera dans le cas de faire une promotion générale des Nonces, dans laquelle il déclarera que celui de Pétersbourg ne prendra rang qu'à son tour. Cette anecdote est remarquable, si l'on fait attention que S. S. a peu consulté les égards qu'elle doit de préférence aux Souverains de la maison de Bourbon. Au reste, ce n'est pas la centieme fois que la Cour pontificale a éprouvé que le moyen le plus sûr d'être bien avec elle, c'est de la traiter un peu durement.

A propos d'Italie, il s'étoit établi à Versailles une société d'amours florentins qui commençoit à causer du scandale. On a donné la chasse à ces Messieurs : onze d'entr'eux ont été arrêtés; mais au lieu de leur faire un scandaleux procès & de les brûler, on les a mis dans des maisons de force, où ils seront fustigés séparément jusqu'à entiere résipiscence.

De Paris, le 27 Octobre 1784.

Si vous cherchez à asseoir votre jugement sur des faits, au sujet des contestations politiques qui divisent en ce moment l'Empereur & les Hollandois, dispensez-vous de relire les histoires du siecle dernier, de compulser les volumineuses

lumineufes collections diplomatiques : cent écrivains s'empreffent de vous éviter cette peine. Ne les voit-on pas depuis quelques années fans ceffe à l'affut de la moindre occafion de faire gémir les preffes ? Celle-ci eft affez importante, pique trop vivement une jufte curiofité pour que leur fécondité ne foit pas payée d'un peu de reconnoiffance. Je m'étendrai plus particuliérement fur la brochure intitulée : *Expofé fuccinct des droits imprefcriptibles & des prétentions de S. M. l'Empereur, fur plufieurs places hollandoifes, notamment fur la ville de Maeftricht, le Comté de Vroenhoven, le pays d'Outre-Meufe, les villages de rédemption*, &c. &c. &c. *auffi fur plufieurs territoires, places & péages de l'état de Liege, appartenant légitimement à l'Augufte Maifon d'Autriche.* De tous les ouvrages éphémeres qui ont paru fur cette matiere, celui-ci n'eft pas le moins concis & préfente le plus de faits.

L'auteur donne d'abord une notice trop fuccinte pour être fufceptible d'analyfe, des événemens qui ont fuivi le traité de Munfter, jufqu'à la guerre de 1672, où *les fecours fournis par la Maifon d'Autriche à la République, attaquée à la fois par la France & l'Angleterre, la fauverent d'une deftruction totale.* C'eft à cette occafion que fe fit le traité dont on veut faire revivre les claufes inexécutées (*Voyez ma lettre du 25 août dernier.*) Les Hollandois, dit l'auteur de l'expofé, *abandonnerent traîtreufement la Maifon d'Autriche, en faifant leur paix avec la France, par un traité conclu à Nimegue, le 10 août* 1678. La France leur remit Maeftricht, & l'Efpagne réclama vainement dans la fuite

l'exécution de l'article XVIII du traité de 1673.

Les Provinces-Unies s'engagerent en 1701, dans la ligue que l'on a nommée la *grande alliance*, & qui avoit pour objet d'arrêter les projets de la puissance de la France. Il fut dit dans l'art. IX du traité, *que les alliés conviendroient, à la paix, des moyens de mettre en sûreté les Etats-Généraux par la barriere susmentionnée.* Le traité de la barriere fut conclu à Anvers en Novembre 1715. " Il répandit la plus vive » consternation dans les Pays-Bas Autrichiens, » parce qu'ils se voyoient autant qu'assujettis » aux Hollandois jaloux de leur prospérité & » de leur commerce. La clameur fut générale..." Sur leurs représentations l'Empereur fit entamer une nouvelle négociation pour obtenir quelqu'adoucissement à ce traité. Elle fut inutile. " Alors les lumieres sur le commerce, l'ad» ministration & la philosophie qui gagnoient » insensiblement d'un bout de l'Europe à l'au» tre, n'avoient encore pu pénétrer à la Cour » de Vienne qui ne s'occupoit (ces temps sont » passés) que de projets de guerre & d'agran» dissement par la voie des conquêtes.... Avec » le luxe & le faste naturel aux grandes Cours, » celle de Vienne n'encourageoit point l'indus» trie & les manufactures, qui pouvoient four» nir à ce goût de dépense. Le mépris qu'elle » avoit toujours eu pour les sciences arrêtoit » ses progrès en tout. L'orgueil & l'intolé» rance entretenoient dans les vastes domaines » de la Maison d'Autriche, la pauvreté, la » superstition, un faste ridicule, un luxe bar-

» bare. Les Pays-Bas autrefois si renommés
» par leur activité & leur industrie, ne con-
» servoient rien de leur ancien éclat. Le voya-
» geur qui passoit à Anvers, regardoit avec
» étonnement les ruines d'une ville autrefois
» si florissante. Il en comparoît la Bourse avec
» les superbes édifices du paganisme après la
» destruction du culte des idoles. C'étoit la
» même solitude, c'étoit la même majesté. On
» voyoit à Anvers les citoyens indigens &
» tristes se promener, comme on vit sous
» Constantin, les Prêtres déguenillés errer au-
» tour de leurs temples déserts, ou accroupis
» aux pieds des autels où l'on immoloit des
» hécatombes, dire la bonne aventure pour
» une petite piece de cuivre. »

On proposa au Prince Eugene, l'établissement d'une Compagnie des Indes à Ostende. En 1717, il fit partir avec ses seuls passeports deux vaisseaux pour l'Inde. Le succès de leur voyage multiplia les expéditions dans les années suivantes. Les intéressés obtinrent en 1722 l'octroi le plus ample qui ait été accordé. La nouvelle Compagnie forma deux établissemens, celui de Coblom entre Madras & Sadraspatnam à la côte de Coromandel, & celui de Bankibasar dans le Gange. Les Hollandois prirent de l'ombrage; ils prétendirent que toute navigation des Pays-Bas autrichiens avoit été interdite par les articles V & VI du traité de Munster, tandis que l'on soutenoit de la part de la Cour impériale, que ces articles n'avoient rien de commun avec les Pays-Bas & ne regardoient que la navigation des Castillans.

Les Puissances maritimes s'étant déterminées en 1727 à garantir la *Pragmatique sanction*, la Cour de Vienne paya un si grand service par le sacrifice de la Compagnie d'Ostende. « Quoi-
» que les actes publics ne fissent mention que
» d'une suspension de sept ans, les associés
» sentirent bien que leur perte étoit décidée
» & que cette stipulation n'étoit là que par
» ménagement pour la dignité impériale....
» Ils firent successivement des démarches pour
» s'établir à Hambourg, à Trieste, en Tos-
» cane. Les plus heureux d'entr'eux furent
» ceux qui tournerent leurs regards vers la
» Suede.... L'empereur forcé de céder aux
» circonstances, n'eut d'autre parti à prendre
» que de sacrifier ses droits & la fortune de
» ses sujets, espérant peut-être qu'il viendroit
» un temps où on pourroit les faire valoir
» avec plus de succès. Il est arrivé, faut-il
» croire, ce temps, sous le regne de l'im-
» mortel Joseph II, dont les vues grandes &
» vraiment paternelles ne tendent qu'au bon-
» heur & à la prospérité de ses sujets. »

» On se demande ici avec Linguet, (ajoute
» l'auteur) s'il étoit possible, s'il étoit permis
» à la cour de Vienne d'oublier plus long-
» temps l'orgueil, la dureté avec laquelle on
» lui a arraché, dans ce siecle-ci même, le
» sacrifice de son commerce naissant d'Osten-
» de ? Et les barrieres, l'ignominie de cette
» précaution prise en apparence contre la
» France, mais dont le maître des Pays-Bas
» supportoit l'opprobre comme la dépense,
» est ce-là un grief dont la mémoire puisse

» s'éteindre ? elles ſont diſparues : mais le
» ſouvenir de l'humiliation qui en a, pendant
» un ſiecle, accompagné l'exiſtence, leur
» ſurvit... Et cette clôture non moins hon-
» teuſe de l'Eſcaut; cet abus outrageant &
» cruel des circonſtances, qui a fait la gran-
» deur d'Amſterdam, ne devoit-il pas être ſans
» ceſſe préſent aux yeux des poſſeſſeurs d'An-
» vers ? En voyant la ſolitude de ce port, ſi
» long-temps le rendez-vous de l'Europe; en
» ſongeant à l'eſclavage de ce fleuve deſtiné
» par la nature à être un des principaux ca-
» naux de ſes richeſſes, le ſeul qui puiſſe
» dans toute cette partie de l'Océan diſputer
» à la Tamiſe cette gloire & ces avantages,
» ne doivent-ils pas être ſans ceſſe aigris con-
» tre les auteurs de cette dévaſtation, con-
» tre les voiſins inflexibles qui perpétuoient
» cette ſervitude ?... La prétendue recon-
» noiſſance que méritoient des ſervices inté-
» reſſés, pouvoit-elle balancer toujours une
» oppreſſion ainſi perpétuée, & des outrages
» dont la durée renouvelle à chaque minute
» le ſentiment ?... La Hollande avoit paru ſe-
» courir la maiſon d'Autriche contre l'ambi-
» tion des monarques françois : mais quel
» avoit été ſon motif ? mais le traité des Bar-
» rieres, mais l'abandon de tous les droits des
» Pays-Bas pendant deux ſiecles, joints à d'im-
» menſes contributions en argent, n'en étoient-
» ils pas un ſalaire ſuffiſant ?.: Cette diſpo-
» ſition où devoit être le cabinet de Vienne
» n'échappoit point aux politiques : il étoit
» évident qu'elle ne pouvoit être contenue

„ que par les conjonctures : perſonne ne dou- „ toit qu'au moment où celle-ci changeroient, „ l'exploſion n'eût lieu.. Ce pronoſtic s'eſt vé- „ rifié, d'abord par l'évacuation forcée des „ villes de barrière : aujourd'hui l'affranchiſ- „ ſement de l'Eſcaut, la reſtitution de Maeſ- „ tricht, des indemnités de pluſieurs eſpeces, „ évaluables en argent, ſont l'objet d'une né- „ gociation entre la cour impériale qui les „ exige, & la république qui voudroit bien „ les refuſer.. „

Quant aux prétentions de la cour impériale à la charge de l'état de Liege, l'auteur copie les *Mémoires hiſtoriques & politiques des Pays-Bas Autrichiens*, dont on vient de faire une nouvelle édition. “ Le pays de Liege, dit-il, „ qui fait partie du cercle de Weſtphalie, mé- „ ritoit autrefois l'attention & les ménage- „ mens des puiſſances voiſines. Ce petit état, „ ſitué entre les Pays-Bas, l'Allemagne & la „ France, habité par un peuple hargneux, „ inquiet, remuant & belliqueux, s'attiroit „ une certaine conſidération. Les Liégeois, „ excités & ſoutenus par la France, donnerent „ jadis de l'embarras aux puiſſans princes de „ la maiſon de Bourgogne, qui regnoit dans „ les Pays Bas; mais les victoires de Philippe- „ le bon & les humiliations qu'ils eſſuyerent „ de ſa part, & celle de Charles-le-Hardi, „ eteignirent en eux le goût de la guerre, „ en ſorte qu'on n'a plus vu depuis d'armée „ Liégeoiſe ſur terre. Pendant les guerres ter- „ minées par les traités des Pyrénées, d'Aix- „ la Chapelle, de Nimegue, de Ryſwick &

„ d'Utrecht, les citadelles de Liege & de Hui,
„ qui rendoient les Liégeois maîtres des deux
„ passages importans sur la Meuse, leur va-
„ lurent encore des égards de la part des
„ puissances belligérantes; mais ces deux for-
„ teresses ayant été démolies pour toujours;
„ le pays de Liege n'entre plus dans des ob-
„ jets de guerre que comme un pays ouvert,
„ qui, incapable de faire respecter sa neutra-
„ lité, est toujours exposé à être occupé par
„ des armées étrangeres, tant pendant la cam-
„ pagne, que pour des quartiers d'hiver.
„ Dans les démêlés entre les Pays-Bas & le
„ pays de Liege, les Liégeois, (qui se disent
„ éburons) ont souvent réclamé la protec-
„ tion de l'empire, ainsi que celle de la cou-
„ ronne de France; & ces protections, loin
„ d'avoir été infructueuses, ont plus d'une
„ fois arrêté ou suspendu l'exercice des droits
„ légitimes des souverains des Pays-Bas. „

Le tableau des réclamations que l'auteur de l'*Exposé* & celui des *Mémoires* prétendent que la Maison d'Autriche est en droit de faire sur l'Etat de Liege, est très-étendu. Il est terminé ainsi: « Seroit-il étonnant de voir aujour-
» d'hui l'Empereur roi, faire revivre la légi-
» timité entiere, imprescriptible & indubitable
» de ses droits, à titre d'indemnité de la perte
» des intérêts énormes que l'auguste Maison
» d'Autriche a soufferte dans un si long es-
» pace de temps, des places & péages de l'E-
» tat de Liege, à lui appartenant incontesta-
» blement, comme aussi des biens que le Clergé
» Liégeois, tant séculier que régulier, possede

» ſans autres quelconques raiſons valables ;
» dans les Etats héréditaires ? »

Il y a eu des ordres & des motifs de délai pour la Cléopatre de M. Marmontel, & l'on ne ſait pas aujourd'hui quand cette piece ſera repréſentée. Au reſte, ſi elle manque au théâtre, il ſemble que ſa perte doit être réparée amplement par trois tragédies nouvelles de M. de Guibert, Colonel du régiment de Neuſtrie. Ces ouvrages lus dans quelques ſociétés choiſies & éclairées, ont réuni tous les ſuffrages. Le premier eſt le *Connétable de Bourbon*, entiérement refait, comme je vous l'ai déjà mandé ; le ſecond eſt une tragédie en trois actes, intitulée : *Les Gracques*, & le troiſieme, *Anne de Boulen*, en cinq actes. On connoît déjà l'énergie de la plume & la fierté du pinceau de M. de Guibert ; on aſſure que ces trois ouvrages étincelent de beautés neuves & ſublimes. La premiere nouveauté que l'on jouera aux François, & qui eſt actuellement à l'étude, eſt une comédie en vers & en trois actes, intitulée : *L'Avare cru généreux*.

L'ouverture du ſpectacle des petits comédiens de Mgr. le Comte de Beaujolois s'eſt faite, ſamedi dernier, au palais royal. Ce ſont des marionettes qui font les geſtes, pendant que les comperes cachés derriere la toile récitent le dialogue. On a debuté par trois pieces mêlées de chants & de danſes, qui n'ont point enchanté les ſpectateurs. Les entrepreneurs avoient fixé le prix des places à trois livres, deux livres & trente ſous. Ils ſe propoſoient de donner ſucceſſivement les drames de

Madame de Genlis & de M. Berquin, & avoient fait une grande provision de pieces bien morales, dans le louable & difficile dessein d'établir les mœurs dans ce même lieu où on ne les trouve guere, mais ils ont échoué dans cette noble entreprise : l'obstination des pécheurs & des pécheresses qui promenent leurs iniquités dans l'enceinte du jardin a été invincible, & ces mécréans ont été choqués de voir que, tandis que l'immortel *Figaro* les divertit sur le théâtre national, on essayât de les ennuyer par *Ruth* sur un théâtre forain. Aussi se flatte-t-on que les directeurs de ce spectacle renverront bientôt leurs acteurs de bois, & leur en substitueront d'autres de chair & d'os, plus analogues à la scene qu'ils occupent, & qui doit se montrer comme une émanation en petit de l'opéra.

Le fameux abbé Baudeau, chargé de la principale direction de ces comédiens de-bois, a fourni à la premiere représentation une scene beaucoup plus amusante que ses acteurs. On l'a apperçu dans les coulisses, indiquant les gestes avec un air d'importance digne de son emploi, applaudissant avec enthousiasme, & pleurant même dans les endroits pathétiques. On se doute bien que cette pantomime excita les huées, que M. le directeur fut sifflé, & qu'on n'a pas manqué de l'appeller depuis, *le Confesseur des marionettes*. Les sarcasmes l'ont désolé au point, qu'il s'est demis de la direction en faveur des Srs. Arnoult & Dorvigny.

La diligence aërienne de M. de Campmas, sous la forme d'une tour de soixante pieds de

[illegible] mois,

[illegible] Comte

[illegible] langue fran-

[illegible] maternelle,

[illegible] arriver

[illegible]

[illegible] certaines gens se [illegible] trouver la possibilité [illegible] en Chily, il ne l'est [illegible] de voir la plupart des journalistes [illegible] les relations qu'ils en don[illegible] Vous aimerez mieux sans doute sa peinture [illegible] avec les couleurs de la gai-

té, que la critique des fautes de géographie, & des invraisemblances dont fourmillent les descriptions qui se succedent journellement.

ÉNIGME

Qui n'a point été proposée dans le Mercure, ou Stances pour mettre au bas de la gravure du monstre du Chilly.

Bon public qui d'un œil surpris
Contemples ce monstre en peinture,
Regarde-toi : d'après nature
C'est ton portrait fait à Paris.

Ces cheveux à la conseillere
Te représentent Bride-oison (*)
Qui met comme un autre Samson
Tout son espoir dans sa criniere.

Sous l'heureux signe du taureau,
Ne vois-tu pas le mariage,
Que son ami le cocuage
Fait directeur dans un bureau.

Cette longue oreille t'explique
Ce qu'on pense de ses Midas,
Jugeant ce qu'ils n'entendent pas
Et sachant tout hors la musique.

Sous cette barbe le clergé
Recele encor le fanatisme;

(*) Juge dans le Mariage de Figaro.

Mais à côté du Magnétisme
Le bienheureux Labre est rangé.

Cette mâchoire si pesante
Aux dents longues, aux deux crochets,
Grands & petits faiseurs d'extraits,
A vous-même vous représente.

Je vois entre ces deux tetons
La plus fine des épigrammes ;
Elle en veut aux filles-garçons,
Sur-tout aux hommes qui sont femmes.

Ce nombril est mystérieux,
Avec l'index il sympathise,
Et c'est par-là qu'on mesmerise
Nos belles qui s'en portent mieux.

Quelle est donc cette patte d'oie
Dont les ergots sont si crochus?
C'est la griffe de nos Crésus,
Qui s'ouvre à l'aspect de sa proie.

Ce large ventre de poisson,
Cette nageoire, ces écailles,
Ce sont nos marins de Versailles
Aussi corsaires qu'à Boston.

La double queue est le symbole
Du politique, adroit serpent,
Qui marche & s'éleve en rampant
Ou vous piqué selon son rôle.

Enfin, car il faut abréger,
Au derriere ces courtes ailes,

Navigateurs en l'air, ſont celles
Qui vous ſervent à diriger.

Je dois un mot aux grandes vues
Du pere du monſtre glouton,
Qui te propoſe ſans façon
De multiplier tes ſangſues. (*)

(Le mot de la Charade inſérée page 94, eſt *Chiendent.*)

De Paris, le 30 Octobre 1784.

Le monſtre du Chilly dont on s'occupe encore, paſſe généralement pour fabuleux, & les ſavans prétendent que c'eſt une commémoraiſon renouvellée, non des Grecs, mais de Virgile, de la Reine des Harpies *Celæno*, dont il eſt parlé dans le troiſieme livre de l'Enéide. Par un anagramme aſſez malheureux, on trouve à une lettre près dans le nom de *Celæno*, celui de *Calonne.* Cette maudite reſſemblance a été ſaiſie avec avidité par les ennemis du Miniſtre des finances. De commentaire en commentaire on eſt venu à dire que le monſtre du Chilly a été inventé à Paris, & ſon portrait envoyé en Eſpagne, avec ordre de le faire revenir en France. On diſoit à cette occaſion, que la bête pourroit bien être renfermée comme un homme d'eſprit qui auroit fait une épigramme ſanglante contre le Miniſtre,

(*) On eſpere, dit-il, attraper la femelle du monſtre pour perpétuer ſa race.

ou que le Miniſtre ſeroit dévoré par la bête. Il ne s'agit plus de cette alternative, s'il n'y a dans tout cela, ainſi que des gens de la Cour l'aſſurent, qu'une plaiſanterie de Monſieur, frere du Roi, qui veut abſolument guérir le peuple badaud de ſa crédulité. Ce Prince, dit-on, las de toutes les diſcuſſions ſur le magnétiſme, a voulu faire une diverſion, & eſſayer ſi les Pariſiens ſeroient dupes de cette facétie, comme ils l'ont été de celles des ſabots eccléſiaſtiques, propres à marcher ſur l'eau, qu'on lui a également attribuée.

Le Marquis de Bievre a montré à ſes amis la lettre ſuivante qu'il a, dit-il, écrite à un Baron Allemand.

» Vous me demandez, mon cher, des nou-
» velles de nos Moines. Hélas, les pauvres
» diables ne ſont pas mieux à Paris qu'à Vienne.
» Chez vous, l'autorité les détruit tout à coup.
» Ici, la raiſon les avoit dès long-temps mi-
» nés, & le ridicule a mis le feu aux pou-
» dres. Nous ſavons auſſi bien que vous, que
» le meilleur moyen de faire tomber un mé-
» tier, c'eſt de l'empêcher de nourrir celui qui
» l'exerce; mais nous ſommes trop gais pour
» n'être pas doux. Les frocs ne paroiſſent plus
» à la Cour, & dans la capitale on ſe moque
» d'eux, au point que preſqu'aucun couvent
» ne reçoit plus de novices. Il ſe fait encore
» quelques religieuſes, parce que nos grands
» ſont trop obérés pour doter leurs filles, mais
» les jeunes garçons ſont libertins de ſi bonne
» heure, que la vocation de quitter le monde
» ne leur arrive jamais que par bouffées,

» comme les galanteries qu'ils attrapent. Les » Céleſtins ſécularisés n'ont plus rien de cé» leſte qu'auprès des nymphes du palais royal; » les Feuillans s'effeuillent; les Récollets ſe dé» colent; les Auguſtins ne ſont plus auguſ» tes; les Cordeliers ſe délient; les Piquepu» ces cherchent celles des autres; enfin, les » Carmes ne ſont pas des ternes (on appelle » au trictrac deux quatre, *Carme*, & deux trois, » *terne*.) Vous ſavez que toute cette engeance » tend à ſa fin. Elle emploie ſon excès de re» venu à prendre des indigeſtions; delà à une » deſtruction totale, il n'y a pas loin. Au » reſte, la multiplication des ſimples porte-co» lets remplace largement les moines qui nous » quittent. Ces Abbés ſans abbayes ſont in» finiment utiles; ils ſe mêlent de tout, excepté » de leur bréviaire, & il n'eſt maiſon publi» que ou particuliere, promenade, ſpectacle, » bal, campagne où ils n'intriguent, n'agiſ» ſent, ne ſe remuent & ne rendent cent mille » petits ſervices au profit des veuves, des or» phelins & des enfans trouvés. Vous ſentez » bien qu'avec tous ces Abbés, on peut ſe » conſoler de la perte des Moines & des Moi» nillons. »

De Verſailles, le 3 Novembre 1784.

Le Prince Henri a mangé chez tous les Miniſtres. Se trouvant à un de ces repas, le Maréchal de Soubiſe vint à parler (aſſez indiſcrétement) de la bataille de Rosbach. Le Prince repliqua : " Il eſt vrai que ce jour-là le Roi

„ mon frere fut très-heureux, mais les trou-
„ pes françoises montrerent le plus grand cou-
„ rage, & le Prince d'Hilburghausen se laissa
„ malheureusement surprendre. „ Ailleurs on
lui parloit du Roi : " Ce Prince, dit-il, a beau-
„ coup de justesse dans l'esprit & de la gran-
„ deur d'ame. Quant à la Reine, elle est in-
„ finiment plus jolie qu'on ne me l'avoit dit. „

L'acquisition de S. Cloud avoit causé quelque refroidissement entre le Baron de Breteuil qui l'avoit projettée & le contrôleur général, qui n'avoit pas compté sur cette dépense extraordinaire. Après quelques explications entre ces deux Ministres également empressés de plaire à la Reine, le Contrôleur s'est rapatrié publiquement avec le ministre de Paris, & il a dit, que s'il y avoit eu quelque délai dans la conclusion de ce marché, c'est qu'il avoit travaillé depuis long-temps à le rendre moins onéreux au Roi & à l'Etat.

Il faut ajouter aux acquisitions royales, celle de la terre de Bievre, que le Marquis de ce nom vient de vendre à M. le Maréchal de Levis, moyennant cent quatre-vingt mille livres comptant, & trente mille livres de rente viagere. M. le Maréchal cede cette terre au Roi, attendu qu'elle est à sa convenance, se trouvant située dans les chasses de Sa Majesté, & le Roi donne en échange des terres en Artois qui procureront au fils de M. le Maréchal, l'entrée des Etats de la Province.

M. de Calonne montre une activité infatigable pour le travail & pour les plaisirs; personne ne se retire mécontent d'auprès de lui,

tant il met de grace & d'aisance à tout ce qu'il fait. On a vu paroître chez lui une Madame de Serres, qui lui a été amenée de Toulouse & qui est très-jolie. Cette Dame est la chere moitié de Dubary, surnommé le Roué, qui veut encore sans doute tirer parti d'un expédient qui lui a jadis si bien réussi.

Il y a eu, ces jours derniers, un mariage fort important : celui du poëte Vigée, avec la Dlle Riviere, jeune personne fort aimable, & fille de la Catinon, autrefois actrice de la comédie italienne. Pour connoître toute l'importance de cet hymen, il faut savoir que le marié est frere de Madame le Brun, épouse d'un célebre marchand de tableaux & intime amie du Comte de Vaudreuil. La cour & la ville ont assisté au mariage de son frere. Le Prince Henri a soupé avec la Noce chez le Contrôleur-Général. Tous les talens agréables de Paris y ont paru, & l'époux a reçu, à ce souper, la place de Contrôleur de la Caisse des amortissemens avec douze mille livres d'appointement, comme présent de noces.

On crie beaucoup encore contre les nouvelles boutiques que M. le Duc de Chartres fait construire dans le palais royal. L'autre jour un marchand se plaignoit hautement, & disoit que le Prince, tout Prince qu'il étoit, n'avoit pas le droit de le ruiner, en lui donnant des rivaux sur lesquels il n'avoit pas compté en louant si cher une des boutiques aînées de celles-ci. Vous avez tort, lui répondit un mauvais plaisant, la boutique que vous occupez, vous la tenez du Prince, mais celles qu'on

ajoute, ce sont celles du Colonel général des Hussards. Allusion à la charge du Duc de Chartres, & au genre d'industrie du corps dont il est le chef.

CONTE.

Cléon remarié, mais toujours plus chagrin,
Parloit à tout propos de sa premiere femme;
Vantoit ses qualités, sa douceur, sa belle ame;
Et ne se consoloit qu'en plaignant son destin;
Si bien que sa moitié, pour qui pareil refrain
Etoit à chaque instant une nouvelle injure,
Lui répondit un jour de la meilleure foi:
Monsieur, personne, je vous jure,
Ne la regrette plus que moi.

De Paris, le 5 Novembre 1784.

Les mouvemens qui agitent depuis quelque temps le peuple turbulent du midi de la France, ayant été mal représentés dans quelques feuilles publiques, j'ai cru, Monsieur, que vous en recevriez avec plaisir une relation exacte.

On a vu, dans le temps, que le port de Bayonne avoit été rendu franc pour les Etats-Unis de l'Amérique, & que cette franchise n'ayant pas contenté le Congrès, elle fut étendue au Port de l'Orient en Bretagne. Il convient de rappeller que ce port de Bayonne étoit franc autrefois, & qu'il étoit devenu l'entrepôt général du commerce entre la France & l'Espagne. Les clameurs des autres ports secon-

dées par les besoins sans cesse renaissans de la ferme générale, firent abolir cette franchise de Bayonne & de son territoire; & depuis lors cette ville s'étoit dépeuplée de moitié. Un mémoire lumineux & précis de M. Dupré de S. Maur, Intendant de Bordeaux, avoit dénoncé cette calamité au gouvernement. Cependant les choses en étoient demeurées là, & les Espagnols profitant de notre faute, avoient appellé le commerce de Bayonne à St. Sébastien, en donnant à ce port de leur domination, la franchise qu'on venoit d'ôter au nôtre. Aujourd'hui que l'intérêt des Américains a exigé qu'elle lui fût rendue, on a cru devoir assigner des limites autres que les anciennes, au territoire de Bayonne, qui devoit participer à cette franchise, & l'Intendant de cette généralité a fixé ces limites par le cours de la Dive qui se jette dans l'Adour, de sorte que les habitans d'un côté de cette riviere sont dans la franchise, & les autres sont dehors. Ces derniers en jouissoient autrefois; ils ont demandé d'en jouir encore; leur demande a été rejettée; ils ont crié; on n'en a tenu compte, & lorsqu'on est venu publier à Aspar, le principal village de ce territoire, l'arrêt du Conseil qui avoit fixé les nouvelles limites de la franchise, il y a eu quelque rumeur & quelque mutinerie. M. de Caupenne qui commande dans le pays de Labour, a fait marcher le régiment de Languedoc contre les mutins. Ceux-ci se sont présentés armés devant les troupes, mais leur front de bandiere étoit formé par leurs femmes & leurs enfans qui leur servoient de retranche-

mens, & les troupes n'ont point tiré ſur le ſexe & ſur l'enfance. Les femmes ſont à la tête des mutins, & ſur le compte qu'on a rendu de cette révolte au Miniſtere, il a été ordonné de faire paſſer trois régimens de plus dans ces cantons. Les dernieres nouvelles qu'on en a reçu, portent que tous les eſprits y ſont en fermentation, & l'on n'eſt pas ſans inquiétude ſur les ſuites de cet événement fâcheux.

M. Barthe revenu de Provence, a rapporté un nouveau poëme en quatre chants, intitulé : L'*Art d'aimer*, & le lit dans les Sociétés. Ce poëte qui eſt un de nos meilleurs verſificateurs, a ſemé ſon ouvrage de traits vraiment neufs & pleins d'énergie. S'il ſe rend au vœu de ſes amis les plus éclairés, il retranchera quelques longueurs & ſon poëme aura le plus grand ſuccès. Une touche ferme & des détails charmans diſtinguent ſa maniere. Rien de bas, rien de trop nud; enfin il regne dans tout l'ouvrage une délicateſſe bien rare, & un ton de décence qui lui donne un charme inexprimable. Ce genre de mérite doit être fort bien accueilli par les gens du monde qui ont du goût & de la politeſſe.

M. Vigée, le nouveau marié, déjà connu avantageuſement dans la littérature par des poéſies agréables, a fait une comédie nouvelle, intitulée : *La Fauſſe Coquette*. Elle ſera jouée demain à la Cour & vendredi à Paris. Quelques perſonnes qui connoiſſent cet ouvrage ne doutent point qu'il ne ſoit accueilli du public avec autant de faveur que ſon auteur l'eſt des gens en place.

L'opéra nouveau de M. Sacchini, Dardanus, étoit prêt à paroître à Paris. La Reine qui honore ce musicien de sa protection, a demandé que son ouvrage ne fût pas mis sitôt, attendu que S. M. veut en voir la premiere représentation, & qu'elle ne peut venir à Paris, que quand elle aura passé le demi-terme de sa grossesse : ce qui va à la fin de ce mois. M. Sacchini a profité de ce retard pour faire quelques changemens, & notamment au morceau du rôle d'Iphise : *Arrachez de mon cœur le trait qui le déchire.* Le S..Garat, dont le goût de chant est si délicieux, a guidé Sacchini dans ce morceau, & l'on assure qu'il est aujourd'hui du plus grand effet. On compte voir Dardanus à l'opéra, du 25 au 30 de ce mois.

Le *Mariage de Figaro*, à la cinquante-neuvieme représentation, attire toujours autant de monde qu'à la premiere, & les Comédiens françois ne font rien les autres jours, telles pieces qu'ils donnent. Les Italiens continuent aussi avec le plus grand succès les représentations de *Fanfan & Colas.* Le nouvel opéra-comique de Richard *Cœur-de-lion*, musique de M. Gretry, paroles de M. Sedaine, attire aussi chez eux beaucoup de monde. On connoît le talent du poëte pour l'effet théâtral; cet ouvrage en est une nouvelle preuve, mais on trouve que l'action très-vive jusqu'à la fin du second acte, l'est beaucoup moins au troisieme, & le dénouement est absolument manqué. Quant au musicien, ce sont toujours les mêmes graces, le même esprit & une fécondité d'autant plus précieuse & rare, qu'il paroît

toujours nouveau dans toutes ses productions.

Il est décidé qu'à la prochaine rentrée de Pâques, le parterre des Italiens sera converti en un parquet assis où l'on payera quarante-huit sols, comme aux François. Les gens qui trouveront ce prix trop haut, se replieront sur les spectacles des Boulevards qui y gagneront des spectateurs. Au reste ces spectacles sont déjà très-fréquentés, & la variété qu'ils présentent, a déjà enlevé aux grands théâtres une assez grande quantité de monde.

Le jardin du palais-royal est entouré presque en entier, de boutiques de toute espece & qui sont louées fort cher. Les marchands sont accourus de toutes parts, mais ils ont éprouvé bientôt que dans les lieux les plus agréables, il n'est point de félicité sans nuage. Les tronçons de la colonade qui doit soutenir le palais à élever pour Madame la duchesse de Chartres, offroient un coup d'œil désagréable entre les bâtimens des ailes & du fond du jardin. Un homme industrieux a proposé au Prince de dissimuler cette défectuosité en élevant sur les tronçons, un petit édifice en planches qui forme deux galeries couvertes & bordées de quatre rangs de boutiques. Ce projet a été agréé moyennant quinze mille livres par an, payables au Prince, & a formé cent nouvelles boutiques à louer.

Les petits comédiens de bois ou plutôt leurs comperes, sont périodiquement sifflés à chaque représentation. On ne croit pas que ce spectacle, de l'invention d'un nommé *Gardeur*,

le même à qui l'on doit les grotefques portraits de Curtius, fe foutienne encore long-temps. Les directeurs des *Variétés amufantes*, font en pour-parler avec l'abbé Beaudeau, pour occuper la place des petits comédiens de M. le comte de Beaujolois. On trouve apparemment bien nommées ces *Variétés amufantes*, car on voit s'y porter une affluence prodigieufe. Elle y eft particuliérement attirée en ce moment par une piece nouvelle, intitulée : *Les Caprices de Proferpine.*

Le bruit de la mort de Meffieurs David & Drouais, qui avoient été, difoit-on, affaffinés fur la route de Rome, s'eft trouvé fans fondement. Voici du moins l'aventure qui a donné lieu à cette fauffe nouvelle. Dans une auberge entre Florence & Livourne, où les deux artiftes coucherent, il furvint une rixe affez violente qui ne les regardoit nullement. L'époufe de M. David fe réveille en furfaut, crie à l'affaffin : fon mari fe leve & s'arme ainfi que M. Drouais : mais inftruits du fujet de cette terreur panique, ils fe remettent au lit, & le lendemain continuent tranquillement leur route. Ils ont mandé à quelques amis cet événement qui, paffant de bouche en bouche, a été défiguré au point que tout Paris fe livroit à de vifs regrets fur la mort prétendue de ces deux habiles artiftes.

C'eft très-férieufement qu'il eft queftion de nous renfermer dans l'enceinte d'une haute muraille plus inacceffible aux contrebandiers que celle de la Chine ne l'a été aux Tartares. On porte déjà des matériaux du côté de l'hôpi-

tal-général pour commencer cet étrange édifice. Les Traitans ont, dit-on, fait entendre que par ce moyen on pourroit, sans la moindre augmentation d'impôts, réduire presque à moitié les droits sur le vin, le gibier, la volaille & les autres objets de consommation.

Il est heureux pour les écrivains périodiques de l'étranger que la rigueur avec laquelle on circonscrit la sphere des nôtres, laisse une moisson abondante à ceux même qui mettent le plus de circonspection dans le choix de leurs matériaux. J'ose ajouter qu'il est heureux pour l'humanité, que les journaux étrangers deviennent une source toujours ouverte de lumieres & de connoissances qui se répandent malgré les efforts de l'autorité dans certains pays, pour empêcher de combattre les erreurs & les préjugés que ses dépositaires se croyent intéressés à entretenir. Nous l'éprouvons en lisant dans le Journal encyclopédique du 15 octobre, la lettre de M. Dupaty, sur la peine de mort, qui a été refusée par ordre dans le mercure & dans le journal de Paris. Je vous parlois dans ma lettre du 6 octobre, d'un travail de ce célebre jurisconsulte pour la réforme de notre jurisprudence criminelle. Son projet consiste à recueillir les loix de tous les pays, tout ce qui a été écrit relativement à cet objet, à faire voyager différentes personnes pour recueillir des idées & des exemples sur cette importante matiere, à nommer une commission pour examiner les résultats & corriger notre législation. M. Dupaty avoit présenté à tous nos Ministres un mémoire à ce sujet; il s'y montroit

montroit patriote aussi zélé que savant modeste & philosophe sensible. Il y offroit ses travaux & ses services gratuitement. Ce projet a été accueilli par tous les Ministres; un seul l'a rejetté.

Il ne sera cependant pas facile d'imposer silence à tous les citoyens dont l'humanité a été réveillée par les cris des malheureuses victimes de notre barbare jurisprudence. Il vient de se former une société de gens éclairés qui réunissent leurs travaux & une souscription d'argent, pour traduire en françois & faire imprimer les ouvrages utiles en législation. L'état des prisons de M. Howard est le premier dont elle s'occupe. La nation vient de perdre un homme qui eût coopéré bien utilement à cette entreprise & à celle dont M. Dupaty a conçu l'idée. C'est M. Prost de Royer, de Lion, auteur du nouveau *Dictionnaire de Jurisprudence.* Les quatre volumes qu'il laisse, renferment beaucoup d'articles hardis & importans. A des connoissances fort étendues, il joignoit de la chaleur & de la philosophie; ce qui se rencontre bien rarement dans les écrivains livrés à cette partie.

Il y a eu ici, depuis quelques semaines, comme au commencement de tous les hivers, quelques vols & quelques assassinats, mais ils ont été fort éxagérés dans les feuilles étrangeres. L'activité infatigable du magistrat qui préside à l'administration de la police, & le bon ordre qu'il entretient dans cette partie difficile, ne manqueront pas d'arrêter le cours de ces désordres. Ils ont pu être commis par quelqu'un

des dix-sept prisonniers qui se sont sauvés du grand châtelet, la nuit du 11 au 12 octobre, mais ces malheureux ont presque tous été repris. Un d'entr'eux, dit-on, manquant de ressources, moins coupable peut-être & redoutant une punition plus sévere à cause de son évasion, s'est allé de lui-même remettre en prison.

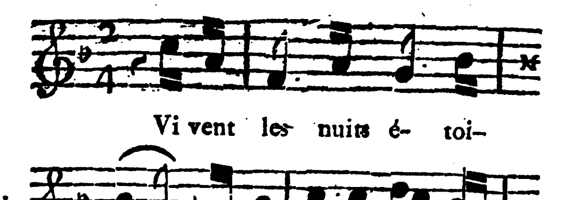
Le S. Hay... de L. Huissier-priseur, étoit allé passer quelques jours à la campagne avec son épouse. Il avoit laissé chez lui un jeune homme de seize à dix-sept ans, qui avoit conçu pour sa femme une passion violente, & qui vient d'augmenter le nombre des victimes de l'amour. M. H. envoie son domestique à Paris, chercher une robe que sa femme avoit oubliée; la robe ne se trouve point, & le domestique va rejoindre ses maîtres. Au retour de la campagne, on est inquiet du jeune homme qui ne paroît pas. On fait des recherches infructueuses, on veut ouvrir sa chambre; les verroux la fermoient en dedans. On enfonce la porte, & l'on trouve le malheureux jeune homme baigné dans son sang. Par une de ces idées bizarres que le délire seul peut concevoir, il avoit quitté ses habits pour se revêtir de la robe que Madame H... avoit oubliée, & il s'étoit mutilé de la maniere la plus complette.

On raconte ainsi l'histoire du jeune homme qui s'est derniérement brûlé la cervelle dans le jardin du Palais royal. Il étoit devenu fortement épris d'une beauté toute jeune, dont il avoit fait la connoissance au spectacle, qu'il
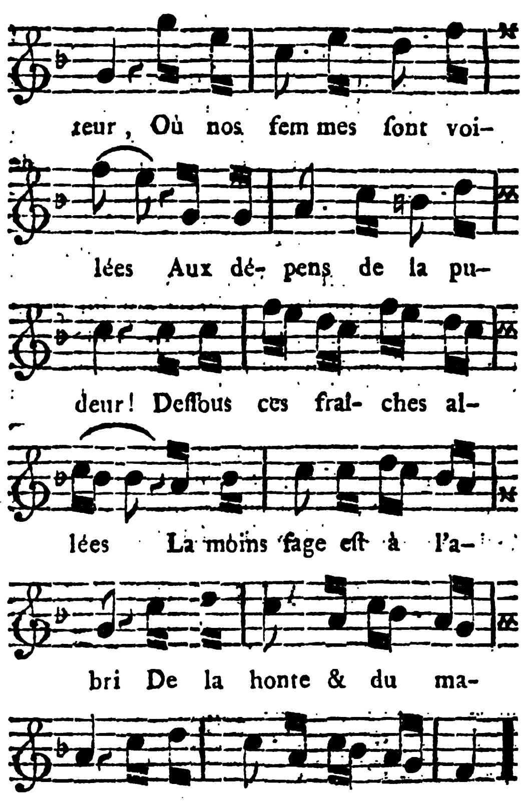
avoit vue sans cesse accompagnée d'une mere vigilante & sur l'honnêteté de qui il ne lui étoit pas venu le moindre doute. La mere se donnoit pour la veuve d'un officier & ne lui avoit permis que de très-rares visites, jusqu'au moment où il avoit fait des propositions de mariage. C'étoit peu de jours après cette démarche qu'à l'aide d'un rayon d'une lune perfide, il apperçut son Agnès assise dans un coin du jardin, serrant de près un vieux financier & lui rendant un service secret qui lui parut pire qu'une infidélité publique. Le jeune homme plein d'honneur ne put se pardonner d'avoir aussi mal placé ses affections : rempli de rage & de désespoir, sentant qu'il ne pouvoit encore se guérir de sa folle passion, il courut chercher des pistolets & vint se punir de son extravagance, sur la même chaise où s'étoit passée la scene qui l'avoit desabusé.

LE PALAIS ROYAL.

AIR : *du Vaudeville du Mariage de Figaro.*



lées De ce jar din en- chan-



La femme mûre & facile
Y vient tromper un moment;
Mais la jeune plus subtile
Trouve la main d'un amant;

Alors, par un charme utile
Aux doux accens des chanteurs,
La voix manque aux ſpectateurs.

Mais chut, on y voit ſans ceſſe
Les illuſtres de la cour,
S'y délaſſer dans la preſſe
Des bienſéances du jour :
Aiſément chaque Princeſſe,
Docile à ſon écuyer,
Saiſit le ton du quartier.

Ce mêlange d'impudence,
De tendreſſe, & de gaîté,
Depuis quelque tems en France,
Fait notre amabilité :
La prude & froide décence
Combat, brouille tous les goûts ;
La licence les joint tous.

De Paris, le 9 Novembre 1784.

Les Pariſiens, toujours malins & ſouvent injuſtes, ont abſolument voulu trouver des alluſions dans la petite piece intitulée ; *Les caprices de Proſerpine*, que l'on joue aux variétés amuſantes. Comme la Reine paroît ſe déplaire à Verſailles, qu'elle a deſſein de faire faire des jardins anglois dans le parc de S. Cloud, que cette circonſtance & pluſieurs autres qui peuvent lui être relatives, ſont inſérées dans la piece, on n'a pas manqué de faire des applications, auxquelles le pauvre poëte n'a ſûrement pas ſongé. Il a été mandé, ſa juſtifi-

cation a été facile, & l'on n'a pas cru devoir même suspendre les représentations, ce qui auroit fourni un nouvel aliment à la malignité.

La table de l'Archevêque de Paris est ordinairement ouverte à tous les Evêques qui se trouvent dans la capitale. M. de Juigné, craignant apparemment d'avoir un trop grand nombre de ces parasites mitrés, s'est avisé de prendre un parti fort incommode pour Messeigneurs, celui de dîner à une heure précise. Il faut que l'expédient ne lui ait pas réussi parfaitement, puisqu'on attribue à ce motif ses sollicitations pour la lettre qui renvoyoit les Prélats dans leurs dioceses.

Il faut un événement extraordinaire pour interrompre le cours des représentations de *Figaro*. On craint presqu'autant qu'une guerre générale, la retraite probable de Mlle. Comtat, charmante actrice, qui ne sauroit être remplacée pour le rôle de Susette dans cette piece. Le Comte de H... a daigné, l'été dernier, passer une nuit chez cette beauté, elle se trouve enceinte, & son auguste amant la presse extrêmement de se rendre près de lui: elle va, dit-on, partir pour Stockholm.

L'Iroquois a tenu parole. On trouve beaucoup de variété dans sa cinquante-cinquieme lettre. Il y raisonne à sa maniere, c'est-à-dire, avec hardiesse & légéreté, sur divers points de politique. Il prétend, contre l'opinion qui semble en ce moment dominer dans les cabinets, que le commerce a de tout temps été la cause de la décadence & de la chûte des empires. » Autant de temps, dit-il, que les Grecs &

» les Romains n'ont été qu'agriculteurs &
» guerriers, ils ont été redoutables : dès l'inſ-
» tant que les richeſſes ſe ſont introduites chez
» eux par le commerce, ils ont dégénéré &
» ont été vaincus par les nations qui n'étoient
» que guerrieres. » Il voudroit que l'on fît, à la religion, des changemens qui la rendiſſent propre à exciter la bravoure du ſoldat : il eſt étonné de ce que la politique des Européens ne leur a pas fait imaginer de placer au rang de leurs ſaints, une quantité de ſoldats qui ſont morts en combattant pour leur Dieu ou leur patrie. « Le fanatiſme, ajoute-t-il, ſe feroit
» emparé de toutes les têtes, & chaque ſol-
» dat, dans une bataille, eût été un héros :
» peut-être auſſi auroit-ce été un moyen d'em-
» pêcher la déſertion, car il eût fallu dam-
» ner ſans rémiſſion, celui qui auroit quitté ſa
» patrie pour aller ſervir une puiſſance étran-
» gere.... »

On voit que l'Iroquois marche à grands pas pour ſe mettre au courant des événemens. Cette lettre eſt datée de mai 1783, & il y entame déjà la grande queſtion qui ouvre une nouvelle ſcene de ſang & de négociations. Selon lui, l'indépendance reconnue des Etats-Unis, la liberté de commerce accordée à toutes les nations, annullent tous les traités qui ont précédé, & mettent le ſouverain des Pays-Bas, dans le cas de rentrer dans tous ſes droits pour leſquels il ne peut y avoir de preſcription. C'étoit le lieu de faire connoître ce ſouverain, dont l'Iroquois peint en peu de mots le génie. « Le grand chef qui gouverne main-

» tenant les Pays-Bas, eſt venu connoître
» lui-même ſes Etats; il a parcouru toutes les
» villes maritimes qui ſont ſous ſa dépendan-
» ce; ſa préſence a électriſé tous les eſprits:
» on le compare à l'Amphion de la fable:
» l'un a bâti les murs de Thebes au ſon de
» ſa lyre; l'autre, dans un clin-d'œil, a rendu
» le port d'Oſtende navigable, & l'on vit ſur
» toutes les mers flotter le pavillon impérial,
» qui, peu de temps avant, y étoit preſqu'in-
» connu. Tandis que d'un côté l'on voyoit
» le commerce & la navigation renaître de
» leurs cendres, la philoſophie & la raiſon
» faiſoient des progrès rapides; le fanatiſme
» & la ſuperſtition, qui avoient occaſionné
» des guerres cruelles, furent terraſſés ſans ef-
» fuſion de ſang. Ce ne fut point un miniſ-
» tre tyran qui mit les ordres de ſon maître
» à exécution, c'eſt le Grand-chef lui-même
» qui opéra cette heureuſe révolution. Par ſa
» ſageſſe il a mis fin à toutes ces haines &
» à ces diviſions qui exiſtoient entre ceux qui
» pratiquoient un culte différent; il veut que
„ tous les ſujets de ſes Etats, de quelque re-
„ ligion qu'ils ſoient, vivent en freres.... „
Tel eſt le Monarque que les Hollandois ont à combattre, & voici le portrait que l'Iroquois trace de ces derniers. " Ces fiers Bataves,
„ qui combattirent jadis ſi vaillamment pour la
„ liberté, ont bien dégénéré de leurs ancê-
„ tres; l'amour des richeſſes s'eſt emparé de
„ tous les citoyens; ils ont imaginé que l'or
„ étoit pour eux une ſauvegarde plus ſûre que
„ des troupes & des vaiſſeaux de guerre. Je

„ crains qu'ils ne se soient trompés..... La
„ république de Hollande, sur sa monnoie d'or,
„ a mis un homme armé de pied en cap., &
„ qui tient dans une de ses mains sept fleches
„ liées ensemble, & pour légende, *Concordia.*
„ Mais les seuls gens de guerre qu'elle ait
„ maintenant, n'existent que sur ses ducats;
„ il est vrai qu'elle en a beaucoup, & qu'elle
„ pourroit en faire une armée formidable; il
„ est dommage que ce ne soit que des sol-
„ dats passifs, incapables de se battre, & qu'on
„ prend prisonniers de guerre quand on veut.
„ Les Européens aiment beaucoup de pareils
„ otages.... Quant à la légende *Concordia*,
„ il n'en est plus question dans les sept Pro-
„ vinces-Unies; la politique de leurs voisins
„ a trouvé le moyen de semer la division &
„ la discorde parmi elles... Les exemples paf-
„ sés ne corrigent pas : ce qui est arrivé à
„ toutes ces républiques grecques & romai-
„ nes, auroit dû servir de leçon aux Hollan-
„ dois... Les empires & les républiques vieil-
„ lissent comme les hommes : ils ont leur
„ adolescence, leurs beaux jours & leur dé-
„ clin..... Notre Amérique est encore une
„ jeune république qui sort du berceau; si elle
„ ne grandit pas trop tôt, & que les pré-
„ cepteurs qu'elle a s'attachent à former son
„ éducation sur de bons modeles, elle pourra
„ devenir un jour très-puissante, & l'époque
„ de sa gloire sera peut-être celle de la chûte
„ de cette Europe, qui depuis près de trois
„ cens ans s'est arrogée le droit de nous don-
„ ner des lois... „

Soyez gais, & l'univers est à vous. En lisant cette épigraphe sur le frontispice d'un ouvrage qui vient de paroître, intitulé : *L'Ami de la société*, vous croirez certainement, Monsieur, y trouver des ressources contre l'ennui, contre cette mélancolie que le désœuvrement ou les contradictions traînent à leur suite. Je veux vous préserver de cette erreur. M. l'abbé Percheron, fort galant homme d'ailleurs, n'est pas plus gai que ne le sont ordinairement ses confreres professeurs des universités, & les bonnes choses qu'il enseigne dans cette brochure, comme ce qu'il débite en chaire, ne sont que des lieux communs, exprimés d'une maniere très-commune. Accoutumé à être obéi & traitant ses lecteurs comme ses auditeurs, il leur dit : *Soyez gais*, mais il les endort. Réveillons-nous pour combattre des préceptes dangereux. *Meres de famille*, s'écrie-t-il, *si vos enfans paroissent devant vous avec un sourcil froncé, avec un front sillonné par la tristesse, bannissez-les de votre présence ; qu'ils ne reparoissent devant vous qu'avec un visage serein, la joie dans les yeux, le rire sur les levres. Il faut les tracasser, les railler, les contredire pour rompre leur humeur.* La disposition à la gaîté est l'un des bienfaits de la nature, elle tient à notre constitution physique, & elle est dans le petit nombre des qualités qu'on apporte en naissant : ainsi, sauf le meilleur avis de M. Percheron, on ne sauroit mieux faire pour donner à ses enfans l'habitude de la fausseté, que d'exiger d'eux un visage riant, quand ils sont livrés à une tristesse que les leçons & les châtimens

ne sauroient détruire, ou des yeux étincelans de joie, lorsqu'on vient de les tracasser, de les railler, de les contredire. Moi je dirai : Instituteurs, soyez gais, sereins & indulgens, & vos jeunes éleves, si la nature n'y a mis un obstacle insurmontable, seront gais, sereins, dociles & sinceres; & n'exigez pas qu'un air de satisfaction voile les chagrins dont vous remplissez un cœur neuf, & à qui les objets extérieurs font des impressions dont vous n'avez pas d'idée : autrement vous ferez des hommes insensibles & conséquemment incorrigibles, ou des hypocrites & des traîtres.

Je ne vous ai parlé, Monsieur, que de l'éloge de la gaîté, l'un des opuscules renfermés sous cette devise : *Soyez gais*, &c. jugez ce qu'il en eût été si j'avois mis sous vos yeux un discours sur l'esprit de société, une lettre à un ami devenu misantrope; une autre à une mere sur la mort de sa fille, & quelques autres pieces tout aussi divertissantes ? *Soyons gais*, &c.

De Paris, le 12 Novembre 1784.

On a dit qu'il étoit hardi de travailler sur un sujet déjà traité par des hommes d'un génie supérieur, de prendre un titre qui a servi de cadre à des productions justement célebres. Je ne vois pas de hardiesse à cela, mais seulement le ridicule amour-propre, la présomption accoutumée des écrivassiers de nos jours, & quelquefois un stratagême usé, mais toujours heureux des rusés typographes de ce

ſiecle. La lourde production ſuiſſe, qui a été ſi adroitement annoncée ſous le titre de *Mariage de Figaro*, dans le moment où l'univers attend avec une impatience ſans égale la publication du drame de Beaumarchais, n'a-t-elle pas valu à ſon auteur la douce ſatisfaction de vendre en quinze jours, trois éditions ſucceſſives ?

J'en veux venir à un *Nouveau voyage ſentimental*, c'eſt-à-dire, aux contorſions d'un ſinge du léger & ingénieux Sterne. C'eſt une eſpece de roman à tiroir, un ramas de chapitres incohérens, où il ſe trouve (il faut être juſte) des morceaux fort agréables. Mais pourquoi un écrivain qui n'eſt pas ſans talent, veut-il emprunter une livrée étrangere qu'il ne peut faire reſpecter, puiſqu'elle lui impoſe une obligation au-deſſus de ſes forces ? Je vous citerai un trait du *Nouveau voyageur ſentimental*. Il rencontre dans un voyage un piéton qu'il interroge, & qui lui avoue qu'il eſt comédien pour le moment. « Comment, pour le moment ?—
» Oui, car demain, s'il faut que je ſois au-
» tre choſe, je le ferai. Il y a ſi long-temps
» que je ſuis convaincu que tous les états ba-
» lancent les avantages par les peines !.....
» Enfant, j'avois des bonbons & des tapes...
» Militaire, de l'honneur & point de profit ;
» maltotier, du profit & point d'honneur ; ri-
„ che, car je l'ai été, des jaloux & point d'a-
„ mis ; auteur, loué dans un journal, décrié
„ dans un autre ; marié d'abord à une jolie
„ femme, amour & jalouſie ; enſuite une lai-
„ de, ſécurité & ennui ; enfin j'ai pris le parti

„ d'être auffi mobile que les circonftances. Il
„ eft rare que j'aie dans ma poche de quoi
„ fubfifter huit jours; & voilà dix ans que
„ je fubfifte comme cela, & je vous avoue-
„ rai que je fuis plus heureux que quand j'é-
„ tois riche. Mon ventre plein, mon dos cou-
„ vert, je n'ai plus rien à fonger; auffi cette
„ abfence d'inquiétudes m'a-t-elle fait retrou-
„ ver une fanté qui s'étoit délabrée au fein
„ de l'opulence. — Vous avez donc du ta-
„ lent? — Point du tout. — Cependant, pour
„ bien jouer la comédie...! Oui, pour la bien
„ jouer, mais je la joue mal.... „

Il ne faut fouvent qu'une plaifanterie bonne ou mauvaife pour décider du fort d'une piece nouvelle. C'eft ce que l'on a vu, jeudi dernier, à la premiere & derniere repréfentation des *Amours de Chérubin*, aux Italiens. Cette petite comédie, en trois actes, en profe mêlée d'ariettes, eft de M. Fontaine, qui avoit déjà obtenu quelques fuccès fur ce théâtre.

On fe doute bien, par le titre de cette nouveauté, que c'eft un perfonnage du *Mariage de Figaro*, qui en eft le héros. Chérubin eft à fon régiment, & il fait l'amour à quatre jolies villageoifes. Surpris dans un rendez-vous, on le juge, on l'enferme, il s'échappe, fe déguife, arrive à fon régiment à la premiere nouvelle de la guerre, & finit par obtenir grace de ces mêmes filles auxquelles il avoit fait des promeffes de mariage. Cette petite comédie a de la gaîté : le caractere du page eft bien confervé, le commencement de la piece avoit été goûté, & les efpiegleries de Chérubin auroient

amusé jusqu'à la fin, sans une allusion triviale. Dans le rendez-vous où Chérubin est surpris, il monte sur un arbre & contrefait le rossignol. Un paysan l'apperçoit & saisit le rossignol par la patte. Alors un plaisant du parterre s'avise de faire chorus avec le rossignol; les sifflets se font entendre & la piece tombe tout à plat.

La *Fausse Coquette*, de M. Vigée, a été fort applaudie le premier jour, & l'on a demandé l'auteur, qui n'a pas paru, mais que M. Molé a nommé; les journaux ont applaudi avec quelque restriction, à cette nouveauté, & les comédiens l'étayent avec de très-bonnes pieces auxquelles ils l'accolent, moyen ordinaire d'assurer le succès d'un ouvrage. Cette piece est fort bien jouée, sur-tout par le S. Molé, qui a mis dans son jeu tout l'esprit, toute la vivacité, tout le feu dont il est capable, & ce n'est pas peu dire. Mlle Comtat remplit aussi avec une singuliere finesse le rôle de la *Fausse Coquette*.

Les critiques ont prétendu que cet ouvrage avoit un air de famille avec beaucoup d'autres & sur-tout avec la *Feinte par amour*, de Dorat. Ils disent que l'action est traînante, que la feinte de Céphise est l'ouvrage de Finette la soubrette; que l'amant soutient peu son caractere, & que la longueur des deux premiers actes ne compense pas assez la vivacité de la fin du troisieme : mais on assure que le ton de cette comédie est le bon ton par excellence; qu'elle est supérieurement écrite, & que si elle ne montre que des caracteres déjà connus; elle renferme plusieurs vers charmans.

Tout ceci eſt vrai à la lettre, mais les étrangers qui n'entendent pas toutes les fineſſes de notre langue, montrent quelque étonnement d'être obligés de faire expliquer des vers dont le ſens leur échappe. C'eſt ſans doute leur faute plutôt que celle de l'auteur, car il a tourné en ridicule dans ſa piece même, *ce jargon de l'eſprit, que l'on ne comprend pas, mais que l'on applaudit*. Cet ouvrage annonce au reſte beaucoup d'eſprit, & s'il eſt moins une comédie qu'une converſation entre gens du grand monde, il faut croire que ce grand monde s'y eſt reconnu, puiſqu'il a prodigué ſes applaudiſſemens à l'auteur.

La *Cléopâtre* de M. Marmontel, ſera enfin jouée à Verſailles, vendredi prochain, & le lundi ſuivant au théâtre françois. Cette piece ne ſera point ſoumiſe à l'examen de M. Suard, confrere de l'auteur, & cenſeur ordinaire des productions dramatiques, à cauſe du défaut d'amitié entre ces illuſtres académiciens. Parmi les quinze ou vingt hommes de lettres qui compoſent l'Académie françoiſe, il y a ſept ou huit partis oppoſés, & l'on attribue ces diviſions au goût qu'ils ont de travailler encore, après avoir obtenu le repos du fauteuil académique. Que ceux qui penſent ainſi ſe détrompent: Ces Meſſieurs auroient beau ne rien écrire, ils ne s'en aimeroient pas davantage. Chaque écrivain eſt ſi diſpoſé à regarder le genre d'écrire qu'il a adopté, comme le genre par excellence, qu'il ne lui reſte guere d'eſtime à répandre ſur les autres genres. Si l'Académie n'étoit pas un prix ſouvent accordé trop tôt,

ses membres, en quittant l'état d'avocat pour adopter celui de juge, s'habitueroient à regarder cette derniere profession comme le prix de la premiere, & leurs jugemens seroient en même temps plus sûrs & plus respectés, parce qu'ils prononceroient alors, toujours comme magistrats, & jamais comme rivaux.

Dardanus sera joué à la fin du mois. La Reine qui veut assister à la premiere représentation, viendra passer deux ou trois jours au palais des Thuileries, dans l'appartement qu'on embellit pour la recevoir.

Le S. Lainez, la premiere haute-contre de l'Académie royale de musique, perd beaucoup de sa voix, & ce genre de chanteurs devient plus rare de jour en jour. Un amateur passionné disoit, ces jours-ci, dans le parterre de l'opéra, qu'il seroit temps de prendre les précautions que l'on prend en Italie, pour avoir de belles voix claires. Un politique l'entend & se récrie avec chaleur contre un usage si funeste à l'humanité. *Qu'appellez-vous humanité*, replique l'amateur de musique? *on va peut-être égorger cent mille hommes pour l'Escaut dont je ne me soucie point du tout, & vous regrettez huit à dix savoyards auxquels on assuroit quinze ou vingt mille livres de rentes & un sort heureux, en les privant seulement d'un bien dont ils ne connoîtront peut-être jamais l'usage! Oui, oui, notre nation est trop brute pour prendre ce sage parti.* Cette saillie fit rire de bon cœur les assistans.

Le théâtre des *Variétés amusantes* va décidément être établi au Palais-royal, dans l'enceinte du parterre du côté de la rue de Riche-

lieu. Les travaux de la salle sont commencés. Les comédiens françois alarmés de cette nouveauté qui, par la suite, doit leur enlever une partie de leurs spectateurs parmi les gens qui habitent ce centre de la capitale, ont porté leurs plaintes aux pieds du trône. On auroit pu leur répondre : *Vous avez un fond riche & immense, c'est à vous à le mettre en valeur*, & ils n'auroient rien eu à repliquer. Ils ont été éconduits sans réponse ; de sorte qu'ils sont réduits à gémir sur leur sort : la circonstance n'est guere favorable à leur plainte, puisque les parts s'éleveront pour eux, cette année, à trente mille livres pour chaque acteur.

Les Basques sont toujours en fermentation au sujet des limites assignées pour la franchise de leur pays. Des hommes habillés en femmes se mêlent à ces dernieres, & ils n'entendent pas raison. Habitués à commercer entr'eux d'une rive à l'autre de la Nive, ils soutiennent que les employés des fermes répandus sur les bords de cette riviere leur feront très-funestes : la ferme générale s'obstine dans son projet de circonscrire le territoire de la franchise, & l'on emploie contre ces pauvres gens des moyens de rigueur qui les désolent. Quand leurs femmes viennent au marché à Bayonne, on leur demande si elles sont de tel ou tel village, non compris dans les limites de la franchise, & sur leur réponse affirmative, on les mene sur le champ en prison. Derniérement la femme qui faisoit les fonctions de major, lors de l'arrivée des troupes à Aspar, a été arrêtée de la sorte. On l'a interrogée, & elle a répondu bonne-

ment qu'il étoit possible que les gens de son pays tuassent le Commandant ou l'Intendant. Cet avis déplaisant a fait augmenter la rigueur, & les Basques ne voyant plus revenir leurs femmes & leurs filles, de Bayonne, sont plus animés que jamais contre des gens qu'ils regardent comme leurs oppresseurs. Déjà plusieurs d'entr'eux sont passés en Espagne, sur le bruit qu'on alloit faire venir des troupes dans leur pays. Le gouvernement desire bien vivement d'apprendre la fin de tous ces troubles. Quelques frais de garde de plus ont déterminé la ferme générale à prendre la riviere de la Nive pour ligne de démarcation entre le pays franc & celui qui ne l'est pas, & l'on prétend que cette différence, n'est pas pour la ferme de trois ou quatre mille livres de plus ou de moins de revenu par an. Mais l'esprit fiscal est exagérateur & injuste. Lorsque feu M. de Voltaire demanda un abonnement de droits pour le pays de Gex, les fermiers-géraux jetterent d'abord des clameurs si hautes, que l'on crut qu'il s'agissoit pour eux d'une perte immense; ils finirent par demander trente mille livres par an. Le pays de Gex les accorda & fut délivré ainsi de toutes les vexations fiscales. On a rappellé cet exemple pour faire départir les fermiers-généraux d'une prétention beaucoup moins lésive de leurs intérêts, & qui porte la désolation & la dépopulation dans le pays de Labour. Puissent-ils entendre leurs vrais intérêts en se montrant un peu plus patriotes!

De Versailles, le 15 Novembre 1784.

Le Baron de Breteuil a adressé aux Intendans une lettre circulaire, relative aux lettres de cachet demandées par les familles contre les personnes dont la conduite peut les alarmer & compromettre leur honneur par des vices honteux, ou des crimes dignes du supplice. Cette lettre est gravée & contient des dispositions convenables dans un état où le supplice d'un individu seul déshonore toute une famille. Elle met un terme fixe à l'emprisonnement d'autorité, & explique les cas où l'Intendant devra accueillir la demande d'une lettre de cachet. Elle enjoint en même temps aux Intendans de communiquer cette sorte d'instruction à leurs subdélégués : ainsi elle donne une espece de solemnité à ce moyen illégal de correction, ce qui donne beau jeu aux frondeurs qui censurent vivement cette démarche du Ministre. Ils se rappellent que M. de Malesherbes, étant à la tête de ce département voulut mettre des bornes à l'abus des lettres de cachet, mais ce Ministre-Magistrat exigeoit que la validité de la demande d'un ordre du Roi fût décidée par des Magistrats juges naturels des peuples, & non par les Intendans, auxquels la seule puissance d'exécution est confiée. On craint que la lettre de M. de Breteuil ne soit prise en considération par les Parlemens, ce qui occasionneroit infailliblement des discussions désagréables & fâcheuses. Les Intendans les plus éclairés auroient desiré eux-mêmes

que la lettre circulaire eût moins de publicité; & il eſt certain que tout ce qui peut aliéner l'eſprit des tribunaux, eſt à éviter. Enfin il ſemble que le projet connu de M. de Malesherbes, d'attribuer aux Magiſtrats ce qu'on attribue aujourd'hui aux Intendans, devoit rendre le Miniſtre plus difficile ſur cette opération. Au reſte les lettres de cachet dont il eſt queſtion ici, ne regardent en aucune maniere les affaires d'état, & dans cette partie il n'y a aucune innovation.

Ces nouveaux arrangemens, il faut l'avouer, produiront un bon effet. Ils tendent à rendre les ordres du Roi moins fréquens; mais on fera taire difficilement deux eſpeces de frondeurs : les Miniſtres qui ſe plaignent d'un empiétement ſur leurs droits, M. de Breteuil ayant adreſſé ſa circulaire à tous les Intendans, même à ceux des Provinces qui ne ſont pas de ſon département, & le beau ſexe en général. Il eſt dit dans la lettre qu'une femme pourra être punie d'une foibleſſe, par deux ans de priſon, par trois ans même lorſqu'il y aura ſcandale public. Les femmes de Paris ne peuvent ſupporter cette exceſſive rigueur, & celles des Provinces ne ſont ſans doute pas moins alarmées, de ce que leur honneur & leur repos vont être à la merci du jugement ſecret de M. l'Intendant ou de ſon ſubdélégué.

De Paris, le 17 *Novembre* 1784.

Il paroît un ouvrage très-bien fait ſur les Tartares & les Turcs. Ce ſont les Mémoires

du Baron de Tott, officier-général au ſervice de France, & qui a été long-temps employé par le Gouvernement, à la Porte & dans les Echelles du Levant, comme Ingénieur en chef. La préciſion des faits, l'exactitude des détails & une profonde connoiſſance des mœurs, de la ſcience militaire & du gouvernement des Ottomans rendent cet ouvrage extrêmement intéreſſant. L'œil obſervateur de l'écrivain s'eſt porté par-tout, & il faut convenir que ce qu'il dit des reſſources, des moyens & de la force de l'Empire de Mahomet, n'eſt pas propre à donner une haute idée de la Porte. Les déférences continuelles que le Grand-Seigneur a montrées pour l'Empire & pour la Ruſſie ſont bien juſtifiées par le tableau de ſa foibleſſe, peint dans cet ouvrage. On ſe rappelle que pendant que le Comte de Vergennes étoit ambaſſadeur de France à Conſtantinople, le Duc de Choiſeul alors Miniſtre, lui mandoit de faire déclarer la guerre par le Divan à l'Impératrice de Ruſſie. *Je ferai déclarer les Turcs*, répondit l'Ambaſſadeur, *rien n'eſt plus aiſé; mais ils ſeront battus.* L'événement a juſtifié cette réponſe, & les obſervations de M. de Tott montrent ſur quoi elle étoit fondée.

Cet ouvrage eſt un exemple mémorable de la piraterie qui regne dans la librairie. A force d'y employer des interlignes & de gros caracteres, on l'a étendu en quatre volumes in-8vo, & il auroit dû n'en former que deux. Les imprimeurs de Paris crieront cependant à l'injuſtice, qu'il ſera contrefait & vendu trois ou quatre livres en deux volumes, tandis que l'ori-

ginal se vend douze livres; graces à l'avidité qui a présidé à son exécution typographique.

On attribue à M. de Champfort, *Les adieux des Evêques aux filles de Paris*. C'est, dit-on, une petite piece de vers fort gaie, mais elle est bien peu connue. On assure que l'auteur l'a lue à des personnes du plus haut rang; mais qu'il ne veut pas la rendre publique. Il faut donc attendre avec impatience que quelque ami officieux la lui dérobe. Les vers que l'on connoît de ce charmant écrivain, donnent un vif desir de voir tout ce qui sort de sa plume.

La tragédie de *Cléopâtre* qu'on a donnée avant-hier, a été accueillie pendant les trois actes. Au quatrieme les brouhaha ont commencé & n'ont pas discontinué jusqu'à la fin. Le dénouement a paru pénible, & la difficulté provenoit nécessairement de la texture de la piece. L'auteur y avoit introduit un nouveau rôle, celui d'Octavie femme d'Antoine & sœur d'Octave. Cette Princesse se trouvoit continuellement dans une situation embarrassante vis-à-vis des trois principaux personnages. A la fin du troisieme acte, l'auteur avoit amené une entrevue très intéressante entre Octave & Antoine. Ce dernier vaincu proposoit à Octave d'aller remettre ensemble leurs armes au sénat, & d'imiter l'exemple de Sylla en abdiquant; mais cette scene qui commence avec un si grand intérêt ne finit pas de même. Octave se perd en déclamations contre la corruption de Rome, & enfin les interlocuteurs sont interrompus par Octavie qui vient annoncer que Cléopâtre est en danger. A ces mots Antoine quitte brus-

quement Octave en disant qu'il va secourir sa douleur profonde (de son amante) : nous songerons après au partage du monde. Le rôle de Cléopâtre offre de grandes beautés, & la piece est pleine de beaux vers, mais la vérité historique des mœurs de cette Reine la rend peu intéressante, & son dévouement à la mort après la seconde défaite d'Antoine, a produit peu d'effet. On lui apporte sur le théâtre l'urne où sont les serpens ou l'aspic qui doivent la tuer. Pendant qu'un Romain Ventilius, conseille à Antoine de fuir, la Reine va s'enfermer dans une pyramide, & Octave essaie de persuader à son amant qu'il est abandonné par elle. Antoine au désespoir est prêt à se tuer, lorsqu'on vient apprendre devant lui à Octave, que Cléopâtre ne s'est pas donné la mort, comme le bruit en avoit couru. On amene la Reine : à cette vue Antoine persuadé qu'elle le trahissoit, se tue précipitamment, & ce n'est qu'après s'être poignardé qu'il apprend que Cléopâtre étoit fidele & qu'elle s'est empoisonnée. Ils meurent l'un sur l'autre : Octave termine la piece par deux vers moraux sur les malheurs de l'amour, & la toile tombe. Telle est l'esquisse rapide de cette piece. Au lieu d'ajouter à la gloire de son auteur, elle semble y avoir porté atteinte, & ses ennemis triomphent indiscrétement. Cependant cette chûte (car c'en est une) n'est pas éclatante, attendu les circonstances actuelles. M. le Franc de Pompignan, de l'Académie françoise, vient de mourir; & tous les aspirans à cette place ménagent beaucoup M. le Secrétaire perpétuel

qui a tant d'influence dans le Sanhedrin. Parmi les concurrens, on nomme l'ancien Evêque de Senez; l'abbé Maury, Grand-Vicaire de Lombez, tous les deux Prédicateurs; Meſſieurs Sedaine, Laugeon, Cailhava & quelques autres; mais on croit que l'un des deux eccléſiaſtiques l'emportera. L'académie n'a pour orateur de la chaire que l'abbé de Boiſmont qui vieillit, & il eſt eſſentiel de le remplacer.

On travaille vivement à la nouvelle ſalle des *Variétés amuſantes*. Le Palais-Royal réunit tant de genres d'amuſemens, qu'il appelle un nombre infini de gens de toute eſpece, & pour peu que le nouveau théâtre mette de ſoin à ſes repréſentations, il ſe fera bientôt une foule d'habitués qui ſeront perdus pour les autres ſpectacles.

On parle d'une nouvelle piece de Beaumarchais. Il eſt à la mode; il eſt trop adroit pour ne pas profiter du vent. Cet homme ſingulier diſoit un jour: *Des ennemis & des obſtacles, & je réuſſirai.* Beaumarchais connoiſſoit ſon ſiecle & ſes compatriotes. Il a dû ſa réputation à l'intrigue: auſſi mourra-t-elle avec lui. Le vrai talent dit: *Du génie, du temps & de l'honnêteté, & je réuſſirai, & je ſerai couvert de gloire.*

L'académie de Châlons-ſur-Marne a couronné derniérement un ouvrage *ſur l'éducation des filles*, par un M. Dumas, qui eſt bien la plus plate rapſodie qu'on ait jamais imprimée ſur cet article tant rebattu. Ce galimathias académique peut encore prouver en faveur des anti-académiſtes.

On m'a obſervé que M. Bailly a inſéré dans le

le rapport des Commiſſaires ſur le *Magnétiſme*, une phraſe bien peu philoſophique. Il dit que le Gouvernement devoit interpoſer ſon auorité pour détruire l'erreur. C'eſt un bel emploi de l'autorité, ajoute-t-il, que celui de diſtribuer la lumiere. Et de quoi l'autorité s'aviſe-t-elle, s'eſt écrié le frondeur de M. Bailly ? Les adminiſtrateurs ne sauront-ils jamais que l'individu eſt & ſera toujours plus éclairé qu'eux, que ſon intérêt perſonnel lui ſert de flambeau, que s'il eſt dupe un moment du charlataniſme, ſon malheur ou celui des autres l'inſtruit bien promptement. Le vrai moyen d'éclairer les hommes n'eſt pas de leur ordonner par un réglement de croire telle ou telle choſe, mais de laiſſer la liberté de diſcuter à chaque parti. Ce n'eſt pas là le ſyſtême qu'on a ſuivi pour Meſmer. Ses adverſaires impriment & combattent avec tous les honneurs de la guerre. Ses partiſans ſont forcés à une guerre ſourde & clandeſtine.

On a dit bien du mal de l'Erotika Biblion du Comte de Mirabeau, & il le mérite; mais on y trouve de bonnes idées qu'on ne s'attendroit pas à rencontrer dans un tas d'ordures anciennes. Par exemple on y lit cette phraſe : *Le chef-d'œuvre d'un gouvernement ſeroit de parvenir à reſter oiſif.* Cela eſt vrai, très-vrai. Nos adminiſtrateurs ne le croiront pas; ils ont tant d'intérêt à avoir des bureaux !

Toutes les nations de l'Europe, lors de l'affranchiſſement des Colonies-Unies, ont dû prévoir qu'il leur ſeroit impoſſible d'empêcher un commerce conſidérable entre les Américains &

les îles que ces nations possedent sur les côtes de l'Amérique : cependant les François, comme les Anglois, tenant encore au régime prohibitif, ne se sont pas pressés d'ouvrir les ports de leurs colonies aux Américains. Au contraire les uns & les autres ont fait des loix pour en écarter ces voisins naturels. Il résultoit de ces prohibitions un commerce interlope auquel il étoit impossible de se soustraire, attendu l'avantage immense qu'il en résultoit pour les commerçans des îles & du continent. La France s'est hâtée de remédier à un mal inévitable, non en proscrivant le commerce de ces îles avec le continent de l'Amérique, mais en le réglant. En conséquence il y a sous presse un édit qui permet aux Américains de fréquenter nos îles, & qui assigne les productions & les denrées qu'ils pourront y apporter & en extraire. On attend aussi une nouvelle ordonnance pour la marine. Elle assure un sort aux matelots, qui ne seront plus exposés à périr chez eux de misere dans leur vieillesse, après avoir employé leurs jours de force au service de l'Etat. Cette attention du Ministre pour la conservation des matelots, annonce une ame sensible & de grandes vues.

Le prix des voitures de place ou fiacre, a été porté de vingt-quatre sols à trente par course, & de vingt-cinq à trente-six par heure de jour. La nuit, les courses seront de quarante sols. Pour les petites voitures qui conduisent aux environs de cette capitale, on payera quinze sols par heure au-lieu de douze. Cette augmentation a eu lieu depuis le premier du mois der-

nier pour les chevaux de poſte, que l'on paye trente ſols au-lieu de vingt-cinq par ſtation. Elle eſt motivée ſur la cherté actuelle des fourrages, & ne doit avoir lieu que juſqu'au mois de juin prochain, mais elle court riſque de n'avoir aucun terme. Si l'on rétablit la taxation antérieure, c'en ſera le premier exemple. Quelques calculateurs prétendent que l'uſage d'augmenter ſucceſſivement toutes les dépenſes de Paris, peut enfin contribuer à la dépopulation de cette ville immenſe, & que comme ſes droits d'entrée font une partie importante du bail des fermes générales, la diminution de conſommation nuiroit beaucoup aux revenus de l'Etat. Cette crainte eſt chimérique. Les affaires & l'eſpoir de la fortune attireront ſans ceſſe ici des habitans de toutes les provinces, & tous les grands emplois, toutes les grandes charges de l'Etat appellant à Paris les gens riches, on doit peu craindre que cette capitale ceſſe jamais de ſe recruter facilement.

Les troubles des Baſques ſont enfin appaiſés. On a puni leur déſobéiſſance d'une maniere aſſez ſinguliere, en leur ôtant à la fois les ſignaux dont ils ſe ſervoient pour ſe raſſembler. On a dépouillé leurs clochers de toutes les cloches qui s'y trouvoient, ce qui leur a été, dit-on, fort ſenſible. Ils n'auront le plaiſir d'entendre les ſonneries auxquelles ils paroiſſent fort attachés, que quand on ſera certain qu'elles ne leur inſpireront aucune idée contraire à leur devoir.

Le Parlement d'Angleterre a, dans ſa der-

niere feffion., défendu les ballons à la Mongolfier. S'il n'a eu que l'intention de prévenir les incendies, ce but eft raifonnable. Il s'eft borné là, & n'a pas, comme quelques fouverains, dit-on, voulu enchaîner tous les aëronautes à la terre. Et de quel droit un fouverain peut-il arrêter un homme qui veut bien expofer fes jours pour le bien de l'humanité, ou, ce qui eft la même chofe, pour le progrès des fciences? un fujet eft-il donc un meuble qui ne puiffe fe déplacer ou s'expofer à être brifé fans la volonté du maître?

On a imprimé dans la *Gazette de France* du 12 de ce mois, un éloge de trois Calaifiens qui ont arraché à la mort le Capitaine d'un vaiffeau fubmergé. Le fait eft vrai, mais on a omis une circonftance importante que la vérité devoit faire imprimer, quoiqu'elle ôte un peu de luftre à la bravoure des Bouffards de Calais. C'eft que deux matelots Anglois, indignés de ce qu'on ne portoit point de fecours aux malheureux qui périffoient, fe jetterent les premiers dans un canot, & furent fuivis quelques minutes après par les Calaifiens.

Les foumiffions pour le nouvel emprunt projetté s'augmentent fi prodigieufement, qu'on les porte déjà à plus de trois cens millions. La rentrée du Parlement fera fans doute l'époque où l'édit de création de cet emprunt fera connu. On affure même qu'il eft déjà entre les mains des Commiffaires de la Cour, mais le fecret eft fi exactement obfervé, que perfonne n'en connoît les difpofitions. C'eft un grand préjugé en faveur de la confiance publique, que cet

empressement à souscrire pour un emprunt dont les conditions sont ignorées.

M. de S...., jeune poëte, de qui je vous ai déjà raconté quelques aventures, est encore exposé en ce moment à la risée publique. Il est chargé du choix & de l'arrangement des pieces fugitives dans le mercure, & s'est avisé d'y insérer une épigramme sanglante contre un avocat. Ensuite il a eu l'imprudence de s'en avouer l'auteur au café de l'ancienne comédie françoise. L'avocat qui l'apprend, arrive un soir à ce café, y trouve son homme & l'interpelle de déclarer s'il est en effet l'auteur de l'épigramme. Le poëte l'avoue, l'avocat veut le faire sortir pour en avoir raison; le poëte refuse & veut persiffler l'avocat : celui-ci lui détache un soufflet des mieux appliqués. M. de S.... sort tout confus, & en marmotant, dit-on, avec la candeur du nom qu'il porte : *Heureusement qu'il ne m'a point fait de mal.* L'aventure étoit trop publique pour rester ignorée. Le petit poëte se trouvant, quelques jours après, au Musée de la rue Dauphine, eut une querelle avec le Président. Celui-ci lui reprocha l'affront qu'il avoit reçu. M. de S.... voyant qu'il n'avoit pour adversaire qu'un pauvre abbé paralitique, s'avise de montrer du courage, leve sa canne, le Président sa béquille, & l'on vit commencer un combat assez bizarre entre ces deux champions. On les sépara, la garde vint, & le petit poëte chassé, jura d'en tirer vengeance... dans le prochain mercure.

L'inconnu qui a été trouvé sur nos côtes,

plus qu'ils peuvent l'exemption, à tous ceux qui passent pour la premiere fois sous le Tropique. La cérémonie varie suivant les peuples: voici la maniere que les François ont adoptée. On range en haie sur le tillac, des cuves pleines d'eau ; près de chacune d'elles se tient un matelot avec un seau à la main : le maître-valet vient au pied du grand mât ; le visage barbouillé, le corps entouré de garcettes (petites cordes), dont quelques-unes lui pendent des bras : on le nomme *le bon homme Tropique*. Celui que l'on veut baptiser est amené devant lui ; on le force de se mettre à genoux, & on lui fait jurer sur un livre, d'exercer les mêmes choses que l'on va exercer sur lui, toutes les fois que la même occasion se présentera. Ensuite il passe au milieu des matelots armés de seaux d'eau qu'ils lui renversent sur le corps. Cette cérémonie indécente & dangereuse avoit échappé jusqu'ici aux regards des législateurs, mais il faut convenir qu'il s'est trouvé des Capitaines assez éclairés pour ne point la permettre sur leurs navires.

De Versailles, le 22 Novembre 1784.

L'ARCHEVÊQUE de Paris a beaucoup contribué au renvoi des Evêques dans leurs dioceses, mais on n'attribue pas moins cet acte de rigueur à une discussion survenue entre M. de Breteuil & l'Evêque de Lascar, au sujet d'un mémoire de ce Prélat dans l'inconcevable affaire de M. de Noë son frere, Maire

de Bordeaux. Ce qu'il y a de plaiſant, c'eſt que tous les Evêques de France ont reçu les lettres de cachet, qui leur ordonne la réſidence, même l'Archevêque de Paris, & qui plus eſt le Cardinal de Bernis qui réſide à Rome en qualité d'ambaſſadeur, étant en même temps Archevêque d'Alby. L'Evêque de Chartres a obtenu une permiſſion expreſſe du Roi pour célébrer la meſſe rouge.

Vous vous rappellez, Monſieur, l'affaire du Préſident d'Entrecaſſeaux qui, à l'aide de ſon valet de chambre, a aſſaſſiné ſa femme au mois de juin dernier, pour épouſer une perſonne dont il étoit amoureux, & a eu l'atroce ſcélérateſſe de tenir la tête de cette malheureuſe épouſe pendant qu'on l'égorgeoit. On le croyoit enſeveli dans quelque donjon; il faut qu'il ait trompé ſes ſurveillans, puiſqu'on le dit à Bruxelles, où l'on ajoute qu'il a endoſſé le froc dans le couvent des Hieronimites. Comme dans ſon ſéjour à Lisbonne, la Cour de Portugal lui avoit donné la ville pour priſon, il a eu l'audace de faire ſignifier au Parlement d'Aix, que ſe trouvant retenu ſous une domination étrangere, on ne peut pourſuivre contre lui la contumace. Il eſt inconcevable qu'un crime auſſi affreux demeure impuni.

Le Maréchal de Richelieu dont la ſanté dépérit de jour en jour, à cauſe de ſon grand âge, n'a pu tenir le dernier tribunal. Il a été remplacé par le Maréchal de Biron, mais ce dernier ſe trouvant aſſez occupé par le détail du régiment des Gardes-Françoiſes, dont il

est Colonel, n'acceptera point la présidence si M. de Richelieu venoit à manquer. Cette importante fonction sera remplie par le Maréchal de Contades. On sait d'ailleurs que M. de Biron fait, pour ainsi dire, les honneurs de la capitale à tous les étrangers de distinction qui passent ici, & il n'y a que ce Seigneur, dont la table ouverte réunisse l'élégance & la profusion qui distinguoient autrefois tous les grands Seigneurs du royaume. Ils aiment mieux aujourd'hui avoir des petites maisons & des petits soupers, où ils se ruinent sans éclat comme sans honneur.

De Paris, le 24 Novembre 1784.

LES mémoires du Baron de Tott sur les Turcs & les Tartares se font lire avec beaucoup d'intérêt. On voit que l'ignorance, le despotisme & l'intolérance se disputent ces beaux climats, & l'on regrette de ne pas les voir habités par des nations plus éclairées. Il paroît inconcevable, quand on a lu cet ouvrage, que les voisins de Constantinople n'aient pas poussé à bout les entreprises qu'ils avoient dirigées avec tant de succès & d'éclat contre les stupides Ottomans. Si la politique a dérangé ces vastes projets, il semble que l'humanité est en droit de lui reprocher une grande erreur, tant les Turcs, les Tartares, les Chrétiens, les Grecs & les Juifs paroissent malheureux sous le joug du mahométisme.

En ouvrant une brochure qui nous arrive encore toute mouillée de la Hollande, sous

le titre de *Portefeuille d'un Exempt de police*, on eſt étonné de ne trouver que des épigrammes & des couplets depuis long-temps oubliés ſur d'anciens événemens. Ce n'eſt guere dans ces occaſions qu'un nouveau cadre rajeunit ce qu'il entoure. La malignité s'amuſe quelques inſtans des traits de la ſatyre ; mais notre humeur s'évapore avec les ſarcaſmes qu'elle produit ; ils ne nous paroiſſent plus que des diffamations condamnables & ſouvent dégoûtantes, quand ce moment eſt paſſé.

Deux objets fixent en ce moment l'attention des enthouſiaſtes de la Typographie : la nouvelle preſſe du Sr. Pierres, & l'épître en vers du Sr. Didot fils ainé, ſur les progrès de l'imprimerie. C'eſt une froide amplification de tous les éloges donnés au Sr. Didot ſon pere, dans différens journaux. Elle eſt imprimée en italique, avec des caracteres gravés par le ſecond fils de cet imprimeur. Si la jeuneſſe de l'auteur n'exigeoit beaucoup d'indulgence, on pourroit trouver étrange de voir

. . . . . *Les graces en pleurs redemander les ris*,

& ces mêmes graces orner un Q de Baskerville ou telle autre lettre de ce graveur anglois. Il eſt encore curieux de voir l'un des ſales héritiers d'Etienne & de Plantin, comparé au Roi dans ce vers où Didot pere, ſuivant ſon fils le poëte, ſurpaſſe autant que lui (le Roi) tout ce qu'on vit paroître. Dans un petit compliment à *Monſieur*, frere du Roi, on dit que ſi la France ne peut s'enorgueillir d'avoir en-

ſanté le Taſſe, elle a du moins l'avantage de retracer & d'embellir ſes vers. O combien les vers du Taſſe ſont embellis ſous les preſſes de M. Didot!

A côté de l'éloge de Mgr. Comte d'Artois; l'auteur fait celui de ſon frere qui a gravé.... cet italique,

D'un goût ſur, délicat, d'un fini précieux.

Et qui

Façonne ſous ſes doigts la gloire de ſon pere.

Le pere apparemment n'a pas trouvé ſa gloire aſſez bien façonnée, car il vient d'envoyer tous ces beaux caracteres à la fonte. Cependant l'épître a été préſentée à *Monſieur*, dimanche dernier, & c'eſt à qui pourra en avoir des exemplaires.

La preſſe du Sr. Didot ne différoit des anciennes qu'en ce que l'on y imprimoit la feuille d'un coup de barreau : celle du Sr. Pierres réunit beaucoup d'autres avantages. La preſſion ſe fait perpendiculairement ; le ſervice en eſt plus prompt, le tranſport plus commode, le méchaniſme fort ſimple. Ce ſont deux leviers mis en jeu ; il n'y a plus ni vis ni lourd ſommier ; le tirage eſt doux & égal. M. le Baron de Breteuil a été voir cette nouvelle preſſe, avec M. le Noir, la ſemaine derniere. Le Miniſtre a imprimé lui-même ; & comme on avoit adroitement changé de forme, il a lu avec ſurpriſe ſur la feuille un compliment très-flatteur.

On prétend que l'invention de cette presse n'est pas moins due à M. le baron de Tott qu'à M. Pierres.

M. Mesmer continue d'être le plastron de toutes les plaisanteries. On a réimprimé la brochure qui a pour titre : *Traces du magnétisme*, avec une estampe servant de frontispice, qui représente à-peu-près le monstre du Chily, auquel on a donné des jambes humaines, des ailes aux talons, & une seule queue qui embrasse trois têtes bizarres, de bœuf, d'aigle & d'éléphant. On ne cesse d'admirer l'érudition prodigieuse avec laquelle l'auteur de cette satire passe en revue toutes les rêveries des cabalistes, des gymnosophistes, des alchymistes, sur l'influence des amulettes, les sympathies, les qualités occultes, &c. Il finit par prouver que toutes ces merveilles n'étoient que des branches du magnétisme, & qu'il étoit réservé à M. Mesmer de les réunir en un seul point.

Ce qui porte un terrible coup au Magnétisme, c'est une comédie parade en un acte, en prose & vaudevilles, de M. Radet, que l'on a donnée mardi aux Italiens, sous le titre des *Docteurs modernes*. Cassandre pour répandre plus sûrement la doctrine du Magnétisme, s'est associé un autre docteur. (Il est facile de deviner le nom des deux originaux!) Le premier veut marier sa fille au second, mais elle préfere le neveu de celui-ci; elle le magnétise; l'amant dans une convulsion tombe aux pieds de sa maîtresse; on les surprend, on les unit.

L'intrigue de la piece est peu de chose, & paroît calquée en partie sur Cassandre Ocu-

liste, mais les allusions, les épigrammes, la salle du baquet, les convulsions des magnétisés qu'on envoie dans la salle des crises, ont amusé le public. Des couplets gais & plaisans ont été très-applaudis, entr'autres celui-ci qui a décidé du sort de la piece :

Du vaudeville, enfant gâté,
Messieurs, avec sévérité,
Ne jugez point les entreprises:
Pour savoir votre sentiment,
L'auteur est là qui vous attend
Dans la salle des crises.

On se doute bien que l'auteur a été demandé avec de vives acclamations ; Rosiere est venu dire : *Messieurs, l'auteur étoit dans la salle des crises ; vos bontés l'en ont fait sortir, nous ne savons ce qu'il est devenu.*

Le public a beaucoup ri aux *Docteurs modernes*, mais quelques personnes ont trouvé que la plaisanterie étoit trop vive, & ont crié à la persécution : comme si ce genre de proscription étoit nouveau & inconnu en France. On pourroit dire aux magnétisans & aux magnétisés, médecins ou malades, que Moliere a joué les prédécesseurs des charlatans modernes, sans qu'ils s'en soient mal trouvés, & que la médecine est toujours allée son train ; mais ceci n'appaiseroit pas leurs clameurs. Ces clameurs ont engendré un pamphlet bien aigre, bien amer, qui a été d'abord envoyé imprimé dans plusieurs maisons de Paris, & que, dimanche dernier, on a fait pleuvoir à la co-

médie italienne, pendant la seconde représentation des *Docteurs modernes*. Avant de rapporter cet écrit d'une espece rare, je vous raconterai une anecdote plaisante de la premiere représentation de cette piece. Un domestique placé au parterre y assistoit. On donnoit aussi ce jour-là la *Brouette du vinaigrier*, drame de M. Mercier. Après le premier acte la toile se baisse pour faire un changement de décoration. Elle se releve pour le second acte; aussi-tôt le laquais muni d'un gros sifflet, le fait jouer, au grand étonnement de ses voisins, qui font cercle autour de lui, & qui le laissent saisir par une sentinelle. Mené au corps de garde, on lui demande pourquoi il a sifflé : il répond ingénuement que son maître lui a donné un billet de parterre & un louis d'or pour siffler la seconde piece; qu'ayant vu baisser la toile, il n'a pas douté que la seconde piece ne commençât ensuite, & qu'il s'est dépêché de gagner son argent. On lui a objecté que si son maître lui avoit commandé, en le payant, d'aller tuer quelqu'un, il se feroit donc cru obligé d'obéir, il a répondu que non, & comme on se disposoit à le mener en prison, il a offert de rendre le louis qu'il avoit reçu, plutôt que d'être puni d'une chose qu'il ne savoit pas être défendue. Ce beau raisonnement n'a pas empêché de le mener à l'hôtel de la force.

Cette premiere tentative a été suivie du pamphlet en question; il est assez curieux pour vous être transcrit.

RÉFLEXIONS PRÉLIMINAIRES

A l'occasion de la piece intitulée : Les Docteurs modernes, *jouée sur le théâtre Italien le* 16 *Novembre* 1784.

Voici un exemple terrible & d'un nouveau genre qui s'éleve dans l'état.

M. Mesmer a des ennemis puissans ; il en a même qui sont revêtus d'une grande autorité.

Il a fait une découverte ; il propose une doctrine ; il a beaucoup d'éleves plus distingués les uns que les autres par leur rang, leurs lumieres, leur existence personnelle.

Ses ennemis n'osent pas attenter à sa vie ; le temps des Anto-da-fé se passe part-tout ailleurs ; il n'a jamais existé en France : forcés de ménager sa personne, ils l'attaquent dans son honneur. On l'a joué sur le théâtre italien de la maniere la plus ridicule & la plus calomnieuse ; lui directement, & indirectement ses éleves & ses malades.

En attendant que M. Mesmer le demande aux loix, on demande aujourd'hui aux peres de famille, aux citoyens honnêtes, en un mot au public impartial :

S'il est bien convenable que dans un Etat policé, une autorité quelconque s'arroge le droit de disposer sur un théâtre, de l'honneur d'un individu ?

Aristophane jouoit Socrate, & l'a conduit à la ciguë ; est-ce là l'intention des ennemis de M. Mesmer ? Ils se trompent. L'honorable cor-

tege dont M. Mesmer est entouré, portera, quand il en sera temps, aux pieds du trône & dans le sanctuaire de la justice, les témoignages de son savoir & de sa vertu.

Si les ennemis de M. de la Chalotais avoient imaginé la ressource des théâtres, ils auroient pu mener loin ce grand homme & la magistrature-françoise.

Le lecteur est prié de peser ce petit nombre de réflexions dans l'intérieur de son foyer.

L'auteur de cet écrit se nommera un jour. Connu par son respect pour la puissance du Roi, l'autorité des loix & de la vérité, il a toujours fait profession de ne craindre ni les railleries, ni les intrigues, ni l'abus du pouvoir.

Ce petit écrit est si malicieusement fanatique & séditieux, qu'on ne sait à qui l'attribuer, & ceux qui disent qu'il est d'un magistrat (*), ne réfléchissent pas assez sur l'amertume de ses expressions. Un magistrat peut sans doute avoir la tête fort chaude, comme un autre homme; mais la franchise de sa profession sembleroit exiger qu'il déclinât son nom, lorsqu'il dénonce un renversement général des principes de l'Etat, dont il est un sujet si zélé. Quoi qu'il en soit, le but de cet écrit est de renouveller une querelle risible, & montre l'in-

(*) M. d'Epr..., connu par les talens précoces qu'il a dévéloppés dans les assemblées de la Compagnie des Indes, à l'époque de sa suppression, par son interventio dans le procès de M. de Lally-Tolendal, &c.

tention d'en faire une guerre ſanglante. Encore un coup, il ſeroit abſurde de croire qu'un magiſtrat pût ſe permettre une facétie auſſi dangereuſe. Cependant on s'agite, un parti ſe forme, & l'on ne ſait pas ce que veut ce parti. Peut-être a-t-il du goût pour être perſécuté, en inſultant ainſi ceux qui le tolerent, & qui permettent aux amateurs du magnétiſme de paſſer toute leur vie dans le baquet magique. Les gens modérés eſperent que tout ceci finira par une eſcrime de plume, & qu'on nous laiſſera la liberté de rire en ce grave ſujet, quand bien même la gravité du réfléchiſſeur préliminaire devroit s'en offenſer.

La ſeconde repréſentation de la *Cléopâtre* de M. Marmontel, a été moins orageuſe que la premiere, & ſur-tout beaucoup moins nombreuſe. Tous les vers qui avoient déplu dans les deux derniers actes ont diſparu avec l'aſpic; mais le mauvais ſujet du fond a reſté, ainſi que le défaut de vérité hiſtorique, & le défaut encore plus fâcheux d'intérêt. Les réputations d'Antoine & de Cléopâtre ſont trop connues pour que l'auteur ait pu les changer à ſon gré : une vieille courtiſane & un vieux libertin ne pouvoient intéreſſer. M. Marmontel l'a bien ſenti, puiſqu'il s'eſt efforcé de donner à l'un & à l'autre des ames grandes & fortes. Il a cru que de beaux vers mis dans des bouches romaines couvriroient le vice du ſujet ; vaine eſpérance ! Ses ennemis ne lui ont tenu aucun compte de ſes efforts réitérés, à trente-cinq ans de diſtance l'un de l'autre. Ses amis même conviennent aujourd'hui qu'il

eſt imprudent au Préſident d'un tribunal d'en deſcendre pour aller ſe mêler dans la foule des avocats & des procureurs qui combattent ſous ſes yeux. Le plus grand ſuccès n'auroit pas juſtifié une telle entrepriſe, & quel nom lui donner après une auſſi mauvaiſe iſſue? Cette piece auroit peut-être un ſuccès d'eſtime, ſi Corneille, Racine & Voltaire n'avoient pas tant de fois fait retentir le théâtre du bruit des vertus & du charme de l'éloquence des Romains; mais après ces grands hommes, il n'eſt excuſable que pour un écolier, de ſe montrer & de reſter infiniment au-deſſous d'eux.

Le jeune M. Garat, dont le chant eſt ſi agréable, a été attaqué d'une eſquinancie. On ſait combien ce genre de maladie eſt promptement dangereux. Il eſt aujourd'hui hors de tout danger, & ſes amis alarmés lui ont prodigué toutes ſortes de ſoins; ils deſirent que ce jeune homme ſoit moins ardent aux plaiſirs, & qu'il ménage davantage une ſanté dont il a beſoin pour faire le charme des ſociétés où il eſt admis.

Le bruit avoit couru que M. de Buffon avoit perdu la vue, & déjà cet accident arrivé, diſoit-on, au peintre ſublime de la nature, avoit fourni matiere à des alluſions en vers latins & françois. Heureuſement il n'en eſt rien; mais on aſſure que M. l'abbé de Liſle, parti pour Conſtantinople avec M. le Comte de Choiſeul-Gouffier, eſt menacé de ce malheur.

Ces trois jours, Paris eſt allé voir à l'hôtel de Bullion, les tableaux du cabinet du

Comte de Vaudreuil, dont la vente se commencera demain. Cette superbe & nombreuse collection réunit des chefs-d'œuvre des trois écoles, & l'on y remarque sur-tout huit tableaux de Vernet, & qui sont du meilleur temps de ce grand artiste. Il y a aussi le célebre tableau de Laban, de Pietre de Cortonne, dont notre fameux marchand de tableaux Donjeux a enrichi la curiosité, il y a quinze à dix-huit ans, & qui depuis ce temps, a déjà été vendu plusieurs fois trente à trente-six mille livres. Les amateurs craignent qu'une partie de ces richesses ne soit enlevée par les étrangers, qui ont déjà fait passer loin de nous les plus beaux morceaux des cabinets de Mrs. Pasquier, de Julienne, de Gagny, de Boisset, &c. &c. Il faut des révolutions extraordinaires pour qu'un tableau capital revienne dans un pays d'où on l'a fait sortir.

On a fabriqué à la manufacture royale de porcelaine de Sevre, un vase de cette matiere, qui est d'une forme très-grande, d'environ cinq pieds de hauteur & d'un dessin qui ne laisse rien à desirer. Sur la coupe du vase on voit la course d'Atalante, exécutée avec une perfection sans exemple. Ce morceau rare & dans la composition duquel il est entré pour septante mille livres de matiere, étoit destiné, dit-on, pour une Cour étrangere. Le Roi se l'est réservé, & en a commandé un second de même grandeur. Ils serviront l'un & l'autre à l'ornement du Musée des galeries du Louvre.

C'est l'Evêque de Chartres qui a célébré la

messe de rentrée du Parlement, vulgairement nommée *la Messe rouge*. Comme ce Prélat est un beau diseur, bien venu des femmes, on a remarqué qu'il y en avoit à cette cérémonie un si grand nombre, que les avocats n'ont pu se placer & faire la prestation de serment d'usage, excepté trois ou quatre qui ont rempli cette formalité. Cette affluence extraordinaire ayant fait murmurer, une femme s'est avisée de dire assez haut : *Messieurs les avocats, au-lieu de se plaindre, devroient nous remercier : nous les empêchons de faire un faux serment.* Pour sentir cette épigramme, il faut savoir que les avocats jurent d'observer les réglemens de la Cour, qui leur défendent de recevoir plus de quinze livres pour leurs honoraires, dans telle affaire que ce soit.

L'architecte chargé de la construction du palais, vient de donner une preuve remarquable de génie. Comme cet édifice se trouve plus bas que les rues voisines, il étoit tout naturel de relever le terrein, ce qui auroit procuré plus de grandeur à la cour du May, & retranché quelques marches de l'immense escalier : au-lieu de cela, M. Desmaisons s'est avisé de faire baisser le sol des rues adjacentes, au point qu'il faut actuellement monter quatre ou cinq marches pour entrer dans les boutiques ; ce qui, comme l'on voit, n'est pas extrêmement commode. Une chose que personne n'ignore, excepté peut-être l'architecte, c'est que la maison occupée par Jean Châtel, assassin de Henri IV, étoit située vis-à-vis du palais, & qu'elle fut rasée après le supplice

campagnes qu'il a faites, devenir dans sa retraite, philosophe agriculteur, offrir la douce réunion de la bienfaisance & de l'amabilité, des sublimes qualités du héros & des agrémens les plus précieux dans la société ; vous le verrez, ce Prince élevé au-dessus des autres mortels, plus encore par son génie que par son rang, préférer les plaisirs tranquilles de de la philosophie, à un trône où l'appelloit volontairement une nation.

„ Le Palatin de Mazovie (Mokronowski)
„ eut la commission des confédérés, d'aller
„ offrir la couronne de Pologne à Frédéric
„ pour en couronner Henri. Sa renommée lui
„ avoit déjà soumis tous les cœurs. Les piastes
„ & les magnats d'accord & réunis conçu-
„ rent un moment l'espérance de voir renaître
„ par ses mains les beaux jours de la répu-
„ blique & le regne florissant des Jagellons,
„ & sans doute ces peuples opprimés eussent
„ pu sous ses loix retrouver leur splendeur
„ & conserver leur gloire. L'intérêt national
„ qui venoit d'ourdir dans le secret la trame
„ du rétablissement de son lustre, dans le
„ nouveau plan qu'il avoit formé, ne ren-
„ contra plus alors dans le cabinet de Potz-
„ dam, les dispositions qu'il s'en étoit pro-
„ mises. Le Palatin ne se fut pas plutôt
„ acquitté de la commission dont il étoit char-
„ gé, que le premier mot du Roi, fut de lui
„ demander s'il avoit vu son frere ? — Non,
„ lui répondit-il, j'arrive, & mes premiers
„ pas se sont adressés vers V. M. — En ce
„ cas, reprit le Roi, repartez, ne le voyez

„ pas ;

„ pas ; & ce fut sa réponse..... Comme ce „ dictateur qui ignoroit en labourant ses „ champs jusqu'aux troubles qui désoloient sa „ patrie ; de même Henri dans les loisirs de „ sa solitude, tranquille au sein des muses, „ ignoroit encore son triomphe, & quand il „ en fut instruit, ce ne fut que pour s'ap- „ plaudir de n'avoir pas été forcé de faire „ l'échange de son bonheur contre les péni- „ bles obligations de la royauté & le fardeau „ d'une nouvelle gloire. „

Plusieurs écrivains, & entr'autres l'auteur des *Lettres Iroquoises*, ont vanté l'utilité des anciens tournois & exprimé le desir de les voir rétablis. Leurs adversaires ont prétendu que ces jeux dangereux en eux-mêmes le devenoient encore plus dans un siecle où les vertus militaires ne suffisent à personne, & où l'habitude des combats, le goût des armes, poussés trop loin, pourroient nuire à l'exercice des vertus civiles. Un anonyme vient encore de prendre la défense des Tournois, dans une brochure intitulée : *Recherches sur les Carrousels anciens & modernes, suivies d'un projet de jeux équestres à l'imitation des Tournois de l'ancienne chevalerie ; dans lequel on démontre l'utilité que la noblesse retireroit du rétablissement de ces jeux, autrefois l'école de l'adresse & de la valeur.* Les recherches qui précedent ce projet de tournois accommodés à nos armes actuelles, sont certainement la partie la plus intéressante de cet ouvrage. On y trouve l'extrait d'une piece très-curieuse qui a échappé à M. de Sainte-Palaye. C'est un *Traité sur les*

Tournois fait par René d'Anjou, Roi de Sicile, le plus inſtruit & le plus magnifique de ſon ſiecle. On y voit que les jours qui précédoient celui du Tournoi, les Dames & Demoiſelles ſe tranſportoient dans le cloître où les armures des chevaliers étoient rangées, & ſe faiſoient nommer les perſonnes à qui elles appartenoient. " Si une Dame avoit „ quelque reproche à faire à un des chevaliers nommés, elle touchoit ſon tymbre, „ alors le chevalier ainſi accuſé par ce ſeul „ attouchement devoit être puni le lendemain, ſi les juges le trouvoient coupable.... „ Tel étoit le privilege du beau ſexe, qu'il „ avoit droit de ſe plaindre publiquement d'une „ médiſance, d'une calomnie, d'une ſeule „ parole qu'un chevalier auroit prononcée „ contre l'honneur ou la vertu d'une Dame, „ & tel étoit l'avantage de la chevalerie „ qu'elle mettoit un frein à l'indiſcretion même.... Combien à cet égard, obſerve l'auteur, cette inſtitution ſeroit utile de nos „ jours! „

Il eſt inconcevable que les journaliſtes continuent à ſe déshonorer & à tromper le public en proſtituant l'encens à des ouvrages médiocres & en déchirant de bons livres qui choquent leurs préjugés. On a exalté dans tous les journaux privilégiés & approuvés le nouvel ouvrage de M. Hilliard d'Auberteuil, intitulé : *Des mœurs, de la puiſſance, du courage & des loix, conſidérés relativement à l'éducation d'un Prince.* Le cenſeur Lourdet, dit qu'il lui a ſemblé préſenter de grandes vues, que

leur développement annonce des idées peu communes. Au fond cet ouvrage annoncé avec tant d'étalage, n'eſt qu'une froide rapſodie de nombreuſes erreurs & de quelques vérités débitées depuis la création du monde juſqu'à nos jours. La théorie de l'éducation des Princes eſt encore à faire & le ſera long-temps. Il faut, pour la bien faire, ſortir de la ſphere des idées ordinaires ; il faut être ce qu'en langue miniſtérielle on appelle *tête exaltée*, & M. Hilliard ne paroît pas appartenir à cette claſſe proſcrite. C'eſt un écrivain très-monarchiſte, qui n'eſt pas même au courant des nouvelles découvertes en politique. Pour preuve, liſez ſon diſcours ſur la morale & ſur la légiſlation. Il dit que la morale eſt une regle de tradition.

M. Linguet ſe donne dans ſon dernier cahier (N°. 87.) pour le défenſeur du gouvernement militaire. Vingt-deux mois de Baſtille n'ont pu le corriger de ſa tendreſſe pour le deſpotiſme : ce qui prouve qu'il tient prodigieuſement à ſes paradoxes. Il a cependant abandonné dans la pratique, ſa déclamation contre le pain, quoique celui de Londres qu'il mange, pût la juſtifier. Son morceau ſur le duel n'eſt qu'un réchauffé. On s'attendoit à des réflexions plus directes ſur l'édit de la caiſſe des amortiſſemens. Il s'eſt ſouvenu de l'affaire du Duc d'A.... dans l'éloge qui termine. S'il n'eſt pas fidele à ſa conſcience, il l'eſt au moins à ſes anciens amis, à ſes premieres idoles.

La partie politique du Mercure eſt remplie

d'invectives contre le congrès national & les volontaires d'Irlande. C'est qu'elle est composée par un renégat républicain. Les vrais philosophes gémissent de voir accolées, reliées dans le même volume, les dissertations judicieuses & profondes de M. Garat & les injures que M. Mallet Dupan débite périodiquement contre les défenseurs de la liberté & de la philosophie. La diatribe ridicule de ce dernier contre Galilée, dont même il a volé le fonds, scandalisa si fort le Marquis de Condorcet, qu'il renvoya au libraire Pankoucke l'exemplaire du Mercure dont il lui faisoit présent, en le priant de le dispenser de ce cadeau; tant que ce digne émule des Royou & des Geoffroi déshonoreroit son journal. Le corsaire bibliopole n'a tenu compte de l'avis & ne pouvoit peut-être pas en profiter. On sait que M. M. D. s'est fait des amis puissans pour avoir bien servi le parti négatif dans l'affaire de Geneve, & pour avoir eu le courage de prouver à l'Europe, qu'on rendoit la liberté à cette malheureuse république en lui donnant des fers. Ce brillant essai de ses talens lui a valu un bénéfice dans le Mercure, & il prouve sa reconnoissance en déchirant les philosophes.

M. de Sanseuil a distribué dix mille exemplaires du *Prospectus* de son *Anatomie de la langue françoise*, ouvrage proposé par autorité du gouvernement. Un autre vient d'imprimer aussi par autorité une foule de rêveries qu'il appelle *Clef de l'astronomie, de la géographie, &c.* Voilà une autorité bien placée! jusqu'à quand

profanera-t-on ainsi l'autorité en la mettant à tout ?

L'ouvrage de l'abbé Mably sur la constitution des Etats Américains a essuyé les plus grandes difficultés pour entrer en France. Enfin on a obtenu une tolérance, il s'y distribue & s'y réimprime même. Dans la vérité le poison républicain qu'il renferme est bien contrebalancé par les grands principes monarchiques dont l'auteur se fait l'apôtre, tels que la restriction de la liberté de la presse, l'intolérance civile & religieuse, &c. L'abbé tient encore à sa robe.

Les Journalistes ont tous fait l'oraison funebre de Diderot : mais aucun n'a relevé l'anecdote suivante qui lui fait honneur & qui en fait encore plus au Monarque son apologiste. Lorsque la seconde édition de l'*Essai sur Séneque* parut, quelques courtisans dénoncerent au roi le passage où Louis XV étoit maltraité. Le Prince témoigna son mécontentement au Ministre supérieur de la librairie qui fit arrêter la vente & examiner le passage. Il se présenta ensuite devant le Roi, & avoua que le morceau étoit affreux, que l'auteur étoit très-punissable. — Très-punissable, repartit le Prince ? mais avez-vous lu l'ouvrage entier ? — Non, Sire, je n'ai lu que le passage. — Lisez-le en entier, continua le Monarque juste & bienfaisant, vous y trouverez d'excellentes choses qui rachetent bien le délit de l'auteur, & je lui pardonne bien volontiers.

Les papiers publics ont parlé de l'état affreux où se trouvoit la jeune Princesse de Vau-

demeure. Des atteintes violentes & presque continuelles de nerfs faisoient craindre tous les jours pour sa vie. En vain on avoit appellé près d'elle le médecin des nerfs, le Docteur Pomme d'Arles, qui avoit eu de grands succès dans ce genre de maladie. Tout l'art de cet Esculape y avoit échoué. La nature, la seule nature vient d'opérer chez elle la crise la plus importante & la plus salutaire. La petite vérole a paru, & le virus variolique a emporté toutes les incommodités précédentes, de sorte que cette Princesse se trouve aujourd'hui dans l'état de santé le plus parfait; ce qui comble de joie toute sa famille & une infinité de personnes que son état antérieur avoit vivement intéressées.

M. Mesmer va par-tout jettant les hauts cris. Il prétend être bafoué, déshonoré par la piece des *Docteurs modernes*, ce qui n'est peut-être pas trop mal raisonné de sa part. Il a porté ses plaintes au Lieutenant-général de Police. Le Magistrat lui a, dit-on, répondu avec beaucoup de politesse que la piece étant approuvée, il ne pouvoit prendre sur lui de la défendre; qu'il paroissoit bien qu'on avoit voulu tourner des charlatans en ridicule, mais non pas un homme aussi celebre que M. Mesmer; qu'en géneral les auteurs, depuis Moliere, avoient la liberté de s'égayer aux dépens des Medecins; qu'il devroit être le premier à en rire, d'après ce qu'il avoit écrit lui-même sur la médecine, parce que la piece ne le regardoit pas plus qu'un autre.... Le Docteur a pris cette réponse pour un persifflage, est sorti furieux & a tenté la voie du Ministre de Paris

pour faire défendre les *Docteurs modernes*. N'étant pas plus heureux de ce côté, l'on dit qu'il a porté ses plaintes au Parlement, où il a beaucoup de partisans zélés, afin de faire supprimer la piece & d'obtenir une réparation authentique de la part de l'auteur. Comme on l'avoit uniquement attribuée à M. Radet, qui a donné avec succès plusieurs comédies aux Italiens, & que cet auteur étoit secrétaire de Madame la Duchesse de Villeroi, enthousiaste fanatique du *Magnétisme*, le secrétaire a désavoué la piece publiquement; mais cela n'a servi de rien, &, à la sollicitation de M. Mesmer, Mad. de Villeroi a congédié l'auteur satyrique. La vérité est que M. Radet a eu part à la composition de la Comédie en question, avec M. Barré, auquel elle appartient davantage. Celui-ci ne la désavoue point, & défie tous les Magnétistes de le renvoyer dans la salle des crises.

C'étoit peu de se voir joué publiquement. M. Mesmer se trouve actuellement dans une crise bien plus alarmante. M. Mesoduc, médecin de l'hôpital de Londres, se présenta, il y a quelque temps, chez M. Mesmer, pour être initié en payant, dans la science du *Magnétisme*. M. Mesmer le reçut d'abord très-bien & lui exalta les vertus miraculeuses de son secret. Le médecin Anglois lui avoua confidemment que son voyage étoit un objet de spéculation, & qu'il avoit dessein d'établir un baquet à Londres. A ces mots la physionomie du Thaumaturge Allemand se décompose; il laisse assez entrevoir combien il regrette les politesses qu'il

a prodiguées au Docteur Anglois, enfin il refuse net de l'endoctriner. Celui-ci va chez M. Deslon, qui l'admet sans difficulté à la participation des sublimes mysteres. M. Mesmer avoit le projet de passer en Angleterre; il croit gagner de vîtesse l'Esculape Breton, & se hâte de céder ses appareils à un de ses affidés, nommé de la Mothe. Mais M. Mesoduc instruit des intentions de M. Mesmer, alla le trouver un beau matin, & après l'avoir accablé de reproches, lui dit qu'il saura bien l'empêcher d'exercer le *Magnétisme* à Londres; mais que la voie des tribunaux étant trop lente, il le prioit de vouloir bien se décider sur l'alternative qu'il alloit lui proposer : ou lui donner sa parole de ne point aller en Angleterre, ou prendre l'un des deux pistolets chargés qu'il lui présentoit. M. Mesmer, comme de raison, ne vouloit point faire un choix entre ces deux partis désagréables; mais l'Anglois persistant, il ne put s'y soustraire, & promit de ne point troubler les opérations du Docteur Mesoduc à Londres. Débarrassé enfin d'un homme aussi exigeant, M. Mesmer a, dit-on, porté plainte contre ce dur antagoniste.

Pendant quatre jours seulement, on a été voir (par billets) à l'ancienne salle du *Concert spirituel* aux Thuileries, la nouvelle *Montgolfiere* de M. Pilâtre de Rosier, que je vous ai annoncée. C'est un vaste globe parfaitement rond, de cent pieds de circonférence, peint, verni, doré, & décoré de figures colossales très-bien exécutées, servant de support aux écussons de L. M. & de la Famille royale, & à

la partie inférieure est adopté un cylindre terminé par une galerie circulaire. Ce cylindre contiendra un gaz destiné à renouveller celui qui pourra s'échapper du globe. Vous vous rappellez, Monsieur, de quelle nature sera celui qui doit remplir le ballon! (*voyez ma lettre du 27 Octobre.*) Cette machine est destinée à franchir le passage qui sépare l'Angleterre de la France. Les Argonautes aëriens attendront à Calais un vent favorable qui puisse les porter à Douvres ou même à Londres. Je ne serois point surpris que l'intrépide Pilâtre fût le premier qui passât la mer en ballon; mais à coup sûr il ne prendra pas le même compagnon que dans son voyage de la Muette au Clos-payen, quoique celui-ci, dit-on, auroit pu alimenter le ballon, s'il avoit été gonflé avec le même gaz que celui-ci...... Les navigateurs seront munis de scaphandres, & un paquebot les suivra, comme il pourra, pour leur porter des secours, soit qu'il arrive quelqu'accident au ballon, ou que le vent ne puisse les conduire à leur destination.

La vue de ce nouvel aërostat désole M. Campmas. Dans le lieu même où il s'est fait siffler, il y a quelques mois, pour des expériences qui ont mal réussi, repose majestueusement une machine destinée à passer la mer! On croyoit que M. Campmas avoit abandonné le projet de faire voyager sa tour en l'air, mais il vient de publier une lettre où il cherche à capter la bienveillance des amateurs. Il avoue humblement qu'il a manqué de secours, qu'il en a sollicité, mais pour faire des choses inouies!

Ce n'eſt plus une tour, c'eſt un cylindre horizontal qui pourra ſe mouvoir en tout ſens, il donne généreuſement l'explication de cinq différens moyens de direction qu'il a imaginés pour ſa machine, ſans compter ceux qu'il ſe réſerve *in petto*; mais il a toujours la prudence de ne point fixer le jour du départ, & l'on ne s'empreſſe point d'aller ſouſcrire, parce qu'on ſe ſouvient encore des promeſſes de l'abbé Miolan.

Il regne une déſolation générale parmi les amateurs des beautés nocturnes du Palais-royal: on vient d'interdire à celles-ci le jardin ou du moins la liberté de s'y aſſeoir. Depuis 9 ou 10 heures du ſoir juſqu'à minuit, toutes les impures tenoient cercle, étaloient l'élégance la plus recherchée & l'impudence la plus hardie. Cela formoit un coup d'œil aſſez plaiſant par la variété des groupes, mais aucune femme honnête n'oſoit ſe préſenter au jardin, ou couroit riſque d'être inſultée de plus d'une maniere. Les propriétaires qui ont loué fort cher des appartemens pour avoir la jouiſſance du jardin, ont ſollicité & obtenu un ordre du Prince, mais il ne tardera pas ſans doute à être mis en oubli, car le théâtre des *Variétés amuſantes*, remplaçant l'Opéra, va multiplier les prêtreſſes de Vénus dans un lieu qu'elles ſe ſont accoutumées à regarder comme leur temple.

A propos du Palais-royal, il s'y débite un nouveau genre d'obſcénité, inconnu juſqu'à préſent & digne de faire nombre parmi les inventions de ce ſiecle. Ce ſont des veſtes de

petits-ſoupers. Comme l'uſage eſt maintenant d'agraffer l'habit, on ne voit point le haut de la veſte, mais dans les orgies d'un certain genre, l'habit ſe détache & expoſe aux yeux des Meſſalines, des peintures & des broderies analogues au ſujet de la fête & dignes de toute leur lubricité.

De Paris, le 3 Décembre 1784.

COMME l'on fait des calembours ſur-tout on a imaginé celui-ci, le plus mauvais ſans doute qui exiſte, mais qui curcule à cauſe de la circonſtance. « La toile de Hollande, dit-on, va » devenir à très-bon marché, puiſque l'Empe» reur y fait filer quatre-vingt mille hommes. » — Non, répond-on, car leur beſogne ne » tiendra pas, puiſque le Roi de Pruſſe y fait » défiler des troupes dans la même proportion. »

M. le Marquis de Bouillé raconte que, lorſqu'il fut préſenté au Roi de Pruſſe, le Monarque le conduiſit dans les ſomptueux appartemens de ſon palais. Après lui avoir dit les choſes obligeantes qui ont tant de graces dans la bouche de ce Souverain, & lui avoir fait ſur ſes exploits des complimens ſi flatteurs de la part d'un tel juge, le grand Fréderic s'apperçut de quelques mouvemens de ſurpriſe du général françois. — » Marquis, lui dit-il, di» tes-moi ce qui vous étonne ici, vous dont » les yeux ſont accoutumés à la pompe du » château de Verſailles ? quelque choſe vous » frappe, parlez-moi ſincérement. — Sire, re» prit le Marquis, puiſque Votre Majeſté me

» permet de lui dire ce que je pense, je suis » réellement surpris de voir le portrait de » l'Empereur dans chacune des pieces de vo- » tre palais. — Je m'en doutois, reprit le » héros du nord : apprenez que comme l'Em- » pereur est un Prince actif & entreprenant, » je suis bien aise de ne point le perdre » de vue. »

On se plaît à recueillir les anecdotes & les réponses du Prince Henri, pendant son sejour en France. Ayant été voir le Duc de Nivernois à S. Ouen, on demanda au Comte d'Œls, ce qu'il pensoit de la maison ? *Je n'y ai vu*, dit-il obligeamment, *que M. de Nivernois.*

On parie que le *Figaro* ira aussi loin que *Jeannot*. Il faut dire de lui ce qu'on dit d'un bâtard : *Il est plus heureux qu'un enfant légitime.* M. de Beaumarchais disoit un jour dans une société, qu'il y avoit de l'avantage à être deshonoré dans l'esprit du public, parce que tout ensuite devenoit permis. Quand on est à ce point, il y a un calus parfait dans l'ame & l'épigramme même méritée blanchit sur elle.

Les Roués sont aussi communs parmi nos littérateurs que dans les autres classes de la société. Un de nos écrivains en cheveux blancs, disoit, l'un de ces jours, en parlant de la Lyonoise intrépide, qui osa la premiere s'élever dans un aërostat, que c'étoit peut-être pour essayer le plaisir dans un nouvel atmosphere. Il est naturel de penser que le vieillard est un viéux libertin. *Et le tambour battoit aux champs*, dit Montauciel : Vous devinez aussi qu'il est militaire.

De Paris, le 8 Décembre 1784.

LA comédie des *Docteurs modernes*, loin de produire contre le *Magnétisme animal*, l'effet qu'on s'en étoit promis, a donné à cette espece de charlatannerie une nouvelle célébrité. Les adeptes ont pris chaudement fait & cause pour Mrs. Mesmer & Deslon; les *Réflexions préliminaires* de M. d'Eprémesnil (il les avoue) ont été suivies d'un autre imprimé non moins sérieux. Le comte Maxime de Puysegur, Colonel, vient de faire paroître aussi un tableau des cures qu'il a faites à son régiment. Ce tableau très-curieux est enrichi de notes du même M. d'Eprémesnil, & parmi ces notes il s'en trouve une très-singuliere. La voici : M. de Puysegur dit dans le texte : *Si je m'étois fait illusion sur toutes les cures que je cite, je serois dans le cas de me croire bien bête.* La note au bas porte ces mots : *Cet argument paroît très-fort.*

Ce ne sont pas seulement les partisans du *Magnétisme* qui sont scandalisés de la piece des *Docteurs modernes.* Les Franc-Maçons trouvent indécent que l'on ait osé parodier un de leurs cantiques dans un couplet d'une scene où les acteurs autour du baquet se tenant par la main chantent en chœur :

Joignons-nous mains en mains,
Tenons-nous ferme ensemble, &c.

Il paroît cependant qu'on reprocheroit injustement à l'auteur d'avoir voulu faire dans

cette plaisanterie, l'alluſſion dont les rigoriſtes de l'Ordre ſont choqués. On connoît de M. Barré, qui a eu la principale part à cette parade, des couplets fort agréables qu'il a faits pour une loge d'adoption, & l'on préſume qu'il n'auroit pas voulu manquer à un ordre dont il eſt membre. Quoi qu'il en ſoit, le couplet en queſtion produit au théâtre, des éclats de rire inextinguibles.

Les auteurs de cette piece ont donné un déſaveu des intentions que le public leur a prêtées. C'eſt un nouveau ſarcaſme contre les deux coriphées du Magnétiſme. Ils aſſurent avoir pris pour deviſe, *ludere non lædere*, & ajoutent que ſi l'on fait des applications à Meſſieurs Meſmer & Deſlon, c'eſt leur celebrité qui en eſt cauſe; que d'ailleurs le rapport des Commiſſaires, fait au nom du gouvernement par les ſavans les plus éclairés de la nation, ayant déclaré la doctrine du Magnétiſme illuſoire & ſa pratique dangereuſe, il étoit bien permis d'en rire.

Les critiques prétendent que Meſſieurs Barré & Radet n'ont point encore tiré aſſez de parti d'un ſujet qui prêtoit autant au ridicule. On ſe plaint de ce qu'ils ont négligé les merveilleux effets produits par l'arbre magnétiſé, par la canne du magnétiſant plongée dans un étang & qui donne la commotion à l'autre extrémité (en ſubſtituant le baquet à l'étang) & ſurtout par la canne de M. Meſmer, qui préſentée à quelque diſtance au viſage des jeunes filles, les fait tomber en ſyncope. Il s'y trouve au moins une ſcene du bouquet qui en vaut

bien un autre, & qui fait allufion à une anecdote fcandaleufe, mife l'année derniere fur le compte de M. Deflon. Voici comme on raconte cette plaifanterie un peu faugrenue. Une Demoifelle & fa mere fe trouvoient chez M. Deflon, avec un jeune homme qui les avoit accompagnées. Pendant que l'on magnétifoit la mere, le jeune homme fourioit, ainfi que la Demoifelle, de la crédulité des dupes. Le Docteur s'en apperçoit & demande au jeune homme, s'il doute des effets du magnétifme. Celui-ci répond à-peu-près comme la maîtreffe du financier, dans la nouvelle piece. Alors M. Deflon, pour convaincre ces deux incrédules, leur propofe de leur faire reffentir ces effets qu'ils tournent en dérifion. Les jeunes gens fe foumettent à l'opération : voilà M. Deflon qui les magnétife gravement. Les deux patiens reftent d'abord immobiles, en préfence des témoins; plus il leur furvient à tous deux une fureur uterine; leurs yeux s'enflamment, & ils fe précipitent dans les bras l'un de l'autre. En vain la mere crie au fcandale, à l'indécence, veut les féparer. Cela eft inutile, dit froidement M. Deflon, il faut les laiffer faire; on leur cafferoit plutôt les bras. Effectivement, ajoute-t-on, il fallut attendre que le myftere fût accompli.

Un ouvrage plein d'efprit & de fel, qui vient de paroître en faveur du Mefmérifme, eft celui qui a pour titre : *Doutes d'un Provincial propofés à Meffieurs les Médecins Commiffaires chargés par le Roi, de l'examen du Magnétifme animal.* L'auteur eft M. de Servan, ancien Avo-

cat-Général du Parlement de Grenoble, connu déjà par d'autres écrits remplis d'intérêt & d'éloquence. En ne proposant ses doutes qu'aux seuls médecins & non aux membres de l'Académie des sciences, il s'est adroitement ménagé le moyen de les considérer comme juges & parties dans la proscription de la nouvelle doctrine. Il en résulte une infinité de questions fort embarrassantes pour les docteurs. On sent combien l'histoire de la médecine & des nouveaux remedes doit lui fournir d'armes victorieuses contre ses adversaires; il les a saisies avec autant d'adresse que de gaîté. Victime lui-même de la médecine ordinaire, il s'est cru soulagé par le magnétisme, & à ce titre il se voit en droit d'examiner si les procédés des médecins dans leur rapport, ont les caracteres de justice, d'impartialité & de précision qu'ils doivent avoir, avant de proscrire un régime funeste pour les examinateurs eux-mêmes. Après avoir lu cet ouvrage agréable, il est bien difficile de savoir à quoi s'en tenir sur le magnétisme, mais la foi pour l'antique médecine & pour le moderne rapport des médecins contre la nouvelle doctrine, est terriblement ébranlée. L'éloquent Magistrat improuve sur-tout la rapidité du jugement qui a proscrit le Mesmérisme. Il est, dit-il, des sciences qui, sans tenir à d'autres connoissances analogues, éclosent tout-à-coup, & frappent rapidement les yeux non accoutumés à leurs vérités; il cite en exemple l'électricité & les machines aërostatiques. » Si du fond de » l'Amérique, dit-il, d'une terre presque in-

» connue, un homme encore plus inconnu que
» son pays, se fût levé pour crier : *Hommes,*
» *écoutez-moi ; j'ai le pouvoir d'attirer la foudre*
» *du ciel, & je puis la forcer à tomber sur le*
» *point de la terre qu'il me plaît de choisir*, quelle
» risée d'un pole à l'autre ! Si un autre hom-
» me se fût élevé d'une petite ville du Viva-
» rais, pour dire à haute & intelligible voix :
» *Hommes qui rampez, apprenez qu'avec un ré-*
» *chaud sous mes pieds & quelques aunes de toile*
» *autour de mon corps, je puis m'élever avec de*
» *très-grands fardeaux au plus haut des airs ;* de
» bonne foi, n'auroit-on pas, sans attendre
» l'expérience, proposé amicalement de met-
» tre l'inventeur aux petites maisons ? Et si
» le gouvernement avoit poussé la condescen-
» dance jusqu'à nommer un tribunal d'acadé-
» miciens, de médecins, de tout ce qu'il vous
» plaira, pour juger ces deux inconnus : hom-
» mes de bonne foi, qui n'êtes ni académi-
» ciens ni médecins, c'est vous que j'inter-
» roge, dites, je vous prie, que présumez-
» vous qu'il en fût arrivé ? Je vous entends :
» Francklin, & vous Montgolfier, vous feriez
» condamnés à manger votre potage, & à
» laisser là votre physique & votre génie. »

Si cet écrit porte une atteinte sensible à la jurande de la médecine qui ne manquera sûrement pas d'y répondre, une autre jurande, celle des comédiens françois, vient de recevoir aussi un grand échec. Le théâtre des *Variétés amusantes* a gagné contre ces Messieurs une cause importante. Il sera établi malgré leurs réclamations dans l'enceinte du palais-

royal. Les comédiens demeurent censeurs des pieces qui seront jouées sur le nouveau théâtre : c'est-à-dire, qu'ils prononceront sur leur valeur théâtrale, & toutes les fois qu'ils trouveront le sujet trop rélevé pour les *Variétés amusantes*, ils pourront le retenir pour eux-mêmes, mais à la charge de jouer dans l'année la piece retenue, & s'ils ne la jouent pas dans ce délai, la piece appartiendra de droit au nouveau théâtre. Cette condescendance de la part du Ministre de Paris, envers les comédiens françois, est blâmée par beaucoup de gens, car enfin le gouvernement & la police ayant leurs censeurs, quel danger y auroit-il à s'en reposer sur eux du soin de fixer le théâtre auquel convient telle ou telle piece?

On a fait, la semaine derniere, au palais-royal, l'inauguration du buste de M. de Buffon, dans une des salles du Musée, autorisé par le gouvernement sous la protection de *Monsieur*. C'étoit le jour de l'installation & de l'ouverture de ce Musée dans le nouveau local, & l'on n'avoit rien négligé pour rendre cette séance intéressante. Les fenêtres, en dehors, étoient décorées de chiffres & de guirlandes en lampions de couleur, avec un transparent où on lisoit un quatrain à la gloire de M. de Buffon. La rue S. Honoré, dans cet endroit, étoit aussi remplie de peuple que dans un jour de réjouissance publique. M. de Rozier a ouvert la séance par un discours sur l'origine des sciences & des établissemens qui y sont relatifs; M. Sue a lu ensuite un long mémoire sur l'anatomie, matiere un peu seche

pour une aſſemblée où beaucoup de femmes étoient admiſes, & qu'il crut rendre intereſſante en s'efforçant de prouver, comme dans le *Bourgeois gentilhomme*, que l'anatomie eſt abſolument néceſſaire à toutes les claſſes de citoyens, magiſtrats, théologiens, &c. Cela fit rire l'auditoire & déconcerta un peu le profeſſeur; mais M. Moreau de S. Remy, Secrétaire perpétuel, réunit tous les ſuffrages dans un diſcours ſur l'utilité du Muſée : après avoir parlé de l'avantage que procurent les ſciences qu'on y cultive, il amena très-ingénieuſement l'éloge de M. de Buffon, dont le buſte étoit placé au milieu de l'aſſemblée; M. de Fleſſelles, Intendant de Lyon, & Préſident actuel du Muſée, remit une couronne de lauriers à M. le Bailly de Suffreyn, qui la poſa ſur la tête de M. de Buffon. Les applaudiſſemens devinrent univerſels, lorſqu'on vit le Peintre ſublime de la nature, couronné par les mains de la victoire.

Cette ſcene intéreſſante fut ſuivie de quelques expériences de phyſique, par M. de Rozier, qui en parlant du nouveau ballon qu'il a fait conſtruire par ordre du gouvernement, avoua que l'enveloppe inperméable de ce ballon étoit de la compoſition de M. Hamann. Ce phyſicien doit, dit-on, accompagner M. de Rozier dans ſon hardi voyage d'outremer. La ſéance fut terminée par une cantate à la gloire de M. de Buffon, chantée par M. Cheron, de l'opéra. (*) Son organe & la muſique de

(*) Madame S. Huberti devoit chanter un morceau, mais

Desaughiers furent applaudis de toute l'assemblée qui étoit aussi nombreuse que brillante & choisie.

Les assemblées de la *Correspondance générale des sciences & des arts*, dont le persévérant M. de la Blancherie étoit agent général, suspendues depuis plus d'un an, vont encore reprendre leur cours, dans le même local où elles ont été en dernier lieu, rue S. André des arts. Ce point de réunion avoit un avantage sur les musées, celui d'être gratuit; mais tant que les dépenses de cet établissement seront fondées sur un journal, il faudra pour prévenir une nouvelle chûte, que cette feuille acquiere un degré d'intérêt qui lui a manqué jusqu'à présent.

L'Académie doit nommer dans le courant de cette semaine à la place vacante par la mort de M. de Pompignan. Les suffrages paroissent se réunir en faveur de l'abbé Maury, Grand-Vicaire de Lombez, & qui prêche cet hiver le carême devant le Roi. M. de Beauvais, ancien Evêque de Senez, a refusé de se mettre sur les rangs par délicatesse & pour faire tomber les bruits soi-disant calomnieux qui ont attribué à l'abbé Maury, certaines lettres anonymes sur le clergé, dans lesquelles les prin-

---

dans l'assemblée du Conseil tenue la veille, on agita la question, si les femmes à talens attachées aux spectacles seroient admises au Musée? & Madame la Duchesse de Villeroi présente, ayant entraîné les suffrages pour la négative, cela fut rapporté à Madame de S. Huberti, qui fut piquée de l'exclusion, & envoya le lendemain dire qu'étant indisposée, elle ne pouvoit pas chanter.

cipaux membres de cet ordre ſont traités aſſez durement.

L'Académie vient de faire une nouvelle perte par la mort de l'abbé Arnaud.

M. de Beaumarchais dont le *Figaro* continue à attirer un monde prodigieux, a lu dans quelques ſociétés la préface de cette piece. On dit cette préface auſſi originale que la piece elle-même. M. de B. y rappelle toutes les manœuvres de ſes ennemis pour la faire tomber. Dès le début il parle de l'épigramme qui plut des loges ſur le parterre aux premieres repréſentations. Il fit alors inſérer lui-même cette épigramme dans le journal de Paris, en annonçant qu'il en connoiſſoit l'auteur & le nommeroit un jour. Aujourd'hui il dit qu'il ne le nommera pas, & qu'il le croit ſuffiſamment puni par la crainte qu'il a eue pendant ſix mois d'être nommé. Il laiſſe exhaler une humeur plus âcre contre M. Suard, qui, dans le diſcours académique pour la réception du Marquis de Monteſquiou, a déſigné *Figaro*, comme un ouvrage théâtral éloigné du bon goût, & inſpirant une licence répréhenſible. On préſume que cette diatribe occaſionnera une vive querelle entre l'académicien & le pere de Figaro, & les gens malins s'apprêtent déjà à rire.

On prépare au théâtre françois, une comédie en vers & en cinq actes, intitulée: l'*Avare cru généreux*. Elle eſt de M. Desfaugerets, qui débute dans cette carriere devenue ſi difficile; depuis que Figaro s'y eſt montré.

Pendant que M. de Beaumarchais prépare

ſon édition de Voltaire, qu'il fait jouer ſon *Mariage de Figaro*, & qu'il met la derniere main à un drame terrible, intitulé : *La Mere coupable*, il s'occupe encore d'autres opérations non moins utiles. Intéreſſé dans la compagnie des eaux de la Pompe à feu de Meſſieurs Perrier, il vient d'acquérir pour cette compagnie les autres eaux qui ſont diſtribuées dans les quartiers de Paris. Cette acquiſition qu'on évaluoit à cent mille écus, il l'a faite pour cent huit mille livres, & il a ainſi très-bien mérité de ſa compagnie, en lui réuniſſant toutes les eaux de la capitale. Elle en fera certainement un très-bon uſage, puiſqu'elle doit diſtribuer dans tous les quartiers, des tuyaux qui arroſeront les rues, & qui entraineront les immondices; ce qui ne peut manquer d'opérer une ſalubrité d'air dont Paris a beſoin.

On a publié dimanche dernier un mandement de l'Archevêque de Paris, qui ordonne des prieres pour la groſſeſſe de la Reine. Cet ouvrage eſt d'un ſtyle très-convenable à la circonſtance, & fait autant d'honneur à la piece & à l'éloquence du Prélat, qu'à ſon patriotiſme.

Il paroît trois nouveaux volumes des *Mémoires de Bachaumont*. Ce recueil littéraire fournira de bons matériaux à l'hiſtoire de ce ſiecle, mais il conviendroit de le purger d'une infinité de faits calomnieux que ſes différens auteurs ont adoptés avec une légéreté bien condamnable.

Il y a eu une rixe très-vive à la Rochelle entre les régimens de Poitou & de Breſſe. Ce

dernier régiment eſt un dédoublement du premier, qui avoit reçu en 1763 le régiment de Flandres par incorporation. Les grenadiers buvant enſemble, un des grenadiers de Poitou ſe permit une plaiſanterie grivoiſe qui eut des ſuites funeſtes. Nous avons, dit-il, avalé Flandres en 1763, & en 1776 nous avons chié Breſſe. Auſſi-tôt grande rumeur, les ſabres ſe tirent, on ſe bat, & 19 grenadiers ſont reſtés ſur le carreau. Les chefs de ces corps ſont enfin parvenus à aſſoupir cette querelle, & la paix a été ſignée entre les deux régimens.

L'arrêt du Conſeil qui concerne le commerce des Colonies paroît. Il détermine les productions & les denrées que les étrangers peuvent importer dans nos iſles & en exporter. Les beſoins de nos commerçans ont été conſultés dans la rédaction de cette loi ſage, mais la politique a exigé auſſi que l'on conſultât ceux des commerçans étrangers parmi leſquels ſe trouvent naturellement les ſujets des Etats-Unis de l'Amérique. Nos chambres de commerce guidées par des vues perſonnelles, font des réclamations contre cet arrêt, & expoſent ſans détour que la concurrence des étrangers fera un tort conſidérable à leurs ſpéculations, en faveur deſquelles elles voudroient jouir d'un privilege excluſif. On deſire que la fermeté du Miniſtre leur impoſe ſilence : ſi elles étoient écoutées, tout ſeroit perdu, car enfin ſi on exclut les navires étrangers de nos colonies, il s'établira infailliblement une contrebande ſans bornes, au-lieu que la nouvelle loi y met un frein ſalutaire. C'eſt

ici l'hiſtoire de l'uſure : Proſcrivez-la, elle s'accroît ; réglez-la, elle s'arrête.

Les médecins ne ſe bornent pas à écrire ſérieuſement contre le Magnétiſme & à applaudir aux repréſentations de la piece des *Docteurs modernes.* Voici une chanſon nouvelle faite par un Docteur, & adreſſée aux Dames magnétiſées, ſur l'air du *Vaudeville de Figaro.*

De Meſmer belles Clientes,
Qui donnez dans ſes baquets,
Que vos ſcenes excellentes
Ont égayé les caquets !
Mais il en eſt d'effrayantes :
Avec ſa verge de fer
N'avez-vous pas trop ſouffert ?

Lorſque ſon doigt magnétique
Egaroit votre raiſon,
A votre mal ſympathique
Apportoit-il guériſon ?
C'eſt ſuivant que l'on l'applique,
Car enfin ce qui fait le tout,
C'eſt la maniere & le goût.

Sur l'article aucune Dame
N'a jamais dit ſon ſecret ;
Cependant elle ſe pâme,
Quand le magnétiſeur plaît.
Laquelle de vous reclame
Contre cette aſſertion ?
Eſt-ce imagination ?

Or voyez ces téméraires
Auteurs de ce long rapport !

Vous

Vous traiter d'imaginaires,
C'eſt, Meſdames, un grand tort.
Donnez-vous dans les chimeres ?
Ah, doit-on en convenir,
On ſait à quoi s'en tenir.

De Paris, le 15 Décembre 1784.

Un mauvais plaiſant ou quelque envieux vient de jouer le tour le plus ſanglant au prince Beloſelski, en publiant des Epitres ſuivies de notes hiſtoriques, de maniere à faire croire qu'elles ſont l'ouvrage de ce Prince, dont vous avez peut-être lu, dans le temps, des *Réflexions ſur la muſique.* Je ne ſaurois me perſuader que le même homme produiſe d'abord quelque choſe qui ſe fait lire & enſuite les trois Epitres dont il s'agit. L'une eſt adreſſée aux François, l'autre aux Anglois, la derniere aux habitans de la République de St. Marin, ce qui ne me paroît guère François, car on n'habite pas une République, on en eſt magiſtrat, membre ou ſujet; on eſt habitant d'une ville. Je ne vous aſſommerai point de citations de prétendus vers manifeſtement faits à grands coups de Dictionnaire de Rimes; je haſarderai ſeulement un extrait rapide de la premiere Epitre, & vous trouverez que ſon originalité méritoit qu'on vous en donnât un léger apperçu. En débutant, le poëte apprend aux François, ces illuſtres nourriſſons de la Thrace, que ſi l'aigle de Ferney l'inſpiroit autrefois, c'eſt à eux qu'il le doit, & la preuve de cela eſt qu'il fut élevé par M. Thibault,

qui ſans doute lui aura lu ſon *Traité du Style*, car il ſe compare à un lion qui — las de mordre ſon frein, s'endort en rugiſſant. Mais après s'être reproché fort gratuitement ſon ſecret ſtoïciſme (pour amener égoïſme), il demande avec exclamation :

Eſt-il enfin permis au bien d'entrer en France ?

Il obſerve que malgré les ſerpens de Némeſe, dans la baſtille on eſt plus à ſon aiſe ; que nos minos deviennent plus diſcrets ; que le feu Roi myſtifioit les Dames ; que la nation doit adorer la Reine & cultiver les ſoins de Vergennes ; à propos de tout cela, il ſe jette à corps perdu dans l'hiſtoire Ruſſe, ce qui donne matiere à de longues notes ; puis remarquant cet inſtant d'abandon, il nous aſſure que :

La ſource en eſt ſacrée & vaut tous les compas.

Il n'y a pas moyen de le ſuivre, ce ſeroit le copier & Dieu m'en garde. Vous ſerez pourtant bien-aiſe, malgré Némeſe, d'entrevoir l'Archevêque Platon propice à nos plaiſirs, & de l'agneau ſans tache apôtre ſans furie, qui, malgré tous les appas, n'eût pas couru-ſus en proſe, ce que Beaumont a voulu... contre le bon Jean-Jacques, &c. ; un Necker qu'il falloit... ſouffrir juſqu'au bout ; Lally, Calas, Serven, très-inſtructif rempliſſage d'un vers qui doit rimer à *main* ; nos Thalès bizarres enflés de leurs propres appas (vous les reconnoîtrez bien là) ; Guis, Choiſeul, ou Pagés qui voyage ; & vous devinerez tout naturel-

lement que — le mal s'unit au bien & l'Abbé Chappe eſt fou, ce que l'auteur fait rimer à — *j'ai trouvé par-tout*, *&c.*

Après une nomenclature de fleuves Ruſſes ſuivis de leurs épithetes, arrivent les Jéſuites, mais ſi *incognito* que ſans l'officieux ſecours d'une note, on ne ſauroit qui c'eſt, car ce génie ne les déſigne que par ce vers hiéroglyphique : *des marthires du ſiecle éloquens interprêtes* (je copie ſon orthographe.) Il quitte cependant les R. Peres pour — *Marmontel & Buffon dont l'Europe ſe vante ; pour Dorat qui m'écrivit*, dit-il pour toute éloge ; *pour Suart & ce Raynal qui par Séguier proſcrit, déjeune avec Céſar & ſoupe avec Henri.* On n'accuſera point cet auteur de perdre ſon temps en de vains efforts pour accorder enſemble la rime & la raiſon.

Vous me diſpenſerez probablement de vous parler du reſte & des deux autres Epîtres, qui ne ſont, comme celle-ci, qu'une indigeſte rapſodie d'idée & d'images incohérentes, inſignifiantes, qu'on a en vain, pour les vendre, empaquetées entre huit vers de Voltaire & deux lettres, l'une de J. J. Rouſſeau, au prince Béloſelski, & l'autre de Marmontel au même. On connoît la banale gratitude de quelques littérateurs. Dorat écrivoit à Voltaire qui répondoit ſi gracieuſement aux rimailleurs qui l'encenſoient :

Ta miſſive qu'ils ont en poche
Leur ſert de lunette d'approche
Pour lorgner l'immortalité,

Le Papa dit ici, en ſtyle poétique & galant, que le Prince eſt un petit bâtard d'Ovide. Rouſſeau le prie de ne plus lui écrire. Marmontel ne finit pas, lui parle de la vieille cour, de thé, de peliſſe, de manchon, de groſſeſſe, d'empire à gouverner qui ne peſe pas une once, de l'Académie. Il lui mande qu'il réſerve ſon bon thé pour les momens où il aura quelques nuages dans la tête; il en aura eu beſoin après les repréſentations de ſa défunte Cléopatre. Il ajoute que ſa femme a dans le moment où il écrit, une taille de ſept mois de groſſeſſe, ſi bien arrondie, ſi intéreſſante que le Prince en ſeroit touché. Le pathétique de cette taille étoit un vrai chef-d'œuvre d'auteur tragique. J'ignore où étoit ce Prince à qui l'académicien croyoit alors à écrire à trois mille lieues de Paris. Le mal-adroit pſeudonyme aura abuſé d'infidelles copies de ces lettres pour faire attribuer ſes abſurdes épîtres à quelqu'un qui très-certainement ne les a pas compoſées puiſqu'il a été capable de produire un bon ouvrage.

On s'apperçoit de plus en plus que la piece des Docteurs modernes a réchauffé le Magnétiſme, au lieu de le refroidir. On a crié contre les auteurs de cette facétie; les Magnétiſeurs ont eu l'adreſſe de ſe donner un air de Martyrs, & voilà qu'on eſt accouru de toutes parts à leur ſecours. Les brochures pleuvent pour & contre eux : dans ce combat la Médecine éprouve une criſe fâcheuſe; les partiſans du Magnétiſme récriminent contre la faculté avec un avantage marqué, & il a paru

dernièrement à l'opéra & à la comédie italienne, un prétendu extrait des regiſtres de cette faculté, où elle eſt cruellement tournée en ridicule à l'occaſion des rapports de ſes ſuppôts,

On ſuppoſe que M. le Doyen, alarmé des attaques dirigées contre ſon corps, propoſe une délibération, qui eſt rédigée en 18 articles, dont voici les plus plaiſans. «... En par» lant du Magnétiſme, les Docteurs ſont au» toriſés à ſoutenir à la fois qu'il eſt une chi» mere & qu'il tue; la détreſſe actuelle de la » faculté juſtifiant cette petite contradiction.... » On obſervera aux Commiſſaires qu'ils au» roient pu ſe diſpenſer d'avouer indiſcréte» ment que la nature guériſſoit toute ſeule, » & que la ceſſation des remedes médicinaux » étoit un moyen aſſuré de rétabliſſement.... » Il ſera fait pendant trois mois une diſtribu» tion de pain aux pauvres auteurs qui com» poſent des brochures & des comédies con» tre le Magnétiſme, & ces pieces ſeront » payées en raiſon des injures qu'elles con» tiendront,... Elles ſeront jouées, non aux » François, à cauſe de Moliere, mais ſur les » théâtres forains ou d'origine foraine, tels que » la comédie italienne, les boulevards, &c.... » Gratifications aux acteurs, aſtringens aux » actrices pour les encourager.... Trente ſols » par jour à l'abbé Aubert, auteur des *Peti» tes affiches*, tant qu'il continuera à raiſonner » ſur le Magnétiſme, & pour le riſque qu'il » court en inſultant périodiquement une mul» titude de gens honnêtes qui pourroient à la

» ſin s'en fâcher.... Ménagemens pour les
» Chirurgiens & les garde-malades, afin que
» les uns & les autres ſe taiſent ſur les bé-
» vues des Membres de la faculté.... Pour
» pourvoir aux dépenſes ci-deſſus, il ſera fait
» une caiſſe perpétuelle, où chaque Membre
» verſera un petit écu pour chaque malade
» qui périra entre ſes mains.... »

Ce décret prétendu a fait éclore une nouvelle piece intitulée, *les Doctеurs vengés*, qui ſera jouée inceſſamment aux Italiens; & où l'on croit que la Faculté ne jouera pas un beau rôle. Les diſputes théologiques ont fait tort à la religion : n'y a-t-il pas à craindre que celles-ci portent coup à la médecine?

Un nouvel objet éclipſe un peu le Magnétiſme & les Ballons. C'eſt un Roi voyageur qui partage avec eux l'attention de la capitale. Ce Prince nommé Marck Bouda, Kan ou Roi d'Oëre en Afrique près de la Côte d'or, eſt un jeune homme de dix-neuf ans; d'environ quatre pieds trois pouces de haut, ayant la tête fort groſſe & le nez écraſé, en un mot un Negre fort lippu. Il a été préſenté à la cour, & le Roi lui fait une penſion de 20,000 liv. pendant ſon ſéjour en France, où il eſt venu pour s'inſtruire à l'exemple du Czar Pierre.

Le 9 de ce mois, le Monarque Africain a honoré de ſa préſence l'aſſemblée du Muſée de Paris au palais-royal (*). L'empreſſement

(*) Ce Muſée & celui de la rue Dauphine, n'en faiſoient originairement qu'un, mais par l'effet d'une ſciſſion,

de voir le Roi Maure y avoit attiré une grande affluence de ſpectateurs & beaucoup de perſonnes de diſtinction. De toutes les lectures faites à cette ſéance, celle qui, par la circonſtance, a intéreſſé davantage, a été le diſcours de M. Moreau de St. Mery ſur les mœurs & uſages du royaume d'Oëre, peu connu juſqu'à préſent & ſur quelques particularités relatives à l'illuſtre voyageur. La religion des Oëriens eſt un composé du mahométiſme, du judaïſme & du paganiſme ; ils vendent leurs priſonniers, comme dans toutes ces contrées, mais ils n'ont point la cruauté, ainſi qu'au Benin, de ſacrifier des eſclaves à la mort de leurs Rois. Celui d'Oëre eſt toujours couronné du vivant de ſon pere, c'eſt pourquoi Marck Bouda prend le titre de *Kan*.

Voici en peu de mots l'occaſion de ſon voyage : Le capitaine Landolf étant allé l'année derniere au Benin, pour la traite des Negres, fut invité par le roi d'Oëre à paſſer dans ſes états, où aucun vaiſſeau européen n'avoit encore pénétré. Il s'y rendit, & le bâtiment fut pris à la remorque, avec des canots, ſur le fleuve Formoſe. Ces peuples n'ont nulle connoiſſance de la marine ; ils ne font uſage que de canots ou de pirogues, conſtruits avec d'énormes troncs d'arbres. Pendant l'hyvernage, qui dura plus de trois mois, le capitaine & ſon équipage reçurent des Oëriens

---

ce ſont maintenant deux ſociétés diſtinctes ſous la même dénomination & qui n'ont rien de commun avec celui de M. Pilâtre ſous la protection de MONSIEUR.

toutes ſortes de bons traitemens, & le Roi prit, dans les converſations qu'il eut avec le capitaine, une ſi haute idée de la France qu'il n'héſita point à lui confier le Prince ſon fils, qui deſiroit ardemment de connoître les mœurs européennes. Marck Bouda ne manque ni de courage ni de diſcernement. Le capitaine Landolf étant tombé à la mer en montant ſur ſon bord, le prince Maure s'y précipita le premier pour ſauver ſon conducteur. Il ſe plaît beaucoup en France dont il commence à entendre la langue, & il a tellement pris goût pour nos mœurs & nos uſages, qu'il a formé le projet, de retour dans ſes états, de vivre & de s'habiller à la françoiſe; malgré les éternels préjugés de ſa nation il commence à croire que le diable pourroit bien n'être pas blanc, & même il fait des vœux pour que toutes les Houris ne ſoient point noires. Toutes les dames préſentes à l'aſſemblée ont éclaté de rire, lorſque M. de St. Mery obſerva dans ſon diſcours que toutes les femmes dans le ſerrail du prince, ſoupiroient après ſon retour. Les expériences de phyſique qui ont terminé la ſéance, ont beaucoup amuſé le prince Maure, & le duc de Chartres s'eſt beaucoup diverti de la frayeur de Sa Majeſté Oëriene à la détonnation de l'air inflammable, & lorſqu'il reçut l'étincelle électrique. Après la ſéance toutes les femmes ont entouré le Monarque Africain & lui ont fait cent queſtions ſur ſon ſerrail, ſes goûts, ſa maniere de vivre, &c., auxquelles il ne répondit que par des geſtes aſſez plaiſans. Chacun l'invite à dîner, on ca-

jole le capitaine Landolf, qui lui ſert de truchement; Mad. la Princeſſe de Liſtenois a retenu le Prince pour aujourd'hui : c'eſt à qui pourra traiter Sa Majeſté Oëriene, & comme elle a beaucoup de goût pour les femmes, on préſume qu'elle pourroit bien laiſſer en partant quelques petits rejettons de ſa race.

L'abbé Arnaud, dont ma derniere lettre vous a annoncé la mort, étoit né dans le comtat d'Avignon. Il a peu écrit, mais tout ce qu'on connoît de lui eſt marqué au coin du bon goût & de la plus ſaine littérature. Il s'étoit déjà fait un nom, dans l'Académie des Inſcriptions, par de ſavantes recherches ſur l'antiquité. Il travailla ſucceſſivement au Journal étranger & à la Gazette univerſelle de littérature, qui devinrent entre ſes mains des ouvrages précieux. La vivacité d'eſprit qu'il avoit apportée en naiſſant dans un climat où toutes les affections ſont empreintes d'une chaleur naturelle, donnoit beaucoup d'énergie au caractere de l'abbé Arnaud, & il ſe paſſionnoit aiſément pour les ouvrages de génie : c'eſt de cette diſpoſition que dériva ſon goût dominant pour les anciens, & parmi les modernes, pour les ouvrages originaux qui lui préſentoient des idées neuves, grandes & magnifiques : une grande ſévérité de goût dans les beaux-arts ainſi que dans les ſciences & les lettres, le diſtinguoient de cette foule d'amateurs qui louent les artiſtes, à raiſon de leurs protecteurs ou de leurs protectrices. En un mot il fut toujours fidele aux bons principes, & il évita toujours d'être l'eſclave de la mode : ce genre d'éloge qu'il

[illegible] assez rare pour qu'on en doive faire mention. Monsieur Frere du Roi, qui cultive les sciences & les arts avec un succès dont [illegible] s'honoreroient, distingua [illegible], & se l'attacha par des [illegible]. Il le fit en même temps [illegible] & secretaire de l'ordre de S. Lazare; [illegible] ce Prince lui donna une pension [illegible] un bénéfice de son apanage. [illegible] de varier d'autres graces [illegible] la mort l'enleva à l'âge [illegible]. Quoique peu favorisé de la fortune, [illegible] employoit une partie de [illegible] l'entretien de sa famille, & ce [illegible] augmente [illegible]. Il étoit difficile qu'un homme [illegible] organisé que lui n'eût pas [illegible], & que ses organes [illegible] fortement affectés [illegible] d'une chaleur toujours [illegible] quelques affections cutanées [illegible] & qu'il repercuta sans précaution. On attribue à cette cause sa mort prématurée. Il y a quelques semaines qu'il se trouva vivement incommodé. Il digeroit imparfaitement un régime long & pénible, son sang se dissolvoit; il parut des enflures funestes dont il ne s'allarma point; les nuits étoient douloureuses; enfin le jour même de sa mort, il la sentit approcher avec fermeté & il en parla à M. Suard son ami. Pendant cet entretien l'oppression augmentoit, il demanda un verre de sa boisson ordinaire, & peu de temps après l'avoir pris, il expira.

Tels ſont les principaux détails de la vie de cet homme de lettres, qui luttoit avec force contre le mauvais goût & contre ce qu'on appelle l'eſprit du jour, eſprit léger & ſuperficiel qu'il regardoit avec une ſorte de dédain, quand il venoit à le comparer avec les productions vigoureuſes des anciens, avec celles des bons auteurs du ſiecle de Louis XIV & avec quelques-unes du nôtre.

Depuis cette mort, les trente-huit immortels qui vivent encore, ſont de nouveau excédés de viſites & de ſollicitations. Parmi les prétendans, il en eſt pluſieurs que l'on eſt ſurpris de voir ſur les rangs. On ne ſait par exemple comment concilier l'humilité profonde de l'évêque de Senez, avec ſes prétentions au fauteuil académique. On reproche d'ailleurs à ce Prélat d'avoir outragé la mémoire de ſon bienfaiteur, dans l'oraiſon funebre du feu Roi. Si quelqu'un devoit rappeller les erreurs de Louis XVI, ce ne devoit pas être l'abbé de Beauvais. Il court contre cet évêque un Pamphlet imprimé qui pourroit bien contrarier ſes projets ambitieux. M. Garat ſollicite auſſi à outrance, tandis qu'il juge deſpotiquement dans le Mercure, ſes concurrens au prix de l'académie. Malgré les défauts de ſon ſtile, il pourroit bien obtenir la préférence ſur ſes rivaux, auxquels en effet il eſt ſupérieur à beaucoup d'égards. M. Sedaine n'a pour titres que ſon *Philoſophe ſans le ſavoir*, & quelques *Opéra-comiques* aſſez minces; mais c'eſt M. de S. Ange qu'il eſt ſur-tout riſible de voir ſolliciter. Quelques académiciens lui ayant dit

franchement qu'il étoit un peu jeune, le petit poëte répondit à-peu-près comme Rodrigue dans le Cid, & ajouta que plusieurs académies de province l'avoient fait solliciter pour l'admettre dans leur compagnie, mais qu'il avoit dédaigné ces honneurs vulgaires, parce qu'il ne croyoit pas avoir besoin d'échelons pour parvenir à l'Académie françoise! Cette naïve jactance a fait rire, & l'on a persifflé le petit bon-homme au point qu'il attend sa nomination avec d'autant plus de confiance qu'il dit tout bas à ses amis : *L'Académie n'est plus composée que de grands, de Prélats ; à peine compteroit-on huit hommes de lettres ; il est temps qu'elle reprenne son ancienne splendeur.*

Il est des crimes atroces qu'il importe de publier. Leur récit peut inspirer quelqu'horreur aux scélérats capables de les commettre, s'ils n'ont pas perdu toute sensibilité, & la juste sévérité de leur punition sert d'exemple aux autres. Un voyageur me raconte le trait suivant dont il a été témoin à Berlin.

Un officier d'un rang distingué avoit une fille qui, devenue veuve, retourna dans la maison paternelle. Elle fit des avances au Chirurgien-Major du régiment. Celui-ci, effrayé d'abord des suites que leur liaison pouvoit avoir, se rendit enfin à ses caresses & à ses présens. Elle devint enceinte : on essaya les médicamens connus pour détruire le malheureux fruit de ces criminelles amours. Ils furent inutiles. Les monstres résolurent d'employer le fer & tout l'art de la chirurgie. La mere dénaturée se soumit à tout : elle n'avoit

pu furmonter une folle paffion & fupporta courageufement d'affreufes douleurs. L'opération eut un entier fuccès. Le fœtus enveloppé dans une ferviette fut jetté dans des eaux marécageufes près de la ville. La providence voulut que peu après des ouvriers furent envoyés pour nettoyer ces eaux. Ils trouverent la ferviette & ce qu'elle contenoit. On reconnut la marque; le public avoit plus d'une fois jetté les yeux fur les liaifons des coupables, ils furent foupçonnés, arrêtés & convaincus par leur propre aveu. Le chirurgien fut condamné à avoir la tête tranchée & fon amante à deux ans de prifon. La fentence fut envoyée au Roi, fuivant l'ufage, pour avoir fa fanction. S. M. ayant lu ces horreurs, mit de fa propre main au bas de la fentence, que l'auditeur du régiment qui l'avoit rendue, devoit être caffé, que le Chirurgien-Major devoit être roué vif à commencer par les pieds, & que la Dame devoit avoir la tête tranchée.

De Verfailles, le 24 Décembre 1784.

On régarde ici en cachette une mauvaife caricature contre l'Empereur. Ce Prince y eft repréfenté, l'épée à la main, prêt à frapper une vache fort graffe, qui défigne la Hollande. La France perfonifiée témoigne par fon gefte la protection qu'elle accorde à la République, & pare les coups qu'on voudroit lui porter. Cette plate allégorie eft expliquée par le *Rebus* trivial qu'on lit au bas : *Turlututu rengaine!*

La ligue formidable que l'Empereur aura, selon toute apparence, à combattre, n'effraie sans doute pas ce grand Monarque, mais elle doit également alarmer & ceux qui font des vœux pour le succès de ses desseins, & les amis de l'humanité. Au nombre de ses ennemis, disoit derniérement un politique de haut rang, il est une Puissance redoutable à laquelle on ne pense pas; c'est le clergé. Ce n'est plus le temps où le Pape mettoit le pied sur la gorge d'un Empereur en prononcant ce verset : *super Aspidem ambulabis & conculcabis Leonem & Draconem.* Mais les Moines qui ne pardonnent point à l'Empereur la maniere dont il les traite, ont beau jeu de mouvoir la sottise & le fanatisme, en se récriant sur le scandale de l'enlevement des Saints d'or & d'argent qui ornoient les églises, & en représentant ce Monarque comme un Prince sans respect pour la religion & les propriétés, qui, pour se servir de l'expression d'un Poëte célebre : (dans la Pucelle.)

Boit le muscat des Peres Bernardins,
Frappe en écus l'or qui couvre les saints, &c.

On se dit à l'oreille que l'Empereur a écrit à la Reine une lettre dans laquelle il se plaint de notre Ministere. Que ce bruit soit vrai ou faux, il ne laisse pas de faire une certaine sensation & l'on en parle beaucoup entre les gens de la Cour.

M. Dubucq, ci-devant premier Commis de la Marine, a répondu victorieusement aux ré-

clamations des chambres du commerce contre l'arrêt du conseil rendu en dernier lieu au sujet du commerce des neutres dans nos colonies d'Amérique. Il démontre dans son mémoire intitulé : *Le Pour & Contre*, que les Commerçans françois en demandant d'être les seuls à approvisionner les Colonies, consultent plus leur intérêt particulier que celui de l'état en général & les besoins de la politique. Cet ouvrage en fera éclore d'autres, & voilà une guerre de plume établie, si le gouvernement n'a pas la fermeté de soutenir une opération qui a été méditée long-temps dans le Conseil du Commerce, & qui a le suffrage des personnes les plus éclairées.

De Paris, le 28 *Décembre* 1784.

Il vient de paroître un nouvel ouvrage sur l'éducation publique. Les plus grands écrivains de ce siecle se sont empressés de traiter cette matiere importante qu'ils regardoient à juste titre comme la base des principes de la Société. Rousseau en faisant son *Emile* a déployé autant de génie que de sagesse pour former l'homme. Le célebre Diderot a laissé dans ses papiers de plan d'une Université nouvelle, dans l'institution de laquelle il s'écarte avec raison de la vieille routine ; son ouvrage, s'il avoit paru, auroit suscité sans doute contre lui les clameurs de tous ceux qui tiennent aux usages par la seule raison qu'ils sont anciens. Après ces écrits profonds on a vu des magistrats éclairés tels que MM. de la Cha-

lotais, de Monclar & le Préfident Rolland confacrer leur veilles à des travaux fur l'éducation de la jeuneffe. M. Philipon de la Madelaine, Procureur du Roi au bureau des finances de Dole en Franche Comté, a profité de toutes ces lumieres, & dans l'ouvrage qu'il vient de publier il les applique d'une maniere claire & précise à l'ufage des colleges, & ce n'eft pas un petit fervice qu'il rend à la patrie. Il expofe d'abord les abus de l'ancienne éducation publique, il les combat enfuite; enfin il propofe fa méthode dont l'utilité paroît incontestable. Il feroit difficile & peut-être trop long de dire tout ce qu'il a emprunté dans les différens fyftêmes d'éducation qu'il a médités, mais on voit par-tout qu'il confulte la force, l'age, le caractere des éleves & des maîtres; il infifte fur-tout pour que les ronces de l'éducation foient arrachées en faveur des enfans qu'il veut inftruire; la gaité, la diverfité des exercices, dit il, doivent les rendre agréables; fi l'on veut que l'education profpere, il ne faut pas qu'elle foit uniforme pour tous les individus, ce qui n'eft que trop commun dans nos inftitutions publiques: fans dédaigner l'étude des langues mortes, il demande que l'on cultive celle des langues vivantes, & il préfere avec raifon l'utilité de l'éleve à la vaine préfomption du maître qui croit avoir beaucoup fait, quand il a tranfmis à l'écolier une petite partie du grec & du latin qu'il entend médiocrement lui-même. Il croit néceffaire que les jeunes gens foient toujours fous les yeux de l'inftituteur, afin

que leurs mœurs ſoient plus long-temps conſervées dans toute leur pureté. Cette même conſidération le porte à vouloir que l'on exerce très-peu l'éleve à l'étude de la poéſie, qui développe rapidement en eux le germe des paſſions.

Un Magiſtrat qui emploie ſes loiſirs comme M. de la Madelaine au bien de l'humanité, eſt vraiment recommandable. Il verra s'élever contre lui une foule de clameurs. Ce ſeront celles des hommes intéreſſés à maintenir un régime d'éducation qui favoriſe leur pareſſe & leur impéritie; mais qu'il les dédaigne, il en ſera bien récompenſé par le ſuffrage des vrais citoyens & des peres de famille. Cet ouvrage n'étant formé que de principes & de réſultats, eſt peu volumineux, & ne contient que 210 pages; mais il donne beaucoup à penſer & paroît indiquer la véritable route pour l'exécution des vues de ſon eſtimable auteur & l'accompliſſement des vœux de tous les gens honnêtes.

Le Journal de Paris eſt un champ-clos où tous les champions pour ou contre le magnétiſme, vont s'eſcrimer à outrance & faire rire à leurs dépens. Les uns plaiſantent ſur l'exiſtence du magnétiſme, d'autres cherchent à perſiffler les incrédules en donnant des certificats de guériſon. Toutes ces querelles paroiſſoient terminées, mais les diſputes recommencent avec plus de vigueur que jamais, à l'occaſion du retour du Pere Hervier à Paris. Cinq docteurs bordelois ayant payé chacun leurs cent louis à M. Meſmer, magnétiſoient en paix ſur les bords de la Garonne, lorſque le religieux Auguſtin s'aviſa d'aller exercer ſes ta-

Il n'y a plus guère que les favans en *us* qui s'obftinent à donner à la langue latine dans les infcriptions publiques, la préférence fur la langue françoife; ils viennent de foumettre au jugement de M. de la Harpe, une demi-douzaine de diftiques latins fur la pompe à feu de MM. Perrier, en priant l'académicien de décider celle que l'on doit choifir. Toutes offrent des beautés, des images, des métaphores heureufes, mais aucune n'expofe nettement ni l'utilité ni le méchanifme de la pompe à feu, & M. de la Harpe a fait fentir, dans fa réponfe, que les progrès & les phénomenes de la phyfique moderne ne pouvoient être rendus que très-difficilement en latin. Un anonyme a envoyé au concours une infcription françoife, en défiant tous les poëtes latins & françois, préfens & futurs, d'en compofer une plus laconique, plus claire, plus intelligible, & qui explique mieux l'objet de cette machine. La voici :

» *Pompe à feu*, deftinée à fournir de l'eau
» pour les befoins de cette capitale. »

On a ri, d'abord, de cette plaifanterie, & l'on finira, dit-on, par lui donner la préférence.

M. Pelletier de Mortfontaine, nouveau Prévôt des marchands, veut, dit-on, fe fignaler dans cette place en s'occupant de la décoration & de la falubrité de la ville. Toutes les maifons conftruites fur les ponts vont être fupprimées, les perfonnes qui ont des baux n'ont pu les renouveller, & de Pâques prochain en un an on commencera la démolition; ce qui

donnera un coup-d'œil superbe. On prétend qu'il a son porte-feuille rempli de projets d'embellissemens de cette nature.

Le Roi, dit-on, va faire l'abandon de l'ancien emplacement des Quinze-vingts à une compagnie qui se charge de faire construire une salle pour l'Opéra aux Tuileries, du côté de la cour du manege, de maniere à former un bâtiment parallele avec la galerie qui borde la riviere. Cette galerie sera continuée par la bibliotheque du Roi, qu'on y placera, ainsi que le cabinet d'histoire-naturelle. Si ce projet s'exécute, ce sera le plus immense & le plus magnifique palais de l'Europe.

Si les vœux des comédiens étoient exaucés, tous les théâtres de Paris seroient déplacés à Pâques. Les François se plaignent qu'ils ne font rien les jours qu'on ne donne point le *Mariage de figaro*, & demandent à retourner au théâtre des Tuileries. Les Italiens voudroient aller jouer sur celui de l'Opéra. Jaloux de l'affluence qu'on reçoit chaque jour aux petits spectacles, les comédiens les rançonnent au point que Nicolet veut se retirer. Audinot alors sans concurrens prendra le théâtre que quittent les *Variétés amusantes*. La nouvelle salle de ce dernier spectacle, au Palais-Royal, se construit avec une telle activité qu'on ne sera point étonné d'en voir l'ouverture annoncée d'un jour à l'autre. Le public attend avec une vive impatience le moment qui lui offrira un nouveau théâtre dans le centre de la capitale. L'enceinte du jardin de ce palais, malgré la rigueur de la saison, pré-

fente lui-même aux étrangers & aux Parifiens un fpectacle peut-être unique en Europe. Imaginez trois fuperbes corps-de-logis uniformes, décorés d'une architecture très-riche ; chaque côté forme une galerie élégante & couverte : des cafés, des reftaurateurs, des boutiques de modes, des magafins d'étoffes riches, des fallons de tableaux, des cabinets d'eftampes, des affortimens en curiofités de toute efpece, marbres, bronze, ftatues, &c., bordent ces galeries, qui font réunies du côté du palais, par un rang de boutiques uniformes, qui continuent la promenade à couvert. Sur les ailes de cette enceinte, font quatre allées d'arbres qui bordent les faces latérales des nouveaux bâtimens dans toute leur longueur; le milieu du jardin eft divifé en deux parties, dont l'une forme une efplanade, qui fera décorée de la ftatue en marbre de Henri IV, avec des groupes & des vafes qui l'entoureront; l'autre partie forme un quinconce en verdure, dans lequel font quatre pavillons élégans, & entre les quatre pavillons eft un baffin avec un jet d'eau. Dès que fe montre le beau temps, toute cette enceinte eft couverte de promeneurs & de promeneufes qui forment un coup d'œil auffi intéreffant que varié. Le moment de rentrer arrive-t-il, tout le monde reflue fans peine fous les galeries, ou dans les affemblées qui occupent les nouveaux bâtimens.

Ces affemblées font : Le premier Club, celui des Arcades, celui des Chevaliers de S. Louis, le Club Maçonique, la Société du Caveau, le Mufée de M. Pilâtre de Rofier,

enfin les Cafés, les Reſtaurateurs, les Billards & le petit théâtre des Marionettes, les Ombres Chinoiſes, les Optiques, &c. Tous ces points de réunion & de ſociété rendent déjà ce jardin une choſe unique; vous pouvez, Monſieur, juger de ce qu'il ſera lorſque le retour du beau temps lui donnera tous les agrémens dont il eſt ſuſceptible.

Cette réunion & cette diverſité de plaiſirs qui flatte tous les goûts, attache au palais royal une infinité de perſonnes, & c'eſt avec peine qu'on s'en arrache pour aller chercher l'opéra à la porte S. Martin ou la comédie françoiſe à l'extrêmité du fauxbourg S. Germain. Il eſt très-vrai que Figaro a joui excluſivement du privilege d'avoir de grandes chambrées. Convenons, car il faut être juſte, que cette piece de M. de Beaumarchais, malgré tout le mal que ſes ennemis en diſent, a un caractere de nouveauté inconnu juſqu'à lui. Il ſemble que les auteurs comiques qui l'ont précédé, ont toujours eu l'intention de faire rire les grands aux dépens des petits : ici au contraire ce ſont les petits qui rient aux dépens des grands, & le nombre des petits étant très-conſidérable, on ne doit point s'étonner de ce concours prodigieux de ſpectateurs de tout état, que *Figaro* appelle. On diroit qu'ils viennent ſe conſoler de leur miſere, en s'amuſant des ridicules de ceux qui en ſont les inſtrumens.

L'opéra de Dardanus fait peu de ſenſation. On parle davantage de la remiſe que l'on prépare de Diane & Endymion de Piccini. Les

[redacted]

auteurs y ont fait des changemens avantageux. Le public avoit paru très-content du second acte, & si l'action du troisieme avoit été plus vive, cet opéra auroit eu plus de succès. On en a retenu deux ou trois morceaux qui font pendant à ceux qu'on admire le plus dans Atys & dans Didon.

Le 16 de ce mois l'Académie françoise a adjugé à l'abbé Maury la place de M. de Pompignan. L'assemblée étoit de 25 membres : l'abbé a eu dix-huit voix ; son compétiteur M. Target en a eu cinq ; savoir, celles de MM. de Condorcet, de Chabanon, Suard, de la Harpe & Bailly. M. Sedaine a eu une voix, & il s'est trouvé dans le scrutin une voix neutre ou un billet blanc, c'est-à-dire, l'avis d'un Académicien qui n'étoit pour aucun des aspirans.

Au nombre des prétendans au fauteuil académique, j'ai omis de vous nommer le Marquis de Ximenès, connu par plusieurs ouvrages de théâtre & par un grand nombre d'autres productions de moindre importance, où le goût le plus sain & le talent le plus marqué se trouvent réunis. En se mettant sur les rangs, il avoit cédé aux invitations de plusieurs amis distingués qu'il a dans l'Académie. Il s'est retiré du concours d'une maniere assez gaie ; il a écrit au secrétaire perpétuel qu'on savoit être le partisan le plus chaud de l'abbé Maury :

Omnia vincit amor, & nos cedamus à Mori.

La place de l'abbé Arnaud paroit destinée à M. Target, célebre avocat. Ses confreres ont

dérogé

dérogé pour lui à la loi qu'ils s'étoient, dit-on, imposée de ne pas permettre que les membres de l'Ordre sollicitassent le fauteuil. Cette délicatesse étoit bien recherchée puisque les grands seigneurs du royaume étoient moins difficiles que les Avocats, & qu'il n'est guère possible de regarder comme au-dessous de soi des demandes pour obtenir une place dans le premier corps littéraire d'un grand État comme la France. Un ami de Linguet, disoit l'autre jour dans une société, que l'Ordre n'avoit eu cette singuliere & unique prétention de ne pas solliciter, que parce qu'il ne regardoit pas ses Membres comme des hommes de lettres ni comme des grands seigneurs, mais comme des génies d'un ordre supérieur, assez débonnaires pour être les patrons d'autrui, mais trop élevés pour s'en servir à eux-mêmes. Cette raison est bien digne de M. Pincé : si Monsieur Linguet se veut donner lui-même la peine d'expliquer la prétention des Avocats, nous serons certainement plus satisfaits, de sa solution que de celle de son prétendu ami.

Le vaudeville se donne carriere sur l'air de la chanson de *Blondel* dans *Richard Cœur-de-Lion.* Il en a couru de très-mauvais, contre les gens en place. En voici un dont les couplets sont mieux faits.

Que maintenant dans Paris
Nos héros, nos beaux-esprits
Forment mille compagnies,
Sallons, clubs, académies,

Et que je ne sois de rien,
C'est bien, très-bien,
Cela ne m'étonne en rien;
Je ne pense comme personne
Et je chansonne.

Qu'au seul nom de Figaró
J'entende crier bravo,
Et que tout son coq-à-l'âne,
Son procès & sa Suzanne
Causent un bruit général,
C'est mal, très-mal,
Mais tout cela m'est égal,
Je pense comme mon grand'pere;
J'aime Moliere,

Que par esprit de parti
On claque S. Huberti,
Qui n'a pour toute maniere
Qu'une tête minaudiere
Avec un fausset discord,
C'est fort, très-fort,
Mais je hais sa voix glapissante,
J'aime qu'on chante.

Que le charlatan Mesmer
Avec un autre *Frater*
Guérisse quelques femelles
En agitant leurs cervelles
Et les touchant Dieu sait où,
C'est fou, très-fou,
Et je n'y crois point du tout;
Mais je pense qu'il magnétise
Par la sottise.

Que la galante Comtat,
Mette en fort mauvais état
La jeunesse & la finance
D'un étranger d'importance
Qui ne vouloit que l'avoir,
C'est noir, très-noir,
Mais c'est simple à concevoir,
Elle pense comme sa mere,
Elle est trop chere.

Qu'à dire ainsi son avis,
On aie mille ennemis,
Et qu'avec un peu d'adresse,
D'impudence ou de bassesse,
On puisse avoir quelqu'éclat,
C'est plat, très-plat,
Et je n'en fais nul état,
Mais je pense qu'il faut tout dire,
J'aime mieux rire.

De Versailles, le premier Janvier 1785.

Depuis que les historiens ont recueilli des mémoires sur les causes secretes qu'ils avoient à raconter, & sur les épreuves que les opinions les plus sages devoient subir avant d'être converties en résolutions du conseil, on a vu peu d'exemples de combats politiques, de discussions intestines aussi long-temps prolongées qu'elles l'ont été dans notre Cabinet à l'occasion des conjonctures actuelles. La proposition qui a été faite, il y a quelques mois, de donner séance dans le conseil à Monsieur frere du Roi, a occasionné de longs débats, elle vient d'être rejettée & l'on remarque que l'on

a fait valoir deux objections principales, l'existence d'un Dauphin & l'expérience des inconvéniens qui ont résulté de semblables complaisances sous les regnes précédens, mais le parti autrichien semble regarder cette exclusion comme une espece de triomphe. Il est évident, au reste, que l'opinion particuliere du Ministre des affaires étrangeres au sujet de l'Escaut n'est point prépondérante en ce moment. Le Cabinet de S. James fait tous ses efforts pour nous brouiller avec la Maison d'Autriche, mais l'éloignement bien décidé de celui de Berlin & peut-être de nos autres alliés, pour une guerre qui deviendroit générale, se joint victorieusement aux raisons qui doivent nous la faire craindre à nous-mêmes, & si l'Empereur ne veut point céder, il paroît que nous lui laisserons ouvrir l'Escaut & étendre les spéculations des Anversois autant qu'il le voudra.

Le comte de Maillebois se dispose toujours à partir pour Amsterdam où il doit prendre le commandement en chef des troupes de la République, mais il n'a point encore pris congé du Roi. Lorsque le Ministre parla de son départ à S. M. dimanche dernier, elle répondit qu'elle ne s'expliqueroit positivement à cet égard que dans quelques jours. On attendoit alors des dépêches ultérieures de Vienne & elles sont en effet arrivées : à leur réception il y eut une conférence secréte & assez longue entre le Roi, la Reine & M. de Vergennes; leur contenu est encore un secret renfermé entre ces trois illustres personnages.

Les Etats-généraux font le plus beau traitement à M. de Maillebois. C'eſt M. de Branzen qui a été chargé de l'arranger avec lui. 800,000 livres pour ſes équipages, 100,000 écus chaque campagne, & 100,000 livres de penſion viagere après la fin de la guerre, ſi elle a lieu. Ce Général partira *incognito*, & ne ſera point autoriſé publiquement à emmener avec lui des officiers françois, quoique l'on en nomme déjà quelques-uns qui doivent le ſuivre, & entr'autres le Duc de Lauzun. On imagine aiſément que nos jeunes Seigneurs n'ont pas cru faire leur cour, en demandant avec empreſſement à ſervir contre le frere de la Reine.

L'emprunt eſt abſolument arrêté à 125 millions. Il ſeroit déjà public ſans un accident ſingulier qui a retardé ſa publicité. Après que cet emprunt eut été arrêté au Conſeil, M. de Calonne chargea M. du Terrage, premier commis des finances, de faire ſigner l'édit en commençant par M. de Breteuil qui étoit à Paris, & de l'envoyer enſuite au premier Préſident du Parlement. M. du Terrage chargea de cette beſogne un ſous-ordre qui alla ſe préſenter chez M. de Breteuil. Le Miniſtre étoit ſorti, le Commis alla naïvement porter l'édit ſans être ſigné au premier Préſident qu'il ne trouva également pas à ſon hôtel. L'édit fut remis au Suiſſe. M. d'Aligre à ſon retour, voyant que cet édit n'étoit point ſigné, le renvoya au Contrôleur-général, & le fut ſeulement le 28, que les chambres s'aſſemblerent pour l'enregiſtrement. Les gens qui

cherchent par-tout le mot pour rire ont remarqué la fête que l'Eglise célébroit le jour que l'emprunt a reçu cette formalité, & par une allusion assez plaisante, l'ont nommé l'*emprunt des innocens*. Le temps nous fera connoître si cette épigramme est aussi juste que piquante, & bientôt nous verrons quelle impression elle aura faite sur les Capitalistes qui ont fait des soumissions immenses, lorsqu'ils ignoroient encore les conditions auxquelles on prendroit leur argent.

M. Necker étoit oublié : son génie remuant & son amour insatiable de la célébrité avoient une ressource pour rappeller l'attention du public. Elle a réussi parfaitement. Son ouvrage intitulé : *Considérations sur les Finances de la France*, fait d'autant plus de bruit que le Contrôleur-général a réussi à en faire défendre la publication. Le Roi se le fait lire, le médite profondément & en prend des notes. M. Necker prouve que depuis sa retraite, l'Etat s'est endetté de plus de 40 millions. L'auteur a de trop bons teinturiers pour que cet ouvrage ne soit parfaitement bien écrit, mais les calculs sont très-certainement de l'ex-Directeur, & quoique l'on ne puisse pas répondre qu'ils sont plus exacts que ceux du compte rendu, ils forment la partie la plus essentielle. M. de Calonne se verra sans doute forcé d'écrire de son côté : bientôt il faudra être homme de lettres, auteur, pour entrer dans l'administration. Il seroit assez plaisant que l'on en vînt à confier les rênes du Gouvernement à l'Académie françoise.

De Paris, le 3 Janvier 1785.

COMMENCER la chronique de notre littérature & de nos sociétés pour cette année, par l'annonce des almanachs qui couvrent les étalages de librairie, ce feroit mettre sous vos yeux une fastidieuse nomenclature. Sous des titres où gît le plus souvent tout l'esprit de leurs rédacteurs, on n'y trouve guere que des répétitions éternelles, des compilations sans goût, de sales, & qui pis est, de tristes gaîtés. Il y a quelques exceptions : je ne manquerai pas de vous les faire connoître. Une production vraiment digne de vous occuper mérite plus d'empressement. C'est le grand ouvrage de M. Necker, sur l'administration des finances, en trois volumes *in-8vo*. Il est encore entre les mains de fort peu de monde; mais tous ceux qui l'ont lu, s'accordent pour en faire le plus grand éloge, & la prohibition ajoute à l'impatience des autres pour le connoître. C'est, dit-on, le Manuel de tous les administrateurs. Un desir aussi vif qu'éclairé du bien de la chose publique en est le fondement. Les principes les plus rigoureux d'exactitude & de probité se joignent ici à la science des détails, & l'on assure qu'en lisant cet ouvrage, il est impossible de ne pas partager le regret que laisse percer l'auteur, de n'avoir pu effectuer tout le bien qu'il projettoit. Il prouve, ajoute-t-on, par ce qu'il a écrit, tout ce qu'il étoit en état de faire. (*) Le Roi & la

(*) Il est arrivé plus d'une fois que la prohibition d'un

Reine ; qui ont eu le premier hommage de cet ouvrage de M. Necker, en ont témoigné la plus vive ſatisfaction. Il en étoit queſtion chez cette grande Princeſſe, & quelqu'un parla à cette occaſion de l'adminiſtrateur actuel des finances ; *l'un*, répondit-elle, *eſt un ſorcier, l'autre eſt un enchanteur.*

La premiere repréſentation de *l'Avare cru bienfaiſant*, n'a eu qu'un médiocre ſuccès. Le

---

ouvrage ne ſembloit être qu'un bienfait du gouvernement en faveur de quelque libraire prédeſtiné. M. Panckoucke a obtenu la permiſſion de vendre ſans faire d'annonce publique, un nombre fixé, mais fort étendu de ces Mémoires, que leur titre & le nom de l'auteur ont rendu célebres avant qu'ils fuſſent connus. Voici la notice que m'en trace un homme très-inſtruit qui les a eus ſous les yeux. — Une introduction pleine de chaleur & d'énergie eſt à la tête de l'ouvrage. L'auteur entre enſuite dans tous les détails de l'adminiſtration des finances, & il en parle avec la ſécurité d'un homme qui a tout vu & bien vu : la derniere partie eſt formée par des réſumés ſuccincts qui préſentent un tableau magnifique des moyens & des reſſources de l'Etat. On y voit que la population eſt de vingt-ſix millions d'ames ; les revenus de ſix cent dix millions de livres. Les frais de perception de ces revenus s'élevent à cent onze millions, & les réduiſent par conſéquent à quatre cent nonante-neuf millions net. La balance du commerce général eſt, en faveur de la France, de ſeptante millions de livres par an, & le numéraire que le bénéfice de ce commerce fait rentrer annuellement, eſt de quarante millions. M. Necker démontre que les frais de perception des revenus de l'Etat peuvent être réduits à quarante-deux millions par an. Quel Etat ! quelles richeſſes ! quelles reſſources ! Mais auſſi quelle tête que celle qui a imaginé de faire connoître à la France ſa véritable ſituation, & les moyens les plus efficaces de s'élever au plus haut période de la proſpérité & de la félicité générales ! Les mêmes raiſons qui ont fait écarter cet habile

titre n'eſt point rempli, puiſque les friponne-neries & les eſcroqueries de M. Cracifort (c'eſt le nom de l'avare) ſont connues de tous les perſonnages. Les longueurs de la piece ont produit de l'ennui, & la fin a été attendue avec une impatience marquée. Les principaux rôles ſont une mere, prêcheuſe éternelle; une fille, amante de roman; un amoureux, preſque toujours déſeſpéré : M. Cracifort eſt un

Adminiſtrateur du timon des affaires publiques, exciteront des déclamations violentes contre l'ouvrage où il a conſigné des lumieres éclatantes & vives ſur l'objet dont il s'eſt occupé. Dans les capitales, & ſur-tout dans les grandes Cours, un homme qui travaille à établir des principes lumineux & invariables ſur une partie importante de l'adminiſtration, doit déplaire à tous ceux qui trouvent des avantages ſans nombre dans une adminiſtration vacillante & arbitraire. C'eſt ce qui va arriver à M. Necker, c'eſt ce qui arrive à tous les hommes de génie. A Athenes, c'étoit l'oſtraciſme, ici, c'eſt le déplacement & quelquefois la calomnie. Le brillant Genevois laiſſe percer ſouvent dans ſon ouvrage une fierté de caractere qu'on pardonneroit à un ſot, & qu'on ne lui pardonnera pas. Ce petit régal qu'il donne à l'envie & à la malignité ne les ſatisferont pas. Elles s'armeront contre les regrets qu'il laiſſe échapper d'avoir perdu une place dans laquelle il croyoit pouvoir ſe rendre utile à l'Etat & aux hommes. Heureux ſi les ſuffrages des provinces, de l'étranger & de la *poſtérité*, ſur *leſquels il* a droit de compter, le *conſolent* de l'*injuſtice* & des ſarcaſmes des habitans de la capitale & de ſes environs.

M. Necker eſt actuellement à Montpellier. A peine a-t-on ſu ſon arrivée dans cette ville, que vint-deux perſonnes ſont allées lui offrir leurs maiſons, en le priant d'y accepter un logement : mais il n'en a trouvé aucune à louer. La ſanté de Mad. Necker l'a appellée avec ſon époux & ſa fille dans les provinces méridionales, où ils ſe propoſent de paſſer l'hiver.

homme odieux ; le ſeul perſonnage qui plaît eſt un préſident, homme élégant, aimable & vertueux même, malgré les travers de la mode. Il a paru que ce ſujet pouvoit fournir une meilleure piece. L'intention de quelques ſcenes eſt aſſez heureuſe, & l'on trouve par-ci par-là divers traits de bon comique, mais l'auteur n'a pas aſſez ménagé la patience de ſon auditoire ; il a tout voulu dire, & une fois que l'ennui s'eſt emparé du ſpectateur, il eſt devenu intraitable. De grands changemens, de grandes coupures ſur-tout, ont un peu raccommodé le public avec cette piece, mais la premiere ſenſation étoit faite, & il en revient difficilement. Il n'eſt pas hors de place de remarquer ici que la carriere dramatique devient de jour en jour plus difficile à parcourir. Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que les gens de lettres eux-mêmes, ont l'air d'aſſiſter à une premiere repréſentation avec le deſſein plus ou moins ouvert d'aſſiſter à une chûte. Le plus chétif auteur eſt d'une ſévérité ſi exceſſive, ſoit que l'orgueil ou la jalouſie y aient part, que le dégoût du public eſt preſque toujours l'ouvrage des rivaux de l'auteur joué. Ces Meſſieurs, très-nombreux, ſe répandent dans toutes les claſſes de la ſociété, & y déchirent les nouveautés avec une énergie incroyable. Leur tour arrive ; l'injuſtice ſe venge de l'injuſtice, & le produit net de ce commerce peu charitable de critique ou de ſatyre, eſt le mépris général de l'art. Si cependant l'auteur joué a un nom, un crédit, ou bec & ongles, la critique ſe tait, & la nouveauté

va son train, grace à la bonne volonté des comédiens qui font le destin d'une piece à leur gré. *Figaro*, dont chaque nouveauté releve le mérite, n'a-t-il pas été accablé d'abord d'un déluge d'épigrammes & de satyres : l'auteur a promis de répondre à tout le monde; tout le monde s'est tû. La gaîté, l'esprit, l'intrigue de ce drame, ont triomphé de toutes les contradictions. Il paroît imprimé avec une préface justificative de son rare succès.

Je vous ai déjà parlé de cette préface : elle est remplie de traits saillans, piquans ou gais. Voici comme l'auteur y désigne M. Suard : *Un homme de lettres à qui il n'a manqué qu'un peu d'esprit pour être un écrivain médiocre, s'est déchaîné en pleine académie contre Figaro*, &c. La phrase est dure; on le lui a observé, il a répliqué : *Je ne suis pas l'agresseur.* Quelques courtisans lui ont reproché de les avoir peints infidélement en disant dans sa piece, *que tout leur métier consiste à prendre, recevoir & demander.* Il déclare dans sa préface, *que cette définition ne convient à aucun des courtisans actuels, mais qu'autrefois il y en a eu de tels, & que peut-être il y en aura à l'avenir*; ainsi les plaintes de ceux qui réclament, ne lui paroissent fondées que sur leur respect pour leurs aïeux ou sur leur tendresse pour leur postérité : *or*, ajoute-t-il, *on ne doit que la vérité aux morts, & peut-être ne la doit-on pas à nos neveux.* Ce sarcasme paroît fort plaisant.

Une superbe actrice venue de Pétersbourg, a débuté au théâtre françois, par le rôle d'*Alzire*. Son organe, son talent & son geste ne

répondent point du tout aux charmes de sa figure ; elle a été traitée avec rigueur par le public, qui ne trouve jamais une actrice laide quand elle est bonne. Le même jour a donné un spectacle nouveau à l'opéra. Un acteur y a parlé, c'est le S. Cheron. Il a annoncé qu'un rhume effroyable alloit l'empêcher de chanter son rôle dans l'opéra de *Dardanus* qu'on donnoit, & en effet il l'a psalmodié. A la fin du spectacle, il a été conduit à l'hôtel de la Force, pour avoir contrevenu aux réglemens qui défendent à tout membre de l'Académie royale de musique, de s'exprimer autrement sur le théâtre qu'en chantant. Cette détention n'a point été longue, la présence du S. Cheron étant nécessaire aux répétitions de l'opéra de *Panurge dans l'isle des lanternes*, que l'on va donner. On dit beaucoup de bien de cet opéra, dont les paroles sont de M. Morel, & la musique de M. Gretry. Ce charmant musicien travaille à faire goûter la comédie en musique sur ce théâtre, & ses succès dans ce genre au théâtre italien, semblent être de sûrs garans de ceux qu'il obtiendra à l'opéra, où sa *Caravanne* est toujours entendue & vue avec plaisir.

M. du Buisson, auteur de la tragédie de *Thamas-Kouli-Kan*, nous promet celle du *grand Castriotto d'Albanie*, surnommé *Scanderberg*. Le prétendu Prince d'Albanie assure qu'il a fourni à M. Dubuisson le plan, les idées & les expressions orientales de sa piece.

On attend avec impatience le nouveau drame de M. de Sauvigny, intitulé *Asgill*. Ce

ſujet, tiré de l'hiſtoire de la derniere guerre, ſi intéreſſant par lui-même, le devient plus encore par le grand rôle qu'y jouera la bienfaiſance de la Reine. On ſait que l'infortuné Aſgill a dû la vie aux bontés de cette Princeſſe. Cet ouvrage peut porter à l'Académie un auteur qui a déjà d'autres titres littéraires, & notamment le petit roman de *Blanche & Bazu*, dans lequel M. de Sauvigny a conſervé avec le ſtyle d'Amiot, la précieuſe & touchante ſimplicité de ſon modele.

Le théâtre des *Variétés amuſantes* s'eſt élevé dans l'enceinte du Palais royal avec une célérité qui tient du prodige. Les comédiens françois & italiens ont échoué dans toutes leurs démarches contre cette entrepriſe. Les nouvelles galeries élevées en face du palais, & qui font la jonction des deux aîles de bâtimens ſont terminées. Un plaiſant a fait ſur cet édifice en bois une chanſon digne de Panard pour la cauſtique ſimplicité qui y regne. Elle ſe chante ſur l'air de *la marche du Roi de Pruſſe*.

J'ai vu dans un jardin
Un palais de ſapin,
Dont la ſolidité
Fait la beauté.
Les toits, les murs & les montans
Sont faits de planches de bois blancs,
Dont le plus ou moins de longueur
N'a pas un pouce d'épaiſſeur;
Mais vive la coupe des plafonds

Qui sont de toile à torchons!
De face on croit voir le bain
De Poitevin;
Et de travers
Cinq chemins couverts
Dont trois ceintrés en contrebas;
Les deux autres sont plats,
Ceux-ci pour déboucher les passans;
Ceux-là pour nicher les marchands:
L'humidité le pourrira,
Un lumignon l'enflammera,
Ou bien le vent l'emportera,
Mais jamais il n'enfoncera;
Il est posé sur les trois rangs
De ces piliers à bonnets blancs (*)
Que nous prenions l'hyver dernier,
Pour des ruches en espalier.
Eh donc, il ne craint aucun fléau
Hormis le feu, l'air & l'eau.

On ne finit pas d'écrire pour ou contre le magnétisme: Les satyres vont leur train d'un côté & les baquets de l'autre. La cour de l'hôtel Mesmer ne désemplit pas de carrosses, & il en est à-peu-près de même de l'hôtel de Deslon. Le plaisant & ingénieux écrit de M. de Servan, a mis en mouvement toutes les biles de la faculté & de la société de médecine; les membres de ces deux corps, vivement attaqués dans les chemins couverts de leur art

(*) L'année passée, les fûts des colonnes étoient couverts de chapeaux de paille qui leur donnoient en effet l'air de ruches.

ont répondu avec acrimonie, & il s'eſt engagé une guerre terrible dont on ne peut prévoir la fin. Le public commence à ſe dégoûter de cette querelle : les gens ſenſés & qui ſe portent bien, paroiſſent diſpoſés à la ranger dans le gros Dictionnaire des *Sottiſes des deux parts.* L'orgueil des deux partis s'en offenſe, & cependant chaque malade meurt à ſon tour comme autrefois.

Une querelle d'un intérêt moins général eſt celle du Parlement de Bordeaux avec M. Dupré de S. Maur, Intendant de cette généralité. Lorſque M. Turgot abolit en 1776, les corvées en nature qui portoient ſeulement ſur les pauvres, & qui étoient un monument bien honteux de l'oppreſſion féodale, l'ouvrage de ce Miniſtre citoyen périt avec lui. Mais comme après l'abolition de la corvée en nature, il parut impoſſible de la rétablir, on y ſubſtitua un impôt en argent pour remplacer ce ſervice néceſſaire à la confection & à l'entretien des routes. Les perſonnes exemptes de la corvée perſonnelle crierent, ſelon l'uſage, à l'arbitraire : pour les appaiſer, il fut à-peu-près décidé que l'impôt pour la corvée ſeroit établi au marc la livre de la taille ; mais cette méthode garantiſſoit auſſi de la corvée les exempts de taille. M. Dupré de S. Maur, pour éviter cet inconvénient, crut devoir aſſeoir la corvée au marc la livre de la capitation, dont perſonne n'eſt exempt dans le royaume, mais cette opération déchaîna contre lui les membres du Parlement de Bordeaux, & des remontrances ameres furent le

fruit d'une répartition juste. Toute la marche de cette affaire est développée dans un mémoire de l'Intendant de Bordeaux, & dans une *Lettre d'un subdélégué de cette intendance à M. le Duc d****. Il paroît que le défaut d'une loi claire & précise sur les corvées a donné naissance à ces difficultés, qu'il est important pour le repos du gouvernement & pour le bonheur des cultivateurs, de faire promptement cesser.

Après le Magnétisme, on s'occupe beaucoup de guerre, d'emprunt, de clubs, de musée, & des voyages de MM. Blanchard & Pilâtre de Rozier. Ce dernier est parti pour Boulogne où il est allé joindre sa machine aërostatique avec laquelle il doit passer en Angleterre. De son côté M. Blanchard doit passer avec la sienne d'Angleterre en France. Les vents opposés qui doivent pousser ces deux aëronautes ne permettent pas de craindre qu'ils se rencontrent en l'air. Les relations de M. Blanchard & de ses voyages sur la ville de Londres, ont été reçues ici avec enthousiasme. Les muséens ne sont pas sans inquiétude sur le voyage de M. Pilâtre; ils prétendent que le continent de l'Angleterre n'étant pas d'une aussi grande étendue que celui de l'Europe, il court risque de manquer la terre, tandis que son rival est à l'abri d'un pareil danger.

La réception de l'abbé Maury, à l'académie françoise, aura lieu avec la nomination au fauteuil de l'abbé Arnaud. M. Target est toujours sur les rangs, mais il devient douteux qu'il réunisse la majorité des voix en sa

faveur. Les avocats un peu ulcérés de ce que leur confrere n'a pas réussi dans la premiere lutte, ont arrêté, dit-on, qu'un membre de l'ordre ne pouvoit au moins se présenter à l'académie, qu'après avoir obtenu l'agrément du comité des anciens, & de son côté l'académie a examiné dans une de ses assemblées, si ce régime de l'ordre n'étoit pas choquant pour elle. On croit que M. Target se retirera du concours, auquel il semble en effet que les gens de lettres qui se présentent ont des droits plus réels que lui. On prétend même qu'un homme en place est à la veille de se mettre sur les rangs, ce qui mettroit tout le monde d'accord.

Le bruit a couru qu'il y auroit bientôt un troisieme fauteuil académique vacant par la mort de l'abbé de Lille. Ce bruit est faux : la santé de cet aimable versificateur, que le commerce immodéré des femmes avoit rendu chancelante, s'est même rétablie à Constantinople. Il est également faux qu'il ait perdu la vue : ce n'a été qu'une maladie momentanée ; enfin l'histoire que l'on a faite de son exil n'a pas plus de fondement que le reste. Voici le motif qui a engagé cet académicien à faire un voyage en Turquie. L'abbé de Lille, quoique d'une complexion délicate, a toujours plus consulté ses desirs que ses facultés physiques. Lui & l'abbé de J...... devinrent amoureux de deux jolies personnes, sœurs de M. V.... jeune poëte, éleve de l'abbé de Lille. Il parut plaisant au Marquis de Champc.. & à un de ses amis, de souffler aux deux abbés leurs maî-

treffes : ce qui fut exécuté à l'infu des amans ; mais un événement imprévu troubla tout. L'une des deux Demoifelles devint enceinte, & ce fut précifément la maîtreffe de l'abbé de Lille. On voulut lui faire les honneurs de la paternité, dont il fe défendit le mieux qu'il put ; l'amante infidelle joua fon rôle à merveille, pleura, menaça de pourfuivre l'abbé : celui-ci aima mieux arranger cette affaire avec de l'argent. Le Marquis effuya les mêmes reproches, & ne fe fentant pas la confcience bien nette donna quarante mille livres. S'il fe piqua de générofité à cet égard, il n'eut pas celle de garder le fecret, & l'abbé de Lille baffoué, honni, chanfonné, fut enchanté de trouver l'occafion de partir avec M. de Choifeul-Gouffier, qui alloit en ambaffade à Conftantinople, afin de laiffer oublier cette aventure.

Un homme s'eft introduit, l'une des nuits dernieres, dans la maifon du S. Lorieux, riche marchand de la rue des Bourdonnois, & a criblé de coups de couteau un domeftique & un commis qui ont eu le temps de crier au meutre. On a accouru, mais l'affaffin qui avoit fans doute l'intention de voler la caiffe, a eu le temps de fauter par une fenêtre. On foupçonne un cuifinier que S. Lorieux avoit, peu de temps auparavant, chaffé pour vol, d'être l'auteur du crime. Ses victimes dont la vie eft en danger, ont déclaré qu'ils ont mordu le meurtrier, l'un à la joue, l'autre à la main, d'une manière reconnoiffable.

L'air de *Richard-Cœur-de-Lion* a fervi de patron à une infinité de couplets malins ou gail-

lards, mais le vaudeville de *Figaro* n'a rien perdu de ses droits à cet égard. Voici deux couplets nouveaux sur cet air. Ils sont la critique d'un usage qui a pris depuis quelque temps un nouveau crédit parmi les personnes du sexe. La multiplication des clubs ayant éloigné les hommes de la société des Dames, on prétend qu'elles sont en quelque sorte justifiées de ce goût bizarre & nouveau ou renouvellé des grecs.

Il est des Dames cruelles,
Et l'on s'en plaint chaque jour :
Savez-vous pourquoi ces belles
Sont si froides en amour ?
Ces Dames se font entr'elles,
Par un généreux retour,
Ce qu'on appelle un *doigt de cour*.

S'il est des Dames cruelles,
On en vaincroit chaque jour,
Si les hommes pour les belles
Etoient fermes en amour ;
Mais leur foiblesse auprès d'elles
Promettant peu de retour,
Les réduit au *doigt de cour*.

De Versailles, le 6 Janvier 1785.

Les capitalistes regardent le nouvel emprunt comme d'agréables étrennes offertes à leur avidité. A chaque action de 1000 liv. sont joints 24 coupons de 30 liv., payables annuellement. On remboursera par la voie du

fort 5000 actions par année. Il y aura tous les ans, jusqu'en 1810, un tirage qui ne sera que d'un seul numéro sur 25. Celui qui sera tiré de la roue, indiquera le remboursement de 5000 actions qui le suivent. Par exemple, lorsque le n°. 10 sortira, on remboursera depuis le n°. 10,000 jusqu'au n°. 15,000. Il attribue à chaque action un accroissement de capital en sus des intérêts lors de sa sortie, & cet accroissement est de 15 pour % pour celles qui sortiront dans les trois premieres années, de 20 pour % aux 4, 5 & 6mes. années, 25 pour % aux 7, 8 & 9mes.; 30 pour % aux 10, 11 & 12mes.; 35 pour % aux 13, 14 & 15mes.; 40 pour % aux 16, 17 & 18mes.; 45 pour % aux 19, 20 & 21mes.; 50 pour % aux 22, 23 & 24mes.; enfin, de 100 pour % au 25me. tirage.

Cette forme d'emprunt offre un appât séduisant aux actionnaires, qui courent de grosses chances, sans risques, & qui recevront leur remboursement tout à la fois, lorsqu'ils auront une série d'actions dans le même million. Cette opération offre un placement avantageux aux peres de famille, & ne grossit point le nombre des rentiers viagers, nuisible à la population.

On ne parle plus que de pacification, mais on se tait sur les conditions. Nous sommes, à ce qu'il paroît, ainsi que la cour de Berlin, d'accord avec l'Empereur, mais il n'en est pas de même avec les Hollandois. On compte sans doute que, divisés entr'eux, ils sentiront que le plus sage parti est celui au-

quel leurs amis ont cru l'exiſtence de la République & le maintien de la conſtitution attachés. Dans une guerre générale, les amis & les ennemis des Bataves auroient eu une influence égale ſur les révolutions intérieures qui les menacent, & au ſujet deſquelles ceux mêmes qui auroient pris les armes pour leur défenſe, ne ſont point d'accord entr'eux.

Le départ du Comte de Maillebois dependant de la réſolution des Hollandois, eſt toujours incertain, comme elle. S'ils perſiſtent dans leurs projets de réſiſtance, nous leur donnerons des ſecours à-peu-près comme nous l'avons fait aux Polonois & aux Américains. On parle même d'un corps de troupes légeres françoiſes qu'ils prendront à leur ſolde. Ils veulent, dit-on, en diſputant le paſſage de la Meuſe aux troupes impériales, tenter en même temps une invaſion dans les Pays-Bas Autrichiens. .

Eſpérons toujours que les choſes n'en viendront pas là, & que le feu de la guerre brûlant ſi près de nous, ne nous tiendra pas dans la continuelle appréhenſion d'en être nous-mêmes embraſés. La gaîté que nous remarquons ſur le viſage de notre charmante ſouveraine, confirme ces eſpérances. Sa majeſté avance très-heureuſement dans ſa groſſeſſe. Elle a paru publiquement ces jours-ci, le Roi lui donnant la main. Elle eſt ſouvent en conférence avec ſon auguſte époux & M. le Comte de Vergennes.

Le coëffeur de la Reine de Naples eſt arrivé à la Cour avec une lettre de ſa Souve-

raine pour la Reine. Il s'eſt adreſſé d'abord au Sr. Léonard qui coëffe S. M., le lendemain il a paru à ſa toilette, & a eu l'honneur de remettre lui-même la lettre dont il étoit chargé. La Reine a fait réponſe à ſa ſœur, & c'eſt le coëffeur qui la portera. Ce perruquier, qui eſt François, a profité du temps des couches de la Reine de Naples pour venir prendre ici une idée du bon goût de la coëffure, & il eſt parti hier pour aller reprendre ſon poſte. Cette petite anecdote a fort occupé la Cour pendant vingt-quatre heures.

La vente de l'ouvrage de M. Necker ſur les finances, ne ſe peut faire encore ſous les réſerves preſcrites par le Gouvernement. Panckoucke en a ſix mille exemplaires, qui attendent la clôture de l'emprunt pour être délivré aux acheteurs. C'eſt à cette époque ſeulement qu'il ſera permis de jouir de ce coup de lumiere. Au reſte, M. de Calonne proteſte hautement qu'il n'a aucune part à la prohibition. Ses amis diſent qu'il la faut attribuer à Mad. de Maurepas, qui fait tous ſes efforts pour la rendre complette, craignant qu'on n'eſtime pas autant ſon cher époux, lorſqu'on l'aura connu dans ſes mémoires. On attribue au deſir de faire la cour à une femme qui a hérité d'une partie du crédit de ſon mari ſur l'eſprit du Roi, deux critiques ameres qui paroiſſent déjà contre cet ouvrage. L'une eſt intitulée : *Avis au public*, & l'autre, *Lettre de M. Necker à Mad. la Princeſſe de B.* (Beauveau). On diroit que l'on veut que les eſprits ſoient bien & duement prévenus contre la pro-

duction de l'ex-Directeur, avant que celle-ci paroisse elle-même sur la scene.

De Paris, le 8 Janvier 1785.

JE vous ai parlé de l'arrêt du conseil, qui permet aux neutres de fréquenter certains ports de nos colonies de l'Amérique. Les négocians de Bordeaux, Nantes, &c. ont senti que cette sage loi mettoit un terme fatal à l'oppression lucrative qu'ils étoient accoutumés à exercer sur ces colonies, en établissant entr'eux & les neutres une espece de concurrence, bien partielle à la vérité. Il ont répandu de tous côtés des mémoires dans lesquels ils se montrent non moins avides que peu patriotes & mauvais politiques. On leur a répondu par un mémoire très-bien fait, intitulé : *Le Pour & le Contre sur un objet de grande discorde & d'importance majeure :* « Convient-il à l'administration » de céder part ou de ne rien céder aux étran» gers dans le commerce de la Métropole avec » ses colonies ? » L'auteur examine d'abord quel est le but de l'institution des colonies, quels sont leurs rapports avec la métropole. Ensuite il discute, article par article, les réclamations des négocians de nos ports contre la loi promulguée. Il puise dans des faits positifs & avoués, les principes véritables de la législation. A l'égard des colonies, il prouve que le régime prohibitif sous lequel elles ont gémi trop long-temps, a nui à leur prospérité, & que nos commerçans ont abusé dans cent occasions, de la facilité qu'ils avoient

d'opprimer les cultivateurs des cannes à ſucre, de l'indigo & du café, tantôt en leur vendant les denrées d'Europe à un prix exorbitant & combinée entr'eux, tantôt en les privant de Negres, tantôt en augmentant leur détreſſe par des privations douloureuſes dont le but évident étoit de faire tomber le prix de toutes les matieres d'echange pour les colons. Il conclut de tous ces faits que les conceſſions faites aux neutres, ne ſont pas aſſez étendues, que plus les colonies fleuriront par leur accès dans les ports de S. Domingue & de la Martinique, plus il en réſultera de bonne culture & de vraie richeſſe pour la métropole. Ce mémoire eſt terminé par quelques vérités élémentaires ſur l'adminiſtration des colonies, & ces vérités prouvent que cette adminiſtration eſt parfaitement connue par M. Dubucq, qui eſt l'auteur de ce mémoire. Au reſte, il ſemble qu'il n'a pas dit tout ce qu'il ſavoit à cet écrit, mais comme ſon ouvrage excitera ſans doute d'autres réclamations, on eſpere qu'il éclaircira un jour entiérement cette grande queſtion. Si les mécontens avoient ſeulement lu les gazettes, ils ſauroient que l'Angleterre n'a perdu ſes colonies que pour avoir trop peſé ſur elles.

Le Comte de Mirabeau n'eſt point oiſif à Londres. On nous annonce de lui un ouvrage critique ſur l'ordre de *Cincinnatus*, dont le congrès américain a rejetté l'établiſſement. Il a renouvellé l'ancien plan d'un journal intitulé : *Le conſervateur*, où ſeront conſignés les plus beaux traits des anciens auteurs, ainſi que des

des modernes. Il en promet chaque mois un volume de trois cens pages : le premier paroît, & nous l'attendons de Londres. Le profpectus eft peu attrayant ; on n'y reconnoît point le ftyle de l'auteur des *Lettres de cachet*. On s'y plaint avec raifon, de l'abus de la fcience & de l'imprimerie qui a rendu la lecture prefque infupportable aux gens de goût, & difficile à la plupart des hommes, tant les livres font multipliés. Il eft certain qu'en ne confervant de chaque auteur que ce qu'il a de vraiment neuf, on pourroit réduire la plus immenfe bibliotheque à un petit nombre de volumes, & ce feroit un fervice effentiel à rendre à une infinité de lecteurs. Le *Confervateur* s'imprimera en anglois & en françois, afin que les connoiffances réciproques des deux nations leur deviennent communes. On y inférera auffi des anecdotes curieufes. En voici une de ce genre que M. de. Mirabeau recueillera volontiers. M. de Rougement, ce Gouverneur du château de Vincennes, contre lequel il a exhalé des plaintes fi ameres, s'eft trouvé réduit à une fituation gênée, par la fuppreffion de cette place. Il a contracté des engagemens qui l'ont conduit en prifon à l'Hôtel de la force, où il eft détenu depuis quelques jours. Cet accident réjouira ceux qu'il a détenus lui-même, & déjà on lui a appliqué ce vers d'une de nos tragédies :

L'oppreffeur, l'opprimé n'ont tous qu'un même afile.

Si les lettres ne jettent pas aujourd'hui en France un éclat auffi brillant que fous le re-

gne de Louis XIV, ce n'eſt pas faute de ſoins de la part du Gouvernement, ni de protection de la part des grands. Il y a peu d'écrivains, même parmi ceux dont le talent eſt médiocre, qui ne reçoivent des bienfaits de quelque Prince ou de quelque grand ſeigneur; certains Miniſtres vont même au devant du mérite littéraire, dès l'inſtant qu'il leur eſt annoncé. M. le Baron de Breteuil a formé un établiſſement qui honoreroit les plus beaux jours de la littérature. Il a choiſi dans l'Académie des Inſcriptions, huit hommes de lettres, qui ſont chargés d'examiner & d'extraire les principaux manuſcrits de la bibliotheque du Roi. Chacun de ces écrivains jouira d'une penſion de quinze cens livres, & celle de M. Dacier, qui eſt à la tête de ce comité, ſera de deux mille livres. Un pareil encouragement ſeroit très-avantageux pour les autres gens de lettres, & l'on aſſure que, pour remplir cet objet, M. le Contrôleur général a formé le plan dont voici le précis. Les feuilles périodiques ſeroient confiées à des écrivains qui ſe ſeroient faits des titres par leurs ouvrages. Le produit de ces feuilles leur aſſureroit d'abord un revenu convenable; la critique paſſant par les mains de gens exercés, perdroit cette âpreté qui la rend ſi fâcheuſe, & l'excédent du bénéfice ſeroit employé en penſions pour les écrivains que leur âge ou leur fortune mettroient dans le cas d'avoir beſoin de ſes ſecours. Ce projet eſt beau, mais ſon exécution paroît ſuſceptible de bien des inconvéniens, quand on ſonge que les entrepriſes lit-

téraires feront données comme celles des fourrages & des vivres à la richeſſe, & fur-tout à la faveur, qui eſt toujours capricieufe, & qui s'obſtine à ne vouloir pas être gênée dans ſes préférences.

Nous venons d'avoir encore un exemple de cette vérité. Le S. Audinot qni avoit créé le théâtre de l'*Ambigu-comique*, étoit parvenu, à force de ſoins & d'intelligence, à le rendre agréable au public. Deux protégés ſont parvenus à ſupplanter Audinot, & ont obtenu que ſon ſpectacle ainſi que les *Variétés amuſantes* paſſaſſent ſous leur direction. Audinot, pour la clôture de ſon théâtre, a donné, la veille du jour de l'an, une piece touchante, à la fin de laquelle on a demandé l'auteur. C'étoit le ſouffleur; il a paru : enſuite on a demandé Audinot qui a été contraint auſſi de paroître; tous ſes acteurs & actrices fondant en larmes autour de lui, ont donné un ſpectacle vraiment attendriſſant. Le public a témoigné par des ſignes non équivoques l'impreſſion qu'il en reſſentoit. Le lendemain les SS. Gaillard & d'Orfeuil ſe ſont emparés du théâtre d'Audinot, & de celui des *Variétés amuſantes*, qui ont fait leur ouverture au palais-royal. Une affluence prodigieuſe s'y eſt portée. On aſſure que, toutes les places remplies, cette ſalle ne doit produire que mille écus, & la recette a été de près de 6000 liv. Preſque toutes les loges étoient retenues d'avance. Les ſpectateurs, en payant, ont voulu être placés; ils ſe ſont emparés des loges & n'ont pas voulu les rendre à ceux qui les

avoient louées. En vain la garde eſt intervenue; on s'eſt révolté, il y a eu des épées de tirées, & l'on a fini par laiſſer les premiers occupans paiſibles poſſeſſeurs. Enfin la toile s'eſt levée : on a débuté par le prologue le plus plat & le plus froid qu'on puiſſe imaginer. Tout l'olimpe paroît dans cet abſurde amphigouri que la foule ébahie n'a pas eu le courage de huer. Au reſte la nouvelle ſalle eſt très-agréable, décorée en treillages au premier rang de loges; le ſecond rang eſt terminé par des feuillages d'arbres dont la cime va ſe perdre dans le plafond qui forme un ciel. Le prologue invite les auteurs à travailler pour ce nouveau théâtre, mais les entrepreneurs ont commencé par déclarer avec toute l'inſolence de véritables comédiens de campagne, que les auteurs étoient ce qui les embarraſſoit le moins, & qu'ils les verroient venir. On ajoute qu'ils ſe ſont brouillés d'entrée de jeu avec MM. Beaunoir & Willemain qui ont déjà fait à eux deux une cinquantaine de pieces pour ce ſpectacle.

Les petits Comédiens de bois deviennent de plus en plus déſerts. La recette ne couvre point les frais. On va y faire jouer des enfans au lieu de marionettes, & l'on en cherche de tous côtés qui aient des diſpoſitions : cela formera une pépiniere de catins & d'actrices. Un prétendu Ruſſe a pris la peine de prévenir le public dans le Journal de Paris, des commodités, des avantages & des différens genres d'amuſemens que l'on trouvera au palais-royal, à-peu-près comme ces gens que

l'on nomme *Aboyeurs*, à la porte des ſpectacles forains. Il y a auſſi un *Almanac du palais-royal*, qui remplit le même objet.

Vous ſavez, Monſieur, combien les Clubs ou aſſemblées d'hommes ſe ſont multipliés dans l'enceinte du palais-royal. On s'étonnoit que le beau ſexe n'eût pris aucune part à ce genre de ſociété; l'étonnement va ceſſer. Il s'eſt établi un club de Dames dans la même enceinte, mais elles ne ſont pas ſeules. Pluſieurs Membres de la loge Olympique ont formé dans ce club, une eſpece de loge d'adoption, où l'on donnera des bals, des concerts, des ſoupers, des fêtes; enfin on y jouira de tous les amuſemens honnêtes, & la maçonnerie ſeule n'y ſera pas exercée. Des Dames de la cour ſe ſont préſentées dans cette ſociété qui ſera l'une des plus agréables & des plus brillantes du palais-royal.

M. Pilâtre de Roſier étoit à Boulogne-ſur-mer, prêt à paſſer en Angleterre avec ſon ballon : il devoit d'un jour à l'autre partir avec ſes compagnons de voyage, de la Tour de Caligula, emplacement qui lui avoit paru plus commode que celui de Calais, quoique le trajet ſoit plus conſidérable; mais ayant appris que M. Blanchard ſe propoſoit de partir vers la même époque, il a réſolu de paſſer en Angleterre pour être témoin des préparatifs de ſon entreprenant rival. Son impatience a été miſe à une rude épreuve dans la traverſée, le paquebot y ayant mis cinquante-quatre heures. Arrivé à Douvres, il y a trouvé une foule de ſpectateurs que cette curieuſe

[illegible]

[illegible] voyage [illegible]

[illegible] de hard[illegible]

rien ne pouvoit le dégager de sa promesse; à moins qu'il ne consentît à passer pour un charlatan & un imposteur. Le pauvre M. Blanchard eut bien de la peine à se tirer de là; & tout ce qu'il put obtenir fut de remettre l'expérience au lendemain.

M. Pilâtre de Rosier est revenu en France. Il paroît déterminé à renoncer à son entreprise, s'il est prévenu par un rival. La gloire de faire le premier ce périlleux voyage peut seule soutenir son courage. On peut se figurer combien notre impatience s'est accrue depuis que les combattans sont en présence. Chaque fois que nous éprouvons ici quelque variété dans les vents, il se fait des paris pour ou contre l'arrivée & le départ de l'un ou de l'autre de ces voyageurs.

On vend pour trente-six sols dans un Almanac, tous les secrets du Mesmérisme. Ce bon marché fait acheter avec avidité le Manuel d'une science qui coûtoit cent louis, il n'y a pas six mois. Ces sortes de révolutions ne sont pas rares dans le pays de l'engouement & de la mode.

Au reste les Magnétisans & leurs enthousiastes s'efforcent toujours de mettre les rieurs de leur côté. Un chirurgien de Lyon, M. Bonnefoi, bien digne assurément du nom qu'il porte, avoit prétendu prouver l'existence du Magnétisme par l'influence de la lune & les effets qu'elle produit sur l'océan. On n'a pas manqué de tourner en ridicule les conséquences étranges qu'en tiroit M. Bonnefoi. On a attribué cette réfutation à M. de la Lande,

& il vient de s'en avouer publiquement l'auteur. MM. Deslon, Montjoie & de la Motte, les Coriphées du parti magnétisant, ont vigoureusement répondu à l'astronome. Ils prétendent le trouver en contradiction avec lui-même, & M. de la Motte lui conseille très-sérieusement de descendre de son observatoire dans sa cave, pour remarquer les effets de la lune sur le vin de Champagne.... Si on laisse faire ces Messieurs, tous nos progrès dans les sciences aboutiront à nous renvoyer au *Messager boiteux* & aux savans calculs que les almanacs de cette espece nous donnent pour regle du temps propre à se faire saigner & à se couper les ongles.

Pendant les interminables disputes auxquelles le Magnétisme donne lieu, la Faculté qui ne permet pas à ses Membres d'avoir d'autre opinion que celle de leur Corps, a exclu MM. Deslon & Varnier. Ces deux Médecins prétendent que leur radiation est injuste, soutiennent qu'il est licite à tout individu d'avoir un avis particulier sur un remede quelconque, & ont en conséquence intenté chacun au Parlement un procès à la Faculté.

Le Magnétisme joue un rôle jusques chez les Confiseurs de la rue des Lombards. Ils ont coutume d'offrir au public dans le temps des étrennes, des plateaux ornés de figures, & représentant les événemens les plus intéressans qui sont arrivés dans l'année. Cette fois ils ont fait choix des principales scenes de *Figaro* & des *Docteurs modernes;* particuliérement celle du *Baquet de Santé* & de la *Salle*

des Crifes. On s'y porte en foule. Dieu fait quel fcandale pour les partifans de la nouvelle doctrine.

Dans un pamphlet qui ne fait pas le moins fenfible de leurs chagrins, on a pris pour bafe l'anecdote que voici.

Mademoifelle Arnoult de l'opéra avoit un petit chien auquel elle étoit fort attachée. Il tombe malade; on le porte chez Mefmer qui pour prouver la vertu du fluide fur les animaux, magnétife le chien. Le malade éprouve des crifpations, des convulfions, en un mot les crifes les plus favorables. Il guérit. On le reporte à fa maîtreffe qui donne gaîment un certificat de guérifon; mais le lendemain le chien meurt. *Au moins*, dit malicieufement mademoifelle Arnoult, *je n'ai rien à me reprocher, le pauvre animal eft mort en parfaite fanté.*

Je vous ai annoncé, Monfieur, le mariage de la fille de cette célebre courtifanne avec un jeune auteur nommé *Murville.* Mad. de Murville a tout l'efprit de fa mere & eft extrêmement blonde. Ces deux perfonnes, en s'aimant beaucoup, fe font réciproquement des niches affez gaies. Mlle. Arnoult avoit aimé le comédien Florence, & après quelques mois l'avoit congédié avec éclat. Mad. de Murville applaudit à cette rupture, qu'elle croyoit fincere. Ces jours derniers, elle va voir fa mere le matin, & la trouve tête à tête avec Florence. Quand celui-ci fe fut retiré, elle témoigna fon étonnement à fa mere. — C'eft pour affaire que cet homme eft venu ici, dit Mlle. Arnoult, car je ne l'aime plus.— Ah j'en-

tens, repliqua Mad. de Murville, vous l'eftimez à préfent. Allufion fine au conte qui finit par ce vers : *Combien de fois vous a-t-il eftimée?* Quelques jours après cette aventure, dont M[lle]. Arnoult n'a pas perdu la mémoire, un de fes amis vient à lui parler de fa fille, & lui demanda s'il eft vrai qu'un Anglois eft amoureux de Mad. de Murville. — Je ne le crois pas, répondit-elle, je n'ai jamais oui dire que les Anglois priffent la *Toifon d'or.*

Mad. de Murville n'a pas tardé à prendre fa revanche. On lui demandoit quel âge avoit fa mere : *Je n'en fais plus rien*, répondit-elle, *chaque année ma mere fe croit rajeunie d'un an : fi cela continue je ferai bientôt fon aînée.*

On a raconté cette anecdote du voyage de M. le comte de Choifeul-Gouffier, dans fa navigation de Toulon à Conftantinople. L'abbé de Lifle qui eft paffé avec cet Ambaffadeur, fe trouvant à portée de la côte de l'ancienne ville de Troye, ne put réfifter au defir de reconnoître les ruines de cette fameufe ville. Il s'embarqua, lui troifieme, avec deux officiers dans une chaloupe. M. de Senneville qui commandoit le vaiffeau le Séduifant, exigea que le voyage de ces Meffieurs ne durât que deux heures, & qu'ils ne communicaffent pas avec les Turcs fufpects de contagion; mais à peine la chaloupe les eût-elle mis à terre qu'ils oublierent l'ordre. On fit le fignal de retour à la chaloupe, elle rejoignit le vaiffeau & les laiffa fur la côte. Sur les inftances de l'Ambaffadeur, le Capitaine attendit encore quelque temps les voyageurs qui revinrent enfin fur

une saïque turque. M. de Saineville craignant d'infecter son vaisseau, refusa de les recevoir, à moins qu'au préalable ils n'eussent été purifiés en se faisant plonger trois fois nuds dans la mer. Cette cérémonie fut faite & ensuite on les reçut dans le vaisseau. Les lettres de l'Abbé de Lisle que l'on vient de recevoir par le retour du vaisseau qui a ramené M. de S. Priest à Toulon, ne font pas mention de cette anecdote. Il y confirme ce que M. le Baron de Tott nous a appris de l'état déplorable de la Turquie, & dit qu'*il croit assister à la derniere représentation de l'Empire Ottoman.* Cette grande image nous fait espérer que M. l'Abbé de Lisle nous donnera un tableau de ces contrées qu'il visitera sûrement avec fruit & intelligence.

De Paris, le 12 Janvier 1785.

Le pardon général accordé aux déserteurs sous la seule condition de revenir en France, & sans l'obligation de s'engager de nouveau, est un coup de politique absolument neuf dans notre administration. On dit qu'il a déjà rendu à leur patrie un grand nombre de François qui avoient passé dans les troupes impériales.

Les nouvelles boutiques du palais royal n'ont pu être achevées pour le jour de l'an, comme on l'avoit espéré : on y travaille jour & nuit ; ce qui a donné lieu à un bon mot que l'on prête à M. le Comte d'Artois. Ce Prince, dit-on, se trouvoit dernièrement chez Monsieur, frere du Roi, lorsque M. le Duc

de Chartres y arriva. — Pourquoi vous voit-on ſi rarement, dit Monſieur à ce dernier? — *Pourquoi*, dit M. d'Artois, *ne ſavez-vous pas, depuis qu'il eſt en boutiques, mon couſin n'eſt libre que les dimanches?*

M. le Duc de Chartres avoit ri juſqu'à préſent de tous les ſarcaſmes que l'on ſe permettoit ſur ſon compte. On ſait la réponſe énergique qu'il faiſoit à tous ceux qui lui conſeilloient d'impoſer ſilence aux indiſcrets. Le Prince, cette année, s'eſt montré moins endurant : il eſt vrai que ſon inſouciance ſembloit inſpirer de l'audace aux mauvais plaiſans, & juſques dans ſon palais on ne le ménageoit pas ; mais la veille des Rois il s'eſt vengé. Quatre perſonnes ont été arrêtées & conduites à l'Hôtel de la Force, pour avoir tenu des propos contre S. A. au théâtre des Variétés. On craint beaucoup que cette punition ne faſſe éclore de nouvelles épigrammes. Au moins n'empêche-t-elle pas de chanter dans quelques ſociétés le couplet ſuivant, ſur le fameux air de vaudeville de *Richard*. Il faut vous rappeller qu'on comptoit au nombre des théâtres de la foire, celui des Variétés que S. A. a attiré dans ſon jardin.

Que le héros d'Oueſſant
Toujours avide d'Argent,
Pour augmenter ſa recette,
Aux Pointus donne retraite
De Janot ſoit le ſoutien ;
    C'eſt bien, très-bien,
Quel éclat ſera le ſien !

Un jour on lira dans l'hiſtoire :
Il eût la foire !

On ne peut rien imaginer de plus méchant, de plus plât, de plus injuſte. Le même vaudeville a ſervi de patron à des couplets d'un genre auſſi déteſtable & rempli d'injures contre tous les Miniſtres. M. de Champcenets, Officier aux gardes, qui en eſt, dit-on, l'auteur, ainſi que d'une chanſon ſur M. de Louvois & ſur les dettes, vient d'être envoyé ſous le paſſe-port d'une lettre de cachet au château de Ham, où on lui donnera le temps de réfléchir ſur le danger de faire de mauvaiſes chanſons.

Il paroît un ouvrage poſthume de l'Abbé Blanchet, mort depuis peu ; c'eſt un *Mélange d'apologues & de contes orientaux*, dans leſquels le génie & le ſtyle des phyloſophes aſiatiques eſt très-bien conſervé. Mais ce n'eſt pas cependant la partie la plus intéreſſante de ce volume. Une vie de l'Abbé Blanchet écrite par M. Duſaulx, de l'Académie de belles lettres, eſt, on ne peut pas plus piquante, par la ſigularité du caractere de l'auteur ; on ne ſera pas fâché d'en trouver ici quelques traits.

Avec de l'eſprit, du goût & des vertus, l'Abbé Blanchet étoit peut être l'homme le plus étrange qui ait jamais exiſté. Miſantrope à l'extérieur, mais aimable dans la ſociété, qu'il évitoit par la crainte d'y déplaire, quoiqu'il eût tout ce qu'il falloit pour en faire les délices ; naturellement triſte, & portant dans les cercles, lorſqu'il s'y préſentoit, cette gaîté

charmante qu'on trouve dans ses ouvrages; très-différent du célebre J. J. Rousseau; autant celui-ci étoit dévoré de l'amour de la gloire & travailloit à en acquérir, autant l'Abbé Blanchet cachoit les talens qu'il avoit reçus de la nature : peu favorisé de la fortune & de la plus grande indifférence pour ses intérêts, ses amis avoient toutes les peines du monde à lui faire accepter les gratifications les plus relatives à son état; pourvu d'un canonicat à Boulogne-sur-mer, il le refusa, parce qu'il falloit se faire ordonner prêtre; nommé interprête de la bibliotheque du Roi, il alla trouver M. Bignon pour lui en donner sa démission. « Il n'en sera pas ainsi que du canonicat » de Boulogne, lui dit M. Bignon, il s'agit » d'une récompense & non d'un emploi, » & l'Abbé Blanchet fut condamné, comme il le disoit plaisamment, à toucher cent pistoles de rente. On lui avoit donné une place de Censeur royal avec la pension; mais sans exercice : pour cette fois, l'Abbé n'en eut point le démenti, il garda le titre & refusa constamment la pension. Nommé à son insu garde des livres du cabinet du Roi, on lui signifie l'ordre de partir; il se rend à Versailles, range la bibliotheque avec beaucoup d'intelligence & revient à Paris, après avoir remercié; malheureux par caractere & sans motif, il n'éprouvoit de plaisir que quand il pouvoit faire du bien, & de satisfaction que quand il travailloit, mais son indolence naturelle s'y opposoit souvent, & c'étoit pour lui un supplice de s'occuper lorsqu'il ne s'y sentoit pas dis-

posé. *J'aimerois mieux*, disoit-il alors, *faire deux lieues à pied que d'écrire deux lignes.* Le trait d'originalité qu'on va lire en est une preuve. Etant à Londres avec un grand qui l'avoit engagé à faire ce voyage avec lui, l'ambassadeur de France se trouve pressé de joindre à une dépêche importante & secrete, la traduction d'un discours prononcé au parlement: il en envoie une partie à l'Abbé, qui savoit très-bien l'anglois, remet l'autre à son secrétaire, & se charge lui-même de la troisieme. *Oh! ciel*, s'écrie l'Abbé, *dans quel maudit pays me trouvé je? croit-on que je vais me charger de cela? Je n'ai point le temps, c'est précisément le jour de ma blanchisseuse.* Sans rien dire à personne il fait son paquet & repasse en France. Malgre les caprices & les bizarreries de l'Abbé Blanchet, ses mœurs étoient douces, sa probité sévere, plein de goût dans ses écrits, de finesse sans prétentions, sacrifiant aux graces sans s'en douter, nourri de la lecture des anciens, & lisant tous les auteurs modernes dans leur propre langue; enfin, cultivant, malgré sa paresse, les muses latines & françoises avec le plus grand succès, & n'ayant presque jamais rien fait imprimer; c'est ce qui donna à plusieurs gens de lettres la facilité de s'approprier ses productions; au lieu de s'en fâcher, l'Abbé disoit en riant: *Tant mieux! je suis charmé que les riches adoptent mes enfans.* Il faut convenir que peu d'auteurs renonceroient aussi gaîment aux honneurs de la paternité.

Les Allemands nous égalent déjà, s'ils ne

nous surpassent dans la multiplicité des livres futiles & licentieux. Celle de leurs productions de ce genre qui a le plus droit de nous intéresser, a pour titre : *Les aventures galantes des Dames viennoises.* Les anecdotes sont assez bien choisies, mais cet ouvrage d'ailleurs bien écrit, a le défaut de tous ceux qui sont marqués au même coin. Ou il blesse l'honnêteté publique, ou il tombe dans une monotonie ennuyeuse, & aux noms près, la chronique scandaleuse de Vienne, est celle de Paris, Londres, &c. ; les femmes galantes se ressemblent par tout, &, à en juger par la brochure, s'il y a quelque différence, c'est que celles dont on y parle, en sacrifiant au dieu de l'amour, semblent encore moins avides de ses faveurs que de celles du dieu des richesses, & qu'elles prennent moins de peine à cacher leur jeu, à mesure qu'elles deviennent plus éclairées, c'est-à-dire, à mesure que les hommes les imitent de plus en plus dans les mysteres de la philosophie de *Thérese.*

M. de Marmontel vient de faire imprimer sa *Cléopâtre*, avec une préface très-modeste, dans laquelle il ne dissimule pas qu'il a multiplié les difficultés du sujet, en introduisant dans la piece Octavie, femme d'Antoine ; il y a dans cet aveu beaucoup de noblesse ou beaucoup d'orgueil : à la lecture de la piece on est étonné de la grande quantité de beaux détails qu'elle renferme, & que l'on n'avoit pas saisis à la représentation. La *Fausse coquette* paroît aussi ; elle a infiniment moins gagné que *Cléopâtre* à l'impression.

On prépare au théâtre françois une nouvelle tragédie de M. le Mierre; elle eſt intitulée : *Seramis*. C'eſt un ſujet d'imagination; la ſcene eſt en Egypte. *Seramis*, après avoir été privé du trône pendant vingt ans par un uſurpateur, eſt rappellé à la mort de ce dernier, qui n'eſt pas jugé digne par le peuple qu'il a gouverné, des honneurs funebres. Des ſituations fort attachantes & une excellente morale, ainſi que de très-beaux vers, me ſemblent aſſurer à cet ouvrage un ſuccès complet.

La repriſe & les changemens de *Diane & Endymion*, n'ont pas eu le bonheur de plaire à ce genre d'amateurs, qui ne veulent que de la muſique de Gluck. Malgré divers morceaux précieux que renferme ce nouvel ouvrage de Piccini, la mauvaiſe conſtruction & le froid du poëme étoient des obſtacles inſurmontables. Le peu d'intérêt de cet opéra finit au ſecond acte, & malgré le talent de Madame S. Huberti qui y remplit le rôle d'Iſmenie, la vraie amante d'Endymion, les repréſentations ſont preſque déſertes. On joue alternativement *Armide* & la *Caravanne*. Ce dernier opéra du charmant Gretry a été bien dénigré au commencement, & il eſt devenu une reſſource pour ce ſpectacle. On eſpere beaucoup de *Panurge*, qui eſt du même auteur. Peut-être faut-il plus d'eſprit dans un compoſiteur pour obtenir des ſuccès dans la comédie lyrique que dans tout autre genre, & vous connoiſſez trop les ouvrages de M. Gretry, pour croire que ſa nouvelle production puiſſe en manquer.

On fera alterner avec *Panurge*, l'*Alceste* du Chevalier Gluck, M. de Cinq-Mars a traité le même sujet sous le titre du *Triomphe d'Alcide*, & son poëme a été mis en musique par M. Flocquet, qui n'a pas craint d'entrer en concurrence avec le célebre Gluck. L'incertitude du succès de cet ouvrage a déterminé l'administration de l'opéra à en renvoyer la représentation à l'année prochaine, d'autànt plus que sa mise au théâtre exigeoit soixante mille livres de dépenses.

M. le Comte de Segur, fils du Ministre de la guerre, & qui ne peut célébrer le mérite sans faire son propre éloge, a publié cet apologue, avant son départ pour l'ambassade de Russie.

LE MÉRITE ET LE HASARD.

On m'a conté qu'au temple de mémoire
Le mérite une fois eut le desir d'aller,
Vous devinez, sans qu'il faille en parler,
Des envieux la méchanceté noire,
Ce qu'il eut de périls, d'obstacles à braver.
Comme il ne rampe point, sans peine l'on peut croire
Qu'il étoit tard lorsqu'il put arriver.
Mais vous pensez au moins qu'il dut trouver
Le temple ouvert & la couronne prête.
Vous vous trompez, le temple étoit fermé ;
Le mérite aux refus doit être accoutumé.
Il ne se plaignit point ; on sait qu'il est modeste :
Près de lui cependant un aveugle portier
De temps en temps, sans se faire prier,
Ouvroit à mille sots qui marchoient d'un air leste ;

Sans examen il les faisoit entrer.
Leur course étoit rapide & leur chûte étoit prompte ;
Arrivés pleins d'orgueil ils sortoient pleins de honte,
Et pas un d'eux n'y pouvoit demeurer.
Au mérite à la fin le vieux portier s'adresse,
L'appelle par caprice & le tirant à part,
Lui dit : votre air frondeur me surprend & me blesse ;
Vous comptez sur vos droits aux yeux de la Déesse,
Vous m'avez méprisé, mais vous entrerez tard,
Et je prétends faire un exemple,
Pour prouver que la clef du temps
Ne sort pas des mains du hasard.
Je sais quelle est ton injuste puissance,
Dit le mérite, & j'en connois l'excès,
Mars te laisse son glaive, & Thémis sa balance.
Arbitre des revers, arbitre des succès,
Ici tout est soumis à ton pouvoir funeste ;
De ce temple à ton gré tu peux donner l'accès,
Mais le mérite seul y reste.

De Paris, le 14 Janvier 1785.

La caisse d'escompte occupe aujourd'hui l'attention publique. Le Dividende doit être fixé le 25 de ce mois. On ne sait s'il sera réduit à cent trente livres, ou s'il sera de cent quatre-vingts livres. Les gens sages penchent pour le premier. Il a paru de ce côté des pamphlets écrits avec sagesse & qui jettent une grande lumiere dans cette région de ténebres. L'un est un dialogue entre un Parisien & un Lyonnois. Il fait beaucoup de sensation. Les spéculateurs actionnaires ont de leur côté consulté maître Target qui leur a prouvé

démonſtrativement qu'ils avoient raiſon de voter pour le fort Dividende. Les avocats reſſemblent aux généalogiſtes. *Cent francs de plus, & je vous fais deſcendre d'un Duc.*

Telle que ſoit l'ardeur de la gent financiere, la bataille eſt bien plus obſtinée entre les Meſmeriens & les anti-Meſmeriens. Il faut avouer que les premiers ont de bonnes plumes & en ont un grand nombre. Il en eſt un écrivain ſur-tout très-adroit à faire la petite guerre & qui ne ceſſe de harceler les médecins. C'eſt M. Perreau auteur de *Mizrim*, & qui va publier un autre roman politique auſſi intéreſſant : *Le Roi voyageur.* La *Confeſſion du Commiſſaire-Médecin*, ſort de ſa plume. Il fuſtige d'importance l'abbé Aubert. On ne peut ſe diſſimuler que ce faiſeur d'affiches mérite un peu les nazardes qui pleuvent ſur lui. L'*Evangile du jour* que l'on publie comme un ſupplément aux *Doutes de M. Servan*, n'eſt qu'un tiſſu d'ordures groſſieres.

Il eſt ſingulier que tandis qu'on cherche à exalter la grande vertu médicinale du Magnétiſme, M. Marat détruiſe de ſon côté le pouvoir attribué à l'électricité en médecine. Sa Diſſertation eſt pleine de faits & de raiſonnement. Il y ruine de fond en comble le ſyſtême extravagant de l'abbé Bertholon qui mettoit de l'électricité par-tout. L'infatigable M. Marat a donné un précis élémentaire d'optique & s'occupe d'un grand ouvrage en ce genre.

Les *Aphoriſmes* de M. Meſmer paroiſſent, mais il les déſavoue dans une lettre qu'il vient de publier. Il les déclare infideles, tronqués,

défigurés, crie à la trahiſon, au larcin; demande *s'il eſt en guerre avec la nation françoiſe pour être traité ainſi en ennemi*, pour être imprimé ſans ſon aveu? Il s'attend à de nouvelles critiques auxquelles il promet de ne point répondre. Je ne ſais s'il tiendra parole, mais l'éditeur des *Aphoriſmes*, M. Caulet de Vaumorel, a adreſſé au Magnétiſeur allemand, une lettre dans laquelle il veut prouver l'autenticité de l'ouvrage. Il regrette, dit-il, que ſes occupations ne lui permettent pas de faire pour le moment un cours gratuit des démonſtrations & de l'application des procédés de M. Meſmer; il aſſure qu'il s'attendoit à le voir déſavouer la publication de ſon ſecret, dans la crainte que quelque initié ne s'aviſe de venir lui redemander les cent louis; enfin il proteſte à M. Meſmer qu'il n'a point mutilé ſes chers enfans, & eſpere qu'un jour il voudra bien les reconnoître.

Parmi les inventions nouvelles il en eſt une fort ſinguliere que M. d'Audouard vient d'annoncer. C'eſt un nouveau moulin ſans aîles ni croiſées. Un mouvement auquel il ſuffira de toucher une fois pour lui donner l'eſſor ou l'arrêter, n'aura d'autre interruption que la volonté de celui qui le dirigera. Cette machine ira ſans ſecours humain, ſans celui de l'air ni de l'eau ni du feu, ſans contrepoids ni balanciers! ce qu'il y a peut-être de plus étrange, c'eſt que l'inventeur ne demande ni fonds ni ſouſcription, mais ſeulement le temps néceſſaire aux ouvriers pour la conſtruction. En attendant la réuſſite de cette merveilleuſe

machine, il eſt prudent de la mettre dans la claſſe des chimeres du mouvement perpétuel ou des ſabots élaſtiques.

M. Pilâtre de Rozier, tranquille dans ſon attelier, écrivoit à ſes amis que ſon rival n'étoit pas prêt, & qu'il étoit certain de le devancer. M. Blanchard harcelé de ſon côté par ſes ſouſcripteurs & par le docteur Jefferies, ſon obſtiné compagnon de voyage n'annonçoit rien, mais il travailloit à préparer ſon aëroſtat. Depuis le premier de ce mois, les côtes d'Angleterre & de France étoient couvertes de curieux & de lunettes, toutes les fois que les vents paroiſſoient favorables à l'arrivée de quelque voyageur aërien. Enfin, le vendredi 7 de ce mois vers deux heures & demie de l'après-midi, un obſervateur placé ſur la côte de Boulogne, découvrit en l'air un petit point noir, qu'il prit pour un ballon. Il monta auſſi-tôt à cheval, & ſuivit en diligence le ballon qui groſſiſſoit en approchant & qui longeoit un peu la côte vers la forêt de Guines. A quatre heures du ſoir, il vit s'abattre un aëroſtate & dans la gondole M. Blanchard avec ſon fidele compagnon le docteur Jefferies. Ainſi M. Blanchard eſt le premier navigateur aërien qui ait franchi un bras de mer. Les profeſſeurs de phyſique continuent de ſoutenir qu'il n'y entend rien & que ce voyage eſt tout ſimple; mais le public qui ſe rappelle avec quelle audace cet aëronaute partit ſeul du champ de Mars, lorſqu'on eut mutilé ſon globe, reconnoît un courage auſſi intrépide dans le voyage hardi qu'il vient de faire le pre-

mier, & qui immortalifera fon nom, ainfi que celui de fon compagnon. Les envieux qui cherchent toujours à atténuer la gloire qui les offufque, répetent encore que fon entreprife étoit bien plus facile que le voyage projetté par M. Pilâtre. A la bonne heure, répondent les bonnes gens, que M. Pilâtre faffe donc ce voyage; alors nous le fêterons; mais il ne fera toujours que le fecond voyageur aërien qui ait franchi un bras de mer. Un homme de beaucoup d'efprit devant lequel on déprifoit le voyage de M. Blanchard, répondit: *M. Blanchard a été regardé jufqu'ici par les favans, comme le Poinfinet des ballons; mais aujourd'hui l'on pourroit bien le regarder comme le Voltaire de l'art de naviguer en l'air.*

M. de la Martiniere, premier chirurgien du Roi, étant mort fans tefter, fa riche fucceffion a dû paffer à des parens qui étoient de pauvres laboureurs. Ils font venus à Paris, au nombre de quatre, tous du nom de Pichaut. Les avocats chargés d'examiner les titres de parenté de ces quatre braves gens, ont trouvé que trois d'entr'eux étoient d'un degré plus proche que le quatrieme, & que la repréfentation en ligne collatérale n'ayant pas lieu, ce malheureux quatrieme n'avoit aucun droit au partage. Les trois autres fâchés de ce que leur camarade ne pouvoit rien obtenir de la loi, ont demandé aux avocats s'il ne leur étoit pas permis de prendre fur leur portion de quoi lui faire un fort. Sur la réponfe affirmative, ils ont arrêté de céder à ce parent une fomme de cent foixante mille

livres dans la fucceffion, & en lui faifant ce don folemnel, ils lui ont dit qu'ils regrettoient de ne pouvoir faire davantage pour lui, attendu qu'ils avoient d'autres parens dans la mifere. De pareils traits de grandeur d'ame & de bienfaifance fans oftentation, font rares, mais enfin on les a vus fe répéter dans ce fiecle tant décrié.

Les vices d'autrefois font les mœurs d'aujourd'hui, a dit je ne fais lequel de nos auteurs modernes. Il auroit bien raifon s'il falloit juger de nos mœurs par la chanfon fur les dettes, dont je vous ai parlé dans ma derniere lettre. Croyons pour l'honneur du poëte qu'il a voulu employer l'ironie pour corriger la façon de penfer de certaines gens.

Sur l'Air : *On compteroit les diamans*.

De L****** fuivant les leçons,
Je fais des chanfons & des dettes;
Les premieres font fans façons,
Mais les fecondes font bien faites.
C'eft pour échapper à l'ennui,
Qu'un homme prudent fe dérange:
Quel bien eft folide aujourd'hui?
Le plus fûr eft celui qu'on mange.

Eh, qui ne doit pas maintenant?
C'eft la mode la plus conftante,
Et le plus petit intriguant
De mille créanciers fe vante.
En vain ces Meffieurs font mutins;
Jamais leur nombre ne m'effraie;

Ils

Ils ressemblent à nos catins :
Plus on en a, moins on les paie.

Le courtisan doit sa faveur
A quelque machine secrete :
La coquette doit sa fraîcheur
A quelques heures de toilette :
Tout s'emprunte jusqu'à l'esprit,
Et c'est dans ce siecle volage
Ce qu'on a le plus à crédit,
Et ce qui s'use davantage.

Mais avec un peu de gaîté,
Tout s'excuse, tout passe en France ;
Dans les bras de la volupté,
Comment songer à la dépense ?
Vieux parens, en vain vous prêchez :
Vous êtes d'ennuyeux apôtres ;
Vous nous fîtes pour vos péchés,
Et vous vivez trop pour les nôtres.

L'immoralité révoltante du dernier couplet a été corrigée par un de nos jeunes seigneurs, (M. de Montesquiou) en substituant les vers suivans aux deux derniers.

Rappellez-vous vos vieux péchés,
Vous serez plus doux pour les nôtres.

De Verſailles, le 16 Janvier 1785.

La paix paroît de plus en plu' aſſurée. Les Colonels ne reçoivent point l'ordre de joindre, & les Capitaines de remplacement à la ſuite des régimens, ont reçu celui de ne pas joindre. On croit que l'armée de Flandres ne ſera raſſemblée qu'à la fin du printemps. Elle ſera compoſée de dix-ſept régimens & demi, en ſuppoſant que l'accommodement très-probable entre l'Empereur & les Hollandois ne change rien à ces diſpoſitions. Ces pauvres Hollandois n'ont guere le choix de ce qu'ils doivent faire. Une nouvelle circonſtance les force à céder. L'Angleterre refuſe de leur rendre le port de Trinquemale dans l'île de Ceylan. Cette difficulté concourt avec ce que l'on a dit précédemment du traité de commerce entre la Compagnie des Indes projettée en France & celle d'Angleterre, à prouver que les véritables maîtres dans cette partie du monde, ſont ces mêmes Anglois dont quelques gazettes y peignent la ſituation comme très-fâcheuſe. On a prétendu dans certains pays que la cour de France avoit demandé des explications au Miniſtere Britannique ſur les forces navales qu'il ſe diſpoſe à faire paſſer dans l'Inde. Ces explications paroiſſent être aujourd'hui ſuperflues puiſque ſi les Hollandois font ſeulement mine de ſonger à envoyer quelques vaiſſeaux dans l'Inde, l'Angleterre ne manquera pas de les prévenir de vîteſſe. Nos politiques même trouvent très-naturel que la

cour St. James s'occupe à réparer dans l'Inde la perte récente qu'elle a faite en Amérique : une nation qui voit dans le commerce, la source principale des richesses, ne pouvoit pas agir autrement.

Le comte de Maillebois avoit demandé aux Hollandois le titre de Feld-Maréchal qui ne lui a pas été accordé. Au reste il n'a point de mission ostensible de notre Cour, & c'est plutôt une permission de voyager, qu'une autorisation à accepter le commandement des armées de la République.

L'emprunt de 125 millions est fermé. On a d'abord négocié les actions à la bourse, à 4 ½ pour % de bénéfice, ensuite 3 ½ & enfin à 2. Ces variations ne prouvent rien sinon que les banquiers ont mis plus ou moins sur la place. Le public est persuadé que les actions de la totalité de l'emprunt n'ont point été vendues, & que comme le trésor-royal n'a que faire dans le moment des 125 millions empruntés, on lâchera le restant des actions selon leur cours ou selon le besoin. En le faisant à des époques éloignées de quelques mois, l'Etat bénéficiera la partie des rentes de ces actions qui seront alors échues.

L'établissement d'une caisse d'amortissement, tandis que l'on ouvre des emprunts, la fait regarder comme une caisse fantastique, ce qui a occasionné un mot vraiment plaisant. M. d'Harvelai a quitté la place de garde du trésor-royal pour prendre celle de directeur de la caisse d'amortissement. On a dit à ce sujet : *il est bien singulier que M. d'Harvelai, après avoir*

un si grand rôle dans l'histoire, se contente jouer un si petit dans la fable.

Voici sur l'air à la mode des couplets ns mauvais que les autres.

Qu'on aime tant qu'on voudra
Les ballons & l'opéra,
Qu'on parle de politique
Du fluide magnétique
Sans s'intéresser à rien,
 C'est bien, très-bien,
On n'est pas François pour rien;
Mais moi qui bonnement raisonne
 J'aime Calonne. (*bis.*)

Demandez au Roi Louis,
S'il n'est pas de mon avis;
Il dira : ma bourse est pleine,
Calonne sans soins, ni peine
Me rend riche & généreux
 Morbieu, corbieu,
Malheur à ses envieux,
Chantez le refrein que je donne
 J'aime Calonne. (*bis.*)

L'amour ce malin enfant
Dit qu'il est un peu friand :
Est-ce un crime je vous prie
Que d'aimer la sucrerie?
Henri-quatre l'aimoit bien:
 Eh bien, très-bien,
'entends ce petit vaurien
Qui dit, à la race Bourbonne,
 Aimez Calonne. (*bis.*)

O François, mes bons amis,
Trop aimables étourdis
Jadis dans votre délire,
Ce Calonne qu'on admire
Ne paroiſſoit propre à rien:
Eh bien, très-bien,
Béniſſez votre ſoutien
Tout juſques à la gent Bretonne
Aime Calonne. (*bis.*)

Feu Necker dans ſon métier
Paſſoit pour un grand ſorcier;
Mes amis, cela peut être,
Mais le Calonne eſt ſon maître,
Soit dit ſans être flatteur,
D'honneur, d'honneur,
Car il eſt un enchanteur;
C'eſt le mot qu'a dit Ant.........
Qu'on le repete. (*bis.*)

De Verſailles, le 18 Janvier 1785.

Un précis des dernieres nouvelles que nous avons reçues de l'Inde, jettera quelque jour ſur les difficultés que les Hollandois ſe plaignent d'éprouver pour la reſtitution de Trinquemale.— MM. de Buſſy & Macartney avoient fixé le jour pour évacuer réciproquement Trinquemale & Pondichery, parce qu'aux termes du traité de paix, ces places devoient être reſtituées à ceux ſur qui elles avoient été priſes. En conſéquence M. de Buſſy avoit déjà fait paſſer toutes les munitions & l'artillerie de France, de Goudeloure où elles étoient, dans

l'aldée de Pondichery, & M. de Macartney se disposoit à prendre possession de Trinquemale. Les choses en étoient là lorsqu'une corvette françoise, dépêchée d'Europe, a apporté dans l'Inde de nouveaux ordres des Ministeres de France & de Hollande, en vertu desquels la restitution de Trinquemale ne doit être faite aux Anglois qu'en présence des Commissaires de la République, qui recevront incontinent cette place des mains des Commissaires de la Grande-Bretagne. Le commandant Anglois, s'appuyant sur les termes du traité de paix, s'est refusé à rendre Pondichery, avant que Trinquemale lui eût été restitué. Cette anicroche met les munitions & l'artillerie françoise dans une situation fâcheuse, & on est réduit à espérer que M. de Macartney se sera rendu aux raisons que M. de Bussy lui aura données pour faire l'échange d'une maniere conforme aux instructions des Cours. On trouve fort extraordinaire que le Lord Macartney n'en ait pas reçu de précises à cet égard de la part du Ministere Britannique, & quand même les réponses du cabinet de S. James aux représentations des Etats-généraux, ne feroient pas douter de ses intentions pour la restitution de ce port, ce procédé suffiroit pour faire naître des soupçons. On est fort mécontent à notre Cour de la diligence que M. de Bussy a mise à préparer la rentrée de nos troupes dans Pondichery. Les mêmes lettres de l'Inde portent que le défaut de paye à notre armée, y a causé une fermentation que le Général a appaisée en envoyant une partie des troupes

françoifes à l'Ifle-de-France. Cette fituation de nos affaires dans l'Inde n'eft point du tout agréable, lorfque l'on coufidere que l'Angleterre a de grandes poffeffions & de fort comptoirs fur les deux côtes de Malabar & de Coromandel, ainfi que dans tout le Bengale. On croit qu'il a été envoyé à M. de Buffy l'ordre de quitter le commandement & de revenir en France.

L'ouvrage de M. Necker fur les Finances fait la plus vive fenfation. Perfonne ne demeure point neutre fur cet écrit, on le détefte ou on l'admire. Dans un club de la capitale on a brûlé folemnellement l'*Avis au peuple*, pamphlet injurieux contre cet ex-Directeur des finances, & quelqu'un fit en ce moment les quatre vers que voici :

Nargue d'hier, vive aujourd'hui
Fi de Necker, honneur à Calonne :
A droite il prend, à gauche il donne,
L'honnête homme ! il n'a rien pour lui.

Les partifans du Contrôleur-général actuel ne reftent pas court. Ici les partis qui divifent la cour ou la nation s'expriment en chanfons comme chez nos voifins en difcours parlementaires. Ainfi je dois tranfcrire les couplets fuivans fur l'air fameux de *Richard cœur de Lion.*

Tout Paris court après vous,
Mais je n'en fuis pas jaloux ;
En médecine en finance,
Vous réformez tout en France

Ou bien vous en avez l'air ;
Meſmer, Necker,
Moi qui n'y vois pas ſi clair,
Je vous en laiſſe la gloire :
J'aime mieux boire.

Tous vos merveilleux caquets
Sur l'Etat & les baquets,
Le crédit & le fluide
N'ont rien que de très-ſolide,
Mais le ſtile n'eſt pas pur,
Eſt dur, obſcur,
Et moi qui ne ſuis pas ſûr
De comprendre ce grimoire ;
J'aime mieux boire.

Ecoutons M. Necker,
Ecoutons M. Meſmer ;
» Sans impôts j'ai fait la guerre,
» Je vous guéris ſans rien faire. »
Tous les deux font donc très-bien.
Non rien, rien, rien :
On paie, on meurt, tout eſt bien ;
Il ne s'agit que de croire :
J'aime mieux boire.

Chacun veut avec ſon art,
Meſmer remplacer Bouvart,
Necker déplacer Calonne,
A la foire on en raiſonne,
Et déjà nos beaux eſprits
Surpris, ravis,
Ont barbouillé maints écrits,
Pour célébrer leur victoire :
J'aime mieux boire.

De Paris, le 20 *Janvier* 1785.

Le ſuccès de M. Blanchard a cauſé une grande rumeur parmi les partiſans de M. Pilâtre de Rozier. Celui-ci, muni d'un magnifique ballon payé par le gouvernement, devoit paſſer la Manche le premier, & porter en Angleterre ce monument léger de notre élégance. La douleur d'avoir été prévenu l'a engagé à faire inſérer dans la *Gazette de France*, qu'il avoit quitté ſon atelier de Boulogne-ſur-mer, pour venir prendre ici les ordres de la Cour. A cet avis fort ſingulier, on en a joint un autre fort plaiſant, inſéré dans le *Journal de Paris*, où tout un corps municipal atteſte & certifie gravement que le vent qui a favoriſé l'arrivée de M. Blanchard, étoit contraire au départ de M. Pilâtre, qui devoit tenir une route abſolument oppoſée. On a débité que ce même M. Pilâtre avoit reçu du Miniſtre, l'ordre de faire ſon voyage; il a en effet annoncé qu'il alloit partir pour Boulogne, mais il n'a reçu ancun ordre, & il n'eſt pas encore parti.

Cependant M. Blanchard a été accueilli avec tranſport, en ſa qualité du premier aëronaute qui ait traverſé les mers; & S. M. lui a accordé une gratification de douze mille livres avec une penſion de douze cens livres. J'éviterai de répéter les détails que les papiers publics ont recueilli ſur ſon voyage, mais voici de particularités moins connues & que je tiens de ſa propre bouche.

Lors de ſon départ de Douvres, M. Blanchard s'élança à la hauteur de la tour du château, & dans l'eſpace de quelques toiſes, il ne s'éleva point. La conſternation étoit peinte ſur les viſages des nombreux ſpectateurs aſſemblés auprès du château. Après quelques ſecondes il jetta du leſt, & l'aëroſtat s'éleva pompeuſement : auſſi-tôt tout le monde jetta des cris de joie, & il ſalua la compagnie avec ſon pavillon : le Docteur Jefferies en fit autant. La hauteur qu'il atteignit fut de quatre mille cinq cens pieds. Voguant alors au-deſſus des nuages, les voyageurs ceſſerent de voir la terre & la mer. Un vent de ſud qui régna pendant quatorze minutes, les porta vers la mer du nord, & quelques courans d'air les firent enſuite dériver. Enfin, après une heure & trois quarts d'incertitude ſur leur ſort, ils s'abaiſſerent & découvrirent la mer & les côtes de France. Il leur parut que la mer les attiroit, & n'ayant plus de leſt à jetter, ils ſe défirent ſucceſſivement d'une partie de leurs effets & même de leurs habillemens. Les aîles adaptées au bateau ſervoient cependant à leur direction. M. Blanchard conſerva toute ſa préſence d'eſprit. Il écrivit en l'air & au crayon cinq lettres qu'il adreſſa au Prince de Galles, à la Ducheſſe de Devonshire, au Lord North, au Duc de Northumberland & à une autre perſonne. Quand ces lettres furent faites, il en forma un paquet qu'il attacha à pluſieurs veſſies liées enſemble, & il laiſſa deſcendre le tout à la mer. Au paquet étoit attaché un écrit contenant priere de faire parvenir le

plus promptement possible ces lettres à leurs adresses : un des nombreux bateaux qui avoient mis en mer à la vue du ballon, remplit parfaitement la commission. Cependant un courant d'air éloigna encore les voyageurs de la côte & les reporta sur la mer. Ils n'étoient qu'à deux cens pieds de sa surface ; c'est alors que les aëronautes acheverent de jetter leurs habits, & que M. Blanchard se disposa à faire avec quelque planche de sa gondole un moyen de salut. L'aërostat baissoit toujours (*). L'intrépide aëronaute se rappella qu'il portoit six rasoirs anglois à un de ses amis, il alloit les jetter, quand les pesant d'une main & son

(*) Mille relations renferment un trait qu'on ne sauroit trop répéter, parce qu'il paroît constaté & qu'il est particuliérement honorable au Docteur Jefferies, sur lequel la malignité a voulu jetter quelque ridicule. Dans un moment où les aëronautes, se dépouillant de tout, craignoient encore de ne pouvoir se soutenir dans les airs, le Docteur embrassa son compagnon, & lui dit : *Je suis la cause du malheur qui nous menace : je veux au moins vous sauver : en délivrant le ballon de mon poids, je vais vous délivrer de tous les dangers & peut-être de tous les obstacles.* Cet homme généreux vouloit se jetter à la mer : M. Blanchard le retint en s'écriant : *Je veux périr ou me sauver avec vous....* Alors le sacrifice d'un chapeau fait relever le ballon. Froids dissertateurs, songez à ce moment !

Le globe baissant de nouveau, Blanchard dit au Docteur qu'il leur restoit encore quelque chose dont ils pourroient se débarrasser. Celui-ci ne voyoit rien. Blanchard lui dit de l'imiter, & alors il lâcha copieusement sa vessie, le docteur en fit autant, & ils remonterent à plus de quarante toises. Il est certain qu'une demi-livre d'eau en pareille occasion équivaut à un tonneau de mille livres pesant dont un vaisseau ordinaire se débarrasseroit dans un gros temps.

chapeau de l'autre, il préféra de commencer par le chapeau & d'essayer de rendre à son ami le service qu'il lui avoit promis. Le vent se mit à la terre, les voilà sur le continent.

M. Blanchard a offert de partir avec M. Pilâtre pour retourner en Angleterre par l'aërostat préparé à Boulogne; mais le Ministere n'a pas jugé à propos d'agréer cette nouvelle preuve d'intrépidité. Il a remarqué dans son voyage que la mer attire beaucoup plus que la terre, & que vingt livres de lest jetté sur les eaux ne produisent pas plus d'effet pour l'ascension de l'aërostat, que quatre livres en produisent sur le continent. Il a observé de plus, que le mouvement des ailes qu'il a adaptées à son bateau, produisent une résistance de quatre livres pour s'élever ou s'abaisser en se servant d'une force naturelle & ordinaire, & il imagine que, dans un moment de crise, cette force pourroit devenir égale à huit ou dix livres. Quant à la direction, il pense qu'une étude réfléchie des courans d'air à une certaine hauteur, peut seule faire faire quelques progrès dans cette partie importante, & il assure qu'il est très-difficile, quand on n'a pas la terre sous les yeux, de juger quelle est la direction qu'on suit : il ajoute même qu'on ignore, lorsqu'on est au-dessus des nuages, si la machine marche ou si elle est stationnaire. Enfin, & cette derniere remarque est fort importante, il a observé que l'aërostat se trouvant au milieu des nuages, ne suivoit pas toujours leur direction.

Ces détails que je vous rapporte de mé-

moire, Monſieur, ſeront rectifiés par ceux que M. Blanchard lui-même nous donnera dans la relation de ſes voyages qu'il doit publier inceſſamment. Il en a fait cinq différens pendant ſon ſéjour en Angleterre : dans celui où il s'eſt élevé le plus haut (à dix-ſept mille pieds), il a rempli ſix bouteilles d'air pris aux diverſes hauteurs. Les bouteilles étoient pleines d'eau, & à meſure que l'eau étoit vuidée, elles ſe rempliſſoient de ces différens airs; il les bouchoit enſuite. Il les a remiſes à la Société royale de Londres, qui doit en faire les analyſes.

Je me garderai bien de copier les plats vers dont nous ſommes inondés depuis ce fameux voyage aërien. C'eſt aſſez de vous rapporter le quatrain qui a été fait le premier par M. Rigault de Repinay, ancien Maire de Calais, & qu'il a adreſſé aux deux voyageurs.

Deux peuples diviſés par l'empire des mers,
Aujourd'hui ne font qu'un, en franchiſſant les airs;
Préſage fortuné de l'union ſincere
Qui va régner entr'eux pour le bien de la terre.

Pendant que M. Pilâtre de Rozier cherchera à égaler M. Blanchard en courage & en bonheur, ce dernier ne reſtera point oiſif. On prétend qu'il ira à Gibraltar conſtruire un aëroſtat pour aller en Afrique, & que M. Dufourni de Villiers, plus audacieux encore & plus entreprenant qu'aucun autre, ſe propoſe de gagner les iſles Açores, & eſpere ſe rendre de ces iſles en Amérique. C'eſt bien le cas de lui ſouhaiter un bon voyage.

[illegible] lumières de [illegible] imprimerie. [illegible] [illegible] [illegible] Le re- [illegible] vingt-sept. [illegible] ont [illegible] à ce [illegible]

[illegible], [illegible] d'une [illegible] compte. [illegible] & il [illegible] devroit [illegible] avec [illegible], elle [illegible] cœur [illegible] & [illegible], de celle [illegible] Le Mi- [illegible] s'exprimer [illegible] & les cri- [illegible] le trou- [illegible] que [illegible] teurs [illegible] que [illegible], & fait [illegible], l'auteur ne

fît pas quelque retour ſur lui-même & ſur les dangers qui environnent les gens en place, & que la ſenſibilité d'une ame poſſédée de l'amour du bien public, & peut-être auſſi de la célébrité, ne s'exhalât avec force : ſes ennemis auront beau jeu à relever cette faute, ſi c'en eſt une, & les calculateurs en trouveront d'autres peut-être plus réelles dans le corps de l'ouvrage ; les Grammairiens auront auſſi une ample pâture, & de fréquens germaniſmes ne leur échapperont point, mais à travers ces imperfections, l'homme vertueux, l'ame forte, l'ami des hommes, l'adminiſtrateur integre découvriront des vues, grandes, ſaines, patriotiques ; & la nation entiere un homme occupé du deſir de ſa félicité. Le but de cet ouvrage étant d'établir des principes fixes & invariables d'adminiſtration, il plaira peu à cette claſſe puiſſante de citoyens qui gagnent ſans ceſſe aux changemens.

La lettre de M. Dupaty ſur la peine de mort prononcée contre le vol domeſtique, a tellement déplu au Miniſtre de la librairie, qu'il a fait des défenſes très-ſéveres à tous les Cenſeurs des Journaux, de la laiſſer publier par cette voie. M. Coqueley de Chauſſepiere a été interdit pour avoir contrevenu à cet ordre, en permettant qu'elle fût inſérée dans le *Journal des cauſes célebres* de M. Deſeſſarts. La *Gazette des Tribunaux* eſt ſuſpendue pour le même ſujet. On reproche à M. Dupaty, d'avoir révélé le ſecret de l'adminiſtration judiciaire, comme à M. Necker d'avoir publié celui de l'état. Il a imprimé en effet que le

législateur avoit communiqué en ſecret aux Magiſtrats ſupérieurs, le pouvoir de mitiger les loix. Eh ! quel mal peut faire la révélation de ce prétendu ſecret ? y aura-t-il plus de vols & plus d'aſſaſſinats, parce qu'on ſait que le légiſlateur permet de modifier des loix abſurdes, qu'il ne croit pas à propos de réformer ?

Les diſcuſſions relatives à la fixation du dividende de la caiſſe d'eſcompte ſont enfin terminées. On a beaucoup crié contre les auteurs des écrits en faveur d'un dividende modéré. On les a repréſentés comme des malintentionnés qui vouloient ruiner le crédit de la caiſſe d'eſcompte, en altérant la confiance publique. Les actionnaires intéreſſés à répandre ce bruit, ont accrédité la calomnie par toutes ſortes de voies, & le public qui n'avoit pas même les élémens de la queſtion, a adopté avec ſa bonhommie ordinaire le parti de ceux qui crioient le plus fort, & qui étoient en plus grand nombre. Toute la queſtion ſe réduiſoit à ce point : *Doit-on partager des bénéfices qui ne ſont pas réaliſés ?* Si, comme la raiſon & le vœu de la légiſlation le diſent, il ne faut pas les partager, le dividende ne doit point aller au-delà de cent & trente livres, mais ce réſultat n'accommode pas trop la cupidité de ceux qui, comptant ſur un dividende de deux cens à deux cent & dix livres, ont acheté des actions ſept à huit mille livres, quoique dans l'origine leur valeur ne fût que de trois mille cinq cens livres. Ils ſentent aujourd'hui la folie de leur ſpéculation, & ont voulu la faire payer au

public ou à leurs ſucceſſeurs. Trois compagnies très-connues ſe ſont ou ruinées ou endettées ſucceſſivement pour avoir forcé leur dividende, ſous le prétexte de ſoutenir la confiance publique (ce qui, traduit en françois, ſignifie *tromper le public*); la caiſſe d'eſcompte pourroit avoir le même ſort, ſi l'autorité légiſlative ne la remettoit dans le chemin droit qui lui eſt preſcrit & qu'elle doit ſuivre (*). En effet, l'on annonce un arrêt du Conſeil, qui ordonne aux adminiſtrateurs de ſe conformer aux réglemens, c'eſt-à-dire, de ne partager que les bénéfices réaliſés. Cette maniere de les ramener à la loi a étonné les actionnaires. Ils n'ont rien négligé pour entraîner le public; ils ont cru rendre démonſtratifs leurs ſophiſmes intéreſſés, en y joignant des injures, & ils ont répandu un *in-4to.* bien inintelligible, bien lourd contre les adverſaires du gros dividende. On attribue cette brochure au nouvel académicien Target. C'eſt le ſtyle, la forme, l'entortillage du Palais, mais les perſonnalités, les infamies même qu'on y trouve

(*) On ne peut ſe diſſimuler que l'intérêt a dicté également les écrits pour & contre le gros dividende. Les actionnaires qui ont vendu des dividendes à terme au prix de cent quatre-vingt livres, deſiroient que la répartition de ce dividende fût très-baſſe, afin de gagner tout le déprix qu'il aura aujourd'hui. Les gens impartiaux qui penſent que cette caiſſe d'eſcompte eſt également favorable au commerce, à la banque & à la circulation, voient avec douleur que le gouvernement ſe trouve obligé de s'interpoſer dans ſon régime, ce qui peut altérer la confiance publique dont ce régime a beſoin.

contre des hommes eſtimables & inſtruits, font douter qu'elle ſoit de cet Avocat, dont la réputation d'homme honnête eſt mieux établie que celle d'homme académique.

Avant hier les Italiens ont donné une piece nouvelle en deux actes, intitulée *Alexis & Juſtine*, paroles de M. Monvel, muſique de M. Dezaides. Ce drame, qui commence aſſez gaîment, finit d'une maniere triſte & commune. C'eſt un enfant inconnu, accueilli dans la maiſon d'un fermier, & qui devient amoureux de la fille de la maiſon. Dans le moment qu'il va épouſer ſa maîtreſſe, ſon pere, d'un état au-deſſus des parens de Juſtine, vient le réclamer & rompre ſon mariage. Le pere ſe laiſſe enfin toucher en voyant Juſtine faire le portrait d'Alexis à la Silhouette. L'action traîne beaucoup ſur la fin, & le moyen qui détermine le conſentement du pere a paru en même temps ridicule & froid. Quant à la muſique, c'eſt toujours celle de M. Dezaides. Quelques chanſons agréables par-ci par-là, mais peu d'énergie, peu de chaleur & point de nouveauté. Les Journaliſtes ſe ſont extaſiés ſur cette production, & il pourroit ſe faire qu'ils euſſent pris le talent de Mad. Dugazon, qui joue Juſtine pour celui des auteurs.

L'opéra de *Panurge* eſt encore renvoyé au vingt-cinq. Les envieux diſent que les paroles ſont d'une platitude inconnue juſqu'à ce jour; mais ils conviennent tous que la muſique charmante de M. Gretry, répare amplement ce tort.

Il paroît une nouvelle traduction en proſe

de la divine comédie du *Dante*, par M. de Rivarol. La traduction est précédée d'une vie très-bien faite de ce célebre poëte italien, qui vécut à la fin du treizieme siecle, & qui, après avoir eu une grande part au gouvernement de la République de Florence, sa patrie, éprouva tous les malheurs & tous les revers possibles. C'est dans cette période de sa carriere qu'il composa son poëme *de l'Enfer*, poëme qui étincelle de beautés, & qui a été consulté avec succès par nos meilleurs poëtes françois. La traduction de M. de Rivarol est précise & élégante; l'attention qu'il a eue de mettre à côté le texte original, facilite au lecteur les moyens de comparaison, & peut être d'un grand secours aux jeunes gens qui, entrant dans la carriere de M. l'Abbé de Lisle, voudroient traduire en vers les beaux vers du *Dante*.

Voici une nouvelle chanson de M. le Chevalier de Boufflers, ce poëte aimable, dont les vers sont si piquans, & ont une tournure si ingénieuse.

Air : *Que ne suis-je la fougere!*

Quand le bon Dieu fit la terre;
Fit le ciel, enfin fit tout,
Il montra dans cette affaire
Beaucoup d'esprit & de goût.
Par sa science profonde,
A peine eut-il fait le jour,
Que pour mieux peupler le monde
Il imagina l'amour.

Bientôt il fit la ſageſſe
Qu'il tira de ſon cerveau;
Elle étoit d'une triſteſſe!
C'étoit l'ennui peint en beau:
Lorſqu'un jour cette déeſſe
(Ce fut par oubli, dit-on)
Voit l'amour & le careſſe;
Ah! quelle diſtraction!

Dieu qui ſentit la mépriſe,
Craint que ſa divinité
Ne faſſe quelque ſottiſe
Qui l'eût fort déconcerté:
Par prudence ou par fineſſe,
Peut-être auſſi par pitié,
Pour occuper la ſageſſe,
Il inventa l'amitié.

Si M. de Champcenets n'avoit fait que de telles chanſons, au lieu d'exercer ſa verve indiſcrete ſur les gens en place & ſur les femmes de théâtre, qui ont plus d'influence qu'on ne penſe dans de grandes affaires, il ne ſe ſeroit pas vu à la veille de perdre ſon emploi dans le régiment des gardes. Son pere a paré ce coup, en demandant une lettre de cachet qui lui fera faire retraite pendant un an au château de Ham. En vain ſes ennemis ont voulu dire que cette punition étoit trop légere, le Marquis de Champcenets l'a obtenue de la bonté du Roi, & ſi ſon fils eſt corrigé par elle, ce ſera un homme aimable, conſervé à ſon état & à la ſociété.

La pompe à feu de MM. Perrier eſt une nou-

velle hippocrene. Jamais on n'a vu paroître autant d'inſcriptions pour le même objet. En voici une aſſez plaiſante par ſa tournure originale :

Vois ici par un art nouveau
Le feu devenir porteur d'eau.

La ſcene de la *Bourſe* d'hier a été défigurée par la paſſion. Voici le fait tel qu'il s'eſt paſſé. M. Claviere, ſi connu par ſa fermeté à ſoutenir le parti repréſentant à Geneve, exilé de cette ville à perpétuité par un jugement illégal & militaire, ſans avoir été entendu, eſt venu à s'établir à Paris, & y eſt entré dans cette claſſe de gens riches qui tiennent à la banque & à la finance. Ses ſpéculations dans les fonds publics ont été heureuſes. S'étant bien convaincu que le prix de huit mille livres, auquel on avoit porté les actions de la caiſſe d'eſcompte, étoit extravagant, & ne ſe ſoutiendroit pas, il ſe permit de le dire tout haut & de prédire que le dividende du dernier ſemeſtre ne feroit pas de plus de cent trente livres, au lieu de deux cens livres que vouloient les joueurs d'actions. L'autorité a conſacré cette opinion, qui étoit auſſi celle de M. Panchaud, connu par ſes talens & Commiſſaire de la caiſſe d'eſcompte, dont il eſt le créateur. Les actionnaires furieux, & attribuant l'arrêt du Conſeil à l'influence de Mrs. Panchaud & Claviere, réſolurent de ſe venger. Auſſi-tôt que le premier parut à la bourſe, on entendit des murmures excités contre lui. Un

banquier qui a cependant des raiſons pour éviter le grand jour, commença le tumulte, en injuriant M. Claviere indirectement, & ſe plaignant d'être entouré de bannis & de fripons. Celui-ci indigné voulut le forcer à s'expliquer, & lui demanda ſi c'étoit à lui que s'adreſſoient ces mots. Cette querelle fut le ſignal d'une eſpece d'émeute dont M. Claviere auroit été la victime, ſans ſa fermeté & celle de l'Inſpecteur de police qui le ſauva de la fureur de ſes ennemis. Cette affaire ſe pourſuit criminellement, & il y a beaucoup d'apparence que ſa ſuite fera du bruit.

De Paris, le 24 Janvier 1785.

Les joueurs ſur le dividende ſont fort embarraſſés. Quelques-uns ne veulent pas tenir leurs engagemens, ſe fondant, diſent-ils, ſur la loi qui condamne les conventions de cette nature : mais il n'y a point de pareille loi, & il eſt très-probable que ces joueurs en fin de compte, ſe feront déshonorés inutilement.

Le Palais royal continue à ſe meubler, & les aſſemblées s'y multiplient tous les jours. Outre la Loge olympique formée par l'aſſociation de trois cens hommes & de cent & deux femmes de la cour & de la capitale, il vient de s'établir au-deſſus du café du Caveau, une autre ſociété qui a pris le nom de *Sallon des Arts*. Des ſavans, des gens de lettres, des artiſtes compoſent ce club, où l'on n'eſt admis que par la voie du ſcrutin, comme dans les autres. Les politiques y ont auſſi un coin.

Le bruit avoit couru que le Gouvernement alloit profcrire ces fociétés, mais ce bruit étoit fans fondement, puifqu'elles ne peuvent jamais être nuifibles : il paroît au contraire, qu'elles peuvent fervir à jetter dans les mœurs un certain air de décence qui commençoit à leur manquer, & le Gouvernement, qui fait tout ce qui fe fait & tout ce qui fe dit dans ces affemblées, ne fauroit s'alarmer de leur publication. Enfin, s'il peut être jamais curieux de connoître l'opinion publique fur fes propres opérations, il la retrouvera bien plus aifément dans des cotteries qu'il furveille, que dans ces affemblées inconnues où regnent la licence & la malignité, & où l'on fe permet tout, parce que l'on ne fe croit pas regardé. Dès à préfent il y a une forte de honte à être rejetté de ces différentes affociations, & politiquement parlant, cette honte peut très-heureufement fervir à contenir ceux qui bravent l'opinion publique.

Il eft de nouveau, queftion de ramener l'opéra au Palais-Royal. On affure même que M. Louis architecte, eft chargé de faire le plan d'une falle de fpectacle, qui fera placée dans l'angle formé par les rues de Richelieu & de S. Honoré. M. Louis a donné tant de preuves de talent dans la conftruction de la nouvelle falle de Bordeaux, qu'on eft bien aife de voir entre les mains de cet artifte le projet de la falle à conftruire pour l'opéra. Les *Variétés amufantes*, fort mal dirigées par le Sr. Gaillard, perdront infiniment fi l'on fuit ce plan; au refte, fon exécution n'eft pas l'affaire d'un

[illegible] & l'on parle [illegible] de rendre au Sr. An-[illegible] à [illegible] de l'Ambigu-comique qui [illegible] depuis qu'il est entre les [illegible].

[illegible] joue un si grand rôle dans toutes les [illegible] du monde, qu'il eût été bien surprenant de le voir [illegible] dans celles du magnétisme. M. [illegible] vient d'en faire le [illegible] de cette science occulte. Il prétend [illegible] expliquer par ce moyen, [illegible] les douces sympathies, ce [illegible] de Moliere, en un mot les [illegible] de cette passion imperieuse [illegible] le charme & le tourment de la vie. Que [illegible] avant que le magnétisme [illegible].

Cependant [illegible] l'on en croit les Anglois, cette [illegible] n'est point nouvelle; dans le [illegible] de leurs journaux, le magnétisme [illegible] à la mode, & fut une source [illegible] & d'imposture. Un [illegible], fut cité en 1637 devant [illegible] des médecins, pour avoir opéré des cures par l'attouchement de la main. Il assuroit que de tout son corps il émanoit tant de [illegible], qu'il lui falloit plusieurs jours pour les recouvrer; que les draps dans lesquels il couchoit, contenoient un spécifique pour un grand nombre de maladies. Comme la justice n'étoit pas persuadée des miracles qu'opéroit cet illustre guérisseur, il fut mis en prison; mais le peuple commit tant de désordres, que pour les arrêter on fut obligé de rendre la liberté à l'imposteur, qui

fut

fut cependant condamné au banniſſement. Un homme adroit réuſſit, trente ans après, à renouveller cette ſcience preſque oubliée, avec laquelle il ſe fit une grande réputation & gagna beaucoup d'argent. Ce fut Greatik ; il fit imprimer en 1688, une liſte pompeuſe des cures qu'il avoit opérées par le magnétiſme. Le charlataniſme ſe découvrit enfin, & retomba dans l'oubli juſqu'à l'époque où M. Meſmer vint mettre à contribution la crédulité des Pariſiens, après avoir échoué dans ſa patrie, & avoir eſſuyé la mortification de voir ſes abſurdes théoremes condamnés par l'Académie de Berlin. Emu ſans doute par les ſarcaſmes auxquels il eſt en butte depuis ſi long-temps en s'obſtinant à garder ſon ſecret, M. Meſmer propoſe enfin de le communiquer *gratis*. Il offre d'initier dans la ſcience du magnétiſme, les Curés & Chirurgiens de campagne, & n'exige d'eux que beaucoup de croyance & de docilité pour opérer des cures ſurprenantes, & devenir les bienfaiteurs de l'humanité ſouffrante. Il ſera très-curieux de voir nos jeunes payſannes éprouver des convulſions, des criſes, & tomber en ſyncope ſous le doigt magnétique de leur paſteur !

On dit que Bleton, très-mécontent de l'incrédulité des Pariſiens, eſt allé faire ſes tours de baguette en Dauphiné, toujours accompagné de ſon fidele compere M. Thouvenel. On rapporte de ce fameux hydroſcope un fait plus merveilleux que tous ceux dont on a entendu parler. Il prétend deviner par des picotemens aux jambes, aux cuiſſes, &c. l'eau

qui eſt ſalée, & cette eau, en la décompoſant, ne contient que 2 gros de ſel par pinte. Il faut avouer que depuis quelque temps la foi fait en France des progrès bien rapides.... Quel temps fut jamais plus fécond en miracles!

M. Blanchard & le docteur Jefferies excitent toujours le même intérêt dans les lieux où ils ſe préſentent; on les apperçut ces jours-ci à l'opéra, & le public leur témoigna ſa ſatisfaction par des applaudiſſemens univerſels. On aſſure que le Roi d'Angleterre voulant faire une gratification à M. Blanchard, celui-ci n'a pas oſé l'accepter ſans l'agrément de la cour, qui le lui a accordé. Le Roi d'Angleterre ſe propoſe de récompenſer particuliérement le docteur Jefferies, à ſon retour à Londres.

Parmi les vers qui ont été faits pour la piramide projettée à la gloire de M. Blanchard & du docteur Jefferies, & qui doit être exécutée par ordre des officiers municipaux de la ville de Calais au lieu où s'eſt arrêté l'aëroſtat, on diſtingue ce quatrain de M. de la Place.

Autant que le François, l'Anglois fut intrépide;
Tous les deux ont plané juſqu'au plus haut des airs,
Tous les deux, ſans navire, ont traverſé les mers.
Mais la France a produit l'inventeur & le guide.

On donnera ici, dans une quinzaine de jours, un nouveau genre de ſpectacle qui ne manquera pas d'attirer beaucoup de monde par

ſa ſingularité ; c'eſt un géant aëroſtatique de 18 pieds de proportion, leſté de maniere à conſerver la direction perpendiculaire, qui s'échappera d'une des fenêtres des Tuileries pour s'élever dans l'atmoſphere. Cette figure coloſſale ſera, dit-on, accompagnée de pluſieurs autres d'une moindre proportion. Si ces manequins volans alloient s'abattre dans quelques cantons où l'on ne connût point les machines aëroſtatiques, on peut juger de la frayeur des habitans qui verroient des hommes tomber des nues.

Le Mariage de Figaro s'imprime enfin chez Pierres, tel que l'auteur l'avoue. Il ne reconnoît pas les éditions qui ont déjà paru. Ainſi le Public ne tardera pas à en jouir en gros : à force de lectures tout le monde eſt à peu-près dans la confidence en détail. M. de Beaumarchais nous donnera après Pâques, dit-on, ſa nouvelle piece qui ne porte plus le titre de *la mere coupable*, mais de *la femme comme il y en a tant*. Ce nouveau titre n'eſt pas galant, s'il eſt vrai que cette femme a des enfans qui ne ſont pas de ſon mari.

Le drame de M. de Sauvigny intitulé d'abord *Aſgill*, a pris le nom d'*Abdir*. Il a paru peu convenable de mettre ſur la ſcene un homme vivant. La police a retranché quelques traits que l'auteur, cenſeur de la police lui-même, s'étoit permis en faveur de la liberté des peuples.

La nouveauté la plus fameuſe aujourd'hui eſt l'opéra de Panurge : voici la fable de cette parade muſicale, telle que M. Morel l'a ex-

[illegible] de ſon cerveau. La ſcene eſt dans l'iſle des Lanternois. Ces peuples danſans implorent leur déeſſe en faveur de quatre amans qui ſont à la veille de ſe marier. Leur Hiérophante ſort du temple, & en ſtyle embrouillé d'oracle, prononce que les deux couples ne ſeront unis qu'après qu'un étranger arrivé dans l'iſle aura trouvé également aimables Zemire & Agarene. Ce ſont les deux lanternoiſes prêtes à marier. Ces Demoiſelles ſe déſolent de ce contre-temps avec Climene leur ſuivante, qui eſt la femme de Panurge & qui fait un peu legerement les honneurs du ſexe de ſon pays. Bientôt une tempête s'éleve & Panurge eſt jetté dans l'iſle où il eſt parfaitement accueilli, attendu qu'il eſt regardé comme devant accomplir l'oracle en faveur des deux belles. On danſe autour de lui, il voit Zemire, en devient amoureux, & enſuite il brûle pour Agarene. Les amans ſe déſolent; les Belles ſe moquent de lui, ſa femme qu'il ne reconnoît pas, le turlupine auſſi, & lui conſeille de conſulter une ſybille du voiſinage, afin de ſavoir à laquelle des deux Lanternoiſes il donnera la pomme. Cependant on fait à Panurge, libérateur du pays, une grande fête où il eſt porté en triomphe. Au troiſieme acte, il va conſulter la ſybille; c'eſt ſa femme qui le myſtifie encore : enfin ſurvient une reconnoiſſance & une réunion. Les deux amans alarmés triomphent, on danſe encore, & la farce eſt finie. Telle eſt la texture de ce poëme, dont les vers ſont encore plus étonnans qu'elle. Du mouvement, beaucoup de ſpectacle, de jolis

ballets, une muſique charmante & variée font au reſte paſſer de déteſtables paroles. On prononce ſi peu à l'opéra, que l'auteur a ſans doute compté ſur ce moyen de ſe ſauver. Malheureuſement le S. Laïs qui joue Panurge, a une prononciation ſi claire qu'on ne perd pas un mot de ce qu'il dit, & ce qu'il dit eſt infiniment riſible par ſa plate bêtiſe. M. Morel ne ſera pas accuſé cette fois d'avoir acheté des paroles : s'il avoit acheté celles-ci, il les auroit eues certainement à bon marché.

Madame la Pierre! Le nom n'eſt certainement pas poétique : c'eſt celui d'une jolie femme qui prétendoit, l'autre jour, qu'il étoit impoſſible de faire une chanſon agréable en le prenant pour ſujet. M. Seguier, avocat-général, étoit préſent. Le lendemain il lui envoya ces couplets, ſur l'air, *mon petit cœur* :

Le petit Dieu qu'on aime & qu'on révere,
Pour nous tenter, nous offre vos attraits ;
Il nous ſéduit & vous êtes la pierre
Dont il ſe ſert pour aiguiſer ſes traits. (*bis.*)
On trouve en vous une pierre aimantée
Qui nous retient ſans ceſſe à vos genoux ;
Heureux qui peut d'une main aſſurée
Faire avec vous d'une pierre deux coups. (*bis.*)

Non, non, jamais, quoi qu'on diſe & qu'on faſſe,
Ne jetterai la pierre à mon voiſin,
Mais je voudrois qu'amour me fît la grace
De la jetter ſouvent dans mon jardin. (*bis.*)
J'en pourrois faire une pierre de touche,
Pour vous prouver que mon cœur eſt conſtant ;

En l'approchant tant soit peu de ma bouche,
Je connoitrois le plus doux sentiment. (*bis.*)

Presque toujours sur la pierre d'attente,
Je resterois, sans trop vous ennuyer,
Si je croyois qu'à ma voix gémissante,
Votre cœur dût, de temps en temps, céder. (*bis.*)
Mais vos yeux sont une pierre infernale
Qui brûle tout sans vouloir rien guérir,
Et qui bien plus que la philosophale,
Donne l'espoir sans jamais le remplir. (*bis.*)

On voit souvent la pierre herborisée
Faire à nos yeux un séduisant effet,
Mais j'aime mieux celle qui bien frappée
Tire du feu de mon petit briquet. (*bis.*)
Je la préfere à la plus belle agate,
A la topaze, au saphir, au diamant,
Mais je crains bien que celle qui me flatte
Ne soit pour moi pierre d'achoppement. (*bis.*)

De Paris, le 26 Janvier 1785.

L'ARRÊT du Conseil portant que le dividende de la caisse d'escompte sera fixé d'après les bénéfices réalisés, a causé une grande rumeur. Ces dividendes avoient été l'objet d'agiotage & de spéculations dans le genre de ceux qui rendent la bourse de Londres si célebre. Le banquier Panchaud homme vif, bouillant & gros joueur dans les fonds publics, étoit l'ame du parti qui vouloit faire baisser le prix du dividende. Il en avoit vendu 15 ou 20 mille à 180 liv. avec promesse de livrer

après la fixation, de ſorte que la baiſſe lui faiſoit gagner une ſomme conſidérable. Il avoit, dit-on, ſurpris le Contrôleur-général, en lui diſant qu'il n'avoit aucun intérêt perſonnel dans cette affaire. Ses adverſaires ſe ſont adreſſés ſucceſſivement à M. de Vergennes, à M. de Caſtries & à M. de Segur. Ce dernier ne les a pas reçus, & les autres les ont renvoyés à M. de Calonne; ils ſe ſont enfin préſentés par députation formée de Mrs. le Couteux de la Noraye, Bourboulon & Panzin chez le Miniſtre des finances, qui, fortement prévenu, les reçut très-mal & s'emporta même contre eux. Ces triſtes ambaſſadeurs éconduits vont dîner enſemble dans une auberge. Un homme en place arrive & les engage à retourner chez le Miniſtre. Cette fois ils ſont bien différemment accueillis, ils prouvent par un écrit non ſigné du S. Panchaud, mais raturé & corrigé de ſa main, que le Banquier, ſi déſintéreſſé, s'il l'en falloit croire, a vendu à terme 5 à 6000 dividendes; ils préſentent au Miniſtre un paquet cacheté dans lequel ils aſſurent qu'il y a un traité de vente d'actions par le même Panchaud, mais ſur l'enveloppe il étoit écrit que le paquet ne ſeroit ouvert que le lendemain de la fixation du dividende des actions de la caiſſe d'eſcompte. M. de Calonne obſerve que le Roi ſeul a le droit de décacheter un paquet ſans la participation des intéreſſés : il l'a porté à S. M. qui l'a ouvert & refermé enſuite.

La réfutation des mémoires de M. Necker qui fait le plus de bruit en ce moment, eſt un

lement injuste & méchante, que l'esprit de parti a enfantée contre un écrivain estimable, dont le public honore & aime les talens. Les *Soirées du cuisinier du Roi de Prusse* sont une compilation de passages pris à-peu-près au hasard dans les opuscules de Voltaire. *Alida & Dorval ou la Nymphe de l'Amstel*, *le Partage des Pays-Bas*, *le Précis politique* & mille autres écrits relatifs aux affaires actuelles, sont des productions éphémeres que les nouvellistes font bien de méditer, pour apprendre par des leçons utiles ou par des exemples qu'ils s'appliqueront, à ne pas déraisonner. *Le Danger d'une premiere faute*, *la derniere Héloïse*, &c. sont des romans comme beaucoup d'autres. J'aurois dû faire une mention particuliere d'une brochure qui paroît l'ouvrage d'un homme d'état ou d'un écrivain qui en réunit les lumieres à la chaleur qui caractérise le génie. Elle a pour titre : *Un Défenseur du Peuple à l'Empereur Joseph II., sur son réglement concernant l'émigration, ses diverses réformes, &c.*; l'auteur ne se rend point coupable de cette licence qui n'est que trop commune parmi les écrivains anonymes; mais telle digne d'un philosophe que soit sa noble hardiesse, oserois-je copier celui qui débute ainsi : » ..... *Je le vois*, » tu ne connois pas encore tous les droits » du peuple; tu ne connois pas tous les droits » de l'homme.... Je ne te demanderai pas ex» cuse de ma franchise. Ce langage fait pour » le commun des Princes t'offenseroit. Pour » toi, tu veux t'instruire, tu cherches la » vérité, tu hais la flatterie; je remplirai tes

» vue je te dirai la vérité ſur le peuple,
» pour le peuple. J'ai bien étudié ſes droits.
» C'étoient les miens. Je dois mieux les con-
» noître que toi, malgré le zele que tu as
» mis à les connoître. Ton intérêt a dû être
» plus fort que ton humanité. Il l'a été. Tu
» n'étois pas un Dieu. Tu n'étois pas même
» un homme. Tu étois un Roi, & le Roi ſe
» montre encore dans le ſacrifice que tu as
» fait de tes titres. Car tu n'en as déchiré en-
» core qu'une partie. Tu ſembles croire ſa-
» crés ceux que tu as conſervés. Voilà ton
» erreur. Je te le répete; non, tu ne connois
» pas encore la force de ce mot : *peuple*, de
» ce mot : *homme*. Où l'aurois-tu appris? Dans
» les livres? En eſt-il un ſeul dans ton pays,
» dans les autres, qui ait ſolidement défendu
» les droits du peuple? Dans tes voyages?
» Tu as vu ici des automates chantans au mi-
» lieu de leurs fers; là des nobles fiers de
» leurs haillons & du deſpotiſme qu'ils ſou-
» tiennent & qui les écraſe; ailleurs des ma-
» lades qui ſe croyent ſains, parce qu'ils ne
» ſentent pas leur mal, libres, parce qu'ils
» ont la vanité de ne vouloir pas paroître
» eſclaves. Tu n'as pas vu des hommes, un
» peuple..... « C'eſt avec cette énergie bien
ſoutenue, que le défenſeur du peuple cher-
che à relever ſes droits & à prouver qu'il eſt
de l'intérêt des gouvernemens non-ſeulement
de les reſpecter, mais même de les rétablir
dans toute leur étendue. . . .

De Paris, le premier Février 1785.

Il vient encore de paroître un gros volume de remarques sur l'introduction de l'ouvrage de M. Necker. Ces remarques sont amérement dirigées contre le personnel de l'auteur, contre son style, sa vanité (*), ses tournures de phrase, &c. mais nullement contre ses principes, ni contre le systême d'équité & d'économie qui fait la base de cet honorable ouvrage.... Hors de place, sans motif pour être loué, cet ancien administrateur acquiert tous les jours de nouveaux partisans parmi les gens même dont il blesse les intérêts particuliers, tant est grande & puissante l'honnêteté qui brille dans son écrit où la cause des peuples est plaidée avec un courage vraiment héroïque.

Les affaires de l'Inde semblent à un grand nombre de politiques, plus alarmantes pour nous que celles de l'Allemagne. Comme les difficultés élevées entre M. Bussy & Macartney sur la restitution respective de Trinquemale & de Pondichery, sont de nature à être traitées entre les deux cabinets de Londres & de Versailles, M. de Launay, qui a fait les fonctions d'intendant auprès de M. de Suffren, vient d'être envoyé en Angleterre pour cela. Le calme ne renaîtra à cet égard que lorsqu'il

(*) Combien de fois on donne ce nom à un juste orgueil, la source des vertus, l'apanage du génie & la seule vraie récompense des grands hommes!

y aura quelque chose d'arrêté définitivement; attendu que la position avantageuse des Anglois dans l'Inde, peut leur faire naître la tentation d'y dominer seuls. Ce qu'on a dit ci-devant du projet d'une Compagnie françoise pour faire le commerce dans cette contrée, vient à l'appui de cette idée. Aussi le Ministre de la marine a-t-il refusé nettement d'approuver ce projet, dont l'exécution auroit été un aveu solemnel de la foiblesse de notre commerce, & son assujettissement au bon plaisir de la compagnie angloise.

Le Maréchal de Castries ayant donné avis au Chevalier de Fabri, Commandant de la marine à Toulon, que S. M. destinoit le commandement à M. d'Albert de Rions, chef d'escadre; M. de Fabri, sans attendre les ordres de la Cour, a envoyé les drapeaux & la garde de son commandement à M. d'Albert de Rions, en le prévenant par lettre, qu'il pouvoit se dispenser de venir le voir, attendu qu'il n'avoit rien à lui dire; & il est parti sur le champ pour Paris, où il est arrivé avant-hier. On est curieux de savoir comment sera vue à la Cour une conduite si vive & si peu réguliere. Elle tient à l'ancienne indiscipline du corps de la marine, & l'on se permet de dire hautement, que si le procédé du Chevalier de Fabri reste impuni, il en doit résulter de fâcheuses conséquences pour le service du Roi.

L'arrêt du Conseil relatif à la caisse d'escompte, annulle tous les marchés de vente des dividendes. L'administration se conformant à

[illegible] à cent cinquante [illegible] à cent qua- [illegible] que les libraires [illegible] la différence de trente li- vres [illegible] & s'en [illegible]. Cet événe- [illegible] banqueroutes, on [illegible] le crédit de la [illegible] ni augmenter. L'ad- [illegible] pour plus de fonds [illegible] avoit été as- [illegible] autres liquides & [illegible]

[illegible] dernierement [illegible] le vieux Marquis [illegible] de revenu, alloit [illegible] belle [illegible] avantageusement [illegible] Son Altesse- [illegible] Si [illegible] amuser, [illegible]

[illegible] M. de [illegible] [illegible] certainement [illegible] person- nes [illegible] Savez-vous [illegible] pour vous [illegible] Les amis de M. [illegible] le désignent pour [illegible]

Le petit cahier que je vous ai dernierement envoyé sur le Heros [illegible], a été le précurseur d'une chanson assez maligne, &

qui m'a paru aſſez plaiſante pour que vous ne me blâmiez pas de l'avoir tranſcrite.

Que notre grand amiral
Accueille au palais royal,
Non les filles de mémoire
Mais les treteaux de la foire,
Et Mercure & Tamarin,
C'eſt bien, très-bien!
Moins d'honneur & plus de gain
Moi je penſe comme Grégoire,
J'aime mieux boire.

Que des doigts accrédités
Procurent à nos beautés,
Et des extaſes lubriques
Et des criſes harmoniques
Qui ne guériſſent de rien
C'eſt bien, très-bien:
Cela ne les bleſſe en rien,
Moi je penſe, &c.

Que la docte faculté
Diſe en toute humilité:
Oui, Meſſieurs, dans chaque cure
On doit tout à la nature
Et nous n'y ſommes pour rien;
C'eſt bien, très-bien:
On le ſavoit, ma foi, bien;
Moi je penſe, &c.

Que pour un emprunt royal
Que l'on payera bien ou mal,
On voie ainſi que de ſource

[illegible]

[illegible]

De Paris, le 3 Février 1785.

Jeudi dernier, l'Académie françoise a reçu l'Abbé Maury. Son discours un peu long a été écouté avec beaucoup d'intérêt. Il s'agissoit de [illegible] le mérite des querelles [illegible] entre Voltaire & Pompignan. Il a eu l'adresse de glisser sur cette partie dangereuse de son discours, & l'éloge de son prédécesseur a été trouvé très-bien. M. de Nivernois lui a répondu avec beaucoup de graces & de précision : on a remarqué dans ce discours une phrase pleine de finesse & de véritable philosophie. C'est celle où M. de Nivernois en parlant du Roi, devant qui l'Abbé Maury doit prêcher le Carême prochain, dit que ce Monarque a la vraie piété des Rois, puisqu'il met la sienne dans l'amour du bien public, de l'ordre & des mœurs.

Après ce discours, M. Gaillard en a lu un sur Démosthene, discours qui doit être inséré dans la nouvelle édition de l'Encyclopédie. Cet ouvrage, plein de recherches & de détails sur la vie de l'orateur grec, n'a pas été écouté avec plaisir par les Dames, qui en cherchent par-tout jusques dans les séances académiques. Au moment où M. Gaillard a peint Démosthene récitant ses harangues sur le rivage de la mer, au bruit des flots émus, il s'est fait un murmure qui a étouffé la voix de l'historien. Ses lunettes ont quitté son nez, & son livre ses mains; enfin il s'est trouvé mal. On lui a donné des secours, & la séance s'est levée. Cet événement inoui à l'Académie a privé les auditeurs d'une lecture qui devoit être faite par M. Marmontel. L'Académie a été fort choquée, & avec raison, d'une telle aventure. C'est en effet ici le *Scandalum magnatum*.

Il paroît un ouvrage assez important de M. de la Cretelle. C'est un discours & des réflexions sur une partie importante de notre jurisprudence criminelle. Il avoit été proposé par l'Académie, de mettre une question sur le préjugé qui flétrit la famille d'un homme supplicié. M. de la Cretelle le combat de la maniere la plus victorieuse, en établissant qu'il assure l'impunité des grands qui se sont rendus criminels. Ce qui vient de se passer au sujet de l'affaire du Président d'Entrecasteaux, d'Aix, rend cette question plus intéressante que jamais, & il y a tout lieu de croire que si le systême de flétrissure pour toute une fa-

mille n'avoit pas régné aussi impérieusement, ce meurtrier, lâche & de sang-froid, n'auroit pas échappé à la roue qu'il avoit méritée par son crime.

Les Etats de Bretagne ont nommé l'enfant dont est accouchée la Comtesse de Tremegat, femme du Président de la noblesse, & la Comtesse de Montmorin, épouse du Commandant de la province, l'a tenu sur les Fonts. Les trois ordres ont arrêté qu'il seroit présenté à cette Dame un diamant de trente mille livres; mais Mad. de Montmorin a destiné cette somme à fonder trois places dans des colleges pour des jeunes gens Bretons, l'un de l'ordre de la Noblesse, l'autre du Clergé, & le troisieme du tiers-Etat.

Le drame de M. de Sauvigny intitulé, *Abdir*, a été donné, lundi dernier. La scene est chez les Nangeais. Tous les noms des acteurs véritables sont défigurés, & quoique l'auteur ait cru augmenter l'intérêt de son drame, en mettant en scene la mere & l'amante de son héros (*Asgill* sous le nom d'*Abdir*) le Public ne lui en a su aucun gré : cependant le premier acte a été assez bien reçu; au second on a trouvé que l'action étoit traînante; au troisieme que la mere & l'amante faisoient peu d'effet; enfin le commencement du quatrieme étoit à la veille d'éprouver un grand échec, lorsque l'arrivée de l'Ambassadeur du Roi de Perse, dont l'intervention sauve la vie d'Abdir, a relevé la piece. Plusieurs beaux vers très-applicables au véritable Souverain qui a sauvé Asgill, ont été vivement applau-

dis. Cette piece réduite de quatre actes à trois, a mieux réussi. La versification en est assez soignée, mais les vers ne sont pas tout, & la conduite du drame n'offre pas tout l'intérêt dont on le croyoit susceptible. Ainsi voilà un très petit succès.

Une autre nouveauté au théâtre françois a fait beaucoup plus de sensation. C'est une charmante petite piece en un acte, de M. Forgeot, intitulée : *Les épreuves*. Deux femmes & deux hommes d'un âge différent, s'éprouvent réciproquement & finissent par se trouver fideles. C'est le même fond que la *Coquette corrigée*, que la *Feinte par amour*, que *les fausses infidélités*, & que la *fausse coquette* ; mais la grace du style, la variété des situations, & une grande intelligence de la scene donnent à cette nouveauté un air de fraîcheur qui a fait généralement plaisir. Il n'y a dans la piece que quatre acteurs : Mrs. Molé & Fleury, Mlles. Comtat & Olivier : tout ce que l'ensemble le plus parfait & le jeu le plus fin peuvent ajouter au charme d'une nouveauté, est réuni dans celle-ci. Cette production fait infiniment d'honneur à M. Forgeot, déjà très-avantageusement connu par la petite piece des *Rivaux amis*.

Panurge attire une affluence prodigieuse à l'opéra. Tout le monde demeure d'accord qu'il n'y a rien de moins lyrique ni de moins comique que le poëme ; mais la prodigieuse variété de cet opéra, ses décorations, ses ballets, la musique de Gretry, font oublier les paroles. Cet ouvrage au reste est mis avec

un soin infini, & tel qu'étoit en droit de l'attendre l'auteur employé en chef dans les *Menus plaisirs.*

Dans cet opéra au second acte, on voit un énorme tambour suspendu en travers. Aux deux bouts sont deux hommes dont l'un frappe ce tamb[illegible] poing & en mesure; l'autre [illegible] des verges de l'autre côté. [illegible] sur cela le quatrain suivant :

Dans ce P[illegible]ous prie,
[illegible] de fureur?
[illegible], je parie,
Qui prend le tambour pour l'auteur.

Une discussion qui s'est élevée, ces jours derniers, dans un petit souper entre deux nymphes de l'opéra, a fait éclorre cette épigramme dont on ne s'occupe pas moins que des écrits sur la caisse d'escompte & sur l'Escaut :

Une prêtresse de l'amour (*)
Chez Quincy soupant l'autre jour,
Vantoit d'un ton de pruderie
Et sa constance & ses beaux sentimens.
J'ai, dit-elle, cédé quelquefois dans ma vie,
Mais tout le monde ici peut compter mes amans.
Oui, lui répond Quincy, le calcul est facile :
Qui ne sait compter jusqu'à mille!

(*) Mlle. Thevenet, fille du grand ton.

M. le Baron de Breteuil & M. le Noir ne laiſſent échapper aucun moyen d'encourager les ſavans & les gens de lettres. Le premier que ſa place met en relation avec les corps littéraires de la capitale, ſe propoſe, dit-on, d'admettre chaque ſemaine à ſa table, deux membres de l'Académie françoiſe, deux de celle des ſciences, deux de celle de belles-lettres & deux profeſſeurs du college royal, afin de ſe mettre en état de mieux connoître ſur qui doivent ſe répandre les faveurs du Gouvernement.

Je vous ai annoncé la mort du Comte de Milly, célebre adepte, en relation avec les plus fameux archymiſtes de l'Europe, pouſſant le ſcepticiſme à l'excès, mais ne révoquant en doute aucune des chimeres de la cabale. Un médecin un peu entiché de ces rêveries, vient de faire ſon éloge, qui n'a pu être imprimé, quoique le Comte de Milly ait toujours été trop honnête pour avoir jamais cherché à faire des dupes. On dit que cet ouvrage a été arrêté, dans la crainte que le public ne prenne quelque prévention pour ce genre de charlataniſme. Il faut avouer qu'il s'y montre aſſez diſpoſé en ce moment. D'autres prétendent que M. Faujas de S. Fond, dont il étoit queſtion dans l'ouvrage, & qui a fourni des mémoires ſur l'étonnante longévité du fameux Comte de S. Germain, a demandé que ſa publication n'eût pas lieu, afin de n'être pas expoſé au ridicule dont il étoit menacé.

Il y a long-temps qu'on ne s'occupe plus des ridicules querelles du janſéniſme ; dans

[redacted]

quelques greniers on donne peut-être encore des coups de bûches, mais la secte a bien dégénéré de son ancienne splendeur. Elle vient de perdre son dernier patriarche dans la personne de M. Gönthier, Curé de Chilly, près de Lonjumeau : il étoit le dernier Curé de la nomination du Cardinal de Noailles, & son successeur, l'Abbé du Perin, ne pense pas à beaucoup près comme lui. Les villages de Chilly & de Lonjumeau n'étoient peuplés autrefois que de jansénistes, qui avoient choisi dans cet endroit leurs maisons de campagne, & ceux qui tiennent encore pour la bonne cause, pleurent sur les ruines de Jerusalem.

Nous attendons de jour en jour des nouvelles du départ de M. Pilâtre pour l'Angleterre. Les lettres de Boulogne du 29 janvier, portent que tout étoit prêt, & que l'aërostat devoit s'élever le lendemain, si le vent restoit où il étoit : ainsi il est probable que cet aëronaute est maintenant à Londres. Quelques lettres pourtant insinuoient qu'il n'étoit pas fort rassuré sur le succès de ce voyage, & son incertitude aura bien pu retarder le moment de l'expérience.

Voici quatre vers nouveaux du vieux M. de la Place, qui veut encore être gai.

L'esprit humain n'a plus de bornes,
Témoin le para-foudre & les aërostats :
Prends patience, Dorillas,
Sans doute on trouvera bientôt des paracornes.

Les suicides se multiplient tous les jours,



Un archer de robe-courte étant allé voir sa maîtresse dans la rue de la Vieille draperie, arriva fort mal à propos dans le moment où on lui faisoit l'infidélité la plus décidée. Outré de jalousie & de rage, il veut se jetter sur son rival heureux, qui s'esquiva avec beaucoup de peine; il revient sur son infidelle, qu'il tue d'un coup de pistolet : les voisins accourent au bruit, mais à peine les entend-il monter qu'il se brûle lui-même la cervelle.

Tout Paris est allé voir, ces jours-ci, chez le Sr. Auguste, fameux orfevre, la magnifique toilette de vermeil qu'il a faite pour l'Infante de Portugal, qui va épouser l'Infant Dom Gabriel d'Espagne. Le fini de cette orfevrerie & l'élégance des dessins ont frappé tous les spectateurs. Hier, tout a été emballé & va partir pour Lisbonne, avec trois carrosses superbes, destinés pour la même noce.

Le Parlement de Paris a jugé derniérement deux causes importantes. La premiere étoit celle du Marquis de Louvois, contre les héritiers de M. de Courtenvaux. Ceux-ci ont perdu leur procès, & M. de Louvois gagne environ quatre-vingt mille livres de rentes. L'autre procès est celui d'un S. Marot, Receveur des tailles d'Angouleme, contre le S. la Planche son commis, accusé par lui de divertissement des deniers de sa caisse. Cette affaire avoit été jugée déjà trois fois, & toujours d'une maniere diverse, d'abord par l'élection d'Angouleme, ensuite par la Cour des Aides. Sur l'appel au Conseil, elle fut renvoyée au Châtelet, sauf l'appel au Parlement. Cette der-

nière Cour a condamné le commis la Planche à être pendu. Heureusement pour lui, il est en fuite. Cette affaire avoit fait un bruit étonnant, & l'Avocat Polverel avoit fait des mémoires hardis qui lui ont mérité la censure de ses confreres.

Outre les belles éditions de Voltaire, dont nous attendons incessamment les premiers volumes, M. de Beaumarchais nous en promet sept de différens formats & à différens prix, depuis quatre livres jusqu'à vingt-quatre sols le volume. Il a trouvé ainsi le moyen d'éluder l'avidité des contrefacteurs. Cette nouvelle a donné l'alarme à tous les cagots & aux détracteurs de Voltaire, qui regardent la multiplication des copies de ses œuvres, comme une calamité publique, à laquelle on ne peut penser sans frémir. Pour remédier à cette calamité, on s'avise d'un moyen assez singulier: c'est de réimprimer tous les articles de l'année littéraire, où Freron s'est efforcé vainement d'attaquer la réputation & de flétrir la gloire de Voltaire. Il n'y a pas d'apparence que l'on fasse aussi une douzaine d'éditions de cette compilation.

LA RÉSIDENCE,

Conte, par M. Vasselier,

Un évêque de grande mise,
Et dont le nom me reviendra,
Payoit du trésor de l'église,
Comme l'usage l'autorise,

Une

Une actrice de l'opéra.
Tandis qu'à Paris, à Verfailles,
Pour édifier fes ouailles,
Il faifoit chaudement fa cour
Et l'amour,
Un mot lâché dans une thefe,
Sur l'origine des pouvoirs,
L'appella dans fon diocefe,
Et le grave prélat fidele à fes devoirs,
Alla prendre congé de fa belle Thérefe.
On fe jura fidélité,
Foi d'apôtre & d'honnête femme;
Mais contre les fermens faits par la volupté,
On protefte bientôt, & le defir réclame
Les douceurs de la liberté.
L'évêque part; un abbé lui fuccede:
Un juif après eft écouté.
Puis Mylord Spleen qui la prend pour remede,
Par ordre de la faculté;
Preuve que le plaifir eft bon pour la fanté.
Mylord, des médecins rempliffoit la formule,
Quand l'évêque parut, jeûnant depuis deux mois;
Il ouvre le boudoir : Quel affront! il recule,
Et témoin du forfait, il éleve la voix.
Mais Thérefe avec affurance,
Lui dit : calmez votre fureur;
A la cour de Vénus, il n'eft point de difpenfe.
Apprenez que dans la rigueur,
Une maîtreffe eft libre après trois jours d'abfence:
Ce bénéfice, Monfeigneur,
Quoiqu'à fimple tonfure, oblige à réfidence.

[redacted]

De Versailles, le 8 Février 1785.

Il eſt bien certain que tout eſpoir de pacification générale n'eſt point perdu, mais il ſemble s'affoiblir. L'opinion générale eſt qu'au moins nous ne prendrons point une part active à la guerre, pendant la premiere campagne; sachez au reſte, Monſieur, quelles ſont les réſolutions du cabinet de Berlin, & il vous ſera facile de prévoir les nôtres, ſur leſquelles elles auront néceſſairement la plus grande influence. On ſait que S. M. Pruſſienne a été vivement émue en apprenant toute l'étendue des projets de l'Empereur, mais elle enviſage, dit on, les choſes avec plus de ſang-froid depuis quelque temps.

Quoi qu'il en ſoit de la part que nous prendrons tôt ou tard à la révolution inévitable qui ſe prépare dans le ſyſtême & la compoſition du grand corps politique dont nous devrions former une partie prépondérante, il vient de ſe faire quelques mouvemens dans la diſtribution de pluſieurs régimens. Le Marquis de Faudouas, Brigadier & Colonel du régiment royal, celui-ci a été donné au Comte de Gand, & le Chevalier de Faudouas a été nommé Colonel en ſecond. Le Chevalier de la Ferronaye paſſe Colonel en ſecond du régiment de Bretaigne, au lieu du Vicomte de Valence, qui remplace le Comte de Laſtic à la tête du régiment des Chaſſeurs, que ce dernier laiſſe vacant par ſa mort ſubite.

Ce jeune Colonel, revenant ces jours der-

niers du bal de la Reine, avec un peu de mal de tête, se coucha & dit à son valet de chambre de n'entrer chez lui qu'à dix heures du matin. Sa sœur, la Marquise de Saisseval, qui l'aimoit beaucoup, fut vivement agitée pendant cette nuit d'un rêve affreux sur le danger que couroit le Comte de Lastic son frere; dès le matin elle se fait conduire chez lui, & demande avec empressement de ses nouvelles. On lui dit qu'il a été au bal & qu'il a ordonné qu'on ne l'éveillât qu'à dix heures du matin; elle s'en retourne fort contente de penser que son rêve n'étoit qu'une chimere. Cependant à l'heure prescrite on entre chez le Comte de Lastic, & on le trouve mort d'un coup de sang. Mad. de Saisseval a été si frappée de cet événement, qu'elle en est tombée malade. Le frere du Comte de Lastic étoit mort quelques mois auparavant d'un pareil accident, & la Marquise, qui depuis lors trembloit pour les jours de celui qui restoit, & dont la constitution étoit la même, avoit remarqué avec une vive peine que sa santé paroissoit en effet se déranger. M. de Lastic laisse un enfant & son épouse enceinte.

Il court ici des copies d'une lettre écrite, dit-on, par le Roi de Prusse à M. de Grimm, où on lit cette phrase. « Henri est enchanté de Pa-
» ris, & par tout ce qu'il me dit de l'accueil
» qu'il y a reçu, je comprends qu'il a raison;
» comme tout bon Musulman doit faire une
» fois en sa vie le voyage de la Mecque
» pour être sauvé, je crois que tout Euro-
» péen doit faire une fois au moins le voyage

» de Paris. Je suis bien fâché que mes devoirs » m'aient sans cesse retenu au milieu de mes » Goths & de mes Vandales. »

De Paris, le 10 *Février* 1785.

La rumeur qu'ont occasionnée les affaires de la caisse d'escompte s'est terminée fort heureusement, puisque l'assemblée générale a voté des remercîmens à M. le Contrôleur général, & à ceux de ses députés qui ont été envoyés vers ce Ministre. L'arrêt du Conseil, qui annulle tous les marchés faits relativement à la vente des dividendes, a été fidélement exécuté, & personne n'a payé. Tout étoit calme, lorsqu'un libelle d'une audace sans exemple, & d'une forme inouie, a jetté une espece d'alarme sur le dernier emprunt. L'auteur de cette satyre abominable a fait imprimer dans la forme ordinaire, un prétendu arrêt du Conseil aussi injurieux au Gouvernement qu'aux Ministres. On fait par ordre exprès du Roi, les recherches les plus rigoureuses contre les auteurs & agens de cette infamie, & il paroît que si on les trouve, ils seront punis avec la rigueur que mérite leur témérité.

On attend d'un jour à l'autre les éditions authentiques du *Mariage de Figaro*, avec la fameuse préface dans laquelle M. de Beaumarchais plaide si chaudement en faveur de la moralité de cette piece. Vous vous rappellez que M. Suard n'y est pas traité amicalement. Cet Académicien a adressé à ce sujet la note suivante à M. le Lieutenant de police.

» J'ai eu connoiſſance d'un paragraphe que
» M. Pierre Auguſtin Caron de Beaumarchais
» m'a conſacré dans la préface de ſon *Figa-*
» *ro*, & j'y ai trouvé ſon exactitude ordinaire
» en défaut. »

» Il dit en parlant de ſa comédie : *Son grand*
» *défaut eſt, que je ne l'ai point faite en obſervant*
» *le monde, qu'elle ne peint rien de ce qui exiſ-*
» *te, &c.* C'eſt ce qu'on liſoit dernièrement dans
» un beau diſcours imprimé, &c... »

» 1°. Je n'ai parlé dans mon diſcours, d'au-
» cune comédie, ni d'aucun auteur en parti-
» culier. »

» 2°. Je n'ai point écrit les phraſes conſi-
» gnées dans le paragraphe ci-deſſus, comme
» on les cite. »

» 3°. Ce que j'ai dit d'approchant ne s'ap-
» pliquoit aucunement à M. de Beaumar-
» chais. »

» Voici la phraſe de mon diſcours, qu'il
» aura raiſon de prendre pour lui, parce qu'elle
» eſt véritablement calquée ſur ſa comédie.
» *N'eſt-il pas permis de craindre que par un abus*
» *toujours croiſſant, on ne voie avilir le théâtre*
» *de la nation par le tableau de mœurs baſſes &*
» *corrompues, qui n'auroient pas même le mérite*
» *d'être vraies : où le vice ſans pudeur & la ſa-*
» *tyre ſans retenue n'intéreſſeroient que par la li-*
» *cence, & dont le ſuccès dégradant l'art en bleſ-*
» *ſant l'honnêteté publique, déroberoit à notre théâ-*
» *tre la gloire d'être pour toute l'Europe l'école*
» *des bonnes mœurs comme du bon goût.* »

» M. de Beaumarchais eſt bien le maître de
» dénoncer cette phraſe au public, mais il

» convient d'en citer les paroles comme elles
» sont. Ce n'est pas assez d'être excessivement
» gai, il faut tâcher d'être fidele. »

» Quant à la petite saillie de gaîté dont il
» m'écrase ensuite, je la trouve très-bien pla-
» cée à la tête du *Mariage de Figaro* : je regrette
» même bien sincérement que ses amis aient
» eu la dureté de lui faire supprimer l'excel-
» lente plaisanterie du *Frere Chapeau littéraire*,
» qui auroit été parfaitement d'accord avec
» le reste. Je proteste qu'il n'y a point d'in-
» jures de ce genre, que je n'accepte de lui
» avec beaucoup plus de résignation qu'un
» éloge. »

» J'espere de la bienveillance & de la jus-
» tice de M. le Lieutenant général de Police,
» qu'il voudra bien communiquer mes obser-
» vations à M. de Beaumarchais, & exiger
» de lui qu'en me faisant l'honneur de citer
» mes paroles, il me fasse dire ce que j'ai
» dit. »

» Je prie M. le Noir de recevoir l'hom-
» mage de mon dévouement & de mon res-
» pect. »

M. de Beaumarchais paroît avoir trouvé un antagoniste plus dangereux dans l'auteur d'une piece que l'on donne au théâtre de M. le Comte de Beaujolois. Elle est intitulée : *Figaro, directeur de Marionettes* : Figaro est à Paris avec sa femme Suzanne & sa fille Frinquette : il veut monter un théâtre de marionettes ; Suzanne cherche à l'en dissuader, il persiste : « Je ferai, dit-il, des pieces bien » scandaleuses, bien saugrenues ; je dirai du

» mal de tout le monde : perſonne ne s'en fâ-
» chera, parce que chacun aura l'occaſion de
» rire aux dépens des autres, & puis, mes
» pieces étant imprimées me rapporteront en-
» core..... Mais, obſerve Suzanne, ſi vos
» pieces ſont trop libres, on n'en permettra
» pas l'impreſſion ? Tu ne ſais donc pas le
» moyen qu'on emploie aujourd'hui, reprend
» Figaro ? On fait une longue préface, bien
» plaiſante, bien honnête. On excuſe comme
» on peut les incongruités de la piece, & à
» la faveur de belles eſtampes, on l'achete
» avec la même fureur qu'on eſt allé la voir
» repréſenter... » M. de Beaumarchais a fait,
dit-on, d'inutiles démarches pour empêcher que
cette ſatyre ſanglante fût miſe ſous les yeux du
public.

Le bruit avoit couru que le Chevalier Gluck
& Salieri n'avoient pas voulu ſe charger de
mettre en muſique l'opéra de *Tarare* de M. de
Beaumarchais : cependant cet auteur vient
de recevoir une lettre du Chevalier Gluck,
dans laquelle il lui mande qu'il vient de faire
un morceau dont il eſt très-content, & il lui
demande de juger lui-même & de faire juger
par ſes amis s'il eſt bien entré dans le ſens
des paroles. Il paroît donc décidé que *Tartane*
ſera donné cet été ou au plus tard dans l'au-
tomne. Le ſuccès prodigieux de *Panurge* (*)

(*) Les ſix premieres repréſentations de cet opéra ont produit vingt-cinq mille livres de recette. C'eſt en ſa faveur un de ces argumens auxquels il n'y a rien à répondre.

doit faire préſumer celui de cette nouvelle comédie, d'autant plus que le public commence à perdre les vaines idées de majeſté qu'il avoit excluſivement attribuées à notre théâtre lyrique. Les amateurs de la comédie italienne commencent à craindre que l'opéra ne pompe les opéra-comiques, & ne les revendique comme les enfans cadets de Polymnie.

Vendredi dernier, on a donné au théâtre françois le *Satyrique*, de M. Paliſſot. Cette piece a fourni matiere à pluſieurs alluſions malignes, dont l'auteur n'eſt peut-être pas tout-à-fait innocent. On les a ſaiſies avec empreſſement & elles ont cauſé beaucoup de rumeur. Dans la quatrieme ſcene du premier acte, Paſquin dit à Valere :

On dit un mal affreux du nouvel opéra.....

C'eſt *Panurge*, a crié tout haut un ſpectateur : (on donnoit cet opéra le même jour.)

VALERE.

Eſt-ce tout ?

PASQUIN.

Non vraiment, & cette tragédie
Qu'avec tant de fureur on avoit applaudie,
Ne trouve plus d'acteurs.....

Tout le monde a crié : *bravo !* c'eſt *Abdir*.

VALERE.

Après ?

PASQUIN.

L'académie a refuſé Chryſante.

VALERE.

Bon!

PASQUIN.

L'abbé Morilès a la place vacante.

On a nommé en *chorus* l'abbé Maury, & les applaudiſſemens ont redoublé.

Dans le diſcours de réception de l'abbé Maury, il a un peu exalté le mérite de M. de Pompignan, & ſans le vouloir il a ému la bile des nombreux amis de Voltaire : il s'eſt ſervi d'une expreſſion un peu forte en diſant que les odes ſacrées de ſon prédéceſſeur le font entrer dans la poſtérité; l'épigramme ſuivante a ſur le champ paſſé de bouche en bouche.

Ce bourgeois dont Paris ſiffloit la vanité,
Et qui dans Montauban fut un ſecond Virgile,
Maury le fait entrer dans la poſtérité,
Mais ce qu'il dit n'eſt pas parole d'évangile.

A propos d'évangile & de prédicateur, on aſſure que le cœur de Louis XIV, qui eſt dans l'ancienne maiſon profeſſe des jéſuites de cette capitale, doit être transféré après Pâques & avec beaucoup de ſolemnité dans l'égliſe des Invalides, & que l'abbé Maury eſt chargé de l'oraiſon funebre de ce prince à cette cérémonie.

Le Roi a accordé à l'académie françoiſe des jettons de trois livres au lieu de trente ſous que valoient les anciens. Cette augmentation étoit indiquée depuis long-temps, & quoique bien certainement l'argent ne ſoit pas le mo-

bile des gens de lettres de ce ſiecle, on ne doute pas que cette faveur ne rende les académiciens plus aſſidus à leurs aſſemblées.

Les dernieres lettres de Boulogne nous apprennent que M. Pilâtre de Roſier y eſt occupé à réparer ſon aëroſtat, endommagé par une tempête qui a briſé tout l'échafaud d'où il devoit partir.

Et ſe plaignant du vent qui l'attache au rivage.

Beaucoup de gens parient qu'il ne partira pas, & que le calcul des dangers qu'il auroit à courir eſt effrayant. Ses amis ne ceſſent de dépriſer M. Blanchard & de ridiculiſer la jactance avec laquelle il prétend à ſon ordinaire s'être dirigé, dans ſon voyage d'outre-mer, où il faut avouer qu'il paroît avoir été mieux ſervi par le vent que par ſon méchaniſme : ils vantent les moyens de M. Pilâtre & l'audace avec laquelle il forme une entrepriſe beaucoup plus hardie. Son aëroſtat réunira les avantages de l'air inflammable & ceux de la Montgolfiere alimentée par des lampes à l'eſprit de vin, de ſorte qu'il aura, dit-on, la faculté de monter & de deſcendre ſans le ſecours du leſt, toujours inſuffiſant : enfin, ajoutent les partiſans de M. Pilâtre, il a une telle ſécurité qu'il fait proviſion de vivres pour ſix mois!!!!

Ce phyſicien a eu un petit déboire qui lui a rendu encore plus ſenſible le chagrin d'avoir été prévenu par M. Blanchard. Lors de ſon premier départ, M. le Contrôleur-géné-

ral, qui cherche autant à encourager qu'à récompenser les talens, lui avoit remis un paquet cacheté, en lui enjoignant de ne l'ouvrir qu'au moment de son arrivée en Angleterre, par la voie des airs. Comme ce n'est pas celle-là qu'il a prise; à son retour ici, M. de Câlonne lui redemanda ce paquet; il le lui remit intact. Alors le Contrôleur-général l'ayant ouvert devant lui, lui dit : *Ceci n'est plus un secret, voilà le Cordon de S. Michel & le brevet d'une pension de trois mille livres, que le Roi vous avoit accordée, dans le cas que vous eussiez fait le premier le trajet de la Manche.....* On sent que cette plaisanterie ne plut pas infiniment à M. Pilâtre.

On écrit de Dublin qu'un aërostat fait suivant le modele de celui de M. Blanchard, mais deux fois plus grand, doit sous peu s'élever en Irlande & traverser (s'il se peut) le canal de S. George. Les aëronautes seront deux françois nommés *Potin* & *Dury*.

Nous ne savons point ici pourquoi des gazettes étrangeres ont tué le petit Roi d'Oëre. Notre climat paroît lui convenir autant que nos mœurs & nos plaisirs. J'ai oublié de vous dire qu'avant de quitter son serrail composé de vingt femmes, il les a rendues, dit-on, toutes enceintes en moins d'une semaine. Il n'en témoigne pas moins d'ardeur pour nos françoises. Etant, ces jours derniers, dans une des premieres maisons de Paris, il prit envie à des Dames de déguiser le Monarque noir, avec des habits de leur sexe. Il s'y prêta de fort bonne grace; mais à peine fut-il

[illegible] leur dit [illegible] pas [illegible], [illegible], & la ré- [illegible] les [illegible] toutes avec l'é- [illegible] âge & de la partie. Quelques [illegible], mais on se [illegible]. [illegible] parti de [illegible].

[illegible] l'hôpital général, [illegible] & de la plus [illegible] l'inconduite de [illegible] porté caution [illegible]. & craignant de ne [illegible] engagemens, a mis en [illegible] avec le plus grand [illegible] jusqu'à ce [illegible] mille livres qu'on [illegible]. & prenant [illegible] sur les [illegible] les bijoux, son [illegible] par écrit, ferme le paquet, [illegible] la gouvernante avec beaucoup de tranquillité, qu'il ne viendra pas souper, & que s'il n'est pas rentré le lendemain à dix heures, elle doit ouvrir le paquet & exécuter ce qu'il lui prescrit. Il vient ensuite sur le quai de la Tournelle, remet au portier de M. Henri, greffier en chef de la chambre des comptes & administrateur de l'hôpital, une lettre qu'il venoit d'écrire, & dans laquelle il lui marquoit que craignant d'être déshonoré par les imprudences de son neveu, il ne peut supporter la vie, & qu'il a choisi pour en

ſortir, le pont de la Tournelle; qu'il ne doit rien à la maiſon qu'il a adminiſtrée pendant trente ans, & que lorſqu'on ouvrira ſa lettre il n'exiſtera plus. Alors ce malheureux va exécuter ſon funeſte projet. M. Henri étoit ſorti; quelques heures après il rentre, reçoit la lettre, court en déſordre vers le pont de la Tournelle, s'informe ſi l'on n'a vu perſonne tomber dans la riviere; fait chercher toute la nuit, mais en vain; le corps de l'infortuné l'écuyer n'eſt pas encore retrouvé.

Le Chevalier de la Morliere vient de mourir. Une aſſiduité non interrompue aux repréſentations du théâtre françois, dont il avoit recueilli les anecdotes en trois vol. in-8vo, l'avoit fait remarquer, & il a dû une eſpece de célébrité à la prépondérance que la force de ſes poumons & l'énergie de ſes mouvemens lui ont donnée long-temps dans le parterre de ce ſpectacle.

La correſpondance littéraire ſecrete a fourni les matériaux de pluſieurs compilations favorablement accueillies du public. Les éditeurs de la *Chronique ſcandaleuſe*, en un vol. in-8vo, avoient particuliérement mis ces lettres à contribution; on vient de donner une nouvelle édition de ce recueil, en deux vol. in-12, & je dois avouer que les additions qu'on y a faites offrent beaucoup d'anecdotes piquantes qui m'avoient échappé.

ÉPITRE

A Mlle. GAVAUDAN, ACTRICE DE L'OPÉRA;

Par un Gascon.

Lé chébalier de Pétréman
Capitainé du régiment
Infanterie dé Taléran,
Fait un million de complimens
A la charmante Gabaudan,
Dont il soupçonne être parent,
En qualité de descendant
Dé notre premier pere Adam.

Sans un pétit ébénément,
A la suité d'un différend
Qu'il eut avec son Lieuténant,
Et qui lui cause en ce moment
Un grand procès au Parlément,
Dont il attend le jugément
Pour récueillir un peu d'argent,
Afin d'acheter promptement
Quelqué pétit ajustément
Pour sé présenter décemment,
Il eût hâté l'heureux moment
Dé lui déclarer son tourment.

Quoi qu'il en soit, en attendant,
Il la suplie très-instamment,
Si, malgré son pétit ascent,
Elle beut vien incessamment
Lui permettre d'entrer en rang,
Surnuméraire prétendant
Au bonheur d'être son amant,

Lé Chébalier dé Pétréman
Aura vientôt deux fois bingt ans;
Et bous ſabez, dibin enfant,
Qu'à cet âge on n'offre d'encens
Qu'épuré par lé ſentiment.
Jé bous le dis naïbément,
Bos graces & botré talent
On ſubjugué dé Pétréman,
Dé maniére qu'impatient
Qué bous bouliez ſécrétément
Le récévoir humainement
Dans lé pétit appartemeut,
Il ſé marie journellement
Pour prébénir tout aſcident.

Si votre cur réconnoiſſant
Sé ſentoit pour lui du penchant,
Ecribez lui ſoudainément:
Il démeure préſentement,
Rue & hôtel de Louis lé grand,
Où ſous un gros orme il attend
Votre réponſe incontinent,
Par l'aimable courier galant
Qui bous rémettra le préſent.

Adioucias.

De Verſailles, le 17 Février 1785.

ON prête en ce moment à M. de Calonne un projet qui réuniroit les ſuffrages de tous les bons citoyens. On aſſure que ce Miniſtre a le deſſein d'abolir le droit auſſi ancien qu'onéreux des annates, & d'affranchir à jamais la nation de ce joug ultramontin qui

[illegible] des sommes considé- [illegible] On ajoute que cette grande [illegible] dans l'assemblée du clergé, [illegible] & que pour tâcher [illegible] avec les inte- [illegible] pour président [illegible] l'archevêque de [illegible] pour im- [illegible] M. de Calonne.

[illegible] paroîtroit quel- [illegible] artiste Ma- [illegible] excessive cette [illegible] & Madame le Brun qui [illegible] à Versailles depuis quel- [illegible] de n'y [illegible] y être appellée.

[illegible] heureusement dans [illegible] a été signée *il y a deux* [illegible] La tranquillité que *l'on* [illegible] confiance éta- [illegible] persuadent que la [illegible] soins pour engager [illegible] la paix de l'Eu- rope, & cette conduite est si conforme au ca- ractere de bonté que l'on connoît à Sa Ma- jesté, qu'il n'est pas possible de la révoquer en doute.

On a parlé dans le temps, de la difficulté que le Ministre de la Marine avoit trouvé à faire rendre compte des dépenses de ce départe- ment, depuis que ces dépenses avoient été confiées aux officiers militaires. Elles l'étoient auparavant à des officiers de plume, & M. Col- bert, Ministre de Louis XIV, avoit imaginé

ce moyen afin que les dépenses du département surveillées par les uns & faites par les autres, puissent être soumises à un ordre exact de comptabilité. Cet ordre lumineux & clair fut détruit par M. de Sartine. Arrivé au ministere de la Marine, sans connoissances préalables de ce département, il s'y dirigea par les conseils des officiers militaires. Ceux-ci secrétement & même publiquement jaloux des officiers de plume, lui inspirerent le projet de les détruire & de confier aux seuls officiers militaires toutes les dépenses d'achat, d'approvisionnement & de constructions : l'ordonnance qui les rendoit maîtres de tout, parut. M. de Sartine crut avoir d'autant mieux fait, que dès ce moment ils n'aient plus aucune plainte contre l'administration des ports & des arsenaux. Les plaignans étoient devenus acteurs & le mouvement des opérations de la guerre ne permit pas d'y regarder de bien près. La guerre finit, & il en fallut compter les dépenses : c'est alors que l'on vit tous les inconvéniens du nouveau systême. Tout avoit été horriblement cher & les différens fournisseurs employés par différens ordonnateurs qui n'avoient pas observé une forme commune, présenterent des comptes aussi exagérés qu'indéchiffrables. Il semble que dans ces circonstances, le Ministre actuel de la Marine ne pouvoit rien faire de mieux que de revenir aux anciens erremens. C'est dans cette vue qu'il vient de rédiger une nouvelle ordonnance, par laquelle les officiers de plume sont rétablis, & ceux de mer envoyés à leurs

feules véritables fonctions, qui font de commander les vaiffeaux & de combattre l'ennemi. Cette ordonnance eft fous-preffe.

La fanté du Maréchal de Richelieu s'affoiblit de jour en jour. Il a de fréquentes foibleffes dont le retour peut être dangereux. La fin d'une carriere de quatre-vingt-neuf ans auffi active que l'a été la fienne, eft bien fufceptible de quelques incommodités. Le Maréchal de Biron qui en a quatre-vingt-quatre eft fort maltraité de la goutte. Un autre vieux militaire, qui eft au fervice depuis foixante-cinq ans, le Marquis de Vizé, Lieutenant Colonel des Gardes Françoifes, vient de demander fa retraite. Il a repréfenté au Maréchal de Biron, qu'il court des bruits de guerre, & qu'ayant confacré toute fa vie au fervice de l'Etat, il ne croyoit pas devoir attendre que ces bruits fe réaliffaffent pour fe retirer. Le Maréchal a fait accepter cette démiffion au Roi, & ufant du droit de nommer les Lieutenants-Colonels de fon régiment, il a remplacé le Marquis de Vizé, par le Marquis de Mather, nommant le Comte d'Abdart, Lieutenant-Colonel en fecond.

L'Archévêque de Paris s'annonce comme un prélat févere & rigoureux. A propos des œufs dont il permet l'ufage dans le carême, il a déblatéré avec amertume dans fon mandement contre la corruption des mœurs, l'indécence des théâtres, la multiplication des petits fpectacles & la tolérance du Gouvernement pour la propagation des écrits qui font le tourment des véritables ferviteurs de Dieu.

La vengeance ministérielle brûle de s'exercer contre l'auteur du prétendu arrêt du conseil signé : *Foulon*, Contrôleur-général, où M. de Calonne est en bute à la plus mordante & à la plus dangereuse des satyres qu'un Ministre ait jamais eues à dévorer.

Un de nos grands seigneurs demandoit ces jours-ci au comédien Brizard, d'où provenoit la singularité de ses cheveux qu'il a eus du plus beau blanc, étant encore jeune. Cet acteur célebre, embarqué à Lyon dans une diligence, descendoit le Rhône pour se rendre à Avignon. La barque a heurté le pont du St. Esprit. Brizard eut le bonheur de saisir un anneau qui s'est trouvé à l'éperon de l'arche contre laquelle le bateau s'étoit brisé, & y resta suspendu par les mains pendant une heure. Sa présence d'esprit n'empêcha pas que le danger imminent où il se trouva, & l'horreur du sort auquel il croyoit ne pouvoir échapper, ne lui fit une telle impression que ses cheveux en ont blanchi sur le champ. Brizard est le frere d'un marchand de dentelles de Paris, nommé *Britard*. Par respect pour l'opinion que la bonne bourgeoisie de cer[illegible]itale a de l'état de comédien, il a cru [illegible] aux sollicitations de sa famille [illegible] changement à son nom.

ÉPIGRAMME

Par M. de la Touche.

Pourquoi nommer Catin votre charmante fille?
Appellez-la Catau, disoit-on à Lubin:
Non pas, dit-il; en vain l'on en babille;
Chez nous le mâle est Jean, la femelle Catin;
C'est l'usage dans la famille.

De Paris, le 17 Février 1785.

Les nouvelles politiques & littéraires offrent toujours la même disette; les gens qui ne savent point d'anecdotes s'avisent d'en forger. On peut ranger dans cette classe celle de deux masques qu'on dit avoir été tués le lundi gras, en sortant d'une maison, rue St. Honoré, où ils s'étoient introduits & avoient insulté des femmes. C'est une histoire que l'on renouvelle tous les ans, en variant les circonstances. La vérité est que la police, pendant le Carnaval, a été très-exacte; que les masques, qui ne se rassemblent plus dans le fauxbourg St. Antoine, mais dans la rue St. Honoré, étoient surveillés de près, & qu'on n'a entendu parler d'aucun accident.

Les partisans de M. Blanchard triomphent, & ceux de M. Pilâtre sont consternés d'une lettre que ce dernier vient d'écrire. Il marque qu'il avoit réparé tous les dommages causés par les ouragans, que ses provisions étoient faites, son ballon rempli, qu'il n'attendoit plus

ſes, & la pièce a paru fort bien écrite. Les moyens ſont un peu foibles, mais ils produiſent aſſez de mouvement. Les trois premiers actes ont eu un ſuccès aſſez incertain. Au quatrieme, l'action a pris un caractere d'intérêt qui s'eſt ſoutenu juſqu'à la fin du cinquième, & les applaudiſſemens, ainſi que les ſuffrages, ont été unanimes. L'auteur a été demandé & a paru. On croit qu'en ſupprimant quelques traits qui ont déplu dans les trois premiers actes, cette piece reſtera au théâtre, quoiqu'elle ſoit moins une comédie qu'un drame.

L'opéra ne déſemplit pas depuis qu'on donne *Panurge*. L'auteur de cet ouvrage eſt peu modeſte, quoiqu'en vérité, après avoir mis une telle production au jour, il ne tient qu'à lui de l'être. Il étoit donc dans l'ordre que ſes ennemis & ſes envieux (car il eſt fort riche) cherchaſſent à l'humilier. Telle eſt ſans doute l'origine de la chanſon ſuivante, qui eſt une eſpece de chronique de ce grand ſaint.

Sur l'air : *Accompagné de plusieurs autres.*

Au bas du pont dans un bureau,
M**** viſoit le numéro
De mes voitures & des vôtres;
Quand il ſe dit un beau matin!
Je veux faire auſſi mon chemin,
Je le vois bien faire à tant d'autres.

Ma figure dont chacun rit,
Eſt plate autant que mon eſprit;
Quels protecteurs ſeront les nôtres?

[illegible], comme en revenus,
[illegible] par les Menus,
Comme [illegible] profite [illegible] d'autres.

[illegible], chante à Paris,
[illegible] à [illegible] prix,
[illegible] pour vous & pour les vôtres,
[illegible] fur-tout,
[illegible] Angloise, à votre goût,
Pour [illegible] Seigneurs & pour les autres.

[illegible] Dramatiques [illegible],
La P*** [illegible] héros,
[illegible] qu'il [illegible] des nôtres.
Pour [illegible] équipé,
[illegible] trompé,
[illegible] M****, cherchez-en d'autres.

[illegible]
[illegible] & [illegible]:
[illegible] mieux que les nôtres:
[illegible]
[illegible],
[illegible] de plusieurs autres.

Mais c'est [illegible] le Directeur
Gent d'argent, veut être auteur,
Pour ses péchés & pour les nôtres;
Par-tout il fait brocher des airs,
Sur vingt actes de mauvais vers,
Qu'il a fait griffonner par d'autres.

(*) Intendant des Menus.

Pourtant

Quand on vend si bien du plaisir,
Il faut au moins savoir choisir,
Sur-tout quand il s'agit des nôtres;
Fournisseur de marchés divers,
Quand vous acheterez des vers,
Ah, par grace, achetez-en d'autres.

Pourtant votre gloire va bien,
Et vos talens, on en convient,
Créent des proverbes modernes,
Pour vous on change le dicton;
Cela brille, aujourd'hui, dit-on,
Comme un M*** dans des lanternes. (*)

Les éditions du *Mariage de Figaro* qui circulent dans le public, ne méritent aucune confiance. L'auteur vient de répandre le pamphlet suivant à ce sujet.

AVIS TRÈS-IMPORTANT

De la Société littéraire typographique de Kehl, du 12 février 1785, sur le *Mariage de Figaro*.

La Société littéraire typographique étant informée que plusieurs libraires ont mis en vente une édition du Mariage de Figaro, *qu'ils annoncent comme faite d'après le manuscrit de M. Caron de Beaumarchais, elle s'empresse de prévenir le public qu'aucun manuscrit de cette piece n'est sorti des mains de l'auteur; que tout ce que l'on débite au-*

(*) Allusion au sale proverbe assez connu & au titre de l'opéra : *Panurge dans l'isle des lanternes.*

jourd'hui, n'est composé que sur un misérable pillage écrit de mémoire aux représentations de la piece, par de vils polissons qui ne savent pas même le françois, & qui n'ont respecté ni la vérité, ni la décence, ni le style, ni les situations de la piece. On peut être assuré que la véritable édition de cet ouvrage, celle dont l'auteur surveille l'impression, la seule enfin qu'il avoue, n'a point encore paru, mais va paroître incessamment avec cinq estampes tirées sur les situations les plus piquantes des cinq actes, & pour que la conviction soit entiere, l'auteur ayant destiné tout le produit des éditions de sa pièce, ainsi que celui des représentations, à un établissement de charité en faveur des pauvres meres qui nourrissent, on sent bien qu'il s'est gardé de remettre son manuscrit à des brigands.

L'édition originale sera précédée d'une préface d'environ soixante pages, dont le manuscrit n'est jamais sorti des mains de l'auteur: cette particularité, que les contrefacteurs n'avoient pas prévue, doit prémunir les amateurs contre toute surprise ultérieure, auquel cas la société littéraire typographique s'applaudira de l'avoir rendue publique.

On dit que M. de Beaumarchais, qu'on sait n'être pas endurant pour les critiques, prépare un pamphlet contre l'Archevêque, parce que ce Prélat, dans son mandement à l'occasion du Carême, vient de sonner l'alarme au sujet des différentes éditions de Voltaire, & a désigné la piece de *Figaro*, comme une des plus immorales qui aient été représentées sur le théâtre françois.

Le Palais-royal, bordé de boutiques & de spectacles, a fait déserter cette année la foire

St. Germain, par les marchands & par les spectateurs; mais les propriétaires des loges & du privilege de la foire se sont assemblés, & ont arrêté sous l'approbation du Lieutenant-général de police, de faire sommer tous les spectacles forains, ainsi que les marchands de curiosités, de se rendre à la foire. Les Fantoccini italiens, les figures de Curtius, les optiques, la chienne savante, &c. &c. doivent déguerpir de l'enceinte du jardin pour aller figurer au fauxbourg St. Germain.

Ces assemblées, qui se sont si fort multipliées ici sous le nom de *Sallons*, *Clubs*, &c. ne laissent pas que de donner de l'occupation au Gouvernement. Dans l'une d'elles, nommée le *Sallon des Arcades*, & tenue par M. le Chevalier de Changran, on jouoit très-gros jeu, quoiqu'il n'y eût que des jeux de commerce. L'administration craignant des abus nuisibles, a fait notifier à toutes ces sociétés la défense de jouer même les jeux permis. On n'a excepté de la défense que le sallon de la comédie italienne & le club des Chevaliers de S. Louis, dans l'enceinte du Palais-royal. Cette distinction a paru choquante au club olympique, composé de cent Dames de qualité, à la tête desquelles sont trois Princesses du sang, & d'environ quatre cens hommes de la Cour & de la ville. Cette société à laquelle on avoit intimé l'ordre de ne point jouer, a envoyé un de ses membres au sallon de la comédie italienne, pour voir si l'on y jouoit, & sur son rapport, elle a rétabli chez elle le jeu supprimé. On a trouvé singulier que l'on

être émané du Ministre de Paris, ait été signifié même aux assemblées qui ont proscrit toute espece de jeux, telles que le club politique & le sallon des arts.

Le moment de chaleur qu'ont occasionné parmi les gens à argent, les arrêts du Conseil relatifs à la caisse d'escompte, paroît être dissipé. Cependant le banquier Panchaud ayant eu du dessous dans cette affaire, se dispose à faire paroître un mémoire justificatif de sa conduite dans le jeu des dividendes & des actions. Ce mémoire étoit annoncé pour lundi dernier ; mais il a été tellement réduit à la censure, qu'on commence à croire qu'il ne sera pas publié, & peut-être ne seroit-ce point un mal, sur-tout si la publication doit renouveller, comme on le craint, une querelle assoupie.

Le Parlement de Bretagne a renvoyé à cinq ans ses délibérations au sujet de la dénonciation de l'ouvrage de M. Necker, faite par M. de Caradeuc, Procureur-général. Celui-ci, requis par M. le premier Président, de lui dire s'il n'avoit pas fait cette démarche à l'instigation de quelqu'un, a eu la foiblesse de répondre que c'étoit à celle de M. Bertrand de Molleville, Intendant de la province.

Il avoit été question ici d'une semblable dénonciation; mais M. Seguier, Avocat général, qui s'en occupoit, n'y songe plus, & les gens sensés préferent ce silence à toute l'éloquence qu'il auroit pu mettre dans son réquisitoire : l'opinion publique se déclare presqu'universelle-

ment, en faveur de l'ouvrage de l'ancien directeur des finances.

La réception de M. Target à l'Académie françoise, a été retardée, à cause d'une incommodité survenue au Duc de Nivernois, qui doit répondre au discours du récipiendaire.

Mad. la Maréchale de Luxembourg, lors de la convalescence de la Marquise de Mauconseil, est allée elle-même à l'Hôtel de la Force, délivrer les prisonniers pour mois de nourrice, & elle a employé à cette œuvre charitable plus de sept mille livres. C'est ici le lieu de faire connoître l'esprit de bienfaisance qui anime M. le Noir, Lieutenant général de police. Ce Magistrat, sachant que tel pauvre écroué pour défaut de payement des mois de nourrice de ses enfans, perd son travail en perdant sa liberté, & que la charité publique en délivre plusieurs, a établi que les pauvres laborieux, hors d'état de payer cette espece de dette, seront écroués seulement pour la forme, qu'on ne les enlevera pas de leurs ateliers, mais qu'ils signeront une soumission de se rendre en prison à la premiere sommation. Ainsi cet habile Magistrat a su concilier le respect pour la loi, avec l'humanité en faveur des infortunés. Quant aux peres libertins & fainéans, ils participent peu à ce nouveau genre de bienfait, & ils sont traduits en prison, lorsque leur paresse est invincible.

Il est très-sérieusement question de démolir les maisons bâties sur les ponts. M. Pelletier de Morfontaine, nouveau Prévôt des mar-

[illegible] ; après s'être fait adorer dans la Généralité de Soissons où il étoit intendant, illustre, par cette opération, la première année de sa prévôté. Le Roi a signé, dimanche dernier, ce plan qui sera, dit-on, exécuté en entier en moins de deux ans, sans que les intérêts de l'Hôtel-de-ville, ni ceux des autres propriétaires de ces maisons en souffrent aucunement.

LE COLIN-MAILLARD

Conte, par M. le C[illegible],

Un Capucin portant barbe touffue
A titre d'Aumônier fréquentoit un château ;
Son Cher petit Capucineau
Au [illegible] sans [illegible], à la mine ingénue ;
Réjouissoit chacun par sa naïveté :
Voici le dernier trait que l'on m'en a conté.

Les Dames certain soir avoient fait leur partie,
Avoient chanté, médit & du tiers & du quart,
Quand voilà tout-à-coup qu'il leur prend fantaisie
De terminer leurs jeux par le Colin-Maillard.
Le Pere Reverend aussi-tôt se récrie :
Pour de tels passetemps dit qu'il est trop barbon
Et se sauve en laissant son jeune Compagnon.
C'est justement ce qu'on desire :
Bientôt le fichu de Thémire
Abandonne à regret les contours d'un beau sein
Pour aveugler un pauvre Capucin,
Et sans savoir pourquoi, ce Capucin soupire.
Belles autour de lui, de folâtrer, de rire
A travers cet essaim, vif, leste, sémillant,

On distingue sur-tout une brune agaçante,
Qui trouvant le novice assez intéressant,
Le lutine, le pince, en tout sens le tourmente;
Il la suit, il l'atteint, la belle se défend,
Monte sur une chaise & puis sur une table,
Mais le Colin-Maillard est heureux à tel point
Qu'il la happe & s'écrie: Ah, Pere vénérable!
Vous m'aviez pourtant dit que vous n'en étiez point.

De Versailles, le 24 Février 1785.

L'ARCHEVÊQUE de Toulouse s'avance beaucoup dans la faveur, & les connoissances étendues de ce Prélat persuadent à ses amis qu'il sera bientôt en état de rendre de grands services. D'un autre côté, les amis nombreux du Contrôleur-général actuel, assurent qu'il est mieux que jamais dans l'esprit de nos souverains.

La Reine eut dernièrement, pendant quelques jours, un accès de dévotion, occasionné par les craintes que lui inspiroit sa grossesse. On remarquoit au milieu des graces, sur le front de cette charmante Princesse, un fond de mélancolie que rien ne pouvoit distraire: les courtisans s'épuisoient en conjectures. La dévotion extrême de S. M. étonnoit tout le monde & faisoit triompher les cagots. Depuis que la Reine a été saignée, la dévotion & la tristesse ont fait place à l'enjouement & à tous les agrémens qu'une indisposition momentanée avoit éclipsés.

Aux termes de la coutume, à laquelle sont soumis les mariages mêmes de nos souverains

le Roi ne peut avantager sa compagne. S. M. ayant voulu donner une marque de tendresse à la Reine, vient d'envoyer enregistrer à la Chambre des comptes, le don de six millions employés à l'acquisition du château de S. Cloud, qui sera propre à la Reine, mais dont elle ne pourra disposer qu'en faveur de ses enfans.

Il s'entretient une telle fermentation dans les esprits au sujet de l'ouvrage de M. Necker, que M. de Castries, tout dévoué à l'auteur, lui a écrit pour l'engager à ne pas reparoître de quelque temps. Il craint également l'enthousiasme des partisans, & l'acharnement des détracteurs de M. Necker. Les amis de celui-ci regardent cet exil, quoique sur une lettre non ministérielle, comme une espece de persécution, & prétendent qu'il eût été mieux de ne point aigrir les esprits par un ostracisme, qui est dans le fait l'ouvrage d'ennemis aussi adroits qu'ils sont puissans, mais qui paroissent avoir ignoré les véritables effets de la plus légere persécution en faveur de celui qui en est l'objet.

Chaque jour voit éclore de nouveaux pamphlets contre l'ex-Directeur. *L'Avis au Public*, dont je vous ai parlé, est une brochure de seize pages, où regne une très-plate ironie. On y reproche à M. Necker jusqu'à l'épigraphe qu'il a choisie & que l'on peut traduire ainsi : *J'ai résolu de me tenir le reste de mes jours éloigné des affaires publiques.* Viennent ensuite les épithetes de vampire, d'usurier, de tartuffe qui regrette le contrôle, & dont les tableaux sont

inexacts, les calculs exagérés, les résultats infideles.

La lettre de M. de Lessart à Mad. Necker est mieux écrite, mais très-méchante. La haine & la jalousie distillent à grands flots le venin de la calomnie. On suppose aussi à M. Necker le dessein de rentrer dans le ministere, de donner pour successeur à M. de Vergennes l'Archevêque de Toulouse; au Crispin en simarre, le Président de Lamoignon, qui partage la haine portée aux freres du Roi... On imagine une délation faite au Roi par Monsieur, excité par M. Cromot.

Les honnêtes gens sont révoltés de ces horreurs, & les ennemis de M. Necker frémissent de la publicité de son ouvrage; ils ne lui pardonnent pas d'avoir voulu faire le bien de la France, dans une place où tant d'autres ne pensent qu'au leur propre. On assure qu'il avoit été réellement question de son rappel; mais qu'on a sonné le tocsin à cette nouvelle, qu'on a fait envisager au Roi que sa dignité seroit compromise. Le libelle pseudonyme dont je viens de parler, n'a pas peu contribué, dit-on, à empêcher le retour de M. Necker. On fait dire au Roi qui a lu & relu son ouvrage : *Il faut que tout le monde ait grand intérêt à donner des torts à M. Necker, car dans ce pays il n'a que moi seul pour ami.*

Quelque chose de plus singulier que des libelles & des injures, c'est le réquisitoire de M. de Caradeuc, Procureur-général du Parlement de Bretagne, & fils de M. de la Chalotais, qui a dénoncé l'ouvrage de M. Nec-

ples du fuccès des différens projets qu'il avoit conçus, & dont l'exécution ne pouvoit être confiée qu'à lui feul, en cherchant à rendre fufpects les citoyens de tous les ordres, & en décriant tous les agens de l'autorité qui ont été honorés avant ou après lui de la confiance du Roi. »

» Ces réclamations & ces doléances répandues dans tout le royaume par la voie de l'impreffion, & lues avec l'empreffement & l'enthoufiafme que la chaleur du ftyle & le nom de l'auteur ne font que trop capables d'exciter, porteroient fans doute l'atteinte la plus grave à la confiance publique, & feroient naître à la place le découragement & l'infubordination, fi vous différiez plus long-temps de fixer l'opinion générale fur cet écrit, en manifeftant la vôtre par un jugement auffi digne de votre fageffe que du zele qui vous anime. En effet le peuple françois, vous le favez, Meffieurs, plein de refpect & d'amour pour la perfonne de fes maîtres, toujours prêt à facrifier fa vie pour leur fervice, obéit fans peine & fupporte patiemment le fardeau des impofitions, quelque lourd qu'il foit, parce qu'il eft convaincu que le Roi n'a pas de defir plus cher que celui de foulager fes fujets, qu'il s'occupe fans ceffe des moyens qui peuvent y contribuer, & que les Miniftres qu'il honore de fa confiance, font toujours ceux qu'il juge les plus convenables à feconder fes vues bienfaifantes. Chercher à affoiblir cette conviction précieufe & confolante, c'eft un crime d'état qu'aucune confidération, qu'aucune circonf-

tance, qu'aucun motif ne sauroient justifier. Il n'est pas moins inexcusable d'offrir non-seulement à la France, mais à l'Europe entiere, le tableau prétendu exact de notre administration, de nos revenus, de nos moyens. Cette révélation de connoissances importantes & secretes qu'on ne doit qu'à la confiance du Roi, & qui n'appartient qu'à lui seul, est d'un danger d'autant plus grand que les suites peuvent en être plus graves. En effet, Messieurs, les motifs qui ont fait défendre sous les peines les plus rigoureuses de faire voir aux étrangers qui voyagent dans le royaume l'intérieur de nos arsenaux, & les fortifications de nos villes, n'exigent-ils pas le voile le plus impénétrable pour leur dérober la connoissance des secrets de l'Etat, c'est-à-dire, de notre situation, de nos forces, de nos projets & de nos ressources. Or, c'est sur tous ces objets que l'ouvrage dont il s'agit, contient des détails plus que suffisans pour mettre les nations voisines à portée de mesurer l'étendue de notre puissance & d'en calculer les bornes : avantage dont elles n'abuseront pas sans doute, mais qu'elles se garderont bien de nous donner. »

» Quoi qu'il en soit, Messieurs, si le Sr. Necker a taxé de trahison & de perfidie ceux qui ont fait imprimer son mémoire sur les administrations provinciales, parce que ce mémoire a accéléré sa disgrace, en manifestant ses principes & ses projets, comment qualifiera-t-il lui-même la publication de son traité sur l'administration des finances de la Fran-

comme de raison, qu'il ne veut point exercer la médecine ; si ce n'est pour les pauvres qu'il a toujours traités *gratis* & auxquels il fait de grandes aumônes.

On a pendu en effigie, samedi dernier, le nommé *la Planche*, commis d'un Sr. Marot, receveur des tailles d'Angoulême, & qu'on soupçonne être innocent; cet étrange jugement fait la matiere de toutes les conversasations. En deux mots voici le fait, très-embrouillé dans l'inintelligible arrêt du Parlement qui contient vingt pages écrites, comme à l'ordinaire, dans un style barbare.

La Planche fut soupçonné, il y a six ans, d'avoir distrait quarante mille huit cent trente livres de la caisse du Sr. Marot, & falsifié les registres pour cacher ce vol. Le Sr. Marot, de sa propre autorité, & à l'aide d'huissiers, archers, &c. retient dans sa maison La Planche & sa femme, pour lui faire signer par violence qu'il est coupable du vol. La Planche rend plainte de cette violence contre le Sr. Marot pere, & accuse le fils, qui passe pour un méchant sujet, d'être l'auteur du vol; mémoires de part & d'autre; l'affaire se plaide à la Cour des Aides, où les Srs. Marot ont beaucoup d'influence, & La Planche est condamné à mort. Il en appelle au Conseil qui casse l'arrêt de la Cour des Aides : l'affaire s'instruit au Châtelet qui condamne les Srs. Marot, pere & fils, ainsi que leurs consors, à être admonestés, aux dépens, &c. & met les parties hors de cour; appel au Parlement, où La Planche est condamné à être pendu. Ce-

ché par-tout où besoin sera, à ce que personne n'en prétende cause d'ignorance : »

Fait au parquet, ce 24 janvier 1785.

(*Signé*) DE CARADEUC.

De Paris, le 26 Février 1785.

M. Turgot, M. Necker & la raison se sont depuis dix ans élevés de concert contre l'abus de la corvée en nature, qui fait retomber tout le fardeau sur les pauvres cultivateurs. Cette vérité, devenue évidente, a enfin frappé de nouveau les yeux de l'administration, & sous le bon plaisir du Contrôleur-général, les Intendans de provinces, qui se trouvent actuellement à Paris, se sont assemblés pour aviser aux moyens les moins onéreux & les plus justes d'évaluer cette imposition en argent, & de la répartir ensuite sur tous les contribuables d'une généralité : le concours de tant de lumieres doit nécessairement opérer quelque soulagement pour le peuple, & l'on espere que le résultat du travail de ces Intendans sera rendu public. Inférons au moins de cette démarche, que les leçons tirées des livres & des autres écrits publics ne sont pas toujours perdues, & que le Gouvernement a cessé de penser que l'ignorance de certaines choses d'administration puisse être favorable à ses propres intérêts & à ceux de l'Etat.

Je vous ai parlé, Monsieur, des clameurs qui se sont élevées dans toutes nos villes maritimes contre l'arrêt du Conseil, qui permet

aux neutres de faire un commerce réglé dans nos colonies. Le Miniftre eût pu leur répondre que ce n'étoit pas lui, mais le traité de paix qui avoit dicté cette loi, puifque l'affranchiffement de l'Amérique feptentrionale entrainoit néceffairement à fa fuite des liaifons de commerce entre ce continent & les ifles qui le bordent. Cependant la réponfe de M. Dubucq aux doléances des Chambres de commerce étoit le feul écrit qui eût appaifé des plaintes peu réfléchies. Aujourd'hui le Parlement de Bordeaux vient de leur donner la plus grande importance; il a écrit à ce fujet une lettre au Roi, dans laquelle il montre tous les inconvéniens de l'admiffion des neutres dans nos colonies, les défavantages qui en réfultent contre la profpérité du commerce national & les malheurs qui naîtront du découragement des armateurs, en diminuant le nombre des matelots. Le Parlement ajoute que depuis la retraite de cet habile adminiftrateur des finances, qui avoit établi des principes fains, utiles & invariables fur la félicité des peuples, tous ces principes ont été abandonnés ou détruits, & qu'il ne refte d'autre moyen de rendre ftable le bonheur public, que d'affembler les Etats-Généraux pour ftatuer fur l'invariabilité d'un fyftême d'adminiftration. Cette lettre plaira peu au Gouvernement, & la conduite du Parlement de Touloufe ne lui fera guere plus agréable. Ce Parlement a arrêté qu'un exemplaire de l'ouvrage de M. Necker feroit dépofé dans fes archives, pour le confulter au befoin.

Voilà, disent nos rigoristes, les funestes effets de l'esprit philosophique qu'on a laissé se propager par-tout. Il a pénétré jusques dans la magistrature, c'est-à-dire dans le corps qui en paroissoit le moins susceptible, & désormais tout jusqu'au ministere va devenir comptable de sa conduite envers l'opinion publique.

Si ces rigoristes ont raison de se plaindre (ce dont il est permis de douter) quelles clameurs ne jetteront-ils pas, en voyant détruire tout-à-coup le préjugé qui flétrissoit toute la famille d'un supplicié. On avoit beaucoup écrit là-dessus; les écrits ont germé & l'exemple donné par le Souverain a renversé en un instant ce préjugé de plusieurs siecles.

M. d'Entrecasteaux, oncle du Président qui a égorgé sa femme, a eu un commandement de faveur. Un Major d'un régiment en garnison à Metz, dont le frere a été envoyé aux galeres, a été forcé par son corps de ne pas quitter son régiment. Je crois vous avoir déjà mandé que le frere du Sr. Deseigne qui a été roué, il y a deux ou trois mois, a été nommé Directeur des Domaines en Auvergne; l'Intendant de cette Province, sur une lettre du Contrôleur-général, lui a fait l'accueil le plus distingué.

Le célebre Cagliostro qui d'un rôle fort humble en Pologne est parvenu en France à un assez haut degré de célébrité, étoit trop adroit pour ne pas saisir le moment où le merveilleux est à la mode. Il vient d'arriver à Paris, & a loué un bel hôtel sur le Boulevard du temple. Sa maison sera considérable. Il annonce,

Il faut le répéter : avant les couches de *la* Reine, on ne saura point à quoi s'en tenir sur les affaires générales. A en juger par les circonstances qui se *renouvellent* tous les jours, il faut encore parier pour la paix. La Cour de Vienne semble chercher ce qui peut être agréable à la nôtre, & multiplier ses créatures parmi les gens en crédit. *L'Empereur* vient de proposer à son illustre beau-frere de demander le chapeau de Cardinal pour l'Archevêque de Toulouse, Président de la commission pour la réforme des ordres religieux. On dit que le Roi demandera la barette pour l'Archevêque de Narbonne, autre Prélat anti-Moine & très-dévoué à la Cour.

L'anecdote que voici, & dont on s'amuse infiniment ici depuis quelques jours, forme un chapitre essentiel de l'histoire des tribunaux.

Le Prince de Condé revenoit d'une partie de chasse avec le premier Président du Parlement. L'essieu casse à trois lieues de Paris & à une assez grande distance de toute habitation. La nuit approchoit, le temps étoit affreux : plutôt que d'attendre sans abri l'arrivée d'une autre voiture, le Prince prend gaîment le parti d'aller à pied jusqu'à la ville ; mais le Magistrat, dont on connoît l'énorme corpulence, ne put s'y résoudre ni se déterminer à monter un des chevaux de carrosse. Sur ces entrefaites passe une laitiere dans une petite charrette, couverte de toile cirée : le Prince y monte, le Président s'y fait hisser non sans peine : une botte de paille leur sert

de ſiege à tous deux. *Ceci me rappelle*, dit en riant M. d'Aligre, *le luxe de nos bons aïeux*, *où l'on voyoit le dimanche M. le Préſident avec ſa famille aller pompeuſement à la meſſe dans une charrette garnie de paille fraîche, que le fermier étoit obligé de fournir.*

Les deux voyageurs ne ſe firent point connoître : ils queſtionnerent la laitiere ſur ſon commerce, ſur ſes facultés. *Je vivrois bien*, dit-elle, *avec mes vaches & mes poules, ſans un maudit procès qui me ruine & qui dure depuis quatre ans.* M. d'Aligre lui conſeille de faire faire un précis de ſon affaire, & d'aller le préſenter elle-même au premier Préſident : *Eh! ne faudra-t-il pas encore graiſſer la patte à ſon ſecrétaire! nenni, ma frique, j'ai déjà aſſez jetté d'argent dans la riviere, je voudrois y voir les procureurs, les avocats & les juges.* On peut juger combien les boutades de la bonne femme firent rire le Prince & M. d'Aligre. Celui-ci inſiſta tellement ſur le précis, qu'elle promit de le porter le ſur-lendemain au premier Préſident. Elle tint parole. Tremblant d'effroi quand elle reconnoît le même homme à qui elle avoit parlé ſi légérement, elle ſe jette à ſes pieds. M. d'Aligre la raſſure, en lui promettant qu'elle verra bientôt que tous les juges ne méritent pas d'être jettés dans la riviere : au bout de quatre jours, elle gagne ſon procès avec tous les dépens. M. d'Aligre a payé ainſi, ſans bourſe délier, un ſervice eſſentiel. Le Prince de Condé a donné deux louis à la laitiere, & lui fait une penſion de cent livres.

* Voici de nouveaux couplets attribués à M. de Beaumarchais, au sujet du mandement de M. l'Archevêque de Paris. C'est une parodie très-indécente de cette piece digne de toute notre vénération.

Air *de Raymonde.*

Ah! permettez que je gronde,
Trop insensibles François!
De l'église que l'on fronde,
C'est trop braver les décrets;
Sur notre machine ronde
Les désordres sont complets,
Hélas! c'en est fait du monde
Tout est damné pour jamais. (*bis.*)

Air *du Vaudeville de Figaro.*

Il étoit dans cette ville
Un théâtre, où sans danger,
A la faveur d'une grille,
J'allois par fois m'amuser:
Mais un bandit de Séville
Malgré moi vint s'y placer,
Tout exprès pour m'en chasser. (*bis.*)

Air : *Nous autres bons Villageois.*

Piqué de ce coup fatal,
D'avoir ainsi vu la décence
Et le respect théâtral

Céder

Céder la place à la licence ;
Crainte aussi de tentation
Pour les jolis yeux de Suzon,
Je m'en allai chez Nicolet
Voir un peu ce qui s'y passoit. (*bis.*)

Air : *Ah! grand Dieux que je l'échappai belle!*

Mais grands dieux que je l'échappai belle!
J'y revois Suzon
En cent façons
Qui m'égaie & m'appelle,
Ah! grands dieux que je l'échappai belle!
Un moment plus tard
Je faisois Figaro cornard.

Air : *Ton humeur est Catherine.*

Mais un autre soin m'agite
Et soudain vient m'achever ;
Quand Voltaire ressuscite
Pouvois-je ne pas trembler ?
Oui, ce qui fait que j'enrage,
Freres, c'est que l'on m'apprend
Qu'on imprime son ouvrage,
Et qui plus est, qu'on le vend.

Air : *Manon dormoit.*

Je pouvois bien
Vous défendre de lire
Un tel vaurien,

Mais dans votre delire
C'eſt qu'entre nous je crains,
Je crains, je crains,
Je crains de le défendre en vain.

Air *du Vaudeville de Figaro.*

Or, par mon pouvoir ſuprême,
Mes freres, je vous permets,
Dans ce ſaint temps de Carême,
De manger quelques œufs frais;
Mais, comme il faut par ſoi-même
Mériter de tels bienfaits,
J'en excepte Beaumarchais.

Le bruit a couru pendant quelques jours que M. de Beaumarchais étoit exilé, ou renfermé à la Baſtille. On diſoit que le Roi n'avoit pu refuſer à l'Archevêque de Paris, de punir l'auteur des couplets qu'on vient de lire, & où l'on ne reconnoît guere la plume de M. de Beaumarchais. D'autres ſuppoſoient l'exiſtence d'une piece que perſonne n'a vue, mais dont ces rapports apocryphes auront donné l'idée à quelque écrivain affamé, ſous ce titre : *Caron de Beaumarchais à Eleonor de Juigné, &c.* Cette lettre, ajoutoit-on, étoit très-piquante; on y plaiſantoit l'Archevêque ſur ſon teintürier l'ancien Evêque de Senès, auteur du mandement, on y obſervoit au Prélat, que ſon inquiétude paſtorale devoit ſe borner à défendre la lecture de Voltaire aux ames timorées, ſans ſe permettre des perſon-

nalités contre l'éditeur; enfin, que *Figaro* n'est pas plus immoral que *George Dandin*, le *Tartuffe*, & d'autres pieces que l'on repréſente journellement ſur nos théâtres.

Quoi qu'il en ſoit, M. de Beaumarchais étoit hier à la comédie qu'on a jouée chez M. le Baron de Bezenval. On y a repréſenté une jolie piece de M. Barthe, intitulée: *L'Ami du Mari.* La ſcene eſt à Paris. C'eſt un homme qui a chez lui ſa femme & ſa maîtreſſe: ſon bon ami lui ſouffle l'une & l'autre; il le découvre, ne s'en fâche pas, & finit par dire qu'il eſt bien doux de vivre avec des amis auſſi ſûrs. Cette morale, qui n'eſt point du tout auſtere, relevée par un ſtyle gai, vif & ſémillant, a fait la plus grande fortune, & après la repréſentation, tout le monde a fait compliment à l'auteur ſur la vérité de ſon tableau. Les acteurs étoient le Vicomte de Segur, le Comte Louis de Narbonne & M. Deſprés, Secrétaire du Baron de Bezenval. Les rôles de femmes étoient remplies par Mlle. Comtat, de la comédie françoiſe, & Mlle. Raymond, de la comédie italienne. Cette piece a été ſuivie de l'*Ami de la maiſon*, dans lequel M. Garat a chanté le rôle de Cliton.

De Paris, le 4 Mars 1785.

Le ſuccès de *Panurge* ſe ſoutient toujours. On l'attribue principalement aux ballets & à un pas de quatre, danſé au troiſieme acte par Veſtris, Gardel, Mlle. Saulnier & Mlle. Gui-

nard. Les critiques de l'auteur des paroles de cet opera, ont fait à ce sujet une épigramme où ils rapprochent M. Blanchard, qui a traversé la Manche, de M. Morel qui a fait Panurge.

Voyez à quoi tient un succès!
Un rien peut élever comme un rien peut *abattre:*
Blanchard avoit perdu sans le pas de Calais,
Et Morel sans le pas de quatre.

La lettre que le Parlement de Bordeaux a adressée au Roi, en date du 29 janvier dernier, au sujet de l'arrêt du Conseil du 24 août, qui favorise le commerce des neutres dans nos colonies, a fait quelque sensation, quoique l'intérêt général soit sacrifié à celui de quelques particuliers, dans la discussion de son principal objet. On y oublie même l'intérêt des colonies, & l'on suppose qu'elles doivent être dans la dépendance absolue de la métropole, afin que celle-ci puisse en retirer le bénéfice le plus grand possible. Cette lettre est un *Factum* en faveur des villes maritimes, contre tout le reste du monde commerçant. Elle justifie pleinement les principes établis dans le *Pour & Contre*, dont je vous ai parlé ci-devant, où l'auteur dit que nos commerçans avides de gains gros & rapides, & peu attentifs à l'économie, craignent & craindront toujours d'avoir à soutenir la concurrence des autres nations commerçantes, qui portent une économie exacte dans leurs spéculations. Le Parlement plaide pour sa ville, & il a raison sans doute

à Bordeaux; mais il n'en eſt pas de même par-tout ailleurs. La partie de ſa lettre qui fait le tableau des variations de notre légiſlation, eſt infiniment plus intéreſſant que le reſte, en ce qu'elle établit de grands & vrais principes.

» Nous ne pouvons plus vous le diſſimu-
» ler, Sire (diſent ces Magiſtrats), les reſſorts
» de la monarchie ſont dans un relâchement
» général; le dégoût s'eſt emparé de tous les
» corps, de toutes les profeſſions. »

» Ceux qui ſont nés avec une ame vive,
» ardente pour le bien, brûlante d'amour pour
» leur pays, attachent & concentrent leurs
» affections & leur confiance dans tel ou tel
» Miniſtre, épouſent ſes vues & ſe paſſionnent
» pour ſes projets.... Si les viciſſitudes de la
» faveur l'éloignent de ſon poſte, ils déſeſ-
» perent de la choſe publique, ſur-tout lorſ-
» qu'ils voient ſon ſucceſſeur anéantir ou dé-
» naturer ſes plans... Le temps eſt paſſé de
» dérober aux peuples la connoiſſance des af-
» faires publiques, & de couvrir l'adminiſ-
» tration du voile du myſtere.... Le peuple
» inſtruit eſt plus facile à gouverner.... S'il
» y avoit un principe fixe, les Miniſtres ne
» feroient plus les architectes de la félicité
» publique, mais ſeulement ſes premiers coo-
» pérateurs...., &c. » Le Parlement finit par propoſer au Roi l'établiſſement des aſſemblées provinciales; il cite la félicité de la Bretagne, depuis qu'on lui a rendu ſes droits, & enfin il indique la néceſſité de convoquer les Etats-généraux, afin de faire renaître la vertu

patriotique, qui ne peut avoir *lieu* dans des changemens continuels de systême.

Cette lettre imprimée est très-rare. La raison en est simple : elle flatte peu l'administration actuelle.

Les papiers publics ont rapporté une lettre charmante que le Marquis de Vilette a écrite, il y a quelque temps, à M. Necker, *sur son* ouvrage. Voici la réponse qu'il en a reçue. Elle est datée du 18 février, près de Montpellier.

» J'ai reçu de vous, Monsieur, dans toutes » les occasions, des *marques* d'intérêt dont » je conserve un souvenir *sensible*. Vous ajou» tez à ma reconnoissance, par l'aimable let» tre que vous m'avez fait l'honneur de m'é» crire. *Je doute cependant que votre voix* » *se mêle, comme vous me l'assurez*, à un » concert de louanges, puisque je la distin» gue comme si elle étoit seule. Si j'avois » été à Paris, c'est de moi que vous auriez » reçu cet ouvrage dont vous parlez avec » tant d'agrémens. Je n'aurois pas oublié que » j'avois une dette à acquitter, & je ne re» nonce pas à remplir ce devoir, sur-tout si » vous n'avez eu, comme je le crains, qu'une » contrefaçon pleine d'erreurs; car les librai» res à qui je m'étois confié, ont très-bien » agi pour leur objet, & très-mal pour le » mien. Je vous prie, Monsieur, de me ju» ger toujours avec la même indulgence & » d'être bien persuadé du très-sincere & très» parfait attachement, &c.

Les lettres de Montpellier portent que la

ſanté de Mad. Necker donne des inquiétudes. Une bienfaiſance éclairée, ſon eſprit & ſes connoiſſances, l'ont rendue chere à l'humanité & précieuſe à ſes amis. L'ouvrage de ſon mari a réſiſté juſqu'ici aux différentes ſatyres qu'on a publiées contre l'auteur, & cela n'eſt pas ſurprenant, puiſque ceux qui ont cru pouvoir inſulter impunément un homme déplacé, n'ont pas pris la peine d'employer de bonnes raiſons pour attaquer ſon ſyſtême d'adminiſtration. Il eſt douteux que cela leur eût été facile.

On ne ceſſe de parler de cet ouvrage. On compare le ſyſtême qu'il développe à toutes les parties de celui qui regne, & il naît de cette comparaiſon des réflexions plus ou moins agréables.

Il avoit paru, il y a quelque temps, une lettre de M. de Leſſart à Mad. Necker, dans laquelle on maltraitoit étrangement l'ex-Directeur des finances. Il vient d'éclore un ſecond écrit ſous le même titre, mais qui renferme, dit-on, les perſonnalités les plus atroces contre les gens en place. Ce nouveau pamphlet eſt imprimé au rouleau, & ceux qui l'ont vu, diſent qu'il eſt très-difficile à lire, tant le tirage eſt mauvais.

Dans ces ſiecles de libelles, où rien n'eſt ſacré, on n'eſt point étonné de voir paroître celui qui nous arrive, ſous ce titre : *Frédéric le Grand;* mais on ſe ſeroit attendu que la malignité auroit employé plus d'art, plus de recherches, pour jetter quelques ombres ſur la gloire de ce Roi philoſophe. Des anecdotes

vraies ou fausses, mais assez piquantes, & des méchancetés sans doute calomnieuses font le succès de cette brochure qui se vend fort cher ici. Citons-en quelques traits :

» Le Monarque prussien n'a jamais eu une » idée juste de la France, ainsi on ne peut » placer aucun françois parmi ses ennemis » ou ses amis. Il a considéré ce *royaume* » comme une bande de jeunes gens qui font » une éternelle partie de plaisir, & a cru » bonnement que les finances, les lois, la » guerre, étoient abandonnés à un certain » nombre d'hommes adroits & intriguans, qui » les faisoient servir à l'amélioration de leur » fortune. »

» Quoique le Roi de P.... n'ait jamais eu » le goût des voyages, *il s'est avisé* une fois » d'aller voir les Hollandois. *Il voulut* faire » acheter un tableau de grand prix par un » M. Balby qui l'accompagnoit sous le nom » d'un musicien saxon. Le marchand se mo- » qua d'eux. Après avoir toisé la figure igno- » ble du S. Balby, il dit qu'ils n'étoient pas » gens à faire une acquisition, dont le prix » avoit fait reculer le Roi de Pologne & » l'Empereur. Balby impatienté articula tout » en colere, qu'il pourroit bien aussi avoir » la commission d'un Roi, & ayant nommé » S. M. Prussienne, le Hollandois déclara » qu'il ne vouloit pas vendre à un Athée, » ni contribuer à la satisfaction d'un homme » qui ne croyoit pas en Dieu. »

» Un homme demandoit une charge au » Roi. Il fut refusé. Il écrivit au Roi à-peu-

» près en ces termes : *On dit que vous me* » *refusez telle place. Je ne saurois le croire, car* » *vous me la devez, & vous voulez être juste.* » *Hâtez-vous donc de faire votre devoir & de* » *vous justifier d'un soupçon qui vous fait injure.* » Le Roi fut surpris, manda le solliciteur in» solent qui osoit lui demander des graces, » d'un ton si rempli d'arrogance. Par quel » droit, lui dit-il, me tenez-vous ce langage, » & sur quoi fondez-vous vos prétentions? — » Sur le besoin que j'en ai, répondit-il, pour » ne pas périr; c'est le premier des droits & » le plus sacré de tous les titres. Les vôtres » à la couronne ne le valent pas. Frédéric » se tut & accorda. »

» La plupart des Souverains ont imaginé » d'envoyer pour Ministres à S. M., des gens » d'esprit, & l'on a remarqué que c'est pré» cisément ceux à qui elle n'a point parlé. » La France entr'autres choisit le duc de » Guines, qui étoit séduisant & jouoit bien » de la flûte. Le Roi n'a pas voulu avoir » cette double rivalité, & l'Ambassadeur fran» çois ne fit autre chose à Berlin, que l'a» mour aux belles Dames, & des épigrammes » sur de vilains Messieurs. »

LE DOCTEUR À LA MODE,

CHANSON SUR M. MESMER,

Air *du Vaudeville de Figaro.*

Il est un Dieu tutélaire,
Un Docteur couru, fêté,
Dont le geste salutaire

Est un signe de santé :
Aux femmes il a su plaire,
Et par un accord flatteur,
Toutes veulent du Docteur. (*bis.*)

Pour elles discret, habile,
Il réussit chaque jour ;
Le Docteur est à la ville,
Le Docteur est à la cour,
D'une prude difficile,
Pour abréger la lenteur,
Il ne faut que le Docteur. (*bis.*)

Le Docteur flatte, intéresse
Les femmes dans tous les temps ;
Il gouverne avec adresse
Et leur esprit & *leurs sens* ;
On fait naître *la tendresse*
Dans un foible & jeune coeur,
En lui montrant le Docteur. (*bis.*)

Oh, maris, qui de vos femmes
Voulez conserver le coeur,
Employez près de ces Dames,
Les soupirs & la langueur ;
Pour commander à leurs ames,
Il n'est qu'un moyen vainqueur :
L'entremise du Docteur. (*bis.*)

Pour la paix de son ménage,
Orgon se servoit de lui :
L'epouse fut douce & sage
Très-long-temps ; mais aujourd'hui
Elle crie, elle fait rage,

Et pourquoi ? c'eſt qu'au barbon
Le Docteur a fait faux-bon. (*bis.*)

Vieilles, jeunes, laides, belles,
Toutes aiment le Docteur,
Et toutes lui ſont fideles :
Toutes ?... Non, c'eſt une erreur ;
On dit qu'il en eſt entre elles,
Dans la crainte du malheur,
Qui ſe paſſent du Docteur. (*bis.*)

Quoi qu'on diſe & qu'on plaiſante
Sur cet être ſéducteur,
Par-tout on offre, on préſente,
On introduit le Docteur :
S'il répond à notre attente
Et nous ſert avec ardeur,
Tout ſe fait par le Docteur. (*bis.*)

Sexe aimable & fait pour plaire,
A qui s'offre mes couplets,
Si cet éloge ſincere
Près de vous a du ſuccès ;
J'en demande le ſalaire,
Souffrez, belles, que l'auteur
Vous préſente le Docteur. (*bis.*)

De Verſailles, le 5 Mars 1785.

Le comte de Maillebois eſt en route pour la Hollande. M. de Caſſini qui commande en chef la légion levée en France pour le ſervice de la République, eſt également parti avec ſa femme & un aſſez grand nombre d'officiers qui ſerviront dans le même corps. Ils

ſe rendent à Dunkerque où ils trouveront un iacht qui les conduira à leur deſtination. Il s'eſt préſenté plus de 800 Officiers qui demandoient à ſervir ſous le comte de Maillebois. Tous ceux qui ont été agréés ont ſigné, chez un notaire, une promeſſe envers les Etats-Généraux, qui de leur côté leur aſſurent en penſion la moitié de leur traitement en cas de réforme.

Il a été donné des ordres précis de raſſembler beaucoup de fourages à Metz & dans les environs. Il eſt arrivé deux événemens qui ont fait quelque bruit. Le Miniſtre avoit ordonné qu'on établît des magaſins dans certaines maiſons religieuſes. On avoit placé des fourages dans l'égliſe S. Vincent, l'une des moins fréquentées de la ville. Les moines ayant porté des plaintes au maréchal de Broglio, celui-ci en a écrit à M. de Segur qui lui a répondu un peu vivement : le maréchal en a parlé au Roi qui a terminé l'affaire en répondant qu'il ſavoit ce qui en étoit.

L'autre événement s'eſt paſſé aux environs de Metz. Un régiment d'infanterie cantonné dans ce quartier, a marché ſur un ordre du commiſſaire des guerres & s'eſt rendu à Verdun; le Miniſtre de la guerre, en étant informé, ne parle de rien moins que de caſſer le commiſſaire qui a ordonné la marche & le lieutenant-colonel qui a obéi à un pareil ordre. Il faut qu'il y ait dans tout cela une étrange mépriſe.

On parle de remettre les milices ſur pied. On commence déjà, dit-on, à faire des enrê-

lemens en Picardie. Les colonels qui sont en garnison sur les frontieres de la Flandres & de l'Alsace, s'attendent à recevoir incessamment l'ordre de rejoindre.

Le comte de Stharemberg dans les commencemens de son séjour ici, paroissoit ne point se mêler des affaires publiques. Maintenant il vient fréquemment à la cour, & voit souvent le comte de Merci. Son voyage n'est certainement pas une simple promenade.

La chambre des comptes n'a enrégistré que le simple don de six millions fait par le Roi à la Reine, & dans l'édit il n'est pas du tout mention de l'acquisition de S. Cloud. Le Roi, pour remplacer le titre de Duché-pairie affecté à cette terre en faveur de l'archevêque de Paris, a acheté le château de Stains à trois lieues de Paris.

Le Prince de Nassau vend son régiment de cavalerie Royal-Allemand au Prince de Lambesc & passe en Espagne, où l'on prétend que S. M. Catholique joindra à sa grandesse, la place de colonel des Gardes-Wallones qui est depuis long-temps vacante.

MORALITÉS.

Lucrece & Didon, comme on sait,
S'occirent de mort volontaire,
Mais ce fut après l'avoir fait :
Voulez-vous mourir sans le faire ?

Vous assurez, belle farouche,
Que l'amour ne peut vous brûler ;

Si votre *cœur* pouvoit parler,
Il démentiroit votre bouche.

Que Lise chante comme un ange,
C'est aussi trop peu de louange;
Ajoutez donc, pour dire tout,
Lise chante comme elle *coud*.

De Paris, le 10 Mars 1785.

VOUS voulez passer en revue les titres des productions littéraires dont l'art typographique nous a enrichis depuis quelques mois : ne croyez pas, Monsieur, que nous ayons beaucoup de richesses à étaler devant vous.

M. Panckoucke a fait une nouvelle traduction de la *Jérusalem délivrée*; on en dit du bien. Il a rendu un service plus essentiel en faisant traduire le dernier voyage de Cook. L'Amirauté d'Angleterre lui a permis de faire copier ses planches. On n'a rien à reprocher à son édition, sinon qu'elle est fort chere.

Nouveau Manuel épistolaire, renfermant par ordre alphabétique des modeles de lettres sur différens sujets. Les recueils de cette espece n'ont guere offert jusqu'ici que des modeles à éviter. On en trouvera ici de bons à suivre, le Compilateur ayant en général copié de bons auteurs.

Chef-d'œuvres de l'antiquité sur les beaux arts : nouvelle entreprise de graveurs.

Les vieilles lanternes, conte nouveau, ou allégorie faite pour ramener les uns & consoler les au-

tres, étrennes pour tout le monde, avec une clef pour rire & des notes pour pleurer. Brochure de 100 pages; il y en a 99 de trop.

Fables choisies de Jean Gay, mises en vers françois par M. D. M., officier d'infanterie. Cette traduction fait également honneur au goût & aux talens du jeune militaire qui se prépare à entrelacer les lauriers d'Apollon & ceux de Mars. La fable suivante justifiera cet éloge.

Le Loup & le Chien du Berger.

Un Loup, la terreur du canton,
Portoit le trouble dans la plaine;
A courir après le glouton,
Chiens & Bergers perdoient leur peine.

Le vieux routier dans son obscur réduit,
Au fond d'un bois épais, impénétrable asyle,
Bravant de cent traqueurs la recherche inutile,
Se régaloit le jour des larcins de la nuit.
Or, le Chien du Berger faisant sa randodée,
Apperçut vers le bois notre Loup dans un fort;
Patau resta court, & d'abord
Sa valeur en fut étonnée.
Il se remit pourtant, & lui dit: Monseigneur,
Nous sommes ennemis, mais parlons sans aigreur,
Faisons treve, & ne vous déplaise,
Ayons ensemble un moment d'entretien?

Oui! repliqua le Loup, tu veux jaser? fort bien,
Parle, parle tout à ton aise:
Je digere, ainsi ne crains rien.

[illegible] partage.
[illegible] courage;
[illegible] l'honneur:
[illegible] murmurer [illegible]
[illegible] grand cœur
[illegible]
[illegible]

[illegible] je change;
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] sincere;
[illegible]
[illegible] compere,
[illegible]
[illegible]

[illegible]
[illegible] encore!
[illegible]
[illegible]

[illegible]
[illegible]
[illegible] dangereux:
[illegible] craindre.

[illegible] *Pli*-[illegible] rigoristes qui [illegible] sans con-[illegible]. [illegible] de nos biblio-[illegible] remplis de vieux [illegible] goût. Peut-être feroit-[illegible], que les gens de let-

tres ne s'occupassent pendant un siecle ou deux, qu'à mettre nos richesses en ordre, à extraire de chaque auteur ce qu'il a d'original & de bon, à juger & à condamner au feu ce qui met du vague & de la confusion dans nos connoissances, en ne servant qu'à l'aliment d'une vaine curiosité.

Lorgnette philosophique trouvée par un R. P. Capucin sous les arcades du Palais royal & présentée au public par un célibataire. Quand l'auteur met tant d'esprit dans le titre, il est rare qu'il lui en reste pour l'ouvrage.

Asgill, Drame en prose, par M. Barbier. C'est la troisieme piece de théâtre à laquelle cet intéressant sujet ait donné lieu.

Les voyages du Lord Henry. Nouveau roman dans la maniere angloise.

Le moyen de plaire, par Mlle. ** âgée de 18 ans. A cet âge on a pour plaire des secrets qui ne s'enseignent pas dans un livre.

Le microscope moderne, pour débrouiller la nature, par le filtre d'un nouvel alambic chymique, où l'on voit un nouveau méchanisme physique universel. Ce galimathias est l'ouvrage d'un homme qui a rendu des services aux sciences & qui n'a pourtant fait que des charlatans. Le Dru dit Comus, est éleve de M. Rabiqueau qui s'est ruiné à imaginer & à construire les machines auxquelles le premier doit une fortune de 1,200,000 liv.

Oeuvres de Valentin Jamerai-Duval. M. Duval né dans l'état le plus vil, garda les dindons en Champagne, jusqu'à l'âge de douze ans. Une espieglerie qu'il fit alors fut la cause

de sa fortune. On le chassa & du milieu de la misere la plus profonde, son ardeur pour l'étude & de rares dispositions se développerent. Etant un jour au pied d'un arbre, entouré de cartes géographiques, il se vit surpris tout-à-coup par un grand cortege : c'étoit celui des jeunes Princes de Lorraine, Léopold-Clément & François, depuis Empereurs, qui chassoient avec leurs gouverneurs. Le Duc Léopold lui accorda sa protection, le mit au college & l'attira ensuite à sa cour.

Le *Voyage de Figaro en Espagne* a vraiment une tournure originale, une maniere piquante. Un voyage ne pouvoit porter davantage l'empreinte du goût dominant en ce siecle. On n'en peut faire d'analyse. On essayeroit en vain d'être plus concis, plus superficiel : il faut transcrire.

» Chaque espagnol regarde la vierge comme
» une parente, une amie, une maîtresse toute-
» puissante; toujours prête à l'écouter, toujours
» prête à l'exaucer, toujours occupée de son
» bonheur. Aussi le nom de Marie passant de
» bouche en bouche, est mêlé à tous les com-
» plimens, à tous les souhaits, à toutes les
» demandes. En écrivant, en parlant, en ci-
» tant, en racontant, c'est toujours la Vierge
» qu'on prend pour garant, pour témoin, pour
» caution. C'est au nom de la Vierge, qu'une
» femme, qu'une fille, trompe son mari, aime
» son amant, reçoit une lettre, fait la répon-
» se, donne de ses cheveux, envoye son por-
» trait, accorde un rendez-vous; & c'est vers
» la Vierge enfin, que s'échappe toujours le

» premier soupir & le premier cri... Le portrait, la gravure, la silhouette de Marie, est dans tous les coins, dans toutes les rues, sur toutes les places, dans toutes les maisons de Madrid; elle est par-tout. Il est inoui, la consommation de feuilles, de fleurs, de lilas, d'épines fleuries, de taffetas, de pompons, qu'on fait ici pour parer, pour mettre à l'abri, pour fleurir, pour couronner la Vierge; il est inoui, la quantité de mains occupées sans relâche, à monter ses bonnets, garnir ses jupons, peindre ses rubans, broder ses manchettes. »

» Rien de plus inique, de plus arbitraire que les jugemens rendus par l'inquisition. Très-souvent l'homme qu'on brûle ignore pour quel crime il est brûlé : semblables à la foudre, les inquisiteurs tuent, réduisent en cendre, sans rendre compte, sans dire pourquoi. L'effigie des coupables est suspendue dans les églises : les temples de Madrid sont pleins de ces affreux tableaux, & quand on croit trouver au-dessus des autels ou dans les chapelles, une descente de croix, l'adoration des Mages, la Résurrection du Lazare, la belle Madeleine sanglottante, fondante en larmes, se meurtrissant le sein, on trouve au-dessus de l'autel un juif, un Maure, un hérétique, un enfant, une jeune fille expirant dans les flammes. Le nom des victimes est écrit au bas de chaque portrait : On y trouve des noms fameux. J'ai lu les noms de Jean Ponce de Léon fils de Rodric; Ponce de Léon, Comte de Buylen;

» j'ai lu ceux de Louis Gonſalve ; prédica-
» teur de Tolede ; de Jean Fernandes, Cha-
» noine de Séville ; de Chriſtophe Leſada, mé-
» decin à Cordoue ; de Cornelia Behorquia,
» fille du Comte Behorquia, qui chaſſa les
» Impériaux de Madrid, & partagea avec le
» Prince de Vendôme, l'honneur de la jour-
» née de Villaviciosa.

M. Br. de Warville nous dédommage pleinement de l'interruption qu'a éprouvée ſon excellent journal. Les cahiers ſe ſuccedent maintenant avec rapidité. Le cadre qu'il a choiſi ſemble n'annoncer que le Tableau des Sciences en Angleterre, & *l'on* y retrouve des recherches & des conſeils intéreſſans pour la littérature de tous les pays, des vues philoſophiques dont les écrivains ne devroient jamais s'écarter & des idées également utiles à l'homme d'état & au citoyen. On voit que M. de Warville, enthouſiaſte du bien public, a pour but d'inſinuer les bons principes au travers de l'enveloppe angloiſe.

Le Rédacteur du Courier de l'Europe, vient d'ajouter encore aux motifs de diſcrédit qui s'accumulent ſur ſa feuille, en vomiſſant des calomnies atroces contre cet eſtimable écrivain. On dit que M. de W.... ſe propoſoit de lui répondre. Puiſſe-t-il perdre cette idée, s'en rapporter aux honnêtes gens pour le ſoin de ſa vengeance, & mieux employer qu'à des débats inutiles, les talens qui lui ont déjà acquis une ſi juſte réputation ! Il eſt faux que, comme on l'a dit, il s'occupe de réfuter l'ouvrage de M. Necker.

M. Garat a fait inférer dans l'un des derniers Mercures, un morceau fur les loix romaines, qui fait beaucoup de bruit. Il n'a pu paffer à la cenfure qu'après beaucoup de débats. Juftinien regne encore parmi nous. Puis les Prêtres ont prétendu que fous le voile de l'Alcoran, M. Garat avoit voulu parler de la *Bible*. A-t-on befoin de tant de précaution, après tout ce qui a paru ? Si telle a été l'intention de M. Garat, il a eu tort; on ne prend point de chemins détournés, quand on peut aller droit au but.

On a beaucoup parlé du projet d'établiffement d'une compagnie des Indes orientales, & des clameurs qui s'étoient élevées fur ce projet, à l'exécution duquel devoit concourir d'une maniere bien fcandaleufe la compagnie angloife. Ce projet s'eft non-feulement renouvellé, mais il a obtenu la fanction du gouvernement. Voici ce qu'on en connoît. Vingt actionnaires à cinq cens mille livres chacun, feront un fond de dix millions, & leurs bâtimens s'obligeront à aller faire leurs chargemens dans les comptoirs anglois de l'Inde. Là on leur livrera des marchandifes à prix de facture, & l'on ajoutera l'intérêt du temps du crédit que l'on fera aux actionnaires. Cette fervitude envers la compagnie angloife, affecte vivement nos Patriotes, & ils en concluent qu'on nous a étrangement trompés dans les fuccès prétendus de nos armes, lors de la derniere guerre dans l'Inde. Il eft vrai que l'illufion n'étoit plus excufable pour ceux qui ont vu qu'il ne nous reftoit fur toute la côte de

Coromandel, que Pondickery, tandis que les Anglois ont un territoire immense tant sur cette côte que sur celle de Malabar & dans tout le Bengale.

La réputation de *Figaro* s'est répandue non-seulement dans toute la France, mais jusques chez nos voisins. Les Anglois veulent la voir représenter; & pendant les vacances de Pâques, les comédiens iront la jouer à *Londres*. On fera le même honneur à Fanfan & *Calas*, ainsi qu'à la suite de cette piece, par le même auteur, mais toujours sous le nom de sa femme, Mad. de Beaunoir; cette derniere piece est reçue depuis plus de trois mois aux Italiens sous le titre de *Rosette*. Ces trois comédies seront jouées à Londres en François : avantage que nos plus célebres auteurs dramatiques n'ont jamais eu, mais il faut convenir que de leur temps la langue françoise n'étoit pas encore celle de l'Europe.

M. de Beaumarchais a répondu à la lettre de M. Suard, sous le nom d'un ecclésiastique, dans le *Journal de Paris*. Cette querelle ne vaut rien, parce qu'elle n'est pas plaisante. Les amis de l'Académicien prétendent que M. de B.... a trop économisé l'esprit dans cette réponse & qu'il a trop prodigué l'humeur, & ils ont raison, mais comme l'attaque a été fort grossiere, peut-être a-t-il voulu mettre la défense au même ton.

On vient d'arrêter la destruction du couvent des Capucines de la place de Vendôme; & sur le terrein de leur église, on formera une rue qui aboutira sur le Boulevard.

Une espieglerie de Mlle Rosalie, de la co-

médie Italienne, a donné lieu à un jugement assez singulier. Cette Actrice qui, sous le nom d'Antonio, sert de guide à Blondel, dans la piece de *Richard-Cœur-de-Lion*, avoit mis quelques épingles sur la manche de son habit. Clerval s'y étant appuyé, se piqua jusqu'au sang. A peine fut-il dans la coulisse, qu'il gronda l'actrice : celle-ci oubliant ses anciennes liaisons avec Clerval, ne manqua pas, dans les injures qu'elle lui répondit, de lui rappeller qu'il avoit été garçon perruquier. Plainte au maréchal de Richelieu, premier gentilhomme de la Chambre. Le semainier observa que Rosalie devoit être mise à une amende de cent écus. *Non, non*, dit le maréchal, *elle trouveroit un coucheur de vingt-cinq louis, & seroit insolente de cent écus de plus : en prison ; je m'y connois, en prison :* Ce qui fut exécuté ; Rosalie coucha seule & gratis à l'hôtel de la force, d'où elle sortit le lendemain.

Une fille du monde ayant trouvé à l'un des derniers bals de l'opéra, un porte-feuille contenant, dit-on, pour cinquante mille écus de billets de la caisse d'escompte, alla le porter le lendemain matin chez M. le Noir, qui, touché de cet acte de probité, s'informa de l'état & des facultés de cette fille. *J'étois couturiere & je mourois de faim*, dit-elle naïvement au Magistrat, *actuellement je suis femme du monde, & quoique jolie je n'en suis pas plus riche ; quelquefois, cependant, je travaille encore de mon ancien métier, lorsque mes compagnes me donnent de l'ouvrage & que la pratique vient à manquer.* Le Magistrat l'exhorte à mener une vie plus régu-

liere, promet de lui en procurer les moyens, & lui dit de repasser. Le porte-feuille ne tarde pas à être réclamé par le Marquis de la Vaupaliere, *qui avoit été jouer dans une des premieres maisons de la capitale*; on le trouve intact, & le Marquis veut témoigner sa reconnoissance à celle qui l'a rapporté; on la fait venir chez M. le Noir qui lui demande d'abord ce qu'elle desire pour *récompense?* *La liberté de six de mes compagnes enfermées*, dit-elle, *innocemment à l'hôpital.* Étonné d'un pareil désintéressement, le Magistrat se fait instruire des motifs de la détention de ces impures & expédie l'ordre d'en faire sortir cinq, la sixieme étant renfermée pour un cas plus grave. Le Marquis de la Vaupaliere remercie cette fille singuliere de sa délicatesse, & lui offre, à son choix, ou dix mille livres en un billet contenu dans le porte-feuille, ou mille liv. de rente viagere. *Les dix mille francs seroient bientôt partis*, reprend la fille dans le langage énergique de son métier; *je préférerois, si c'étoit l'effet de votre bonté, que vous voulussiez bien m'en faire la rente.* Ce qui lui fut accordé.

Voici encore quelques Anecdotes tirées de la brochure intitulée : *Frédéric-le-Grand* :

» Un Général Major au service de Prusse, » plein de talent & de mérite, parloit sans » cesse de liberté & des fers humilians du » despotisme. Le Roi lui écrivit : *Monsieur le* » *Général-Major, je vous prie de ne plus faire le* » Brutus *dans mes États, autrement je serois* » *obligé de conspirer contre votre liberté.* »

» Il s'agissoit un jour de choisir un Ambassa-

» deur

» deur auprès d'une des premieres cours de
» l'Europe. Un Miniſtre propoſoit le Comte
» de R.... — Quel eſt ſon revenu, demanda
» le Roi? Cinq ou ſix mille écus, répond-
» on; il me ſemble que le Comte eſt trop
» jeune & trop peu inſtruit, répond S. M.;
» il a une tante, pourſuit le Miniſtre, qui
» l'aideroit dans une ſemblable circonſtance.
» Il eſt vrai, dit le Roi, qu'avec de l'eſprit
» naturel & du zele on va loin dans cette
» carriere. Il eſt ſi zélé, ajouta M. de Fin-
» kenſtein, qu'il n'eſt pas même queſtion de
» traitement. Votre idée eſt excellente, reprit
» S. M., c'eſt en effet ce qu'il y a de mieux
» pour la place vacante; en lui annonçant
» ſa nomination, aſſurez-le de mon eſtime &
» de ma confiance.... Le Comte de R.... eſt
» nommé, reçoit les complimens, & au bout
» de quelques jours il parle de traitement.
» Le même Miniſtre ſe charge d'appuyer ſa
» demande auprès du Roi. — *Pour cet objet*,
» dit S. M., *adreſſez-vous à la tante.* Le Miniſ-
» tre ſe rappella de la converſation, parla
» d'autre choſe, & l'Ambaſſadeur fut ſe rui-
» ner & ruiner ſa tante, ainſi que tout le
» monde l'a ſu depuis. »

» Catherine II, à l'âge de treize ans, étant
» princeſſe de Zerbſt, un ſot lui faiſoit fron-
» cer le ſourcil; on la grondoit & elle diſoit
» à ſon pere & à M. de Bolaque ſon gou-
» verneur : ce n'eſt pas ma faute en vérité,
» mais ces eſpeces-là m'interceptent la reſpira-
» tion. Il y avoit un jour chez elle un gros
» conſeiller, qui peſoit, je crois, trois cens

» livres ; ſon pere dit : cette petite fille va » bien faire la grimace aujourd'hui, car ce » gros cochon mangera avec elle : il n'en fut » rien toutefois, on lui en fit compliment. » J'avois pris mon parti, répondit-elle ; il eſt » vrai qu'il eſt maſſif, mais il penſe & je » pardonne tout en faveur de cette qualité. »

De Verſailles, le 7 Mars 1785.

La Reine ſenſible à l'impreſſion que cauſoient ſes inquiétudes, s'efforce de les diſſimuler, mais elles percent encore de temps en temps, & l'on a eu tort de croire qu'elles fuſſent entiérement calmées. Cette Princeſſe eſt en effet d'une rotondité effrayante. Elle craint de porter deux enfans à la fois & d'avoir un accouchement laborieux. S. M. a de fréquentes conférences avec l'Abbé Poupart, Curé de S. Euſtache, ſon confeſſeur. On craint tellement un double accouchement que l'on s'eſt précautionné de deux layettes, & de vingt-quatre nourrices, au-lieu de douze, parmi leſquelles, ſuivant l'étiquette, on eſt dans l'uſage de choiſir.

M. de Beaumarchais l'a en effet échappé belle. Sur les plaintes de l'Archevêque, le Monarque avoit prononcé le mot de baſtille. Le Miniſtre oſa repréſenter au Roi que le Comte d'Artois protégeant ſinguliérement cet écrivain, une telle rigueur mortifieroit le Prince : *Qu'il ſe mêle de ſes affaires*, avoit répondu le Roi, *& que je n'entende plus parler de Beaumarchais.* Quelque temps après, le Roi dont



on connoît la bonté, fit appeller le Miniſtre & le chargea de faire dire à Beaumarchais d'être plus circonſpect.

Une anecdote auſſi alarmante pour la religion, avoit diſpoſé l'eſprit du Souverain à la ſévérité. M. de Créqui, dans ſes terres près d'Amiens, affichoit hautement l'impiété la plus ſcandaleuſe; il ne vouloit point être nommé dans les prieres du prône, & menaçoit le Curé de le faire jetter du haut en bas de la chaire, s'il s'aviſoit de prononcer ſon nom. Le fils du Duc étant tombé malade, ſon pere ne voulut point qu'on lui adminiſtrât les ſacremens après ſa mort, il refuſa de lui faire faire un convoi & le fit enterrer dans ſon jardin. Le Duc tomba malade lui-même, & fit fermer ſa porte à tous les eccléſiaſtiques, même à M. de Machault, évêque d'Amiens, qui s'y préſenta douze fois. Le Duc meurt, & l'évêque défend à ſon tour qu'on le reçoive en terre ſainte. Les parens ont porté des plaintes, mais le Roi a approuvé la conduite du Prélat, & a voulu que le Duc fût enterré à côté de ſon fils.

Les Courtiſans ont remarqué avec une ſorte d'affliction que le Roi lit pour la troiſieme fois l'ouvrage de M. Necker, & continue d'y faire des notes. Ils obſervent avec la même peine que le Roi paroît n'avoir plus le même goût pour la chaſſe. A la derniere qu'il fit, il ne quitta le rendez-vous, où l'on avoit allumé du feu, que pour aſſiſter à la mort du cerf. S. M. groſſit beaucoup, l'exercice commence à lui être pénible, & l'on prévoit que

R 2

ce Prince dont le sens est exquis & le cœur très-bon, pourroit bien remplacer par des occupations plus réfléchies celles de la chasse qu'il se dispose à quitter. Les événemens actuels fixent son attention, tant au-dehors qu'au dedans. Il lit tout ce qui paroît sur l'affaire des Hollandois & ne met pas moins d'empressement à apprendre l'état des effets publics.

Les écrits répandus sur la caisse d'escompte, ont armé toute la banque contre le contrôleur-général; il a feint de congédier Panchaud sa créature & son conseil, mais cette disgrace n'est que simulée, & M. de Calonne à le plus grand intérêt à ménager le confident secret de tous ses projets. Il le servira mal pour combattre l'arme terrible de l'opinion publique. Paris est plein de calculateurs, ils voyent que dans une administration de quinze mois, il a été fait deux emprunts, qui montent ensemble à 225 millions, & qu'ensuite on a ouvert d'autres emprunts dans tous les corps qui offrent des ressources de cette espece; dix-huit millions des états de Languedoc, six millions de ceux de Bretagne, dix millions des colleges de la Flandre maritime, quatre millions de nouvelles créations de charges de payeurs des rentes, & quelques cent mille livres de créations d'offices de secrétaires du Roi, on fait monter ces différens moyens extraordinaires, à plus de cinquante millions. On ajoute qu'il sera fait un gros emprunt à la prochaine assemblée du clergé.

Aussi, dimanche dernier, regardoit-on le

contrôleur-général comme perdu; il l'étoit en effet sans l'assistance du Comte de Vergennes qui est venu à son secours & a présenté au Roi un mémoire justificatif de sa conduite. M. de Calonne a su se retourner, comme vous le voyez; il est le seul qui ait appuyé dans le conseil un discours de M. de Verg.... sur la nécessité apparente de faire la guerre; on n'a pas été peu surpris de voir M. de Calonne ainsi revirer de bord, & sur-tout le Ministre des finances desirer une calamité qui seroit devenue accablante au milieu du discrédit & du désordre où se trouvent les affaires économiques de l'état : on prétend que sa conduite est un chef-d'œuvre de finesse, & qu'au fond il n'en est ni plus ni moins. Enfin il est remis en selle, mais ce pourroit n'être pas pour long-temps.

Les deux partis qui divisent le ministere montrent donc, d'un côté M. de Vergennes & M. de Calonne, & de l'autre M. de Breteuil, M. de Castries & tous ceux qui penchent en secret contre le contrôleur-général. On regarde toujours la guerre comme évitée pour cette année; & l'espece de chaleur que le Ministre des affaires étrangeres a mise au dessein marqué de rompre avec la maison d'Autriche, a rallié au parti qui lui est opposé, toute la Cour de la Reine.

L'Archevêque de Toulouse renforcera bientôt l'un de ces partis. On parle publiquement de sa prochaine entrée au Conseil.

Le Roi a dit qu'il croit ce printemps voir les troupes cantonnées en Alsace.

M. de Launay qui avoit été envoyé en Angleterre pour l'affaire de Trinquemale, est de retour : voici ce que l'on dit de sa négociation. Nous rendrons Trinquemale aux Anglois, qui envoient quatre vaisseaux dans l'Inde avec six mille hommes : nous y envoyons un pareil armement, mais sans troupes de terre, & l'arrangement entre les compagnies de France & d'Angleterre aura lieu. Quelques politiques craignent toujours que le pavillon hollandois ne flotte pas de sitôt à Trinquemale.

De Paris, le 14 Mars 1785.

M. de Beaumarchais a osé se targuer dans le Journal le plus répandu, de ce que son *Figaro* avoit été joué en dépit des lions & des tigres. En se rappellant l'opposition vigoureuse que Monsieur frere du Roi a faite à la représentation de cette piece, & le mot de ce Prince lorsqu'elle fut annoncée, on sentira la dureté de cette application. La clémence du Monarque avoit facilement effacé l'impression des plaintes de l'archevêque, le mot *reprimande* avoit alors remplacé celui de *Bastille* ; *Bicêtre* fut l'expression de la colere du Roi, quand son auguste frere vint se plaindre d'avoir été offensé, & *S. Lazare* en fut le seul adoucissement. Beaumarchais y fut conduit le 9 de ce mois, & cette correction l'affecta vivement. Il ne put s'empêcher de voir une humiliation réelle dans une punition qui n'eût qu'ajouté à sa célébrité s'il eût été mis à la Bastille. Au reste sa détention

n'a duré que cinq jours. L'injustice d'un châtiment qui cesse d'être uniquement personnel pour un négociant, devenoit trop frappante en cette occasion, pour que le Gouvernement n'ouvrît pas les yeux sur l'influence que sa rigueur pouvoit avoir sur les engagemens de l'une des premieres maisons de banque de Paris.

Le chevalier de Boufflers, qui est en possession de tout dire dans ses vers ingénieux, vient de nous régaler de la plaisanterie suivante : c'est un coupler sur l'air *du haut en bas*, qu'il a envoyé à l'abbé Petit au moment où il alloit dire sa premiere messe.

Petit, Petit,
Vous allez faire grande chere,
Petit, Petit,
Avez-vous un grand appétit ?
Le Dieu du Ciel & de la terre
En votre faveur va se faire
Petit, Petit.

L'orage qui a long-temps menacé le Ministre des finances paroît dissipé. Cependant beaucoup de nos courtisans prétendent que le calme n'est pas parfait, & voyent un nouveau concurrent avancer à petit bruit vers cette place difficile. C'est M. Senac de Meilhan. On ajoute parmi les gens à argent que la secousse donnée à la caisse d'escompte par les troubles de janvier dernier, a porté une grande atteinte au crédit du Contrôleur-général. Le banquier Cazanove qui étoit in-

[illegible] dans les marchés de dividendes des actions de cette caisse, a écrit à ce sujet une lettre [illegible], dans laquelle il prétend que tous ceux qui ont part à ces marchés & qui ne les remplissent pas, sont dans le cas de perdre la confiance publique qui leur est nécessaire, comme agens de change & comme banquiers. On ne lui pardonne pas d'avoir raison [illegible] à un arrêt du conseil; & comme cette lettre étoit très-propre à renouveller [illegible] le feu mal éteint parmi les [illegible], le Gouvernement en a prudemment empêché la publication.

[illegible] recommencent contre les [illegible] sous la main de l'administration, [illegible] les productions de ceux à [illegible] elle ne peut atteindre. [illegible] & les annales de Linguet [illegible] nous n'aurons plus à [illegible] feuilles de Fréron, l'intéressante gazette de France, & l'almanac royal.

[illegible] du conseil qui autorise la nouvelle Compagnie des Indes, a évité de prononcer [illegible], politiquement [illegible] ne seulement qu'il [illegible] compagnie de traiter avec [illegible] compagnies étrangeres.

De Paris, le 16 Mars 1785.

C'est dans la nuit du 8 au 9 de ce mois, que le commissaire Chenon & M. du Tron[illegible], inspecteur de police, vinrent enlever M. de [illegible] à une Compagnie nom-

breufe qui étoit raffemblée chez lui. Il prit congé de fa compagnie en annonçant qu'une affaire preffée l'appelloit à Verfailles. On parla de mettre les fcellés chez lui ; il s'y oppofa vivement, & il repréfenta qu'ayant de gros payemens à faire relativement à fes affaires de commerce, les fcellés le mettroient dans le cas de faire tort à fes nombreux correfpondans. Le commiffaire alla prendre les ordres du lieutenant de police qui permit que les fcellés ne fuffent pas appofés. M. de Beaumarchais demanda où on alloit le conduire. Un exempt répondit : à S. Lazare. — A S. Lazare, dit-il avec étonnement ! Eh bien, partons. Il monta en voiture & fut conduit par fon cortege au lieu de fa deftination. En y arrivant, il trouva un logement préparé pour lui, deux chambres & un bon lit. Avant de fe féparer de fes conducteurs, il les remercia de la politeffe avec laquelle ils avoient rempli leur commiffion rigoureufe, & il montra le plus grand fang froid. Un frere deftiné à le fervir coucha dans la premiere chambre de fon appartement.

Le lendemain matin cet événement fit la converfation de tout Paris, & les ennemis de M. de Beaumarchais, au lieu d'attribuer fa détention à deux expreffions très-hafardées de fa réponfe au Frere-Chapeau littéraire, ne manquerent pas de lui fuppofer des crimes cachés. On trouva fort plaifant le choix de la prifon (*). Les couplets, les épigrammes

(*) La maifon de S. Lazare eft fpécialement deftinée

& les caricatures parurent en foule, tant il y a eu de braves gens assez courageux pour battre un homme à terre. On vit circuler une gravure qui représentoit la scene grotesque de l'entrée de M. de B... dans la maison de correction : on n'y avoit pas oublié le frere fouetteur faisant hardiment son métier.

Bientôt après cette premiere chaleur de gaieté, on trouva un peu forte la réprimande, sur-tout ne portant que sur la lettre du Journal imprimée avec toutes les formalités requises de la censure du Gouvernement, & l'on supposa que quelque ennemi avoit donné une fausse interprétation aux termes douteux de cette lettre. M. de Beaumarchais a des amis : ils se remuerent. Après avoir reçu la visite du lieutenant de police, qui alla l'interroger à S. Lazare, il eut la permission de voir son caissier & son médecin. Comme on avoit déplacé de son appartement un jeune homme qui prenoit des leçons de musique, le maître vint frapper le matin à sa porte; il demanda qui c'étoit; l'autre répondit : C'est moi qui viens vous donner votre leçon...— Bien obligé, repartit M. de Beaumarchais fort gaiment & sans ouvrir la porte, j'en reçois dans ce moment une qui me suffit, & je n'en prendrai point d'autres.

Enfin les inquietudes des porteurs d'effets sur M. de Beaumarchais, & au nombre des-

---

aux jeunes libertins. Elle a été choisie pour M. de Beaumarchais, parce que les personnes qu'on y détient sont entretenues à leurs propres frais.



quels ſe trouve une lettre de change de cent mille écus prête à écheoir, ont fait ouvrir les yeux à l'adminiſtration ſur ces inconvéniens d'un acte de rigueur, qui pour punir un ſeul particulier, pouvoit ruiner cent familles innocentes, & la liberté a été rendue à M. de Beaumarchais, le 14 de ce mois. Cet événement n'a fait que diminuer le nombre de ſes ennemis & impoſera ſans doute ſilence aux critiques qui ſembloient s'acharner ſur le bienfaiteur des nourrices & des enfans, éditeur de Voltaire.

Ce n'eſt point pour jouer publiquement le *Mariage de Figaro*, que des comédiens françois ſe rendent à Londres : le Prince de Galles a deſiré de voir jouer cette piece en françois. Molé & Mlle. Comtat feront ſeuls le voyage; ils la repréſenteront ſur un théâtre particulier avec des perſonnes de la cour de S. A. R.

Le ſoir même de la clôture du théâtre italien, après avoir donné une repréſentation de *Richard cœur-de-lion*, les acteurs de ce ſpectacle ſe ſont aſſemblés en comité, & ſur la propoſition du S. Clairval, ils ont arrêté d'augmenter de 600 liv. la penſion viagere de 1200 liv. qu'ils font à M. Gretry. Ce témoignage de leur reconnoiſſance envers ce charmant compoſiteur, leur fait un honneur infini, d'autant plus que l'exemple qu'ils ont donné dans cette occaſion eſt unique juſqu'ici par-tout ailleurs.

M. Gretry va travailler à un nouvel ouvrage pour le théâtre de l'opéra : c'eſt *Am-*

phation, dont M. Sedaine refait les paroles ; car il est convenu entre les comédiens françois & l'opéra, que les deux théâtres ne peuvent point se voler l'un l'autre.

Le 10 de ce mois, l'Académie a tenu une assemblée publique pour la réception de M. Target. Le concours de spectateurs étoit immense & le beau sexe empressé de se montrer partout, dominoit dans cette assemblée qu'on auroit pu prendre pour un spectacle. C'en étoit un en effet (mais imposant) que de voir couronner les talens, les vertus & la considération publique, par une acclamation générale dans le sanctuaire des muses. M. Target a prouvé par son discours, qu'elles ne s'étoient point méprises dans l'adoption qu'elles viennent de faire de cet orateur.

Il s'étonne d'abord, avec autant de graces que de modestie, de la couronne qu'il obtient, & il ajoute très-délicatement que l'Académie, par sa nomination, semble avoir voulu adopter le barreau, en y laissant tomber presqu'au hasard un rayon de sa gloire. On ne peut être plus modeste. Voyons s'il est possible d'être plus éloquent.

M. Target offre ensuite un tribut à l'Académie : ses pensées sur l'art de l'éloquence ; » art, dit-il, que j'ai trop peu connu, mais » que j'ai dû étudier & chérir. » Cet exorde le mene naturellement à l'histoire de la puissance de la parole, dont il a développé l'origine, les progrès & la décadence, sous les différens gouvernemens dont elle a suivi nécessairement les révolutions & les mœurs. Je

ne crois point trahir la vérité, & j'exprime l'impreffion la mieux fentie, en difant que le morceau fur l'éloquence primitive des fignes & des mouvemens, eft à mettre à côté de la fublime digreffion de J. J. Rouffeau fur le langage des fignes, dans le troifieme volume d'*Emilie*. Le rapprochement des effets de l'éloquence de Démofthene & de celle de Ciceron, décele dans le difcours de M. Target, la profonde connoiffance de cet art. Parmi les paffages nombreux qui ont été applaudis avec tranfport, je citerai celui-ci. Il dit qu'au milieu de la liberté républicaine, l'éloquence fut regardée comme le plus grand des moyens politiques : « C'eft à elle qu'il appartient d'a-» nimer & d'entretenir l'énergie du caractere » national, qui, dans ces fortes de conftitu-» tions, eft préférable à tout, même à la » tranquillité publique. » Cette idée grande, neuve, philofophique & cependant très-mefurée, a enlevé tous les fuffrages.

L'Orateur continuant l'hiftoire de l'éloquence, qui ne fut qu'une lâche flatterie fous les derniers monftres qui régirent l'Empire Romain, voit périr avec elle les grandes vertus, & un morne efclavage être la fuite de la proftitution, ou plutôt de la deftruction de ce bel art. Enfin, parmi nous, ajoute-t-il, les longs combats entre l'ufurpation & l'autorité, les guerres fanglantes du fanatifme rendirent du mouvement aux efprits. On vit fucceffivement Amyot, Montagne, Malherbe, Corneille, Pafcal & Racine, rappeller les beaux jours de l'éloquence, & Louis XIV honora de fa

protection l'Académie qui avoit accueilli ces génies.

L'éloquence fut divisée alors en deux branches principales, celle de la chaire & celle du barreau. L'Orateur fait un portrait fidele des différens succès de ces deux genres, & il paye un juste & noble tribut d'éloges à ceux de ses confreres qui ont brillé dans la tribune. Il a désigné M. Gerbier d'une maniere à ne pas s'y méprendre.

L'Abbé Arnaud, à qui M. Target succede, possédoit éminemment ce talent de la parole qui forme l'éloquence, & il est loué ici avec autant de justice que de goût. Mais l'ame honnête & sensible de son successeur, a saisi avec un empressement bien louable, un trait digne d'honorer à jamais l'Abbé de Grandchamp, dont il prend la place. Il raconte qu'un Curé de cette Abbaye, se trouvant très-pauvre, lui demanda de renoncer à quelqu'un de ses droits d'Abbé, pour lui laisser une subsistance plus honnête. L'Abbé Arnaud, touché de son état, fit ce sacrifice à ses intérêts, mais craignant qu'après sa mort le pauvre Curé ne jouit pas de la même faveur, il chercha des titres pour le Curé, il fut assez heureux pour en trouver, il arma son adversaire, & à force de soins, il parvint à être condamné lui-même. Ce trait est sublime, & dans celui qui en est l'auteur, & dans celui qui le peint avec la sensibilité de M. Target.

Son discours réunit tous les genres d'éloquence & de beauté; un style ferme, nombreux & plein de majesté, en a assuré le suc-

cès, & justifie bien le choix de l'Académie. Aussi a-t-elle joui des acclamations unanimes des spectateurs. La réponse de M. le Duc de Nivernois au récipiendaire, n'a pas moins mérité d'éloges. C'est cette touche fine, délicate & spirituelle, à laquelle le public devroit être accoutumé, mais qui offre cependant chaque fois des rapports piquans, des idées neuves & une expression vigoureuse, qui étonne par des formes sans cesse variées. Il a discuté les titres de M. Target. « Ce ne sont point, dit-» il, des titres purement littéraires; mais en » s'écartant aujourd'hui de la lettre de nos ré-» glemens, jamais l'Académie ne s'est mieux » conformée à leur esprit : ils lui prescrivent, » ces réglemens, de n'admettre que des su-» jets d'une réputation intacte, qui n'aient fait » de leurs talens qu'un emploi digne d'estime » à tous égards, & dont les mœurs & les » productions soient également irrépréhensi-» bles : voilà vos titres, Monsieur, & ils sont » assez beaux pour assurer à votre élection le » suffrage public. » Rien n'est plus vrai.

Dans ce discours, on voit que l'Abbé Arnaud, avec tous les moyens possibles de travail, a peu écrit, & qu'il s'est, pour ainsi dire, borné à penser & à sentir. Son principal ouvrage a été le *Journal étranger*; ce qui a donné occasion à M. le Duc de N. de faire une charmante digression sur l'emploi d'un journaliste. L'Abbé Arnaud s'est distingué dans cette carriere dont on fait ici connoître toute l'importance, leçon vraiment utile & nécessaire à ceux qui la parcourent aujourd'hui. Le reste

de ce discours respire ce goût, cette urbanité dont l'héritage a passé presqu'immédiatement d'Horace à M. le Duc de N., & qui font douter, lorsqu'on l'entend sans le voir, si c'est Horace ou Mecene qui parle.

M. l'Abbé de Boismont, après les discours de réception, a lu un morceau sur les assemblées littéraires. Il traitoit une matiere délicate; il s'agissoit de savoir si le public doit, par des signes de satisfaction ou de mécontentement, prendre part aux lectures qui se font à l'Académie. Le souvenir de la fin de la derniere assemblée publique, autorisoit, il est vrai, cette discussion; mais M. l'Abbé de Boismont n'en avoit peut-être pas bien examiné tous les dangers, & dans quelques morceaux de son discours, le public s'est permis de les lui montrer, même avec exagération. On ne voulut point appercevoir les traits ingénieux & délicats dont ce discours est semé. Il est vrai que l'organe du lecteur n'étoit pas suffisamment analogue au ton léger de ce qu'il lisoit. Plusieurs personnes de goût assurent que le mérite de ce discours eût effacé ce que son objet pouvoit avoir de désagréable pour le public, si Mrs Duclos, d'Alembert ou tel autre académicien que chacun nomme, en avoient fait la lecture.

Cependant l'Académie a arrêté qu'il ne sera distribué dorénavant que trois cent quatre-vingt billets d'entrée pour les assemblées publiques (c'est ce que la salle peut contenir de monde), & que le Secrétaire perpétuel ne sera pas chargé du pénible soin de distribuer les bil-

lets des académiciens abſens. Cette réparti-
tion ſera faite entre tous les membres préſens.

La loge des neuf Sœurs a donné ces jours derniers, une fête pour honorer la mémoire du feu Comte de Milly, ſon Préſident & de quelques autres. La ſalle d'aſſemblée étoit en noir, même le plafond : des lampes ſépulcrales l'éclairoient. On voyoit quelques tranſparens repréſentant les urnes cinéraires de Voltaire, & des autres membres de la Société, morts depuis quelques années. Au milieu de la ſalle étoit élevé un ſarcophage triangulaire, ſur lequel trois figures, repréſentant la nature, l'hiſtoire & la religion, tenoient les urnes du Comte de Milly, de M. de Gebelin & de l'Abbé du Rouzeau, dont les médaillons étoient placés ſur les faces du cénotaphe.

L'aſſemblée, compoſée de plus de ſix cens perſonnes, parmi leſquelles ſe trouvoient le Duc de Geſvres, le Comte de Brulh, & autres députés du chef-lieu de la hiérarchie maçonique, étoit préſidée en l'abſence du Préſident du Paty, par M. de la Lande, qui ouvrit la ſéance. Il prononça un diſcours relatif à la circonſtance; M. de Paſtoret, orateur, expliqua enſuite le but de cette pompe funebre; M. Elie de Beaumont, prononça l'éloge de l'Abbé du Rouzeau; le Marquis de Marneſia celui de M. de Gebelin; le Chevalier de Cubieres fit un autre éloge en vers de l'auteur du monde primitif, & M. le Blanc fit celui du Comte de Milly; la ſéance fut terminée par une ode de M. Roucher ſur l'immortalité.

Après ces lectures, applaudies avec tranſ-

port, on entendit un hymne de M. Roucher mis en musique par M. Piccini & exécuté par MM. Laïs, Rousseau & Chéron; la décoration imposante du local, la circonstance, le caractere énergique de l'harmonie jointe au mérite de l'exécution, tout concouroit à porter dans l'ame un attendrissement délicieux dont il est impossible de rendre l'effet. Comme l'hymne qui a terminé la pompe funebre est très-court, je vais le transcrire.

Qu'êtes-vous devenus, enfans de la lumiere,
Qui faisiez de ce temple & l'amour & l'orgueil?
Au milieu de votre carriere,
Tombés sous la faulx meurtriere,
Vous voilà descendus dans la nuit du cercueil:
Nous n'embrassons qu'une poussiere
Sourde & muette à notre deuil.
Qu'êtes-vous devenus, enfans de la lumiere
Qui faisiez de ce temple & l'amour & l'orgueil?
Vous vivez à jamais, vous vivez pour la gloire;
Les œuvres du génie ont désarmé le tems:
Le jour de votre mort fut un jour de victoire;
Il a conquis à vos talens
Une éternité de mémoire.
Vous vivez à jamais, vous vivez pour la gloire.

On a lancé du palais des Tuileries, le géant aërostatique dont je vous ai déjà parlé. Un coup de canon devoit en annoncer l'ascension, mais lorsqu'on voulut le descendre par une des fenêtres pour le promener dans le jardin avant de le faire partir, la corde qui le retenoit se rompit, & la figure s'en-

leva. Elle avoit treize pieds de haut, & non dix-huit, comme l'avoit annoncé d'abord le S. l'Homond qui a construit cette machine. C'est une épigramme qu'il a voulu faire contre M. Mesmer; la figure avoit le costume d'un vendangeur portant sur la tête un énorme baquet, dans lequel on devoit représenter des grues, & le géant auroit tenu à la main une banderolle où l'on auroit lu ces mots : *Adieu baquet, vendanges sont faites;* mais la police ne l'a point permis, & M. Mesmer a semé de l'or pour empêcher cette farce ridicule. A midi, le Géant a parti & s'est enlevé assez rapidement à une très-grande hauteur, ayant toujours sur la tête une espece de balon figurant à-peu-près le baquet de santé. Deux minutes après, soit par hasard, soit que la chose ait été prévue, le baquet creva & l'on vit tomber la figure du côté de Vaugirard; alors les battemens de main se sont fait entendre de toutes parts. Le temps étoit serain, mais le vent très-piquant; cela n'empêcha point qu'il y eût une prodigieuse quantité de monde aux Tuileries, où l'on entroit pour vingt-quatre sols. Les femmes y étoient très-parées, ce qui formoit un superbe coup-d'œil. Cela prouve que le plaisir d'être vues, l'emporte chez elles sur la crainte de l'intempérie des saisons & de la rigueur du froid.

Depuis que les vêtemens sont très-simples, il semble qu'il devroit y avoir plus d'égards dans les endroits publics, où personne n'est désigné positivement par son costume. Cette réflexion naît assez naturellement au sujet d'une

[illegible] genres, [illegible]

[illegible] & [illegible] Le Ma- [illegible] quelques mots [illegible] répondit par [illegible] qui auroit [illegible] ce- [illegible] & l [illegible] propos. Enfin [illegible] parler, le [illegible] M. [illegible] le Catogan [illegible] magistrale [illegible] l'Homme [illegible] à être [illegible]

[illegible] & maîtres [illegible] chez [illegible] de M. [illegible] de Mar- [illegible] & quelques

---

[illegible]

autres qui viennent de coûter la liberté à des libraires de Bruxelles.

De Paris, le 24 Mars 1785.

M. le Lieutenant-général de police a porté lui-même à M. de Beaumarchais l'ordre de son élargissement & l'a reconduit chez lui. Plusieurs carosses suivoient, & son retour avoit l'air d'un triomphe. M. de Beaumarchais a donné le lendemain une somme très-considérable aux pauvres, & cet acte de bienfaisance a fait la plus vive impression sur le public. On est indigné contre les auteurs des mauvaises pasquinades que l'on a répandues au sujet de sa détention. Lorsque M. le Noir lui demanda si les méchans couplets qui ont couru sous son nom étoient de lui : J'en suis l'auteur, répondit-il, comme l'Archevêque l'est de son mandement.

Depuis sa sortie, M. de Beaumarchais s'est renfermé chez lui, où il ne reçoit qu'un très-petit nombre d'amis, quoique tout Paris ait passé à sa porte. On parle beaucoup d'un mémoire qu'il a fait pour sa justification & qu'il a adressé ou qu'il doit adresser au Roi. Cependant on dit qu'il va vendre tous ses effets & se retirer des affaires. Quelle que soit la vérité ou la fausseté de ces différens bruits, l'acte de son emprisonnement & la prison qu'on lui avoit donnée, ne font plus rire tant de gens. L'histoire de tout cela s'éclaircira un jour : Les gazettes étrangeres se sont égayées là-dessus : elles sont alimentées par Paris ; ainsi

il n'eſt pas étonnant qu'elles aient traité de bagatelle ou de choſe plaiſante un empriſonnement ſans formes & dont le motif leur eſt inconnu. Ce qu'il y a de plus modéré à dire, c'eſt que ſi la lettre de Beaumarchais inſérée dans le Journal de Paris, eſt la ſeule cauſe du ſcandale de ſa détention, la liberté d'un homme, ſon état & même ſa réputation peuvent être bien légérement compromis.

On peut ſe rappeller que le miniſtere nomma, il y a environ quinze mois, un comité de gens de lettres pour examiner les poëmes deſtinés à être mis en muſique pour l'opéra, & pour accorder un prix de 1500 *liv.* à celui qu'ils jugeroient être le meilleur. Le premier concours a eu lieu cette année, & l'on a préſenté au comité cinquante-neuf poëmes différens; cinquante-ſix *ont été rejettés*, & trois ſeulement ont été admis. Le premier eſt intitulé, *La Toiſon d'or*, & eſt de M. Chabanon; le ſecond intitulé, *Cora*, eſt de M. Dubuiſſon. Le ſujet de celui-ci eſt tiré du bel épiſode de Cora, dans les Incas de Marmontel; le troiſieme, de M. Guillard, eſt intitulé, *Œdipe à Colone.* Ce dernier paroît recueillir le plus grand nombre de ſuffrages, & l'on croit qu'il aura le prix. Il eſt depuis deux ans entre les mains de M. Gretry qui veut en faire la muſique. Tout l'eſprit & le génie de ce charmant compoſiteur ne ſuffiſent pas pour raſſurer ſes amis ſur le danger de cette grande entrepriſe. La muſique de la tragédie ſemble être devenue terriblement difficile depuis les opéra du Chevalier Gluck.

M. de Chabanon a lu dans quelques sociétés, une Comédie de sa composition, intitulée, l'*Esprit de parti.* On assure que cet ouvrage est plein de finesse, de gaîté & de mouvement. Si l'éloge est sincere, comme il est permis de le croire, on doit regretter que que M. de Chabanon ne veuille pas enrichir le théâtre, d'un pareil ouvrage.

Mlle. Comtat, de la Comédie françoise, est, dit-on, recherchée en mariage par un Seigneur étranger. Si ce Seigneur, tel qu'il soit, veut l'enlever au théâtre françois, ce sera une calamité publique : s'il la conserve à l'empressement des spectateurs, ce mariage sera pour elle une calamité particuliere. Il ne reste pour se tirer de ce dilemme affligeant, qu'à traiter ce fait comme la dent d'or de Fontenelle. qui se trouva ne pas exister.

La comédie françoise est plus sérieusement menacée d'une autre perte, par la maladie terrible du S. d'Azincourt, qui joue le rôle de *Figaro*, & qui promettoit de remplacer Préville. Une espece de dartre vive & qui résiste à tous les remedes, a couvert le visage, & successivement la poitrine, le col & les bras de cet acteur plein de finesse & de vérité. On espere quelque chose du temps & d'un long régime, mais cette maladie peut le tenir très-long-temps éloigné du théâtre.

Les François ont retenu parmi eux quelques acteurs principaux dont la retraite avoit été fixée à pâques. De ce nombre étoient M. & Mad. Préville, Brifard & Mad. Bellecourt. On a considéré que ces retraites auroient mis à

bas le théâtre national, & ces acteurs restent. Les nouveautés qu'ils préparent pour la rentrée, sont : *Les deux freres*, comédie de M. de Rochefort, & *Seramis*, tragédie de M. le Mierre.

La cessation de tous les spectacles a réduit cette capitale au seul concert spirituel; il offre peu de choses rares cette année, si ce n'est le S. David, le premier Tenore d'Italie, dont le chant est d'une perfection inconnue jusqu'ici & sur-tout pour le Cantabile. Dans les airs de mouvemens, ce chanteur semble jouer avec les difficultés les plus incroyables. Sa voix sans être fort belle, est pleine, & il développe un talent unique.

Le bruit a couru que l'Abbé de Lisle est devenu aveugle. Cette nouvelle n'a pas le moindre fondement. Voici ce qui pourroit y avoir donné lieu. L'Abbé de Lisle qui a toujours eu la vue très-basse, aime beaucoup à se comparer à Homere. Il répete constamment dans ses lettres à ses amis, qu'en parcourant avec délices la patrie du Prince des Poëtes grecs, & les lieux qu'il a célébrés, il craint d'en éprouver le sort, & que sa vue s'affoiblit considérablement; mais c'est une fiction poëtique pour mettre apparemment plus de similitude entre Homere & lui; car lorsqu'on écrit souvent des lettres de quatre pages, à coup sûr, l'on n'est pas aveugle.

L'académie françoise vient de faire une perte réelle par la mort de l'Abbé Millot, Précepreur de Mgr. le Duc d'Enghien. Cet écrivain philosophe sans ostentation, a écrit vingt volumes d'histoire que se font lire avec

le

le plus grand intérêt. L'averſion décidée du feu Cardinal de la Roche-aymon, pour tout ce qui ſentoit la philoſophie, a privé long-temps l'Abbé Millot, de la jouiſſance du fruit de ſes travaux hiſtoriques, mais enfin les mémoires du Maréchal de Noailles déciderent ſa fortune & ſa réputation. Sous un diſtributeur plus éclairé des graces eccléſiaſtiques & après avoir été nommé de l'Académie françoiſe, il fut chargé de l'éducation de l'héritier de la maiſon de Condé. Une ſanté foible & délicate ne lui a pas permis de jouir long-temps du prix flatteur de ſes talens : le ſcorbut s'étoit mêlé à ſes infirmités ; il mourut, dimanche dernier, âgé d'environ ſoixante ans. Les concurrens qui ſe préſentent pour le remplacer à l'Académie, ſont en très-grand nombre : MM. de Florian, Sedaine, Cailhava, Barthe, Rhulieres, le Marquis de Bievre, Sauvigny, Rochon de Chabannes, &c. &c. mais il paroît que la voix publique porte de préférence les deux premiers. Reſte à ſavoir ſi quelques-uns de nos grands Seigneurs qui font toujours une éclipſe totale de fauteuil pour les gens de lettres, ne ſe mettra pas ſur les rangs. Quand même un tel accident n'arriveroit pas, ce qui eſt au jugement des hommes, eſt toujours ſi incertain! En voici une nouvelle preuve priſe dans l'Académie françoiſe elle-même.

Elle avoit à donner le prix d'encouragement fondé par le comte de Valbelle. Ce prix eſt de douze cens liv. annuellement, à donner à un homme de lettres méritant & peu favoriſé des dons de la fortune. L'eſprit du

fondateur avoit été suivi jusqu'à présent. C'étoit M. Court de Gebelin, M. de la Cretelle, &c. tous gens studieux, appliqués & dont les talens & les mœurs étoient également estimables. Ce prix a été donné cette année à M. André de Murville, connu par un ou deux *Accessit* à l'Académie, & à la comédie françoise par un petit acte qui n'a eu aucun succès. Les rigoristes, en avouant ces *titres* littéraires, tout minces qu'ils sont, ne sauroient approuver qu'un homme qui, avec cinq à six mille livres de rente, a épousé la fille de Mlle. Arnoult, de l'opéra, & dont la femme suit avec éclat l'exemple de sa mere, ait enlevé un pareil prix à quelque homme de lettres vraiment pauvre, vraiment laborieux, &c. L'Académie a sans doute été obsédée, peut-être même trompée, ce qui est difficile à croire, dans cette application du legs de M. de Valbelle, mais son jugement n'a pas été confirmé par l'opinion publique, & c'est réellement un malheur.

Je vous ai dit, Monsieur, que le discours de l'Abbé de Boismont à la derniere séance publique de l'Académie françoise, avoit causé du murmure. Voici les vers qu'il a occasionnés.

ÉPIGRAMME

Sur la Mercuriale prononcée à l'Académie, par l'Abbé de Boismont, *qu'aucuns savent être un très-bon membre.*

Oh, que le François dégénere !
Oh, que nous sommes tombés !



Le Pinde moderne & Cythere
Reftent en proie à des Abbés.
Dictateurs de l'Académie,
Ces Fanfarons pédans & lourds
Tancent le Public qui s'ennuie,
Ou le prêchent en Calembours;
Et fitôt que BOISMONT renifle
Ou que MAURY vient à brailler,
Leur Phœbus ne veut plus qu'on fiffle,
Il ne permet que de bailler.

Il paroît une nouvelle édition de l'ouvrage fur l'Adminiftration des finances, avec une eftampe allégorique qui fait un honneur infini à M. Necker. La publicité de cette apothéofe fait croire au moins que le Gouvernement ne la défapprouve pas, & les gens fages voyent avec fatisfaction cette marque éclatante de la fageffe & de la modération du miniftere actuel.

L'ouvrage du Comte de Mirabeau fur les Cincinnatus ne paroît pas en France; il faut que l'édition en ait été faifie, mais quelques exemplaires ont percé. Voici ce qu'il contient: un mémoire fur l'ordre de Cincinnatus, où l'auteur développe tous les inconvéniens de cet ordre. Il y a infiniment d'énergie & de force de raifonnement; & on ne peut quand on l'a lu, s'empêcher de conclure avec l'auteur, que cette inftitution eft & fera funefte aux nouveaux Etats-unis, fi on la laiffe fubfifter; qu'elle n'eft propre qu'à nourrir l'efprit ariftocratique plus funefte encore que celui des monarchies.

On trouve à la fuite une lettre de M. Tur-

got adreffée au Dr. Price, fur la révolution de l'Amérique. On y reconnoît un philofophe verfé dans une politique bien différente de ce manege des cours qu'on décore du même nom ; on y reconnoit un ami de l'homme, qui ne voit fon bonheur parfait que dans la démocratie.

Les obfervations du Dr. Price, fur cette révolution, qui fuivent cette lettre, offrent une foule de réflexions judicieufes & profondes. Ce n'eft plus l'enthoufiafme & la chaleur du comte de Mirabeau; c'eft la profondeur d'un Solon, qui confidere de fang froid la fituation politique des Etats-unis, & qui donne de fages confeils pour l'améliorer.

Ce recueil de morceaux fur l'Amérique, ne peut faire qu'un très-grand plaifir aux amis de l'humanité & de la liberté. Il eft bien à fouhaiter qu'on le répande par-tout. C'eft le cas d'invoquer le fecours des contrefacteurs; tant de fois pernicieux, il fera cette fois utile.

Nous venons de recevoir *la Vie & les aventures de Charles Muller*, roman qui paroît avoir pris naiffance dans les lieux dont il critique les mœurs & les ufages. L'auteur a voulu imiter la maniere de Fielding & de quelques autres romanciers anglois, mais il eft refté au loin derriere fes modeles. La lecture de cet ouvrage pourra cependant paroître intéreffante à ceux qui aiment ce genre, & l'on y trouvera des obfervations qui ont échappé à beaucoup de voyageurs. Aucun pays n'y eft nommé, mais on voit qu'il eft queftion de contrées où il refte encore beaucoup de

vestiges des temps de barbarie. Je vous citerai seulement quelques anecdotes répandues dans les notes.

» On a vu une Princesse révoltée de la » barbarie d'un Officier qui exerçoit des re- » crues sous les fenêtres de son palais, des- » cendre en peignoir & lui arracher les mar- » ques de ses ordres. Les coups de canne » volent sur le visage comme sur les reins » des malheureux dont les membres peu sou- » ples se plient trop lentement, & qui ne » peuvent facilement changer les attitudes peu » élégantes du village. Il est cependant des » Officiers justes & sensibles qui punissent sé- » vérement les abus du pouvoir dont les or- » donnances arment le bras féroce des subal- » ternes : à V.... un déserteur françois vint » un jour se plaindre au Général S.... Com- » mandant de la place, de la cruauté avec » laquelle son caporal le maltraitoit, parce » que, malgré son ardeur & sa bonne volon- » té, il répondoit mal au commandement. Il » n'entendoit pas la langue. Le Général fait » venir le bas-officier : — Est-il vrai que cet » homme ne sait pas un mot d'Allemand ? — » Ce n'est que trop vrai, mon Général, je » ne puis venir à bout de lui faire faire l'exer- » cice : — Eh, maraut, est-ce à coups de » bâton, que tu lui apprendras notre langue ? » Comment veux-tu qu'il t'obéisse, s'il ne te » comprend pas ? — Mais, mon Général, ce » n'est pas mon affaire : son devoir est d'exer- » cer à mon commandement : le mien de le » rosser s'il ne le fait pas. — Eh bien, je veux

» que tous les matins pendant huit jours, il » te commande l'exercice en françois, & je » lui ordonne de te battre de la bonne ma» niere, lorſque tu manqueras : nous verrons » enſuite ſi tu auras profité de la leçon... On » ne dit pas ſi le François a ſaiſi cette occa» ſion de ſe bien venger : cela eſt probable; » mais on prétend que le caporal ne s'eſt plus » expoſé à pareille aventure. »

» Une femme de beaucoup d'eſprit, riche » & fort économe avoit beſoin d'une cui» ſiniere : il s'en préſente une qui lui plait. — » Combien voulez-vous de gages? — Ce que » vous voudrez, Madame. — Mais encore? — » Cela m'eſt fort égal, Madame, je prendrai » ce que vous me payerez. — Voilà qui eſt » plaiſant, & ſi je vous donnois ſi peu, ſi » peu.... — Je ſerois encore contente, Mada» me, même ſi vous ne me donniez rien; je ne » cherche qu'une bonne maiſon comme la vô» tre. — Ouais, vous ne pouvez ſervir pour » rien; & je comprends que l'occaſion de fer» rer la mule vous ſuffit. — Eh bien, Madame, » je vous l'avouerai : je ſuis mere de famille, » l'âge vient; j'ai ſupputé ce qu'il me faut » pour ſubvenir à l'éducation de mes enfans » & aſſurer ma ſubſiſtance lorſque je quitte» rai le ſervice. Il me faut deux cens écus par » an, & je m'arrangerai pour gagner annuelle» ment cette ſomme; de ſorte que ſi vous ne » me donnez que cinquante écus de gages, je » vous tirerai cent cinquante écus d'une autre » maniere; ſi vous ne me donnez rien, je ſaurai » bien avoir toujours ma ſomme, mais auſſi

» payez-moi deux cens écus par an, & vous
» pouvez être assurée que jamais vous n'aurez
» été servie avec autant de zele, d'économie &
» de fidélité.... Cette franchise intéressa Mad. de
» B....; elle voulut mettre cette servante à l'essai,
» lui donna deux cens écus de gages & s'en
» trouva si bien qu'elle l'a gardée vingt ans.
» Alors celle-ci se retira avec une petite for-
» tune conformément à son projet. »

On a eu tort de dire que tous les joueurs malheureux, sur les dividendes de la caisse d'escompte, ont profité des dispositions de l'arrêt du Conseil qui a annullé les marchés de cette espece. M. Gaillard, caissier de la maison Girardot, Haller & Comp., a payé; d'autres cherchent à traiter. Les principaux acheteurs qui se prévalent de l'arrêt, malgré l'opinion publique, sont Genevois, & de ceux que l'on nomme *Négatifs*. On ne connoît dans les banquiers de Paris, que deux ou trois acheteurs, qui tiennent la même conduite. L'un étoit du nombre des Commissaires à la requête desquels l'arrêt a été rendu. Il a, dit-on, trouvé, en usant de menace, le moyen de retirer son engagement & de rendre les primes qu'il avoit reçues, pensant se soustraire ainsi au reproche d'avoir sollicité un arrêt pour se libérer de sa propre perte. Les vendeurs opprimés par l'arrêt, gardent le silence. Peut-être esperent-ils que leurs débiteurs, vaincus par le discrédit où ils se jettent, viendront à résipiscence; peut-être veulent-ils laisser le temps aux premieres préventions de s'affoiblir, aux faits de s'éclaircir, & à ces

débiteurs d'entendre la ſentence que le public prononce contre eux. M. Panchaud a annulé un marché de dividende fait avec MM. L. & W., dès qu'il a été ſûr que ces banquiers auroient une différence à lui payer. On a compris cette délicateſſe dans un homme qui a pu être appellé à conſeiller lui-même la démarche que la folle avidité des actionnaires a rendu néceſſaire; mais on n'a rien compris à l'acceptation que ces MM. L. & W. ont faite du cadeau de M. Panchaud; car de ce que celui-ci leur remettoit la différence qui lui étoit due, il ne s'enſuit pas qu'elle leur appartint : les pauvres ſe préſentoient là pour la recevoir. *Quid non mortalia pectora cogis, auri ſacra fames !*

M. Pilâtre de Roſier qui combat depuis long-temps contre les vents pour conſerver ſon ballon à Boulogne, afin de tenter le paſſage aſſez difficile, de France en Angleterre, éprouve un autre fléau non moins redoutable. Chaque inſtant, le ballon court les riſques d'être dévoré par les rats! Pour écarter la multitude de ces animaux, qu'attire ſans ceſſe l'odeur des gommes dont le ballon eſt enduit, on eſt obligé de leur faire continuellement la chaſſe ſoit avec des chats ſoit avec des tambours.

On apprend par une lettre de Boulogne, que le dimanche précédent, le vent paroiſſant favorable pour effectuer le projet, on tira, dès le matin, un coup de canon pour premier ſignal; les ouvriers diſpoſerent tout pour le départ; les ſpectateurs arriverent en

foule pour en être témoin; on lança le ballon précurseur; mais le vent changeant tout-à-coup, le petit aëroftat balloté pendant fept heures eft allé tomber à fix lieues de Boulogne, fur les côtes de France. Les approches de l'équinoxe font craindre que cette expérience ne foit encore retardée long-temps.

De Verfailles, le 19 Mars 1785.

L'ARGENTIER de la grande écurie du Roi étant mort, la Reine a, dit-on, demandé l'agrément de cette charge évaluée à deux cent mille livres de produit pour le jeune Gardel, premier danfeur de l'opéra. Cela vérifiera une partie du monologue de *Figaro*.

Il vaquoit une place, j'y étois propre,
Il falloit un calculateur;
On l'a donnée à un Danfeur.

Les préparatifs de guerre qui fe faifoient fur nos frontieres, font entiérement fufpendus: fi l'accommodement entre l'Empereur & la Hollande n'eft pas figné, au moins en a-t-on déjà arrêté & agréé de part & d'autre les principales conditions. Les projets de l'Empereur fur la Baviere, ne font peut-être pas entiérement avortés; ainfi il refte encore à tarir une fource de troubles qui menacent l'Europe d'un embrafement général, mais ne prévoyons point les malheurs de fi loin, & efpérons que l'on ne changera point le fyf-

tême si honorable pour les derniers temps, qui restreint les guerres aux disputes des cabinets.

Quoi qu'il en soit, il est décidé qu'on s'occupera, dès le commencement du printemps, à mettre notre armée sur un meilleur pied, en introduisant parmi les troupes une discipline plus uniforme & plus exacte.

On a appellé ici le fameux Tenore d'Italie nommé David. Il a chanté avant-hier devant la Reine au concert de la marquise d'Ossun.

Les secousses qui sembloient avoir ébranlé le contrôleur-général, sont ralenties : mais les faiseurs de libelles n'ont pris aucune relâche. Ils en ont répandu un nouveau sous le titre de *Compte rendu de 1785*, qui est fort ingénieux contre ce Ministre. Cette satyre est extrêmement rare & imprimée au rouleau, comme toutes les diffamations dont on nous inonde avec d'autant plus de hardiesse que les persécutions sont vives.

Le Roi revenant de la chasse, il y a quelques jours & passant devant S. Cyr, vit le carrosse de M. d'Ormesson arrêté à la porte de cette abbaye; il le reconnut & ordonna qu'on le remplit sur le champ de gibier. S. M. étant arrivée ensuite à Versailles, on ne parla que de ce présent, & le Roi dit : il faut ici bien peu de chose pour faire croire aux revenans. Chacun fait à sa maniere un commentaire sur ces mots.

Le Roi continue d'étudier l'ouvrage de M. Necker, au grand chagrin de tous ceux qui ont intérêt à ce que le système économique

de cet habile adminiſtrateur ne reprenne pas faveur.

Le S. Aubert, jouaillier de la couronne, ayant eu une attaque d'apoplexie, qui l'a rendu paralytique de la moitié du corps, la Reine a fait nommer à ſa place le S. Böhmer, époux de la fameuſe Renaud, ci-devant jouaillier du Roi de Pologne, & enſuite de la Dubary, dont la chûte avoit failli de le ruiner, ayant laiſſé à ſa charge un ſuperbe collier de chatons qu'elle lui avoit commandé, & pour lequel il prétend avoir avancé au-delà de 1,500,000 liv.

Parodie du Vaudeville de Figaro.

Cœurs ſenſibles, cœurs fideles
Par Beaumarchais offenſés,
Calmez vos frayeurs cruelles
Ses vices ſont terraſſés,
Cet auteur n'a plus les ailes
Qui le faiſoient voltiger :
Son triomphe fut léger.

Oui, ce docteur admirable
Qui faiſoit hier l'important,
Devient aujourd'hui traitable,
Il a l'air d'un pénitent.
C'eſt une amende honorable
Qu'il devoit à l'univers,
Pour ſa proſe & pour ſes vers.

Le public qui toujours gloſe,
Dit qu'il n'eſt plus inſolent,

Depuis qu'il reçoit la dose
D'un vigoureux flagellant :
De cette métamorphose,
Faut-il dire le pourquoi ?
Les plus forts lui font la loi.

Un lazariste inflexible,
Ennemi de tout repós,
Prend un instrument terrible,
Et l'exerce sur son dos ;
Par ce châtiment humble,
Caron est anéanti
Pavtant malè nati.

Goezman ce gozier d'autruche,
Au-lieu de crier hola !
Chante au patient qui trébuche,
Ce proverbe qu'il chanta :
Tant à l'eau s'en va la cruche,
Qu'enfin elle reste là ;
Amis, notez bien cela.

Quoi, c'est vous mon pauvre pere,
Dit Figaro ricanant,
Qu'avec grand coup d'étriviere,
On punit comme un enfant !
Cela vous met en lumiere,
Que tel qui rit le lundi,
Pleurera le mercredi.

Brid-Oison qui voit la fête,
En paroît tout satisfait :
Ah, dit-il branlant la tête ;
Comme un sot il me peignoit :
Mais si je suis une bête,

Avec ſon eſprit, ma foi,
Le voilà plus ſot que moi.

Or, Meſſieurs, la tragédie
Qu'il vous donne en ce moment,
Va réprimer la manie
De cet auteur impudent.
On l'étrille, il peſte, il crie,
Il s'agite en cent façons :
Plaignons-le par des chanſons.

De Verſailles, le 31 Mars 1785.

DIMANCHE dernier, dès le matin, la Reine éprouva de petites douleurs qui annonçoient ſon prochain accouchement. En conſéquence elle garda ſa chambre où l'on dit la meſſe pour elle. Vers les ſix heures, tous les ſymptômes parurent, & après un travail d'environ une heure elle accoucha d'un Prince bien conſtitué & très-fort. Il fut tenu le même jour ſur les Fonds de Baptême par Monſieur & par Mad. Eliſabeth au nom de la Reine de Naples. On lui impoſa les noms de Louis-Charles. Le Roi a donné à ce Prince le titre de Duc de Normandie, titre qui n'avoit été porté par aucun fils de France depuis un frere de Louis XI. Le Roi a montré beaucoup de joie dans cette occaſion, & l'on croit que S. M. aſſiſtera au *Te Deum* qui ſera chanté vendredi prochain, à Notre-Dame.

La ſévérité de la preſſe eſt plus éludée que jamais. Il paroît fréquemment des pamphlets contre l'adminiſtration des finances. Malgré

les [illegible] qu'on [illegible] pour les empêcher. [illegible] qu'une [illegible] de [illegible] à continuer à [illegible].

On [illegible] que dans l'aventure de [illegible], ce n'est pas Monsieur qui a [illegible] de M. Suard, mais [illegible] en conséquence des ordres de Monsieur [illegible] la [illegible] de ce [illegible] les mœurs, & [illegible] de *Figaro* lui a de[illegible] lui-même à M. Suard [illegible] *Ecclésiastique* qui est [illegible]. Le Roi, assurement [illegible] la lettre de cachet, a dit en [illegible] *mon frere s'a*[illegible] *dans le Journal* [illegible]

La [illegible] a été fameuse par le nombre des personnes remarquables qui sont mortes. 1°. Le [illegible], âgé de quatre-vingt [illegible] & quelques années. Il s'étoit marié [illegible] & l'on dit qu'il a laissé sa femme [illegible] c'est le nom de la Duchesse). 2°. Le comte de Prupieres, colonel en second du regiment de Rohan Soubise, mort [illegible] à côté de son épouse. 3°. Le comte de [illegible] d'Avignon, son nom étoit Tres-[illegible] des plaisans ont pretendu qu'ayant un grand nombre de parens, il mettoit beaucoup de gens en deuil. 4°. Le comte de Tourville, octogenaire marié depuis trois

mois. 5°. M. de Nicolaï, ancien Président de la chambre des Comptes, &c.

C'est M. le duc de Chartres qui, arrivant de Londres, a apporté ici la premiere nouvelle de l'attaque d'apoplexie dont le comte d'Adhemar fut frappé, le 19, dans la chambre de la Reine d'Angleterre. Quoiqu'il lui soit resté une paralysie sur le côté gauche, l'Ambassadeur a écrit à la duchesse de Polignac & à sa femme. Dans ces lettres il ne paroît point alarmé, & il dit, que dans sa jeunesse, il a éprouvé, à plusieurs reprises, des accidens pareils.

Dimanche dernier, deux exempts de police se sont rendus chez un Américain nommé de S. Elen, rue des égoûts à Paris. Ils ont demandé Madame. Le mari a répondu qu'elle étoit occupée à allaiter son enfant. Alors ils ont déclaré qu'ils venoient munis d'un ordre du Roi. La Dame n'a eu que le temps de s'habiller & a été conduite dans son carrosse chez le Lieutenant de police. Elle a été interrogée seule. Le mari s'est retiré, & le magistrat lui a déclaré qu'il ne la reverroit pas. Cependant on a obtenu que l'enfant qu'elle allaite lui fût rendu. Cet événement, dont on ignore la cause, affecte vivement toutes les personnes honnêtes & sensibles.

Les fermiers-généraux ont de nouveau une vilaine affaire pour leurs tabacs. Mrs. Cadet & Baumé de l'académie des sciences qui ont été envoyés en Bretagne pour en examiner la qualité, l'ayant trouvée viciée & dangereuse, le Parlement en a fait brûler encore

160 milliers. Les avides traitans jettent les hauts cris, mais il leur a été insinué tout doucement de se modérer, afin que cette affaire, dans laquelle ils semblent avoir quelque tort, ne s'envenime pas sur-tout avec des esprits aussi chauds qu'il y en a en Bretagne.

De Paris, le 31 Mars 1785.

Les nombreux aspirans à la place vacante de l'académie françoise semblent céder à deux sujets en faveur desquels les suffrages se partagent. L'un est l'Abbé Morellet, connu par sa morgue, par quelques ouvrages économiques & par le *prospectus* d'un grand Dictionnaire de commerce auquel il travaille, dit-on; excellent fond qui lui rapporte depuis seize à dix-huit ans, une pension par laquelle le gouvernement a cru encourager cette entreprise utile. L'autre est le Chevalier de Florian qui a fait plusieurs pieces pour le théâtre italien & quelques jolis romans, entr'autres celui de Galatée. La jeunesse de ce dernier est ce qu'on lui oppose le plus généralement pour obtenir une place qui devroit être la récompense de longs travaux littéraires. Le public désigne M. Sedaine, & si la reconnoissance générale donnoit les places d'Académie, il obtiendroit certainement celle-ci. Cet écrivain jouit de la réputation de probité la plus intacte. Il sollicitoit un grand Seigneur pour être nommé, lors du choix de M. Target; le grand Seigneur lui répondit: On couronne dans M. Target son

extrême probité. — Qu'appellez-vous, M. le Maréchal, repliqua vivement M. Sedaine, j'ai dix ans de probité plus que lui. (M. Sedaine eſt âgé de dix ans de plus que M. Target :) mot énergique & ſublime parce qu'il eſt vrai.

On ſait combien l'intérieur de l'Afrique eſt peu connu. On ſait en même temps que cet intérieur recele de la poudre d'or qui en eſt tirée, par le Sénégal d'un côté, & de l'autre par les Caravannes du Caire. Ces notions ont déterminé le baron d'Einſiedel, Saxon, à entreprendre un voyage hardi à travers ces contrées dangereuſes & inconnues. Il veut y employer une aſſez grande fortune, mais après avoir bien médité ſon objet, il a cru devoir s'adreſſer au Miniſtre de la marine, auquel il a demandé un bâtiment pour le conduire au Sénégal. Cette demande ayant été accueillie, le Baron eſt retourné à Dreſde, pour prendre deux de ſes freres & un certain nombre de compagnons de voyage qui en partageront les périls & la gloire. Son projet eſt de remonter le Sénégal, fort au-delà de ſa partie connue du cours de ce fleuve, de s'enfoncer enſuite dans les terres & d'aboutir dans l'Abyſſinie, d'où en deſcendant le Nil, il paſſera en Egypte & au Caire. L'imagination eſt effrayée de la hardieſſe de ce projet, quand on ſonge qu'aucun voyageur connu n'en a encore tenté l'exécution avec ſuccès. Le climat, les bêtes féroces, les hommes, les ſables, tout offre des dangers effrayans, & ſi le baron d'Einſiedel a le bonheur de les ſurmon-

ter à l'aide des ſecours qu'on lui donne ici, ce voyage ſera l'un des plus mémorables qui aient jamais été faits. Celui qui l'entreprend a de très-grandes connoiſſances dans toutes les parties de l'hiſtoire naturelle, & connoît parfaitement la langue Arabe, de laquelle il eſpere s'aider beaucoup. Le moment de ſon départ ſuivra de près celui de ſon retour en France.

Il a paru ces jours derniers à Paris un homme fort extraordinaire. Il prétend avoir la faculté de découvrir à cinquante lieues en mer le nombre & la force des bâtimens qui naviguent. Cet homme fort inſtruit d'ailleurs, a été conduit chez le Miniſtre de la marine, & l'on aſſure qu'on va éprouver ſon talent. Les gens les plus incrédules ſont obligés de ſuſpendre leur jugement, juſqu'à ce qu'ils ſoient bien convaincus que le fameux Bleton ne juge pas à une très-grande profondeur dans la terre le cours des eaux & la route des mines de charbon de terre. Cet homme ſingulier acquiert journellement des proſélites. Il a découvert, aſſure-t-on, une mine de charbon auprès de Luzarches, & il prétend que cette mine eſt continuée à plus de dix lieues en paſſant ſous le lit de la riviere de Seine. Le gouvernement a donné des ordres pour s'aſſurer de la vérité de cette découverte. Elle ne ſeroit pas moins extraordinaire que celle de l'homme qui dit avoir la faculté de voir ou de deviner les vaiſſeaux à cinquante lieues en mer.

La conduite de M. de Beaumarchais depuis ſa détention occupe également ſes amis & ſes

ennemis. Il ne reçoit perſonne chez lui, il ne ſort point & il a vendu ſes chevaux. Le baron de Breteuil a préſenté au Roi le mémoire juſtificatif de ſa conduite auquel il a travaillé depuis ſon élargiſſement. S. M. n'a pas voulu le recevoir, & l'on aſſure que cet écrivain ſe diſpoſe à quitter la France pour paſſer en Suede. On a remarqué que pendant ſon ſéjour, S. M. Suédoiſe lui a témoigné beaucoup de bonté. Cette émigration paroît bien difficile à ceux qui ſavent combien M. de Beaumarchais a d'affaires différentes d'intérêt à régler dans ce pays-ci. Quoi qu'il en ſoit, voici la réponſe qu'il a faite au marquis de Ximenès qui l'avoit prié à dîner, le 20 de ce mois.

» Je vous rends graces, M. le Marquis, » mais frappé de l'anatheme du courroux du » Roi, que je n'ai point mérité, je me ſuis » impoſé la loi rigoureuſe & volontaire de garder priſon dans ma chambre, juſqu'à ce qu'il » ait plu à S. M. d'entendre ou de lire ma » juſtification. J'eſpere que le Roi qui m'a fait » grace en me croyant coupable, ne me refuſera pas juſtice quand il me ſaura innocent. C'eſt dans cet eſpoir que je le fais » ſolliciter avec reſpect de recevoir la plus » humble requête. Le haſard a mis entre mes » mains des preuves auſſi certaines de mon » innocence qu'on en pourroit produire dans » un procès criminel. Le Roi eſt juſte & je » ne l'ai point offenſé. Recevez d'un homme » affligé les aſſurances du reſpectueux attachement, &c.

Les éditions authentiques du *Mariage de Figaro* font prêtes, mais la diftribution en eft prohibée. On lit cependant à la tête de la brochure, qu'on ne peut fe procurer qu'avec peine & à haut prix, l'approbation d'un cenfeur & une permiffion de la police. Le très-petit nombre d'exemplaires qui circulent ici, a été apporté d'Allemagne par les voyageurs. Ce qu'ils racontent de l'imprimerie de M. de Beaumarchais à Kehl, donne la plus haute idée de l'état actuel de cet établiffement. On affure en effet qu'il y a été verfé près de deux millions de livres. Trente preffes y roulent fans ceffe pour les différentes éditions de Voltaire. On doit regretter que cette entreprife ait eu le fort de toutes celles que forment les gens riches. Des bâtimens immenfes & en grande partie inutiles, des changemens indifpenfables lorfque de premiers plans ont été trop légérement adoptés, des arrangemens de luxe & de commodité, ont occafionné des dépenfes énormes avant qu'on s'occupât de celles qui étoient néceffaires au véritable objet de l'entreprife. Le public n'a jamais douté que les propriétaires ne partageaffent les plaintes des foufcripteurs fur les fautes de la direction : les uns font en droit d'attendre plus d'exactitude & les autres un fuccès plus affuré, des foins que fe donne le nouveau directeur de cet établiffement. M. de Beaumarchais ne s'eft déterminé à fe l'affocier que fur la recommandation d'amis refpectables qui ont fenti combien il lui feroit utile d'avoir à la tête d'une affaire de cette importance, un homme dont

les lumieres, l'expérience & l'honnêteté méritassent en même temps la confiance du public & la sienne. Le nouveau directeur est par sa propre fortune au-dessus du besoin, sans être millionnaire comme son associé, & pendant la derniere guerre, il a été chargé par le gouvernement, de plusieurs missions importantes dans le nouveau monde. Son honnêteté a déjà prévenu en sa faveur le public qui n'étoit pas accoutumé à éprouver de l'accueil & des prévenances de la part de son prédécesseur, & l'on assure que les occupations multipliées & pénibles de la place qu'il occupe, sont encore au-dessous du zele infatigable avec lequel il s'y livre. Il est agréable pour l'écrivain qui doit la vérité au public, de n'avoir pas toujours à blâmer, & sur-tout de pouvoir lui inspirer une entiere confiance dans l'une des plus grandes & des plus belles entreprises littéraires qui aient jamais existé.

La vive sensation que le comédien d'Azincourt a causée dans le rôle de *Figaro*, a fait prendre beaucoup d'intérêt à sa maladie, qui avoit interrompu les représentations de *la folle journée*. Cet acteur chéri du public commence à se rétablir, & l'on espere qu'il sera en état de jouer à la rentrée. S'il en est autrement, Dugazon prendra son rôle, supposé que M. de Beaumarchais n'ait pas, comme on le dit, retiré sa piece.

La police fait de séveres recherches pour découvrir les auteurs de plats couplets qui ont couru contre M. de Beaumarchais. Ils ne valent pas la peine d'être transcrits : ceux-

et, plus dignes de lui par leur gaîté & leur finesse, sont très-peu connus.

Air : *Que le Sultan Saladin.*

Que Caron de Beaumarchais,
Ivre de tous ses succès,
A force de trop bien dire,
Ait oublié l'art d'écrire,
Sa lettre (*) le prouve bien,
Très-bien, fort bien,
Mais il aura le moyen
De corriger son *Tarare* (**)
A Saint Lazare. (*bis.*)

Le petit Figaro (***)
Va bien croquer le marmot,
Tandis qu'à Monsieur son pere
On fait dire le Bréviaire,
Et répéter sa leçon.
C'est bon, très-bon,
Il entendra le sermon;
Mais il est heureux qu'on le prône
Pour une aumône. (*bis.*)

Prêcheurs, il faut le purger,
Freres (****), il faut corriger...
Non pas lui, mais cette bile

(*) Voyez cette réponse du 2 Mars, au *Journal de Paris.*

(**) *Tarare* n'a point encore paru, mais il le lit partout en société.

(***) Voyez cette lettre de M. Suard du 21 Février.

(****) Les Freres Ignorantins.

Qui se répand dans son style
Et qui le rend si méchant:
Son sang bouillant
Auroit besoin d'un calmant;...
Quand l'humeur grimpe à la tête;
L'esprit est bêté. (*bis.*)

Console-toi, Beaumarchais,
Saint-Lazare est désormais
Une honorable retraite;
Dont les Muses font emplette
Pour rassembler les savans;
Le temps, le temps
Qui rend justice aux talens,
Dans ce temple de mémoire
Fixe ta gloire. (*bis.*)

Hélas! sensible Breteuil (*),
Mets bientôt fin à son deuil!
Après si rude carême,
Il fera bien mieux son thême,
Mieux écrira le françois;
Permets, permets
Qu'on place ailleurs Beaumarchais:
Et même à l'Académie
Suard t'en prie. (*bis.*)

Mais, dira quelque fâcheux,
Chansoner un malheureux!

(*) Le Baron de Breteuil, comme Ministre de Paris, avoit la grande main sur l'Académie françoise. C'est lui que le Roi avoit chargé de faire exécuter l'ordre de la détention de M. de B....

C'eſt œuvre impie & barbare,
D'autant que ſa pitié rare
Fait bruit dans chaque Journal, (*)
C'eſt mal, très-mal,
C'eſt un plaiſir infernal:
Mais ſans fiel & ſans ſatyre
On peut bien rire. (*bis.*)

(*) Voyez les *Journaux de Paris*, & ſur-tout la lettre du 21 Février 1785.

Fin du Tome dix-ſeptieme.



DATE DUE
